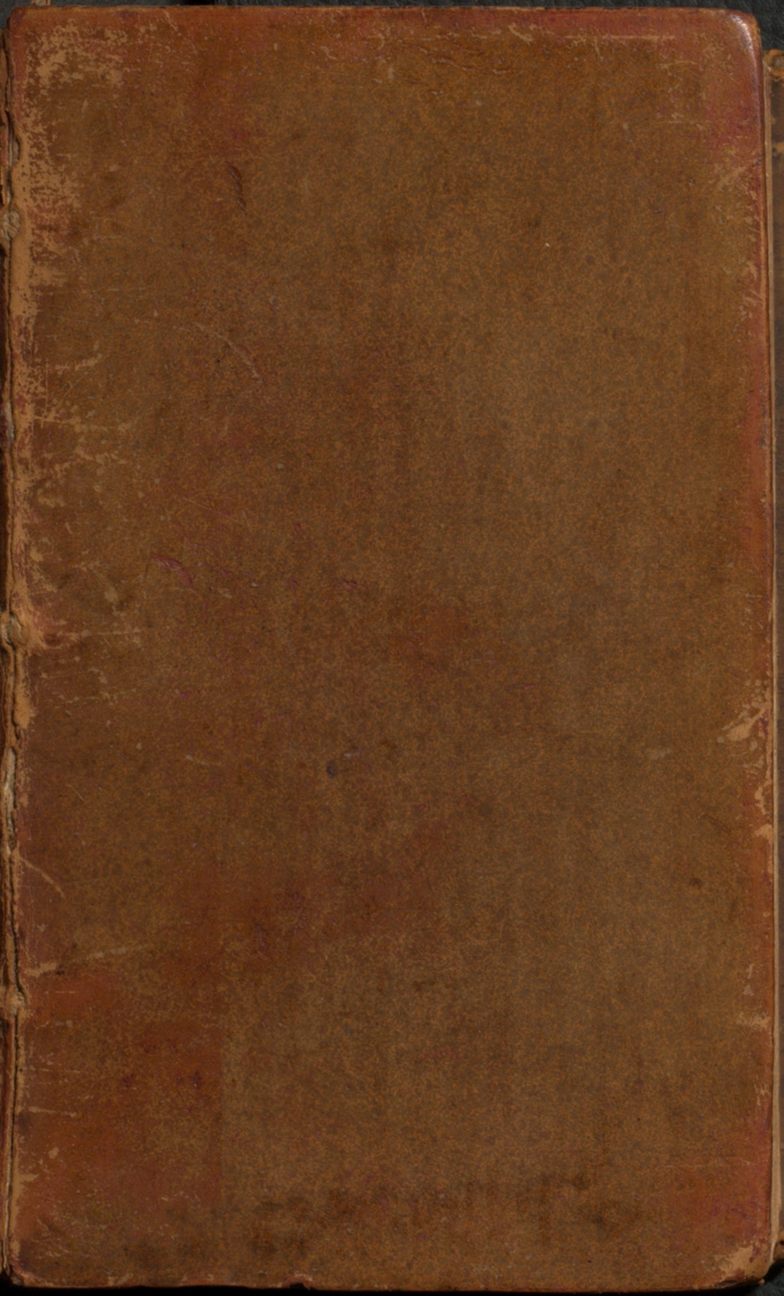
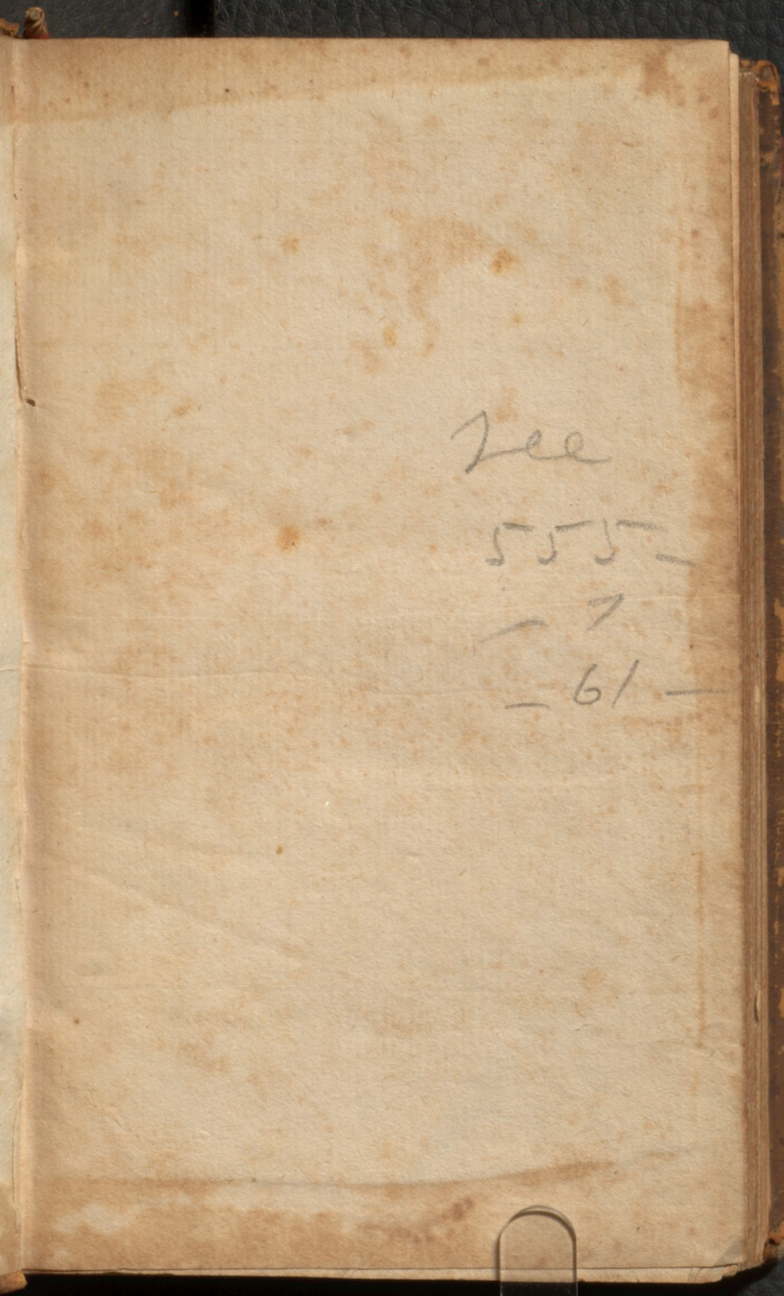
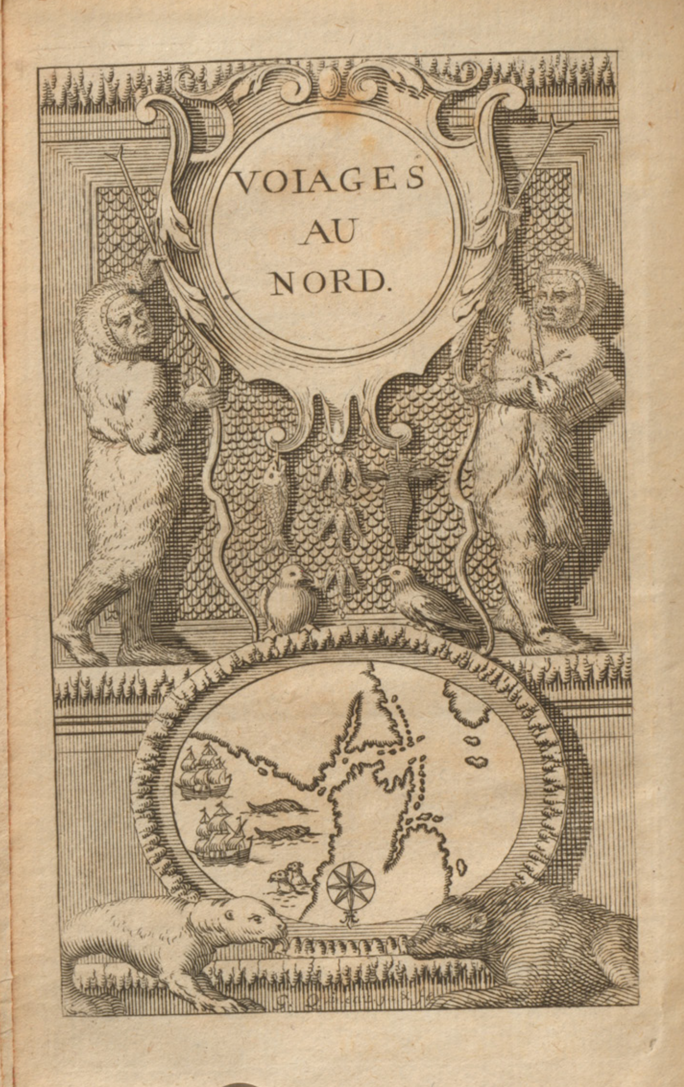



Lee


VOIAGES
AU
NORD.

RECUEIL DE VOYAGES AU NORD,

Contenant divers Mémoires très utiles au Commerce & à la Navigation.

TOME QUATRIEME.

NOUVELLE EDITION,

Corrigée & mise en meilleur ordre.



A AMSTERDAM,

Chez JEAN FRE'DE'RIC BERNARD,

M. DCC. XXXII.

RELATION
DE LA
DECOUVERTE
DE LA
TERRE DE JESSO,

Ou d'*ESO*, au Nord du Japon, par le vaisseau *Castricom* en 1643.

Traduite du Hollandois.

LEs Hollandois faisant voile l'année 1643. sur le vaisseau nommé *Castricom*, le long d'une côte éloignée environ de 30. milles d'un Cap du Japon nommé *Nabo* par ceux du pays, & que les Hollandois appellent *Cap de Goerée*, qui est à 39. degrez 45. minutes de Latitude Septentrionale en rangeant la côte de ce pays, depuis le 24. degré, jusqu'au 43. ils trouvérent 20. brasses d'eau, bon fond vaseux & de bonne tenue.

Sous la hauteur de 43. degrez ils virent les villages de *Tocaptie*, *Sirarca*, & un peu plus avant *Contchoury* & *Croen*. Aux environs de ces places qui sont proches les unes des autres, il y a plusieurs mines d'argent.

La terre en quelques endroits de ces quartiers leur parut tout à fait ſans herbes, en d'autres endroits ils virent des terres doubles, celles de devant étoient baſſes avec de petits bocages. Ils trouvérent la côte fort poiſſonneuſe, ce qu'ils attribuérent aux baleines qui chaſſent le poiſſon le long de ſes bords, où ils virent beaucoup de chiens qui ſe jettent à l'eau, & ſont dreſſez à prendre le poiſſon, & à le porter à leur maitre.

Nos gens mirent pied à terre ſous la hauteur de 44. degrez 30. minutes. Ils trouvérent que cet endroit de la côte d'Eſo eſt plein de montagnes fort hautes, dont on a appellé la plus haute le *Pic d'Antoine*; ceux qui en ſont proches diſent qu'il y a des mines d'argent fort riches, l'on y voit diverſes ſortes d'arbres fort droits & fort hauts, qui ſeroient très propres à faire des mâts: le terroir eſt de glaiſe, fort humide, & couvert preſque par tout d'ozeille & de ronces.

A la hauteur de 46. degrez trente minutes, il y a un grand Golfe où l'équipage du *Caſtricom* pêcha en quatre jours de tems plus de mille livres de ſaumon le long de la côte. Les terres au dedans ſont couvertes d'herbes, & reſſemblent aſſez à la côte d'Angleterre: la terre y eſt

est grasse, ce n'est pas qu'en quelques endroits il n'y ait aussi des dunes qui s'étendent assez loin.

Les habitans ne sément ni ne labourent point, ainsi ils ne retirent aucun avantage de la bonté de leur terre.

Sous le 48. degré 50. minutes, il y a de petites collines couvertes d'une herbe courte; la terre en cet endroit a à peine plus d'un mille de largeur, & suit au Nord-West; aussi ne peut on y être à couvert de la mer.

Il y a bon ancrage à un mille ou un mille & demi de la côte, à 40. 35. 30. 25. brasses fonds de sable.

Sous la hauteur de 45. degrez 50. minutes, est une Ile que les Hollandois ont nommée l'*Ile des Etats*, & plus avant une autre nommée la *Terre de la Compagnie*, qui est séparée de celle des *Etats* par un détroit qui peut avoir quatorze * milles de largeur. Ils ont mis pied à terre dans l'*Ile de la Compagnie*, proche d'une montagne d'où sortoit un torrent d'eau de neige fondue: ils y trou-

* *Remarquez que le mot Hollandois* Myl *doit être traduit* Lieue, *ces* Mylen *étant tout au moins d'une heure.*

trouvérent une eſpéce de terre minéra-
le, qui brilloit comme ſi elle eût été toute d'argent. Elle étoit mêlée avec un ſable fort friable, car ayant mis la terre dans de l'eau, elle ſe fondit entiérement. Il y a en cet endroit des montagnes fort hautes, couvertes auſſi bien que les vallées de la côte d'herbe fort longue, d'oſeille, &c. ſans aucun arbre de bois fort, excepté quelques bouleaux & quelques aunes.

Il y a un grand courant le long de cette côte, qui porte au N. O. Il ne fait pas ſûr d'y jetter l'ancre, car le long de la côte il y a pluſieurs rochers.

L'*Ile des Etats* qui eſt plus avant a des montagnes fort hautes, qui paroiſſent ſans arbres & ſans verdure, & dont les ſommets ſont couverts de roches.

Lorsqu'ils furent arrivez à la hauteur de 45. degrez 10. min. en un lieu nommé *Acqueis*, qui eſt au fond d'un Golfe qui entre bien deux milles avant dans les terres, & qui peut avoir un demi mille de largeur; ils trouvérent que la terre qui le borde étoit une haute terre toute couverte d'arbres, c'eſt preſque par tout terre glaiſe, on ne la cultive

cultive ni ne la ſéme point, mais elle ne laiſſe pas de porter de fort bons fruits, des mures, des grozeilles rouges & blanches, des framboiſes, &c. Il y a auſſi beaucoup des chênes, d'aunes, & d'autres arbres qui croiſſent ordinairement ſur les montagnes.

On y trouve dans les vallées des lis d'une hauteur prodigieuſe, puisqu'ils paſſent de près de la moitié celle d'un homme.

Les riviéres ſont bordées de rozeaux, la gréve le long de la mer eſt pleine de roziers qui portent des rozes rouges; vous les voyez pouſſer parmi les écailles d'huitres, dont tout le terrain eſt couvert: car la mer en cet endroit a beaucoup d'huitres, qui ont pour la plupart une aune & demie de long, & un demi quartier de large. Ils n'y virent point d'autres bêtes ſauvages, qu'un ours noir fort gros, point de moutons, ni d'autre bétail, pas même des canards ni des poules, mais beaucoup d'aigles & de faucons.

Tous les habitans de cette terre d'*Eſo* ſe reſſemblent, ils ſont tous d'une taille ramaſſée, courts & gros, ont les cheveux longs, la barbe de même, ſi bien

que leur viſage en eſt preſque tout couvert, hormis ſur le devant où ils ont la tête razée. Les traits de leur viſage ſont aſſez beaux, ils n'ont point le nez applati, mais les yeux noirs, le front plat, le teint jaune ; ils ſont fort velus par le corps. Les femmes n'y ſont point ſi noires que les hommes ; quelques unes d'entre elles ſe coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le viſage : d'autres les laiſſent croître, & les relevent en haut comme font les femmes de l'Ile de *Java*, elles ſe marquent de bleu les lévres & les ſourcils. Les hommes auſſi bien que les femmes ont les oreilles percées, avec des anneaux d'argent. Elles en ont auſſi aux doigts, & quelques unes portent de petits tabliers d'une étoffe de * ſoye fort légére.

Autant que nous en pouvions juger ils n'ont point de Religion, ou du moins ils n'en ont que fort peu ; car on remarqua ſeulement que lorſqu'ils buvoient auprès du feu, ils jettoient quelques goutes d'eau en divers endroits du feu comme par forme d'offrande. Ils fichent auſſi de certains pe-

tits

* *D'Armoſin.*

tits bâtons coupez, au bout desquels il y a de petits étendards; on en vit de même façon pendus dans leurs maisons. Quand ils tombent malades ils coupent de longs éclats de bois, & les lient sur la tête & sur les bras du malade.

On ne remarque point entre eux aucune police ni forme de Gouvernement, ils sont aussi grands maitres les uns que les autres: ils n'ont point de livres, & ne savent ni lire ni écrire, on les prendroit pour des bandits, ou pour des gens qui auroient été chassez de quelqu'autre pays. Ils ont presque tous des balaffres, ou des cicatrices sur la tête. Chacun d'eux a deux femmes, elles sont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à leur accommoder à boire & à manger, & quand ils ont ramassé du bois dans les forêts, la femme le porte dans la petite barque où elle rame, aussi bien que le mari. Ils sont fort jaloux des étrangers lorsqu'ils approchent de leurs femmes & de leurs filles, & que ces étrangers se familiarisent tant soit peu. Ils se mettroient en devoir de les tuer, s'ils s'appercevoient qu'ils les voulussent débaucher. Les hommes & les fem-

mes aiment également à boire, & s'enivrent aisément. Leur poil & leurs longs cheveux les font paroitre d'abord fort barbares, mais leur maniére de traiter très sage & très avisée montre bien qu'ils ne sont point barbares. Lorsqu'ils doivent paroitre devant des étrangers, ils se parent de leurs plus beaux habits, témoignent beaucoup de modestie, font la révérence en inclinant la tête, & passant & repassant les mains l'une sur l'autre. Ils chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois. Si on leur commande quelque chose, & qu'on leur donne occasion d'agir librement, ils se familiarisent aussitot, & paroissent avec un visage riant & ouvert. Les femmes en couche logent dans une maison particuliére où les hommes n'entrent point durant deux ou trois semaines. Leurs enfans sont tout-à-fait blancs, lorsqu'ils viennent au monde. Quand elles leur donnoient la mammelle, elles le faisoient en sorte que nos Hollandois ne pouvoient rien voir de leur sein, dont elles ne découvrent qu'autant qu'il en faut pour la bouche de leurs enfans.

Les petites filles courent quelquefois tou-

toutes nues par un beau tems, mais lorsqu'elles rencontroient nos gens, elles témoignoient assez, en baissant la tête & croisant les cuisses, la honte qu'elles avoient de paroitre en cet état. Les femmes portent leurs enfans avec elles, les tenant suspendus au dos, par une sangle arrêtée à l'entour de leur front. Elles sont bien plus propres dans leur manger, dans leur boisson, & dans leurs chambres, dont elles couvrent le plancher de nattes, que dans leurs habits qui sont fort mal propres, & qu'elles ne changent point.

Leurs maisons sont sur la pente des collines; il y en a de bâties de planches jointes les unes aux autres, & couvertes d'écorces d'arbres, la plupart sont dressées & soutenues de troncs d'arbres plantez en terre, & couvertes par les côtez & par le bout aussi de grands bouts de planches, & d'écorces d'arbres avec une fenêtre par en haut pour laisser sortir la fumée; car le feu se fait toujours au milieu de la chambre. Plus avant on en voit une autre séparée du reste avec une espéce de paravant, elle est de dix ou douze pas de long & de six ou sept de large, couverte par en

bas de nattes faites de jonc. Elles n'ont d'exhaucement que deux fois la hauteur d'un homme, & sont fort semblables aux maisons des paysans de Hollande: d'ailleurs les portes sont si basses, qu'il se faut courber beaucoup pour y entrer. Dix ou douze de ces maisons sont écartées des autres, & éparses avec cela: on n'en trouve que 15. à 20. ensemble, tout au plus & pour l'ordinaire. Ces assemblages de maisons sont fort souvent à une demie lieue les uns des autres: encore y en a-t-il beaucoup qui ne sont point habitées. Ils n'ont point d'autres meubles que des nattes de jonc, & pour tout ornement des robes du Japon, & quelque peu d'argenterie. Ils ont rarement des chaises ou des lits. Cet hiver dernier il mourut de froid & de famine beaucoup de monde à *Acqueis*. Ils couvroient d'écailles d'huitres ces corps morts; ils les mettent ordinairement dans de petites caisses, qu'ils tiennent élevées de terre sur quatre petits bâtons: les petites huttes sous lesquelles ils les tiennent sont bien travaillées. On ne voit point d'offrandes autour de ces caisses, comme autour des biéres des Chinois.

Leur nourriture la plus ordinaire est le lard de baleine, l'huile de baleine, le poisson, & toutes sortes d'herbages ; mais principalement des boutons de roze rouge, dont il y a grande quantité à *Acqueis* ; * ils sont gros comme des nefles, & après les avoir fait sécher, on les garde comme une bonne provision pour l'hiver. Ils ont de petites coupes vernies de laque, & d'autres petits vaisseaux de même qui leur servent de plats; chacun a son petit plat & son vaisseau, ils se servent de petits bâtons au lieu de fourchettes. Ceux qui sont sous le 48. degré 50. min., quoiqu'ils soient razez comme les Japonois, qu'ils portent comme eux des robes de soye, ne leur ressemblent néanmoins pas de visage, ils ont le teint un peu plus blanc qu'eux. Lorsqu'ils mangent, ils ne se servent point de ces petits bâtons.

Ils sont la plupart habillez à la Japonnoise, il y en a peu qui portent des étofes de soye; l'habit le plus commun est une étoffe qu'ils nomment *Kinzan*, avec des

* Knoppen, *c'est plutot les gratecus que l'on mange aussi en Suéde, & qui n'ont pas le gout desagréable.*

des fleurs ſemblables à celles du nenuphar peintes deſſus. Quelques-uns font eux-mêmes l'étofe de leurs robes, ou ſe ſervent de peaux de bêtes. Les manches de leurs robes ſe joignent aſſez étroitement vers les mains, les hommes portent ces robes ouvertes par devant, & les femmes fermées comme une chemiſe.

Ces peuples ſont naturellement pareſſeux, ils ne cultivent la terre, ni ne la ſément ; ils paſſent le tems dans de petits *Praos*, ou barques qu'ils font en creuſant le tronc d'un gros arbre, & en relévent les bords avec quatre planches qui peuvent faire un pied de bord : ils les conduiſent comme font nos payſans lorsqu'ils apportent leur lait au marché dans leurs petits batteaux ; car ils ne mettent point en même tems les deux rames dans l'eau. Ils vont avec ces petits batteaux tirer des * loups-marins, & à la pêche des baleines ; car ils ont des harpons faits d'os, dont la pointe eſt armée de fer ou de cuivre. Ils ont de plus tout ce qui eſt néceſſaire pour cette pêche, & des ſaines pour la pêche des au-

tres

* Robbe *qui ſignifie* Veau-Marin.

tres poiſſons, ſemblables à celles dont on ſe ſert en Hollande. Ils dreſſent un piége aux oiſeaux avec un arc, au milieu duquel ils font un trou en rond, où ils mettent une amorce; quand les oiſeaux viennent à y toucher, l'arc ſe débande, & l'oiſeau demeure pris. Ils portent toujours leurs coutelas & leurs fléches quelque part qu'ils aillent, dont ils tuent des ours, des cerfs, des élans, des rénes, & autres animaux inconnus en nos quartiers.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois ſans être cultivé, ils le tiennent ſerré par un bout entre leurs dents, & les faiſant ſervir de quenouille le tordent après de leurs mains, & en font d'aſſez bon fil.

Ils troquent avec les Japonnois leur lard de baleine, des huiles de poiſſon, des langues de baleine ſéchées à la fumée, des fourures, pluſieurs ſortes de plumes d'oiſeaux. Les Japonois y viennent une fois tous les ans, & leur apportent du ris, du ſucre, des robes Japonoiſes de ſoye, ou de cette étofe bleue qu'ils nomment *Cangan*, des pipes de cuivre, du tabac, des boites à mettre du tabac, & des petits vaiſſeaux

vernis avec de la laque pour y mettre à boire & à manger; des pendans d'oreilles d'argent, des anneaux de cuivre pour mettre aux oreilles, des haches, des couteaux; enfin presque tout ce qu'ils ont leur vient des Japonnois. Leur langage même a quelque raport au Japonnois. Ils sont fort subtils & intelligens en ce qui regarde leur commerce: mais point du tout portez au larcin.

Ceux qui sont sous le 46. degré estiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourrures & de leurs plumes d'oiseaux qu'ils arrangent fort proprement dans les boites. Ils ont pour armes l'arc & les fléches, avec une épée courte ou couteau orné d'un petit filet d'argent le long du plat de la lame. Ce couteau, ou coutelas est fort semblable à ceux que l'on porte au Japon; ils le portent attaché à une sangle comme les Persans, & le carquois au côté droit pendu à une écharpe autour de leur tête. Leurs arcs sont de 4. ou 5. pieds de long, & faits de bois d'aune; les fléches sont longues de demie aulne, fort bien faites, avec un petit harpon de canne au bout qu'ils trem-

trempent dans un poison noir & si violent, que ceux qui en sont blessez meurent subitement. Quand ils veulent faire mourir quelqu'un de leurs ennemis prisonniers, ils l'étendent tout de son long par terre, la face en bas, deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes; pendant que celui qui doit faire l'exécution avec une massue armée de fer qu'il tient à deux mains, prend sa course de dix ou douze pas, & vient en dansant en décharger un coup sur la tête de ce misérable, & après il lui en donne d'autres coups qui se croisent sur le dos.

Ils traittent de même ceux qui sont surpris avec leurs femmes, ou avec leurs filles.

Matsmey est la Capitale du pays, quoiqu'elle ne soit pas fort grande. Avant que d'y arriver, on passe une grande Baye nommée *Cavendo*; & tout proche de la ville il y a 13. pieds d'eau.

C'est là que le Prince ou Gouverneur du pays tient sa résidence, les Japonnois l'appelent *Matsmey Sinnadonne.* Il passe tous les ans à la côte du Japon nommée *Nabo*, & de là il continue son voyage par terre jusqu'à *Iedo* pour faire

la

la révérence à l'Empereur du Japon, auquel il porte pour présent beaucoup d'argent, des plumes d'oiseaux, dont ils se servent pour mettre à leurs fléches, & avec cela quantité de fourrures fines.

Les places qui sont le plus renommées de ce pays sont *Mat mey*, *Sirarca*, *Tocapsie*, *Contchoury*, *Groen*, *Acqueis*, *Oubits*, *Porobits*, *Sobossary*, *Croen*, *Outchoeira*, *Esan*, & *Sirocany*. Les habitans de *Contchoury* nomment autrement ces places, *Matomey*, *Compso*, *Pascour*, *Hape*, *Tocaptsie*, *Abney*, *Sanpet*, *Oubits*, *Groen*, *Sirarca*, *Saro*, *Contchoury* & *Acqueis*.

On dit qu'il y a des mines d'argent fort riches, autour de quelques unes de ces places.

Voila en peu de mots tout ce que nous avons pu apprendre jusqu'à cette heure de ces terres nouvellement découvertes. Nous donnons cette Relation sur notre propre examen, & sur le rapport d'un Japonnois nommé *Oery*, qui traffiquoit alors à *Matsmey*, où il portoit du ris, du sucre des étofes nommées *Kingan* peintes en bleu dont ils font leurs vestes, des robbes du Japon peintes avec de cer-

certaines eaux, des pipes de tabac, & autres bagatelles, en retour desquelles il rapportoit des fourrures, des plumes d'oiseaux, &c. Ce Japonnois nous dit que *Jesso* ou *Eso* est une Ile, & nous signa la Relation qu'ils nous en fit, & dont nous venons de donner le contenu.

LETTRE

De Mr. de Lisle sur la question, si le Japon est une Ile.

JE me suis engagé, Monsieur, à vous justifier la maniére dont j'ai représenté le Japon sur mes cartes & sur mes Globes, & voici sur quoi j'ai fondé mes conjectures. Je dis mes conjectures, car je vous avoue que je n'ai rien de bien positif sur ce chapitre là.

La question est de savoir si le *Japon* est véritablement une Ile entiérement séparée de la terre d'*Ieço*, par un détroit qui communique les deux mers, c'est-à-dire celle qui est au Septentrion du *Japon*, avec celle qui est à l'Orient du même pays. Il semble que cela doive être

tre de la ſorte, puiſque toutes les Cartes qui ont paru du *Japon*, ſans en excepter aucune, en ont fait une Ile, & qu'une perſonne vous a dit qu'il avoit navigué tout autour ; mais pour l'éclairciſſement de la choſe, je crois qu'il n'eſt pas hors de propos de dire un mot de la découverte du *Japon*, & de la terre d'*Ieço*.

On n'a jamais bien ſu qui a été le premier des Européens qui a ouvert aux autres le chemin du *Japon*. Maffée prétend que ce furent des Portugais, qui s'en allant à la Chine, furent jettez par la tempête fur les côtes de ce pays environ l'an 1540., & l'on voit dans une lettre de Saint François Xavier, datée de *Cochin* l'an 1548. que cette découverte n'étoit faite que depuis peu de tems. Quoi qu'il en ſoit, les Portugais ayant reconnu le grand profit qu'ils y pourroient faire, continuérent d'y aller, & dans la ſuite il y alla réglément des vaiſſeaux de *Malaca* & de *Macao*.

Quand Philippe II. Roi d'Eſpagne eut fait la conquête des *Philippines*, les Eſpagnols commencérent auſſi d'aller au *Japon*; & ce voyage ſe fit encore avec plus d'aſſiduité, lorſque ce même Prince

ce ſe fut rendu maitre du Portugal, & de toutes les places que les Portugais poſſédoient dans les Indes. Longtems après les Anglois y allérent auſſi, & enfin les Hollandois, qui y font aujourd'hui un commerce qui les enrichit.

Dans le tems que les Portugais ne faiſoient que commencer à y aller, un Japonois qui avoit oui parler à quelques uns d'entre eux de Saint François Xavier, le vint chercher juſques dans les Indes; & ce ſaint Miſſionaire ſe réſolut d'aller lui-même au *Japon*, & il y aborda le 15. d'Aout de l'an 1549.

Quoiqu'il n'eût travaillé dans ce pays là qu'un peu plus d'un an, néanmoins il y convertit pluſieurs perſonnes, & il y laiſſa les affaires ſi bien diſpoſées, que ceux qu'il avoit menez avec lui, & ceux que l'on y envoya dans la ſuite, y firent des progrès conſidérables, & qu'il s'y forma une Egliſe très nombreuſe & très floriſſante, qui fut ſoutenue principalement par les Jéſuites. Et comme le *Japon* n'étoit pas aſſez grand pour borner leur zéle, ils paſſérent dans la terre d'*Ieço*, & furent les premiers qui donnérent aux Européens la connoiſſance

de

de ce pays-là. L'an 1565. le P. Louis Frois en écrivit aux Jésuites de Goa. L'an 1615. le P. Jérôme *de Angelis* en envoya une relation au P. Rodriguez Vice-Provincial du *Japon*. L'an 1620. le P. Caravaglio y passa, & l'année suivante comme on témoigna au même *P. de Angelis* que l'on souhaitoit d'avoir une plus ample information de pays-là, il y fut, & en écrivit une seconde relation.

On auroit apparemment plus de connoissance de ce pays-là, sans la persécution qui arriva au *Japon* l'an 1637, & qui continua les années suivantes; car elle fit chasser non seulement les Jésuites & tous les autres Religieux, mais même tous les Espagnols & les Portugais. Il n'y a eu que les Hollandois qui ont trouvé moyen de s'y maintenir, & sont aujourd'hui les seuls parmi les Européens qui font le commerce du *Japon*. Mais ce qu'on a perdu d'un côté, a été en quelque maniére réparé d'un autre par la découverte qu'ils ont faite d'une partie de cette terre d'*Ieço*, qui nous étoit entiérement inconnue : car l'an 1643. voulant reconnoitre la partie Orientale du *Japon* ou de la *Tartarie*, &

la mer dont ces pays ſont arroſez, ils firent partir deux vaiſſeaux de *Batavia*, ſavoir le *Breskens* & *le Caſtricom*, dont le premier étoit commandé par le Capitaine Schaep, qui étoit Amiral de cette petite flote.

Il avoient ordre de ſe rendre à la pointe la plus Septentrionale du *Japon*, & de pouſſer juſqu'au 56. degré d'élévation; mais à 56. lieues d'*Yendo*, la tempête les ſépara, & ils ne ſe revirent plus. *Le Caſtricom* tint ſa route, & découvrit l'*Ile des Etats*, la *terre de la Compagnie*, & la partie Orientale du pays d'*Ieço* juſqu'au 48. degré & 50. mites d'élévation. Mais le Breskens ayant relâché à la côte du *Japon*, & le Capitaine Schaep en étant imprudemment ſorti avec quelques uns de ſes gens, ſe laiſſa amuſer par quelques Seigneurs du pays, qui le menérent à *Yendo* avec ſes camarades, où il eut bien de la peine à ſe tirer d'affaire.

L'année ſuivante les Hollandois envoyérent des Ambaſſadeurs à l'Empereur du *Japon*, ſavoir les ſieurs Blokhovius & Friſius, & cette ambaſſade a été magnifiquement imprimée en Hollandois. Après celles là ſont venues les deux

deux de Wagenaar en 1656., & en 1658. celle d'Indyk, en 1660 celle de Van Zelderen, & autres qui ont été recueillies & données au public par une personne qui ne s'est pas nommée, mais qui dit s'être trouvée à la plupart de ces ambassades.

Pour revenir à la terre d'*Ieço*, le P. des Anges dit qu'il n'y a point de *Tensadon*, c'est-à-dire de Seigneur général à qui tous les autres obéissent comme au *Japon*, ni même de Seigneur particulier, & que chacun y est maitre absolu chez soi sans reconnoitre personne. Cependant les Hollandois assurent que celui qui commande à *Matsmey*, que les Japonois appellent *Masmey-Sinadonne*, va tous les ans à *Yendo* pour y faire la révérence à l'Empereur du *Japon*, & qu'il lui porte pour présent beaucoup d'argent & quantité de riches & de précieuses fourures.

Or quoique cela paroisse être très véritable à l'égard de *Matsmey*, néanmoins il n'y a point d'apparence que tout le pays soit à l'Empereur du *Japon*, puisqu'il n'est pas même entiérement connu aux Japonois. On voit par les relations Hollandoises qu'il y a eu des Japonois qui

qui y ſont entrez à diverſes fois, pour tâcher d'en découvrir l'étendue, mais qu'ils l'ont fait inutilement; que l'Empereur y a envoyé des hommes exprès, mais qu'après de longs voyages dans ces montagnes & parmi des précipices affreux, ils n'ont jamais pu venir à bout de leur deſſein. Il y a plus que cela; car le pays n'eſt pas même connu aux *Ieçois* de *Matſmey*, à qui le Pére des Anges s'en eſt informé; & il ne l'étoit pas non plus à ceux que les Japonois rencontrérent dans les montagnes, lorsqu'ils alloient à la découverte.

Il eſt tems préſentement de venir au point qui eſt en queſtion, & de faire voir pourquoi je n'ai pas fait une Ile du *Japon*, & que je me ſuis en cela éloigné de toutes les Cartes qui ont paru de ce pays-là. Sur quoi il faut remarquer.

I. Que nous n'avons point de Carte en Europe faite par les Mathématiciens du *Japon*, & qu'il n'y a que les Jéſuites qui ayent pu nous en donner de ce pays-là, parcequ'ils ſont les ſeuls des Européens qui ont pénétré dans l'intérieur du pays. Il eſt vrai que les Hollandois ont fait pluſieurs fois le chemin

de

de *Nangasaki* à *Yendo*, mais ç'a toujours été sur une même ligne; & s'ils nous donnent quelque autre chose que ce qui se trouve sur cette route, ce sont des choses qu'ils savent par ouir-dire, & qu'ils ne connoissent pas par eux-mêmes.

II. On voit que les Chinois ont des Cartes du *Japon*: mais ces peuples sont fort peu curieux de ce qui est hors de leur empire; & il faut bien que le P. Martinius ne les ait pas cru bonnes, puisqu'il ne les a pas données, & qu'il a mieux aimé nous en donner de faites sur les mémoires de ceux de sa Compagnie. Le P. Briet en a fait une sur les mêmes mémoires, & peut-être sur de plus amples encore, & dans toutes les deux le *Japon* est entiérement isolé.

III. Texeira Cosmografe du Roi de Portugal a fait une Carte pour la navigation des Indes Orientales, & Mr. Thevenot assure qu'on la donne aux pilotes qui vont dans ce pays-là. Cette Carte marque pareillement le *Japon* comme une Ile, aussi bien que celle de Dudley fameux navigateur Anglois, qui a ramassé avec un grand soin tout ce qu'il a pu recouvrer de bon dans son

ex-

excellent livre, *Del'arcano del mare.*

IV. Dans la relation que Tavernier a faite du *Japon* au III. tome de ſes voyages, il y a une Carte qui fait une Ile du *Japon*, & il y eſt dit qu'un pilote Hollandois qui a reconnu la côte d'*Ieço* a rapporté qu'elle étoit ſéparée du *Japon* par un petit eſpace de mer, que ceux du pays appellent *Détroit de Sangaar.* Mais il y a dans cette relation une autre hiſtoire qui eſt bien plus poſitive, pour faire voir que le *Japon* eſt véritablement une Ile. Il y eſt dit que dans le tems que Mr. Caron aſſez connu en Europe & en Aſie, étoit Préſident du comptoir que les Hollandois ont au *Japon*, il manda au Général de Batavia d'équiper deux vaiſſeaux pour reconnoitre toutes les côtes du *Japon*, & principalement celles qui ſont proches des mines d'or, & pour voir ſi l'on n'y trouveroit pas quelque bon port, & quelque lieu propre à s'y fortifier. Que ces deux vaiſſeaux firent le tour des Iles, qu'ils s'avancérent ſur les côtes d'*Ieço* juſqu'au 47. degré. Qu'ils trouvérent une Ile qu'ils nommérent l'*Ile des Etats*, qu'enſuite ils touchérent à une autre terre qu'ils appellérent *terre de la Compagnie*,

& reconnurent être un même continent avec le *Niew-land* & la *Corée*, & qu'après avoir erré longtems ſur ces mers, ils paſſérent le détroit de Sangaar qui ſépare la terre d'*Ieço* d'avec le *Japon*, & revinrent le long de ſes côtes à l'Eſt; mais qu'ils furent ſurpris d'une tempête, que les deux vaiſſeaux ſe briſérent, & qu'il ne s'échapa que l'Amiral & 13. perſones qui gagnérent la terre. Que les Japonois les menérent à *Yendo*, que l'Empereur ayant interrogé l'Amiral, celui-ci lui en fit beaucoup acroire, & lui cacha le véritable ſujet de ſa navigation, & que l'Empereur le fit ramener au comptoir des Hollandois, où il raconta tout à loiſir ſes avantures au ſieur Caron. Il ne ſe peut rien de plus poſitif que cela pour faire voir que le *Japon* eſt une Ile.

V. * On dit que ledit ſieur Caron envoya une Carte aux Directeurs de la Compagnie des Indes, où le *Japon* eſt marqué comme une Ile, & qu'un Japonois qui trafiquoit tous les ans à *Mats-*

* *La relation de* Mr. Caron *& celle de* Jeſſo, *où le rapport du Japonois ſe trouve, ſont inſérées immédiatement après cette lettre-ci.*

Matsmey aſſura les Hollandois que la terre d'*Ieço* étoit pareillement une Ile, & qu'il ſigna la relation qu'il leur en fit. Auſſi les Cartes du *Japon* faites en Hollande, ne manquent pas de mettre une mer entre la partie Septentrionale du *Japon* & la terre d'*Yeço*. Enfin dans la Carte de la Tartarie, que l'on a depuis quelques années envoyée de la Chine, le *Japon* eſt auſſi marqué comme une Ile, & par conſéquent entiérement ſéparé de la terre d'*Ieço*.

Voilà bien des préjugez pour iſoler le *Japon*. Mais je répons à toutes ces choſes, qu'il n'eſt pas probable que les étrangers ſoient mieux inſtruits du *Japon* que les Japonnois mêmes, & qu'encore aujourd'hui ils ſont incertains ſi leur pays touche à celui d'*Ieço*, ou s'il en eſt entiérement ſéparé; parceque le Golfe, ou le prétendu détroit, qui eſt entre les deux Pays, eſt bordé de hautes montagnes & de précipices qui ſont inacceſſibles. Que les Jeçois qui viennent en grand nombre au *Japon*, y viennent véritablement par mer, & même *le Matſmei Sinnadone*, quand il va faire ſa cour à l'Empereur, & que les Japonois d'*Aquita* & de *Zungar* qui vont à

Matſmey, font auſſi ce chemin par eau: mais que c'eſt à cauſe des montagnes, qui font que la route par mer eſt plus courte ou au moins plus aiſée, & qu'on a laiſſé la route par terre qui eſt impratiquable, ce qui a fait que l'on n'a pu reconnoitre ſi ces montagnes font la jonction des deux pays. Que s'il y a une mer qui les ſépare entiérement l'un de l'autre, Voſſius dit qu'elle eſt ſi étroite & ſi embaraſſée de rochers, que les Japonois aſſurent que l'on n'y ſauroit paſſer.

Mais les Hollandois eux-mêmes, au moins ceux qui parlent avec le plus de précaution, aſſurent qu'il n'y a point de paſſage. Car il eſt dit dans la grande relation de l'ambaſſade du *Japon*, que le pays d'*Ochio confine à la contrée deſerte d'Ieço;* que le Golfe qui eſt entre Zungar & *Ieço*, *n'a point de ſortie de l'autre côté*, & qu'il s'étend ſeulement environ 40. lieues vers les montagnes deſertes qui couvrent *Ochio* & qui lui ſervent de bornes. Que les Hollandois qui furent jettez vers la côte du Japon environ 42 degrez, *n'ayant point trouvé de paſſage*, inférérent néanmoins qu'ils étoient à la côte d'*Ieço*, bien *que*

le

le Golfe qui eſt entre Zungar & Ieço n'ait point de ſortie. Ils diſent même que le P. Louis Frois dans la lettre de 1565. que je n'ai pas vue, dit que la partie Septentrionale du *Japon ſe joint à une fort grande terre. . . .* Celui qui a fait le recueil des derniéres ambaſſades dit la même choſe. *Il eſt certain*, dit-il, *que Jeſſo eſt contigu au Japon, & que le Golfe qui le ſépare du Royaume de Zungar ne paſſe point au travers*, mais qu'il eſt borné après 40 lieues de longueur par les montagnes deſertes qui ſont vers la contrée d'*Ochio* par où *Jeſſo tient au Japon*. Mais parceque le chemin qu'on pourroit prendre le long des montagnes de ce Golfe eſt inacceſſible, on a toujours fait le trajet de Zungar à *Jeſſo* dans de petites barques, dont on ſe ſert encore aujourd'hui.

Que répondroit à cela, Monſieur, celui qui vous a dit qu'il avoit fait le tour du *Japon*? Il devoit bien vous dire auſſi ſur quel vaiſſeau il étoit monté, de quelle Nation étoit ce vaiſſeau, & celui qui le commandoit; vous marquer l'année que cela eſt arrivé, & à quelle occaſion on faiſoit cette navigation. Je ne crois pas que les Hollan-

dois osent se hazarder à cela, après ce qui est arrivé au Capitaine Schaep, ni choquer l'Empereur du *Japon* avec lequel ils ont tant d'intérêt de vivre en bonne intelligence, & qui a néanmoins défendu aux étrangers la navigation d'*Ieço*. Peut-être étoit il sur quelque vaisseau Espagnol qui faisant la route des *Philippines* à la *Nouvelle-Espagne*, fut jetté par quelque vent de ce côté-là. Mais comment s'est il retiré des mains des Espagnols, pourquoi faire le tour du *Japon* & ne pas reprendre sa route? J'aurois une grande curiosité d'entretenir un homme comme celui-là.

Voilà ce que je sai de plus probable touchant la mer qui est entre le *Japon* & la terre d'*Ieço*, que je crois n'être qu'un Golfe. Mais que répondre aux Cartes qui au lieu d'un Golfe, marquent toutes un détroit? Il y a un réponse générale à cela, que les Cartes, quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions, ne doivent servir tout au plus qu'à nous donner quelque scrupule, si elles ne sont pas conformes à nos idées; que quand elles seroient les meilleures du monde, je ne pourrois pas les préférer aux plus mauvaises, si je n'avois des con-

connoiſſances d'ailleurs, & qu'il faut plus que des Cartes pour établir une vérité Géografique.

La Carte de Dudley paroit de meilleur aloi; mais cet auteur s'eſt étrangement mépris dans l'étendue qu'il donne à la terre d'*Ieço*, trompé par les premiéres relations des Jéſuites, qui n'en ont parlé que ſur le rapport des Ieçois, qui avouoient eux mêmes ne le ſavoir pas. D'ailleurs nous avons vu que s'il y avoit un détroit entre le *Japon* & la terre d'*Ieço*, il étoit ſi ſerré & ſi embarraſſé de rochers, qu'il étoit impraticable; & cependant Dudley en met un fort large, qui dans l'endroit le plus étroit a au moins 16. lieues de largeur. *

* *On donne ici une nouvelle Carte du* Japon, *fort eſtimée & dreſſée par Mr.* Reland *ſur la Carte d'un Japonois*

RELATION

concernant

L'EMPIRE

Et le Gouvernement

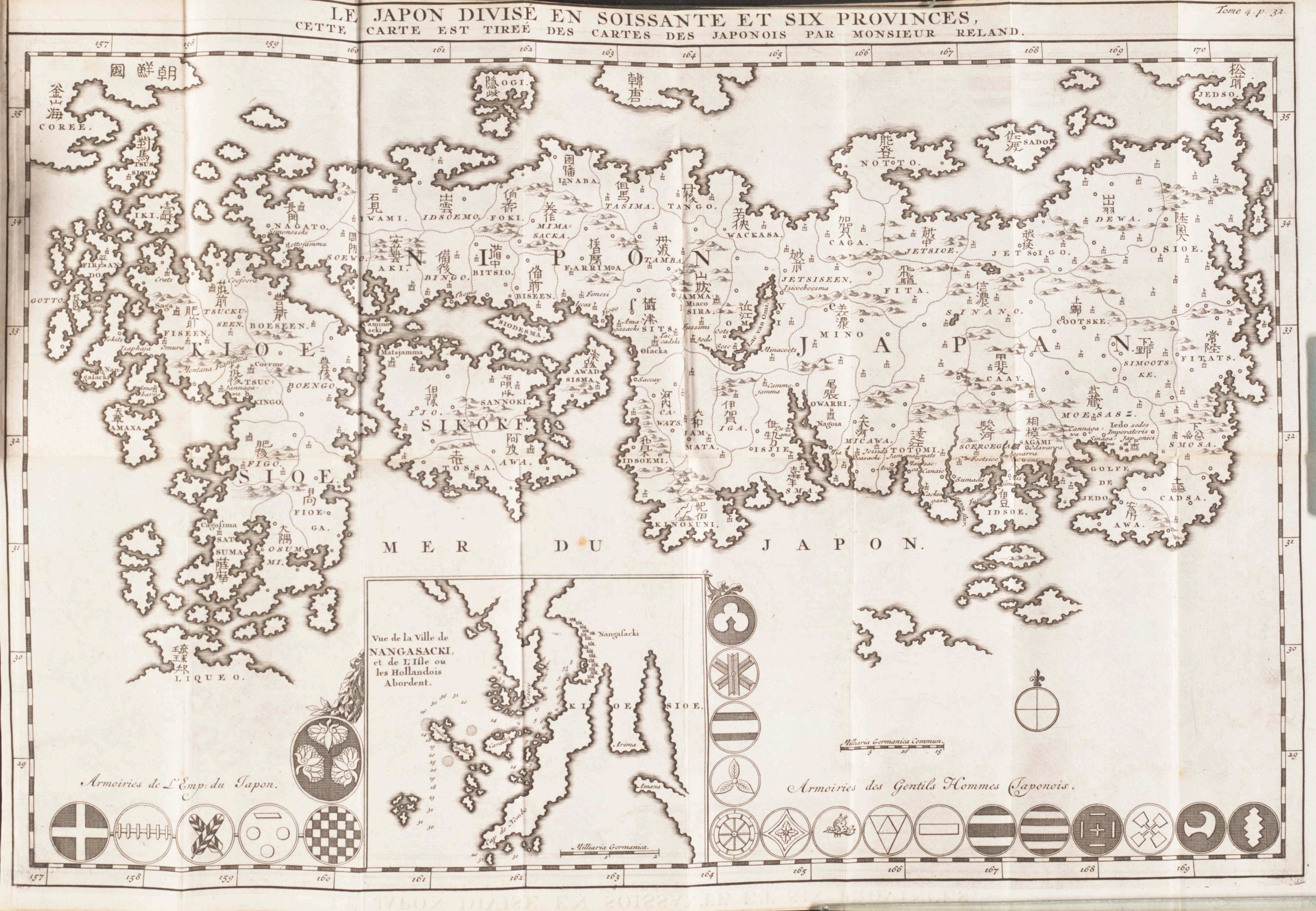
DU JAPON.

Par François Caron Préſident de la Compagnie Hollandoiſe du Japon, dreſſée par ordre de Monſieur Lucas Directeur Général des affaires de la même Compagnie des Indes Orientales.

Cette Relation eſt revue par l'auteur, & l'on y a retranché les fauſſes remarques & additions que Henry Hagenaer y avoit inſérées. Ainſi elle eſt maintenant conforme à l'Original Hollandois, ſur lequel on vient de la revoir encore tout nouvellement.

Avis ſur la Relation du Japon.

IL eſt fâcheux que l'on n'ait pas fait davantage de queſtions à Monſieur Caron



Tome 4. p. 32.
LE JAPON DIVISÉ EN SOISSANTE ET SIX PROVINCES,
CETTE CARTE EST TIREÉ DES CARTES DES JAPONOIS PAR MONSIEUR RELAND.
COREE.
OGI.
JEDSO.
SADO.
TSUS SIMA.
IKI.
NAGATO.
Simonoseki
GOTTO.
FIRSAN DO.
FISEEN.
Omura
TSUCKU SEEN.
BOESEEN.
KIOE
TSUC
BOENGO
KINGO
AMAXA.
FIGO.
SIOE.
FIOE GA.
SATSUMA
Cagosima
OSUMI.
LIQUEO.
IWAMI.
IDSOEMO.
FOKI.
INABA.
TASIMA.
TANGO.
WACKASA.
MIMA SACKA.
AKI.
BINGO.
BITSIO.
BISEEN.
FARRIMA.
TAMBA.
SOEWO.
NIPON
SIODESMA.
Matsjamma
AWAD SISMA.
SANNOKI.
IJO.
SIKOKF.
TOSSA.
AWA.
Osacka
Sacay
SITS.
JAMMA SIRA.
Miaco
Fussimi
Jodo
OMI
Lac van Omi
CA WATS.
IAM MATA.
IGA.
ISJIE.
SIMA
IDSOEMI.
KINOKUNI.
CAGA.
NOTOTO.
JETSISEEN.
JETSIOE.
FITA.
JETSIGO.
DEWA.
OSIOE.
MINO
JAPAN
SINANO.
COOTSKE.
FITATS.
SIMOOTS KE.
OWARRI.
Nagoia
MICAWA.
TOTOMI.
CAAY.
SOEROEGA.
SAGAMI
MOESASZ.
Iedo sedes Imperatoris Japonici
SMOSA.
IDSOE.
GOLFE DE JEDO.
AWA.
CADSA.
MER DU JAPON.
Vue de la Ville de NANGASACKI, et de L'Isle ou les Hollandois Abordent.
Nangasacki
KIOE SIOE.
Arima
Amaxa
Cap de Nomo
Milliaria Germanica.
Milliaria Germanica Commun.
Armoiries de L'Emp: du Japon.
Armoiries des Gentils Hommes Japonois.

ron qui y répond si bien, & avec tant de connoissance d'un pays dont nous n'avons eu jusqu'à présent que des relations fort douteuses. Lorsqu'il me fit la grace de m'envoyer sa relation, que je donne ici traduite, je pris occasion de lui faire de nouvelles questions. Voici comment il répondit à celles que je lui fis sur les livres de médecine des Japonois, & s'il étoit vrai, comme on l'avoit écrit, qu'il en eût traduit quelqu'un en Hollandois.

J'ai demandé à Monsieur Caron s'il avoit ce discours de la médecine du Ja-
„ pon dont vous dites que parle P. mais
„ il m'a assuré que c'est un abus, &
„ que jamais il n'en a eu autre informa-
„ tion de lui que de bouche. Les con-
„ tinuelles occupations qu'il a eues pen-
„ dant sa demeure dans ce pays là, ne
„ lui ont pas permis, à ce qu'il dit,
„ d'étudier pour entendre leurs livres,
„ quoiqu'il sût très bien la langue; de
„ sorte qu'il n'en a apporté aucun. Il
„ m'a pourtant raconté beaucoup de
„ particularitez de la maniére dont on y
„ pratique la médecine, en ayant essayé
„ les effets plus d'une fois. Premiérement
„ il dit qu'ils ont une connoissance mer-

 „ veil-

„ veilleuſe du pous, qu'ils tâtent demie
„ heure durant, & ſans rien demander
„ au malade. Il ſavent par là deviner
„ tout le progrès & les cauſes de ſon
„ mal, & c'eſt ce que Martinius & *
„ d'autres écrivent auſſi des Chinois. Il
„ n'y a point d'apothicaires, mais le
„ valet du médecin le ſuit par tout a-
„ vec une caſſette où il y a douze ti-
„ roirs, dans chacun de ces tiroirs cent
„ quarante quatre petits ſachets, avec
„ des herbes & des drogues différentes,
„ deſquels ils prennent ce qu'il faut, le
„ mêlent & le font cuire chez le ma-
„ lade. Ils ont auſſi cette méthode,
„ comme à la Chine, de faire entrer
„ par la peau des poinçons d'or fort
„ déliez. Il ajoute qu'on l'avoit guéri
„ une fois par ce moyen d'une fiévre
„ violente, en lui appliquant en ſix
„ endroits de ces poinçons, l'un au
„ front entre le crane & la peau, l'au-
„ tre du coude vers en haut, & je ne
„ ſais où les autres: il n'en ſentit point
„ de douleur, ſinon un peu, quand on
„ perça premiérement la peau. Une
„ autre fois étant preſque abandonné,
„ on le guérit en lui brulant la peau
„ en

* *Tout nouvellement le P. le Comte.*

„ en 20 endroits, ce qui se fait avec de
„ petites boulettes ou pelottons faits †
„ d'une herbe séche qui prend facile-
„ ment feu, lesquels étans réduits en
„ charbon sur la peau, y laissent une
„ marque noire, & tombent après a-
„ voir été un jour ou deux attachez à la
„ peau.

Je dois encore ajouter une relation qui vient de lui, sur le mépris que ces peuples font de la mort, & touchant leur amour pour la gloire. Monsieur Caron dit que deux Gentilshommes Japonois s'étant rencontrez sur un escalier du Palais de l'Empereur, leurs épées se frotérent l'une contre l'autre; celui qui descendoit s'offença que l'autre l'eût touché de son épée, & lui en dit quelque parole: l'autre s'en excusa sur le hazard, & ajouta qu'enfin c'étoit deux épées qui s'étoient frotées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, répond ce querelleur, la différence qu'il y a de l'une à l'autre, & s'en ouvrit le ventre sur le champ. L'autre picqué de cet avantage que l'on prenoit sur lui, se hâte de monter pour servir sur la table de l'Empereur un plat qu'il avoit entre

 les

† *Les Tonquinois pratiquent la même chose.*

les mains, & revient trouver celui qui lui avoit fait la querelle, & qui expiroit du coup qu'il s'étoit donné. Après lui avoir demandé s'il vivoit encore, il s'ouvrit aussi le ventre, lui disant qu'il ne l'auroit pas prévenu, s'il ne l'eût trouvé occupé à servir son Prince, mais qu'il mouroit satisfait, puisqu'il lui avoit assez fait voir que son épée valoit bien la sienne.

QUESTION PREMIERE.

De quelle étendue est le Royaume du Japon? Est-ce une Ile, ou terre ferme?

LE pays du *Japon* que les habitans nomment *Niphon*, à en juger selon la connoissance que nous en avons jusques à présent, semble être une Ile, & cependant je ne voudrois pas l'assurer: car je trouve qu'une grande partie de ce pays-là est inconnu à ceux mêmes du *Japon*. Les Japonois les mieux informez me disoient que depuis la Province de *Quanto* où est la Ville & le Château d'*Iedo* ou *Yendo* résidence de l'Empereur, & où est la plus grande partie de son do-

domaine, il y a 27. journées de chemin en tirant vers le Nord-Eſt, juſques à la pointe de la Province de *Sunga*. Que l'on paſſoit de là au pays de *Jeſſo* ou *Eſo* ou *Seſſo*, par un bras de mer, qui peut avoir onze milles de largeur. Que ce pays de Jeſſo eſt plein de montagnes & preſque deſert. Que ceux qui l'habitent ont le corps couvert de poil, qu'ils vont tout nuds, qu'ils portent les cheveux & la barbe longue plus ſemblables à des bêtes qu'à des hommes, qu'il y a des fourrures fort précieuſes. Ils ajoutoient que le pays eſt de grande étendue, & que ceux du *Japon* ont pénétré bien avant, ſans en avoir jamais trouvé le bout, & ſans avoir pu apprendre ni par leur voyages, ni par la relation de ceux du pays, juſques où il s'étend : qu'ils avoient entrepris divers voyages pour ce deſſein; que le manquement de vivres les avoit fait retourner ſur leurs pas, ſans achever cette découverte. Que les relations de ces voyageurs touchant l'étendue de ce pays ſterile & preſque inhabité, avoit ôté à l'Empereur la curioſité de ce deſſein, de même que la difficulté des vivres. Mais pour vous faire voir qu'il eſt encore incertain ſi le *Ja-*

pon est une Ile; vous remarquerez que ce Golfe de mer, qui est entre la Province de *Sunga* & *Jesso*, a quarante milles de circuit, quoiqu'il n'en ait que onze de largeur; qu'il est bordé de hautes montagnes & d'un pays inaccessible, qui s'étend jusques à la frontiére de la Province d'*Ochio*, ce qui est cause qu'on a toujours fait le voyage par mer, qui est le plus court n'étant que de onze milles. Au contraire le chemin de terre est plus long, & peut-être aussi impratiquable: de là vient que l'on n'a pu reconnoitre si ces montagnes ne tiennent point au pays de *Jesso*; & qu'il est demeuré douteux jusques à cette heure si la mer détache en cet endroit le *Japon* de *Jesso*, & si elle y fait un détroit ou un Golfe.

QUESTION SECONDE.

Quelles sont les Provinces qui composent cet Empire.

LEs deux grandes Iles de *Chiekoch* & *Saykock* sont de cet empire, elles ont leurs Rois & leurs Seigneurs qui reconnoissent l'Empereur du *Japon*. Le *Ja-*
pon

pon s'étend depuis ces deux Iles jusques au pays d'*Iesso*, dont on ne connoit pas l'étendue. On le divise en sept Provinces *Saykock*, *Chickoc*, *Jam Aystero*, *Jetsengo*, *Jetsesen*, *Quanto*, & *Ochio*.

Ces Provinces sont sous la domination de plusieurs Rois, & de différens Seigneurs, comme on peut voir par un état particulier que j'ai mis ici, du revenu que chacun de ces Seigneurs tire des terres où il commande, afin qu'on juge par là de la puissance de cet Etat.

Etat du revenu des Rois & autres Grands Seigneurs du Japon, avec le nom de leurs résidences & de leurs terres.

LE *Cockien*, dont on se sert dans cette relation, vaut environ quatre écus de notre monnoye.

Caugano Tsiunangon, Roi ou Prince des Provinces de *Canga*, *Getchiu* & *Natta* : le château de *Langa* est sa résidence, & a de revenu. 1190000. Cockiens.

Surngano Daynangon, Prince des Provinces de *Surnga*, *Toto* & *Micauwa* : le château de Faytsin est sa résidence. 700000.

On-

Onwarino Daynangon, Prince des Provinces d'*Owary* & de *Mino* : le château de *Mangay* eſt ſa réſidence. 700000.

Sendayno Thiunangon, Prince des Provinces de *Maſſamné* & d'*Ochio*: le château de *Senday*, qui eſt imprenable; eſt ſa réſidence. 640000.

Satſumanon Thiunango, Prince des Provinces de *Satſuma*, *Oſſinny*, *Fiongo*, & de *Luchio*. Le château de *Cangaſima* eſt ſa réſidence. 600000.

Kinocouny Daynangon, Prince des Provinces de *Kino* & d'*Iche*: le château de *Wake-jamma* eſt ſa réſidence. 550000.

Catto Fingonocamy, Prince de *Fingo*, & des Provinces voiſines. Le château de *Koumamotte* eſt ſa réſidence. 554000.

Matſendeyro Jemenoſco, Prince des Provinces de *Tſunkiſen* & de *Faccata*. Le château de *Foucoſa* eſt ſa réſidence. 510000.

Matſendeyra Jonocamij, Prince ou Roi en la grande Province de *Jetcheſen*: d'*Ocede* eſt ſa réſidence. 500000.

Catto S. Kibo, Roi ou Prince en la grande Province d'*Oſio*: d'*Ais* eſt ſa réſidence. 430000.

Aſſaino Tayſima, Prince de la Provin-

ce-

ce de *Bingo*:d'*Oky* eſt ſa réſidence. 420000.

Matſendeyro Nangato, Prince en la Province de *Sova: Fangij* eſt ſa réſid. 370000.

Mitono T'hiunangon, Prince de la Province de *Fitayts : Mit* eſt ſa réſidence. 360000.

Nabiſſima Sinano, Roi ou Prince en la Province de *Fiſien: Logioys* eſt ſa réſidence. 360000.

Matſendeyro Sintairo, Prince de la Province d'*Inabaſoky: Tackaham* eſt ſa réſidence. 320000.

Todo Iſumy, Prince en la Province d'*Inga Iche:de t'Sou* eſt ſa réſidence. 320000.

Matſendeyro Lonvey, Prince de la Province de *Biſen:* d'*Oſſajamma* eſt ſa réſidence. 310000.

Inno Cammon, Prince de la Province de *Totomy : Sawajamma* eſt ſa réſidence. 300000.

Foſſo Cauwa Jetchiu, Prince ou Roi de la Province de *Boyſes*: *Cokera* eſt ſa réſidence. 300000.

Ojeſungij Daynſio, Roi en la grande Province de *Jetſengo* : *Gunyſauwa* eſt ſa réſidence. 300000.

Matſendeyro Denrio, auſſi Roi en la même Province de *Jetſengo* : *Formando* eſt ſa réſidence. 300000.

Mat-

Matſendeyro Auwa, Prince de la Province d'*Auwa*: d'*Incts* eſt ſa réſidence. 250000.

Matſendeyro Jetchigonocamij, Prince de la Province de *Conge: Tackato* eſt ſa réſidence. 250000.

Matſendeyro T'ſiuſio, Prince de la Province de *Yoo: Matsjamma* eſt ſa réſidence. 250000.

Arjama Grimba, Prince de la Province de *T'ſickingo: Courme* eſt ſa réſidence. 240000.

Morino Imalack, Prince de la Province d'*Imaſacka*: le château de *T'ſiamma* eſt ſa réſidence. 200000.

Tory Inganocamy, Prince en la Province de *Sewano*: le château de *Jammangatta* eſt ſa réſidence. 200000.

Matſendeyro Tola, Prince de la Province de *Toſnacory*: le château de *Tocoſiamma* eſt ſa réſidence. 200000.

Satake Oxiou, Prince en la grande Province de *Wano*, le château d'*Akita* eſt ſa réſidence. 200000.

Matſendeyro Simoſaucamy, Prince de la grande Province de *Simoſa*: le château de *Tattebays* eſt ſa réſidence. 200000.

Foriwo Jamaiſſiro, Prince de la Province d'*Inſmo*: le château de *Maſdayts* eſt

est sa résidence. 180000.

Ikouma Ikinocamy, Prince de la Province de *Sanike* : le château de *Coquam* est sa résidence. 180000.

Fonda Kaynokamy, Seigneur de la Province de *Faryma* : le château de *Taytno* est sa résidence. 150000.

Sackay Counay, Seigneur de considération en la grande Province de *Wano* : le château de *Fackso* est sa résidence. 150000.

Tarasauwa Simado, Seigneur en la grande Province de *Fisen*: le château *Lorats* est sa résidence. 120000.

Kiongock Wakasa, Seigneur de la Province d'*Wakasa* : le château d'*Osamma* est sa résidence. 120000.

Forij Tango, Seigneur dans la grande Province de *Jetchesen* : le château *Kawanchisima* est sa résidence. 120000.

Minsio Fiongo, Seigneur du pays de *Bingo* : *Foucke Jamma* est sa résidence. 120000.

Sackopbarra Eskibou, Seigneur du pays de *Kooske* : *Tattays* est sa résidence. 120000.

Matsendeyro Tawayts, Gouverneur ou Capitaine du château de l'Empereur en la Province de *Quana*. 110000

Oec-

Oeckendeyro Imasacka, Seigneur du pays de *Simotske* : le château de *Oetsnomio* est sa résidence. 110000.

Sannada Jus, Seigneur en la Province de *Sinanode* : *Koske* est sa résidence. 110000.

Taytsibanna Finda, Seigneur en la Province de *Sickingo* : le château de *Imangouwa* est sa résidence. 110000.

Ongasaura Ouckon, Seigneur au pays de *Farima*: *Kays* est sa résidence. 100000.

Indatij Voutomij, Seigneur du pays de *Gio* : d'*Itasima* est sa résidence. 100000.

Nambou Sinano, Seigneur de grande qualité en la Province d'*Ochio* : le château de *Morriamma* est sa résidence. 100000.

Niwa Groseymon, autre Seigneur de qualité en la grande Province d'*Ochio* : le château de *Sirakauwa* est sa résidence. 100000.

Abeno Bitchiou, Capitaine du château d'*Iwatsuky*, qui est à l'Empereur du Japon au pays de *Mousays*. 80000.

Kiongock Oenieme Seigneur du pays de *Tanga* : le château de *Tanabe* est sa résidence. 70000.

Makino Surnga, Seigneur en la grande

de Province de *Jethingo*: le château de *Wangarecka* eſt ſa réſidence. 70000.

Nackangauwa Niſien, Seigneur en la Province de *Bongo*: le château de *Nangoun* eſt ſa réſidence. 70000.

Mathſendeyro Camba, Seigneur du pays de *Sinano*: *Matſmoutet* eſt ſa réſidence. 70000.

Nayto Samma, Seigneur en la Province de *Fitayts*: le château de *Iwaysko* eſt ſa réſidence. 70000.

Jeckenda Bitchiou, Capitaine du château de *Metsjamma*: le château de *Bitchiou* eſt ſa réſidence. 60000.

Matſura Fiſennocamij, Seigneur en la Province de *Fiſen*: le château de *Firando* eſt ſa réſidence. 60000.

Sengoock Fiwo, Seigneur en la Province de *Sinano*: le château d'*Oienda* eſt ſa réſidence. 60000.

Catta Sewado, Seigneur en la Province de *Gyo*: *Outs* eſt ſa réſidence. 60000.

Toſauwa Okiou, Seigneur en la Province de *Dewano*: le château de *Shinchiro* eſt ſa réſidence. 60000.

Matſendeyro Iwamy, Seigneur en la Province de *Farima*: le château de *Biſongory* eſt le lieu de ſa réſidence. 60000.

Matskourra Boungo, Seigneur en la Province de *Fiſen*: le château de *Simabarra* eſt le lieu de ſa réſidence. 60000.

Jeſcouwa Tonnomon, Seigneur en la Province de *Bongo*: le château de *Fita* eſt ſa réſidence. 60000.

T'ſungaer Jetchiu, Seigneur en la grande Province d'*Ochio*: le château de *T'ſungaer* eſt ſa réſidence. 60000.

Ongaſauwara Sinano, Seigneur en la Province de *Farima*: le château de *Sekays* eſt ſa réſidence. 60000.

Itho Chiury, en la Province de *Fonga*: le château *Oraſy* eſt ſa réſidence. 50000.

Fourra Fiwo, Seigneur en la Province de *Iwamy*: le château de *Dayſiro* eſt ſa réſidence. 50000.

Wakiſacka Arbays, Seigneur en la Province de *Sinano*: le château de *Ino* eſt ſa réſidence. 500000.

Touky Nangato, Seigneur en la Province de *Jobe*: *Toba* eſt ſa réſidence. 50000.

Arima Seymonoske, Seigneur en la Province de *Nicko*: le château de *Accouda* eſt ſa réſidence. 50000.

Outa Fiwo, Seigneur en la Province de *Jamatta*: le château d'*Ouda* eſt ſa réſi-

résidence. 50000.

Matsendeyro Dewado, Seigneur en la grande Province de *Jetsesen* : le châte d'*Oune* est sa résidence. 50000.

Minsnokuyts Foky, Seigneur en la grande Province de *Jetsengo* : le château de *Ribatta* est sa résidence. 50000.

Inaba Minbou, Seigneur en la Province de *Boungo* : le château d'*Ousthiro* est sa residence. 50000.

Croda Caynokamy, Seigneur en la Province de *Chinano* : le château de *Camro* est sa résidence. 50000.

Matsendeyro Sovodonno, Seigneur en la Province d'*Isumy* : le château de *Kisnowadda* est sa résidence. 50000.

Tonda Sammon, Seigneur en la Province de *Sounocammij* : le château d'*Amangasack* est sa résidence. 50000.

Stotsianangij Kemmots, Seigneur en Province d'*Ichie* : le château de *Cangou* est sa residence. 50000.

Fonda Ichenocamij, Seigneur en la Province de *Micauwa* : le château d'*Okasacka* est sa résidence. 50000.

Mathsendeyro Jamaysſiro, Seigneur en la Province de *Tomba* : le château de *Cassajamma* est sa résidence. 50000.

Morij Caynocamij, Seigneur en la Provin-

vince d'*Inga Iche* : le château de *Sourosada* eſt ſa réſidence. 50000.

Tonda Notanocamij, Seigneur en la Province de *Farima* : le château de *Fimens* eſt ſa réſidence. 50000.

Akito Sionoske, Seigneur en la Province de *Fitayts* : le château de *Chichindo* eſt ſa réſidence. 50000.

Aſſano Oenime, Seigneur en la Province de *Chione* : le château de *Caſſame* eſt ſa réſidence. 50000.

Neyto Cinocamij, Seigneur en la même Province de *Chione* : le château d'*Akandate* eſt ſa réſidence. 50000.

Catto s'Kibodo, Seigneur en la grande Province d'*Ochio* : le château d'*Anys* eſt ſa réſidence. 50000.

Sama Dayſiennocamij, Seigneur en la même Province d'*Ochio* : le château de *Soma* eſt ſa réſidence. 50000.

Fonda Jamatta, Seigneur en la Province de *Tayſima* : le château d'*Iſſius* eſt ſa réſidence. 50000.

Ouckob Cangato, Seigneur en la Province de *Mino* : le château de *Canno* eſt ſa réſidence. 50000.

Neyto Boyſen, Seigneur en la Province de *Dewano* : le château de *Jodata* eſt ſa réſidence. 50000.

Ina-

Inawa Aways, Seigneur en la Province de *Tamba* : le château de *Fouckuytſiamma* eſt ſa réſidence. 40000.

Camy Dyrick, Seigneur en la Province d'*Iwamy* : le château de *Mongamy* eſt ſa réſidence. 40000.

Cattayngiri Iſmou, Seigneur en la Province de *Jammata* : le château de *Tatſta* eſt ſa réſidence. 40000.

Chonda Pindanocamy, Seigneur en la grande Province de *Jetſeſen* : le château de *Maroka* eſt ſa réſidence 40000.

Matſendeyro Bongo, Seigneur en la grande Province de *Iwamy* : le château de *Nackaſima* eſt ſa réſidence. 40000.

Fonda Nayky Seigneur en la Province de *Farima*: *Fimeris* eſt ſa réſidence 40000.

Matſendeyro Jango, Seigneur en la grande Province d'*Ochio* : Sucky eſt ſa réſidence. 40000.

Canna Maury Iſoumo, Seigneur en la Province de *Finda* : le château d'*Oumory* eſt ſa réſidence. 40000.

Ciongock Chiury, Seigneur en la Province de *Tango*: *Tannabe* eſt ſa réſidence 30000.

Outta Giwe, Seigneur en la Province de *Mino* : *Itſnoday* eſt ſa réſidence. 30000.

Matſendeyro Getſio, Gouverneur du hâteau de *Jouda* en la Province de *Ja-*

mayſiro. 30000.

Matſendeyro Ouckon, Seigneur de la Province de *Faryma* : *Ako* eſt ſa réſidence. 30000.

Minſonoja Ichenocamy, Seigneur de la Province de *Kooske* : le château de *Chinotayuez* eſt ſa réſidence. 30000.

Jammaſacka Kaynokamy, Seigneur de la Province de *Bitchiou* : le château de *Narſe* eſt ſa réſidence. 30000.

Matſendeyro Jammatto, Seigneur en la Province de *Jetſeſen* : le château de *Catsjamma* eſt ſa réſidence. 30000.

Inno Fiwo, Seigneur en la Province de *Coſtie*: *Anna* eſt ſa réſidence. 30000.

Matſendeyro Tonnomon, Seigneur en la Province de *Mikauwa*: le château *Juffinda* eſt ſa réſidence. 30000.

Akiſuckis Nangako, Seigneur en la Province de *Nico* : *Sumyno* eſt ſa réſid. 30000.

Savo Inaba, Seigneur en la Province de *Sinano*: *Soija* eſt ſa réſidence. 30000.

Foyſſimo Fongo, Seigneur en la même Province de *Sinano*: *Tackaboyts* eſt ſa réſidence. 30000.

Sunganoma Ouribe, Seigneur en la Province de *Totomy*: *Seſe* eſt ſa réſidence.

ce. 30000.

Simaes Oemanoske, Seigneur de la Province de *Nicko : Sando Burra* eſt ſa réſidence. 30000.

Kinoſtay Jemon, Seigneur en la Province de *Bongo: Fins* eſt ſa réſidence. 30000.

Sono t'Siuſſima, Seigneur de l'Ile *T'ſiuſſima.* 30000.

Koyndo Fimano, Seigneur en la Province de *Tonga* : *Okoda* eſt ſa réſidence. 30000.

Fonda Fimoſa, un des plus vaillans Seigneurs de tout cet Etat, & Gouverneur du château de *Niſſiwo* en la Province de *Mikauwa.* 30000.

Gorick Serſnokamy, Seigneur en la Province de *Mikauwa*: le château de *Fammamats* eſt ſa réſidence. 30000.

Chinſio Suraga, en la Province de *Fitayts*: *T'ſuitoura* eſt ſa réſidence. 30000.

Secuma Fiſen, Seigneur en la Province de *Sinano*: *Irajamma* eſt ſa réſidence. 30000.

Todo Toinſima, Seigneur en la Province de *Mino*: *Cannajamma* eſt ſa réſidence. 30000.

Fonda Iſumy, Seigneur en la Province de *Fitaits*: *Minnangauwa* eſt ſa ré-

ſidence. 30000.

Tongauwa Toſa, Seigneur en la Province de *Bitchiou: Nikais* eſt ſa réſidence. 30000.

Matſendeyro Toſa, Seigneur en la Province de *Jetſeſen*: le château de *Kommatta* eſt ſa réſidence. 30000.

Sugyfarra Foky, Seigneur en la Province de *Fitayts*: *Oungoury* eſt ſa réſidence. 20000.

Kinoſtay Counay, Seigneur en la Province de *Bitchiou*: *Kouroſi* eſt ſa réſidence. 20000.

Matſendeyro Koyſero, Seigneur en la Province de *Farima*: le château de *Farima* eſt ſa réſidence. 20000.

Inaſacka T'ſonnokamy, Gouverneur du château du Roi, en la Province d'*Oſacca*. 20000.

Matſendeyro Kenmots, Seigneur en la Province de *Tamba:* le château de *Cammejomme* eſt ſa réſidence 20000.

Maſteyſacke, Seigneur en la Province d'*Ochio*: *Sanbonmats* eſt ſa réſidence. 20000.

Oumoura Minbou, Seigneur en la Province de *Fiſen: Daymats* eſt ſa réſidence. 20000.

Matſendeyro Iſumy, Seigneur en la Pro-

Province de *Mino*: le château de *Iwamoura* est sa résidence. 20000.

Matsendeyro Chinocamy, Seigneur en la Province de *T'sounocouny*: le château de *Faynotory* est sa résidence. 20000.

Minsuo Fayto, Seigneur en la Province de *Micauwa*: *Coria* est sa résidence. 20000.

Nyto Tatewaky, Seigneur en la Province de *Chiono*: *Iwaysfowo* est sa résidence 20000.

Ongasawary Wakasa, Seigneur en la Province de *Simosa*: *Sekijada* est sa résidence. 20000.

Fichicatta Cammon, Seigneur en la Province de *Chiono*: le château de *Mamassa* est sa résidence. 20000.

Swaki Sirrosy, Seigneur en la même Province de Chiono: le château de *Jedoura* est sa résidence. 20000.

Rekongo Fiongo, Seigneur en la Province de *Dewano*: *Jurij* est sa résid. 20000.

Tackenacca Oenieme, Seigneur en la Province de *Bounga*: le château de *Founay* est sa résidence. 20000.

Mourii Ichenocancij, Seigneur en la Province de *Boungo*: le château d'*Ounaiis* est sa résidence. 20000.

Wakebe Sackion, Seigneur en la Province de *Totomy*: *Oumiso* est sa résid. 20000.

Isisois Insnocamy, Seigneur en la même Province: *Cosiois* est sa résidence. 20000.

Il y a outre cela plusieurs autres Seigneurs qui ont des revenus fort considérables, savoir.

Sangoro Saffioie.	20000.
Fory Minnasacka.	20000.
Qua Jamma Sammon.	15000.
Fossacauwa Gemba.	15000.
Fackina Deysen.	15000.
Matsendeyro Deysen.	15000.
Gottoways, Seigneur de l'Ile de *Gotto* près de *Firando*.	15000.
Cattayngiry Iwamy.	15000.
Cussima Jetsingo.	15000.
Coubory Tomoty.	15000.
Tackandy Mondo.	15000.
Miake Jetsingo.	15000.
Saccan Ouchon.	15000.
Couda Iwamy.	15000.
Nasno Jeuts.	15000.
Oudaura Bisen.	10000.
Tpjamma Giwo.	10000.

Fira

Fira Oucka Givemon.	10000.
Oſeki Jemmon.	10000.
Fayſſien Gouwa s'Kibon.	10000.
Outano Tango.	10000.
Fieno Ouribe.	10000.
Auby Ceynocamy.	10000.
Otana Mouſoys.	10000.
Majuda Jammatta.	10000.
Taytſibanna Sackon.	10000.
Cackebe Saingoro.	10000.
Mynangauwa Chinamocamy.	10000.
Jaydſio Dewanocamy.	10000.
Coungay Inaba.	10000.
Oictana Caweyts.	10000.
Niwa s'Kibon.	10000.
Fory Arbays.	10000.
Foſio Mimaſacka.	10000.
Sayngo Wakoſacka.	10000.
Tonda Inaba.	10000.
Miangy Sinſen.	10000.
Sannanda Niki.	10000.
Iton Tangou.	10000.
Ikenday Jetſeſes.	10000.
Touda Nayki.	10000.

Il y a auſſi le revenu des Seigneurs de la Cour, qui ſont actuellement dans le ſervice, & qui eſt trop conſidérable pour n'en parler point.

Doyno Oydonno, Président.	150000.
Sackai Outadonno, Chancelier.	120000.
Nangay Sinadonno.	100000.
Sackay Sannickodonno.	90000.
Audo Oukiondonno.	60000.
Inote Cawaytsdo.	50000.
Inabe Tangedonne.	40000.
Sackay Auwado.	30000.
Sackay Jammeſſirodonno.	30000.
Nayta Ingado.	20000.
T'ſintſia Winbondonno.	20000.
Miſſou Oukiendonno.	20000.
Matſendeyro Jemondonno.	20000.
Jammanguyts Tayſſimadonno.	20000.
Matſendeyro Jurdonno.	20000.
Abe Bougodonne.	15000.
Auwe Jamma Ouckerodonne.	15000.
Ciongock Sinſendonno.	15000.
Itacoura Nyſiendo.	15000.
Narſie Jucdonno.	15000.
Akimouta Tayſimaddonno.	15000.
Forita Cangadonna.	10000.
Miura Simaddonne.	10000.
Maynda Gonoskedonno.	10000.
Miſſonno Jammatta.	10000.
Fory Itſuocamy.	10000.
Miury Oemenoskedonno.	10000.
Fondo Sanjadonno.	10000.

Tout

Tout ce revenu monte à la ſomme de 19345000.

La table, la garderobbe de Sa Majeſté, & l'entretien de ſon Palais, montent à la ſomme de 4000000.

La Garde du Corps en laquelle ſont diviſez les principaux de ſa Nobleſſe, qui eſt payée directement ſelon ſa charge. 500000.

Ainſi la dépenſe de la maiſon du Prince, jointe à ce qu'il donne aux principaux Seigneurs du pays, monte tous les ans à la ſomme de 28345000. cockiens de 4. florins piéce.

TROISIE'ME QUESTION.

Quels titres prend ce Prince, & quelle eſt ſon autorité.

LE Prince du Japon prend le titre d'Empereur. Les Rois & les Seigneurs du pays le reconnoiſſent pour Souverain: il a le pouvoir de les envoyer en exil, de leur ôter leurs revenus & leurs terres, & de les donner à

d'autres; comme il est souvent arrivé durant le séjour que j'y ai fait.

QUATRIE'ME QUESTION.

De lieu de sa résidence, de sa Cour, & de sa suite.

LA Ville d'*Yeddo*, où le Prince tient sa résidence, est fort grande. Le circuit du château peut être d'une lieue & demie, il est entouré de trois fossez, revétus de grosses pierres taillées en pointe, avec trois contrescarpes, lesquelles se communiquent, la derniére avec la seconde, & la seconde avec la premiére; mais cette communication est coupée par des ponts-levis, des corps de garde, & par tant d'ouvrages divers, qu'il seroit très difficile d'en donner le plan. Dans l'espace que comprennent ces trois contrescarpes, l'on y rencontre huit ou neuf portes qui ne sont pas directement opposées les unes aux autres; car si vous avez trouvé la premiére sur la main droite, la seconde sera sur la gauche & ainsi des autres. Il y a une place d'arme entre l'une & l'autre de ces portes, avec une compagnie de

de gardes. On trouve plus loin un grand degré de pierre, qui porte ſur une plate-forme, au delà de laquelle on deſcend de l'autre côté, & l'on entre dans de grandes eſplanades bordées de galleries pour ſervir de couvert contre le ſoleil & la pluye, & où l'on pourroit mettre pluſieurs Régimens en bataille.

Les rues du château ſont fort larges, & les Palais qui les bordent d'un côté & d'autre ſont fort magnifiques. Le Palais de l'Empereur eſt dans l'enceinte intérieure du château, avec le ſerrail de ſes femmes, des parcs, des viviers, des jardins, & autres diverſitez que l'art y a faites, & qui ſurpaſſent celles que la nature fait ailleurs. Les portes de ce château ſont renforcées des deux côtez de plaques de fer, épaiſſes d'un pouce, diſpoſées en croix: les Princes du Sang ſont logez dans la ſeconde enceinte, avec les Conſeillers d'Etat, qui approchent le plus de la perſonne du Prince. Dans le troiſiéme circuit ſont les Palais des Rois & des principaux Seigneurs du pays. Les perſonnes de moindre conſidération ſont logées au dehors de cette troiſiéme enceinte: ſi bien que lorſque l'on voit de loin ce grand château, il

paroit comme une montagne d'or; car tous ces Seigneurs tâchent à l'envi l'un de l'autre de faire quelque chose de superbe dans leurs bâtimens, & de mériter la faveur du Prince, en contribuant ainsi à l'embellissement du lieu de sa résidence. Les enfans de ces Seigneurs, que l'on présume leur devoir succéder, demeurent dans des Palais comme autant d'ôtages de la fidélité de leurs péres.

La Ville d'*Jedo*, où est ce château, a trois lieues de long & deux de large: les bâtimens y sont aussi pressez qu'ils le puissent être dans les Villes les plus peuplées de l'Europe. Ces Seigneurs ont un si grand train, tant de chevaux, tant de Gentilshommes qui les suivent, tant de Palanquins qu'on leur porte, & le peuple y est en si grand nombre, qu'il est très mal aisé de se démêler de la foule des rues. Le Roi sort quelquefois à cheval, & quelquefois aussi dans un Palanquin ouvert de tous côtez: il est ordinairement suivi d'un nombre de Seigneurs, qu'on nomme les Seigneurs de la Compagnie du Roi, qui tiennent un grand rang dans le pays, & qui tirent de grands

appointemens du Prince. Ils ne lui rendent point d'autre service que celui de l'accompagner. Ces Seigneurs sont tous remarquables par quelque mérite singulier; les uns sont musiciens, les autres jouent des instrumens, il y a parmi eux des peintres, des savans, des poëtes, quelques uns font profession d'éloquence, enfin il n'y en a point qui n'ait quelque mérite particulier. Les Gardes du Corps marchent en suite; cette Garde est composée d'un nombre choisi des enfans que les Rois & les plus Grands Seigneurs ont eus de leurs concubines du pays, & qui par cette raison sont exclus de l'espérance de succéder à leurs péres. Il y en a beaucoup au Japon: Le Roi de *Mito* oncle de l'Empereur avoit de mon tems cinquante quatre garçons, & bien plus de filles. On voit après cela une brigade de la seconde Compagnie des Gardes; elle est de mille hommes, cinq cens desquels marchent ayant leurs Officiers à la tête, à une portée de canon devant Sa Majesté, les cinq cens autres marchent après & dans la même distance. Quoique ce nombre de Gardes soit grand, il n'y entre personne qui n'ait été auparavant soi-

gneusement examiné. Les qualitez requises pour y entrer sont la bonne mine, l'exercice à toutes sortes d'armes, l'étude des lettres, & les bonnes mœurs : si bien que quand Sa Majesté sort, on voit une infinité de personnes bien faites à pied & à cheval, toutes vétues de soye noire, qui gardent soigneusement leurs rangs, & observent un silence si grand que l'on n'entend pas une parole. On tient nets les rues & les chemins par où il doit passer, on les sable même de sable blanc lorsqu'on est averti de sa sortie. Les portes des maisons qui sont sur les mêmes rues sont toutes ouvertes ; pas un des habitans dans ce tems-là ne met la tête à la fenêtre, & n'a la hardiesse de demeurer debout devant sa maison : chacun est retiré, ou à genoux sur un tapis devant sa porte, pour voir passer le Prince.

Quand Sa Majesté fait le voyage de *Meaco*, ce qui n'arrive qu'une fois en 5. ou 6. ans, on travaille une année auparavant aux préparatifs de ce voyage : on régle la quantité de monde qui le doit suivre, quel jour de chaque mois chaque Seigneur se doit rendre auprès de la personne de l'Empereur pour le suivre ;

une partie des Seigneurs qui ſont du voyage, partent un jour ou deux avant Sa Majeſté. L'Empereur part enſuite avec ceux du Conſeil, & quelques jours après le reſte des Rois qui le doivent accompagner. On voit dans ce tems-là ſur les chemins une incroyable multitude de monde, & lorsque ces troupes ſont arrivées à *Meaco*, quoiqu'il y ait plus de cent mille maiſons dans cette grande ville, elle ſe trouve trop petite pour y loger une ſi grande affluence de gens, & on eſt obligé de dreſſer des tentes hors des murailles de la ville.

La viſite du *Dario*, ou *Dairo*, eſt le ſujet de ce voyage. On compte d'*Yedo* à *Meaco* 125. milles, l'on rencontre pluſieurs villes & villages ſur cette route à trois ou quatre milles les unes des autres. Il y a ſur tout ce chemin vingt huit logemens, dans chacun desquels l'Empereur trouve une nouvelle Cour, qui le doit ſuivre dans le voyage, de nouveaux Gentilshommes, d'autres ſoldats, des chevaux frais, d'autres proviſions, & tout ce qui eſt néceſſaire pour la Cour d'un Prince qui marche avec un ſi grand train. Ceux qui ſont partis d'*Yedo* avec le Prince, s'arrêtent au premier logement;

ment ; ceux qui l'attendoient au premier logement le ſuivent jusques au ſecond, ceux du ſecond jusques au troiſiéme, & ainſi de ſuite jusques au dernier : ſi bien que chaque troupe ne marche qu'une demie journée avec Sa Majeſté. Mais auſſitot que le Prince eſt arrivé à *Meaco*, toutes les troupes s'y rendent les unes plutot, les autres plus tard, ſelon l'ordre qu'elles en ont reçu : & il ne demeure dans ces logemens qu'ils ont quittez que la garniſon ordinaire : l'Empereur retourne avec le même ordre de *Meaco* à *Yedo*.

L'année 1636. on dreſſa un ſuperbe monument à la mémoire du pére de Sa Majeſté dans un lieu nommé *Niko*, qui eſt à quatre journées de chemin de *Iedo*; on ſuspendit devant le temple cette couronne de cuivre, dont la Compagnie des Indes fait préſent à l'Empereur. Ce monument a la forme d'un château entouré de doubles foſſez, les remparts ſont revétus de pierre : on auroit juré que c'étoit là l'ouvrage de pluſieurs années, il eſt cependant vrai que ce monument fut bâti en cinq mois de tems, & que les maſſons, peintres, verniſſeurs, orfévres, & enfin

tous les artisans y travaillérent sans aucun salaire. Ce château est fort avant dans le pays, en un lieu où il ne sauroit servir à autre usage qu'à loger l'Empereur pendant les deux journées qu'il s'y arrête, lorsqu'il va visiter ce sepulchre.

On sait en général que les trésors de Sa Majesté consistent en or & en argent enfermé dans des caisses qui peuvent peser chacune mille *tayles*, c'est à dire à peu près quatre vingts livres, poids de Hollande. Ces caisses sont distribuées dans les tours de son château : il y en a qui y ont été mises il y a plus de cent ans, ausquelles on ne touche point, comme si cette vieillesse méritoit quelque respect ; ainsi ces trésors augmentent tous les jours, car la dépense de chaque année ne monte presque pas à la recette, & au revenu de deux mois.

Le pére de l'Empereur d'aujourd'hui, fils de cet Ongosschio, qui après avoir sauvé l'Etat des derniéres guerres civiles, lui avoit donné la forme de gouvernement qu'il a maintenant, mourut l'an 1631. âgé d'environ cinquante ans. Etant au lit de mort, il dit entre autres choses à son fils ; „ tout le trésor

„ de

„ de mon Empire eſt préſentement à
„ vous, mais il y a des choſes que je
„ veux vous donner moi-même. Vous
„ trouverez dans ces coffres les ancien-
„ nes loix de l'Etat, des recueils de
„ toutes les maximes que le bon ſens
„ des plus ſages de notre Nation a pro-
„ duites, avec les pierreries & les ba-
„ gues; j'ai toujours eu beaucoup d'es-
„ time pour ces choſes, auſſi bien que
„ mes ancêtres, & vous en devez fai-
„ re grand cas par cette même rai-
„ ſon ".

Les Japonois eſtimoient plus que tous ces tréſors les curioſitez ſuivantes, que l'Empereur du Japon, dont je parle ici, laiſſa.

Un cimeterre courbé en arc, marqué ſous le nom de Jouky Maſſame.

Un autre cimeterre, marqué ſous le nom de Samois.

Un autre plus petit cimeterre, qui porte le nom de Bungo Doyſſero.

Un petit vaiſſeau pour préparer le Tſia ou Thé, ſous le nom de Naraisſiba.

Un autre plus grand, ſous le nom de Stengo.

Un livre écrit à la main, intitulé Aue Kokikendo.

Il laiſſa outre cela à ſon frére ainé Roi d'*Ouwai Atſtano Mie*, un tableau appellé Darme, que l'on ne regarde que par l'envers.

Un cimeterre, appellé Maſſame.

A ſon ſecond frére, Roi de *Kinoconny*, un cimeterre ſous le nom de Teeſmaſſamme. Un tableau de grenouilles.

Au troiſiéme frére, Roi de *Mito*, un cimeterre ſous le nom de Sandamné.

Un livre écrit à la main nommé Sçache.

Et bien que ces ſix derniéres piéces ne puſſent pas entrer en comparaiſon avec celles qu'il avoit léguées à ſon fils, ſi eſt-ce qu'il n'y en avoit pas une qui ne valût plus de mille oebans d'or, qui valent quarante ſept mille thayls. Il laiſſa outre cela à pluſieurs Princes & Princeſſes du Sang, à des Seigneurs & Dames de qualité, à des ſoldats & des domeſtiques, pour plus de trente millions d'or en legs.

L'Empereur d'aujourd'hui n'étoit pas marié quand il vint à la couronne, il a même depuis été longtems ſans avoir

de

de femmes; le peu d'estime qu'il a pour elles, & une inclination criminelle qu'il a pour les garçons, l'ayant toujours éloigné du mariage. Le Dayro, pour le détourner de cette abomination, lui envoya deux filles les plus belles du pays, le priant de prendre pour femme † Midai celle qui lui plairoit davantage. Il en choisit une, avec laquelle néanmoins il n'eut aucune habitude, demeurant toujours dans le même train de vie: cette Princesse en devint malade d'affliction, mais elle cachoit le sujet de son mal, pour ne se pas attirer la disgrace du Prince. La nourrice de l'Impératrice, qui étoit en possession de lui parler avec assez de liberté, lui toucha quelque chose de l'horreur du vice auquel il s'adonnoit, & de la beauté de sa femme. A ce discours il changea de visage, & donna ordre sur le champ au Surintendant de ses bâtimens de faire bâtir un grand Palais, avec des murs élevez, & des fossez bien profonds, pour y enfermer cette belle Impératrice, & toutes les Dames de sa suite qui y ont été depuis gardées fort étroitement. La nourri-

† *Midai en Japonois signifie l'Impératrice.*

nourrice du Roi qui avoit été jusques alors fort considérée, en fut outrée au dernier point: elle voyoit avec regret que l'Empereur n'avoit point d'enfans, & que cette débauche ne laissoit point de lieu d'en espérer: elle fit donc choisir dans les serrails de tous les Rois du pays les plus belles personnes qui y fussent, & prit son tems de les faire paroitre devant l'Empereur à des heures qu'elle crut les plus favorables à son dessein. Il s'arrêta principalement à la fille d'un sellier qui étoit fort belle; les autres Dames à qui celle-ci avoit été préférée en eurent une si grande jalousie, qu'elles conspirérent ensemble de faire mourir l'enfant que le Prince avoit eu de la fille du sellier, ce qu'elles exécutérent, & l'on dit que l'on a tenu jusques à cette heure la chose secrette à l'Empereur, pour épargner le sang que la découverte d'une semblable conjuration auroit fait répandre.

Les Croniques du Japon rapportent que le pays étoit gouverné il y a cent ans par un Prince nommé † *Dairo*, qui y commandoit par droit de succession. Les

† *C'est le titre qu'on donnoit à ce Prince.*

Les peuples le reconnoiſſoient pour leur ſouverain, & l'avoient en opinion de ſainteté; auſſi n'y eut il de ſon tems aucune guerre civile, les Japonois étant perſuadez que c'eût été aller contre Dieu même, que de s'oppoſer aux commandemens de ce Prince. Quand un Roi du pays avoit quelque choſe à démêler avec un autre, ce ſouverain connoiſſoit de leurs différends, comme ſi Dieu l'eût envoyé pour les gouverner ſouverainement. Quand ce Prince prétendu ſaint marchoit, il ne devoit point toucher à terre; il falloit empêcher que le ſoleil ni aucune lumiére n'éclairaſſent ſur ſa tête; c'eût été un crime de lui couper la barbe & les ongles. Toutes les fois qu'il mangeoit, on lui préparoit ſon manger dans un nouveau ſervice de cuiſine qui n'étoit employé qu'une fois: il avoit 12. femmes qu'il épouſoit toutes avec beaucoup de ſolemnité: ces femmes le ſuivoient dans leurs caroſſes, ſur leſquels on voyoit leurs armes & l'inſcription de leurs titres. Il y avoit dans ſon château deux rangs de maiſons, ſix de chaque côté: ſur chacune des portes de ces maiſons étoient les armes & les titres de celle

de

de ces femmes qui l'habitoit: il avoit de plus un ſerrail pour ſes concubines. Ce qui ſe pratiquoit au tems de ce fameux *Dairo*, s'obſerve encore aujourd'hui dans la Cour des Princes qui lui ont ſuccédé ſous le même nom, qu'ils retiennent tous. On aprête tous les jours un ſuperbe ſouper dans chacune de ces douze maiſons: l'on y prépare une muſique de même, ſans ſavoir dans laquelle des douze le Prince doit ſouper: lorsqu'il en a choiſi une & qu'il y eſt entré, l'on y porte auſſitot tout ce qui a été préparé dans les autres maiſons, & les onze autres Dames y viennent auſſi avec leur ſuite & leur muſique, pour ſervir celle que le *Dario* a choiſie ce jour là. Ce ne ſont alors que jeux, que comédies, & que divertiſſemens, ſelon que l'on les juge devoir être agréables au Prince. Quand le *Dairo* a un fils, pour lui choiſir une nourrice on aſſemble quatre vingts des plus belles femmes du pays & de la premiére condition. Les douze femmes du *Dairo*, & les Princes du Sang, régalent ces quatre vingts femmes à l'envi les uns des autres. A l'occaſion de ce premier choix on fait de grandes réjouiſſances, & le jour ſuivant

on en choisit quarante entre ces quatre vingts. On les reçoit même encore avec plus de cérémonie, à cause qu'elles sont réduites à un plus petit nombre. Le jour que ce second choix se fait, se passe en fêtes & en réjouissances: les quarante qui n'y sont point entrées, sont congédiées, & ne retiennent rien d'une grandeur de si peu de durée, que les présens qu'on leur a faits, & l'honneur d'être entrées dans le premier choix. Entre ces quarante on en choisit dix, & de ces dix on en choisit trois, & enfin de ces trois on en choisit une. Le choix se fait avec beaucoup de cérémonie & de régal, & les plaisirs vont toujours en augmentant jusques à la fin, l'honneur du choix augmentant aussi à mesure que le nombre des personnes choisies diminue; le dernier choix par cette raison est encore solemnisé avec plus de magnificence que les autres. La nourrice, pour prendre possession de sa place, donne solennellement le sein pour la premiére fois au Prince, & l'on fait de nouvelles fêtes le jour de cette prise de possession. Il y a tous les jours quelque nouvelle réjouissance à la Cour; ils en font à l'occasion des mariages, des ac-

couchemens, & des fêtes de leur Religion. Toutes ces mêmes choſes ſe pratiquent encore aujourd'hui dans la Cour du *Daïro*; car bien que ce Prince ait perdu la Souveraineté du pays, il ne laiſſe pas de s'être conſervé toutes les richeſſes qui peuvent fournir à des dépenſes ſi exceſſives.

La charge de Général des armées du *Daïro* étoit ordinairement exercée par le ſecond de ſes fils: le *Daïro* l'ayant voulu diviſer & en faire part à un troiſiéme, dont il aimoit paſſionnément la mére, il la partagea entre ces deux fréres, avec ce réglement qu'ils la poſſéderoient l'un après l'autre l'eſpace de trois ans. Il arriva que l'un de ces deux fréres s'y établit ſi puiſſamment, que le *Daïro* ne le put obliger ni par promeſſes, ni par menaces, de céder la place à celui qui devoit commander à ſon tour. Il fallut enfin appeller à ſon ſecours les Princes voiſins, & faire la guerre à ce fils rebelle qui y perdit la vie; voila la premiére revolte dont l'hiſtoire du pays faſſe mention. L'autre de ces fils qui commandoit ces troupes victorieuſes s'en ſervit à ſe rendre maitre de l'Etat, laiſſant à ſon frére

ainé, que cet Empire regardoit après la mort du *Daïro*, les mêmes richesses & les mêmes revenus dont il jouissoit auparavant. Cette usurpation donna sujet à une seconde guerre, & à l'élection d'un nouveau Général d'armée, qui déposséda le premier, & se rendit maître absolu du pays. Une troisiéme guerre qui suivit après cela acheva de mettre tout l'Empire en combustion, il n'y avoit point de petits villages qui ne coururent aux armes les uns contre les autres. La même division se trouvoit parmi les principaux Seigneurs du pays, & cette division ne cessa que par la conquête qu'un homme de conduite & de courage, nommé *Taïco*, fit de l'Empire. Ce *Taïco* parvint de simple Capitaine d'une troupe de cinquante hommes, & eut une si bonne fortune, qu'il mit en trois ans de tems tout le pays sous son obéissance; laissant aux Princes de la maison du *Daïro* toutes les marques de leur premiére fortune. Ce nouveau conquérant fut couronné Empereur avec beaucoup de pompe par le *Daïro* même. Cependant *Taïco* jugea bien que les Rois & les Seigneurs du pays s'accomoderoient mal aisément d'obéir à une personne de la condition

dition de *Taïco*; il envoya par cette raiſon les principaux d'entre eux, & ceux principalement qu'il croyoit les plus remuans, dans la Corée, avec une armée de ſoixante mille hommes pour la ſubjuguer, à ce qu'il diſoit, & les tint occupez dans cette entrepriſe l'espace de ſept ans, les animant toujours à ne point penſer au retour, qu'ils n'en euſſent achevé la conquête. Ces troupes deſespérées de ne pouvoir revoir leurs femmes & leur patrie déchargérent leur rage ſur les habitans du pays qui s'étoient rangez ſous la domination des Japonois, & en attendoient par cette raiſon un traitement plus doux. Ils firent leurs plaintes à *Taïco*, & le priérent de les délivrer de cette oppreſſion. L'Ambaſſadeur qu'ils lui envoyérent reconnut bientot qu'il n'y avoit point d'espérance d'obtenir qu'on rappellat ces troupes, puisqu'on les entretenoit dans la Corée par maxime d'Etat; & porté qu'il étoit d'un véritable amour pour ſa patrie, il ne trouva point d'autre moyen pour venir à bout de ſa commiſſion, que de faire empoiſonner l'Empereur. La choſe lui réuſſit comme il l'avoit projettée: car les principaux Seigneurs qui comman-

 doient

doient les troupes dans la Corée, ayant appris la mort de l'Empereur retournérent au Japon, ſans attendre d'ordre.

Lorsque *Tayco* mourut, Fideri ſon fils n'avoit que ſix ans; *Tayco* avoit choiſi un des principaux du pays nommé *Onguoſchio*, & l'avoit déclaré par ſon teſtament tuteur de ce jeune Prince, après avoir tiré de lui une promeſſe écritte du ſang d'*Onguoſchio*, que lorsque *Fideri* auroit l'âge de quinze ans, il le feroit couronner Roi du Japon, & lui remettroit entre les mains toute l'autorité & toutes les forces qu'il laiſſoit à ſa diſpoſition durant le bas âge de ſon pupille. Mais *Onguoſchio* bien loin de ſatisfaire à cette promeſſe, conduiſit les choſes à un tel point, que *Fideri* deſeſpérant de pouvoir rentrer en poſſeſſion de l'Empire par d'autres voyes, crut être obligé de faire des troupes, & d'y employer la force. *Onguoſchio* avoit travaillé de longue main à le ruiner dans l'esprit des peuples & des plus Grands du pays; il lui imputoit la ruine qui devoit ſuivre de cette guerre, & l'accuſoit auprès d'eux de s'être fait rendre des honneurs qu'il ne devoit prétendre qu'après ſon couronnement. Après cela il ramaſſa toutes

toutes ſes forces dans la Province de Sunga, & s'étant mis à leur tête, il aſſiégea ce Prince dans la place où il faiſoit ſa réſidence. Il le preſſa ſi bien, qu'il fut enfin obligé de ſe rendre, à condition qu'on lui ſauveroit la vie, renonçant de ſon côté à la prétention de l'Empire, & ſe contentant de demeurer dans la condition des Seigneurs particuliers du pays qui reconnoiſſent en fiefs de l'Empereur les terres où ils commandent. Il envoya même ſa femme qui étoit fille d'*Onguoſchio*, pour mieux aſſurer ces conditions. *Onguoſchio* évita de lui donner audiance, & cependant fit mettre le feu au Palais où ce malheureux Prince étoit logé avec toutes ſes autres femmes & toute ſa Cour. Il fit mourir enſuite toutes les perſonnes de condition qui avoient tenu le parti de *Fideri*, & regna depuis, ſans que perſonne oſat s'oppoſer à ſa fortune. *Onguoſchio* étant mort fort vieux, ſon fils *Couboſanna* fut ſolemnellement inſtalé en ſa place, & l'Empereur qui regne aujourd'hui nommé *Chiougon* eſt fils de ce *Couboſanna*.

CINQUIE'ME QUESTION.

Du nombre de ses Soldats, & de leurs armes.

LE revenu des Rois & des Seigneurs du pays monte à la somme de cent quatre vingts millions quarante mille florins, comme je l'ai justifié par le compte du revenu * de chacun en particulier. Chaque Seigneur doit entretenir des soldats pour le service de l'Empereur, à proportion du revenu dont il jouit. Celui par exemple qui a dix mille florins d'appointement, doit entretenir vingt fantassins & deux cavaliers. Le Seigneur de *Firando*, qui a six cens mille florins entretiendra selon la même proportion douze cens fantassins, & six vingts maitres, sans y comprendre les valets, les esclaves, & les autres dépendances d'une semblable troupe; si bien que le nombre des soldats que les Rois & les Seigneurs du pays sont obligez d'entretenir au service de l'Empereur,

* *On compte 4. Florins d'Hollande pour le Cockien.*

reur, monte au nombre de trois cens ſoixante & huit mille fantaſſins, & de trente huit mille huit cens maitres. Sa Majeſté Japonoiſe entretient encore de ſon revenu propre environ cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui compoſent les garniſons de ſes places, & les troupes de ſa garde. Ajoutez à cela que la plupart des grands Seigneurs ſe picquent d'entretenir une fois plus de monde au ſervice du Prince, qu'ils n'y ſont obligez réellement, comme on l'a aſſez vu, dans les derniéres guerres des Arimaſes. Les cavaliers ſont armez de pied en cap, leurs armes ſont des carabines fort courtes, des javelots, des dards, & le ſabre.

Les fantaſſins ſont diviſez par compagnies, cinq ſoldats ont un homme qui les commande: cinq de ces chefs qui font avec leurs gens vingt cinq hommes, en reconnoiſſent un autre qui eſt par deſſus eux; tellement qu'une compagnie de deux cens cinquante hommes a deux chefs principaux, & dix autres ſubalternes, mais les uns & les autres ſont commandez par un ſeul qui a le commandement ſur toute la troupe; ces compagnies ſont ſubordonnées à un offi-

cier supérieur. La même gradation s'observe dans la cavalerie. Les armes de l'Infanterie sont le sabre, la pique, le mousquet plus pesant ou plus léger selon les forces de celui qui les doit porter, & le pot ou morion pour toutes armes défensives. L'Empereur peut savoir exactement le nombre de ses soldats, celui de ses sujets, combien il y en a dans les villes, combien de laboureurs sont occupez à la campagne. Les maisons des villes sont divisées cinq à cinq, & sont unies ensemble sous un chef, qui doit tenir un rolle de ceux qui meurent ou qui naissent dans leur département. Il porte ce rolle à un officier qui est au dessus de lui, cet officier le porte au Seigneur du lieu, le Seigneur du lieu au Roi de la Province, & celui-ci délivre ces rolles à deux officiers que l'Empereur a destinez à cette charge.

SIXIE'ME QUESTION.

De l'autorité de ses Ministres, & des principaux de son Conseil.

IL a quatre principaux conseillers qui font toutes les affaires: les Rois & les Seigneurs du pays les considérent également: les plus riches de ces conseillers ont de revenu jusques à deux millions de livres, & les moins riches deux ou trois cens mille livres de rente.

Ils ne peuvent pas faire deux fois les mêmes remontrances au Roi sur les choses à l'égard desquelles il s'est expliqué, ni différer l'exécution de ses ordres. Ces conseillers sont choisis entre les principaux du pays, qui ont été nourris auprès de lui, & l'espérance d'occuper cette place tient les courtisans fort soumis, & fort appliquez à pressentir ses pensées & ses inclinations, & à y accommoder toutes leurs actions & leurs réponses. C'est là la régle de tous leurs conseils, & dût tout le pays tomber ensuite dans un desordre affreux, ils n'oseroient en parler au Prince, à moins

de trouver une conjoncture favorable d le pouvoir faire ſans danger : ſi bien que les plus importantes affaires dépendent des occaſions & du tems auquel on les porte.

Tous les autres qui compoſent ſon conſeil ont chacun leurs départemens, n'y ayant que ces quatre qui ayent une autorité générale ſur toutes les affaires du Royaume.

SEPTIE'ME QUESTION.

De l'autorité des principaux Seigneurs du pays, & quelles ſont leurs forces.

LE revenu des Seigneurs du pays eſt grand, comme nous l'avons dit ; mais leur dépenſe l'eſt encore davantage à proportion : ils ſont obligez de demeurer ſix mois à la ſuite du Prince. Ceux qui ont leurs terres du côté du Nord & de l'Orient y paſſent ſix mois. Ceux du Midi & de l'Occident les relévent, & lorſque les uns entrent en ſervice, & que les autres en ſortent, ce ne ſont que fêtes & magnificence. Il y a de ces Seigneurs qui ont quatre & cinq mil-

mille hommes à leur suite; le Seigneur de *Firando*, dans le pays de qui se trouve le magazin de notre compagnie, quoiqu'il soit un des moindres, a toujours à sa suite dans ses voyages, au moins trois cens hommes, & il entretient dans les deux maisons qu'il a à *Yedo* plus de mille bouches.

Les autres Seigneurs en font de même à proportion de leurs revenus. Il n'y a point de ville plus peuplée que *Yedo*. La grande afluence de peuple y rend toutes choses fort chéres; leurs bâtimens, la livrée de leurs valets, leurs femmes, les présens & les festins, font que leur dépense excéde ordinairement leur revenu. Ajoutez à cela que l'Empereur les oblige quelquefois à entreprendre de grands desseins. Il arriva de mon tems qu'on distribua à chacun d'eux une partie d'un grand bâtiment, & ils fournissoient tous les jours certain nombre d'ouvriers selon leurs revenus. Je considérois avec étonnement la diligence & l'ardeur avec laquelle les massons & les autres artisans tâchoient à l'envi l'un de l'autre de fournir leur tâche, & d'avancer un ouvrage dont ils devoient être mal payez.

Quand un grand Seigneur bâtit une maiſon, outre la porte qui doit ſervir ordinairement à entrer & à ſortir, il en fait faire une autre ornée de bas reliefs, dorée, & couverte par tout de ce beau vernis que nous appellons vernis de la Chine. Quand la maiſon eſt achevée, on la couvre de planches, de peur que la pluye ou le ſoleil n'en gâtent la beauté : elle demeure ainſi couverte jusques au tems que l'Empereur y vienne. On lui donne un ſuperbe feſtin dans ce nouveau Palais ; il entre & ſort par cette porte, on la ferme & condamne enſuite, perſonne ne devant paſſer après le Prince par une porte qui a eu l'honneur de donner paſſage à ſa perſonne. On invite le Prince à ce feſtin trois ans auparavant qu'il ſe faſſe ; & ces trois années s'employent à en faire les préparatifs. Tout ce qui doit y ſervir eſt marqué aux armes de l'Empereur.

Cette ſuperbe réjouiſſance & ce feſtin durent trois mois : la dépenſe du feſtin & celle du bâtiment pourroient épuiſer les richeſſes & le capital des plus puiſſans de nos Princes. L'Empereur fait quelquefois la faveur à un de ſes Seigneurs de lui envoyer comme par grace quel-

qu'une

qu'une des grues que les oiseaux de sa fauconnerie ont prise. C'est là une si grande faveur pour ces Gentilshommes, que je ne finirois jamais, si j'entreprenois de rapporter tous les festins & toutes les différentes réjouissances qu'ils en font. La premiére fois que l'Empereur fait l'honneur à quelqu'un d'aller manger chez lui, la coutume veut que l'Empereur lui fasse * quelque don pour leurs chevaux, comme ils disent. Il en fit un il n'y a pas longtems à Satsouma dans cette occasion, qui valoit plus de six cens mille livres. Le Roi fait tous les mariages des Grands. Ils rendent même des respects extraordinaires à la personne qu'il leur a donnée pour femme: ils font bâtir de nouveaux palais pour la loger, ils lui donneront quelquefois deux cens femmes pour la servir, enfin ils lui entretiennent une cour superbe. Le dedans de leurs maisons est vernis, la dorure n'y est point épargnée, on voit même en quelques unes des statues & des bas reliefs.

Lorsque ces Dames sortent pour aller voir

* *L'Original Hollandois porte*, tot boonen voor sijne Paerden.

voir leurs parens, ce qu'elles ne font qu'une fois l'année; toutes les Dames qui sont à leur service les suivent dans des Palanquins fermez: telle de ces Dames en a jusques à cinquante à sa suite. Les Palanquins sont dorez, vernis & ornez en quelques endroits d'or & d'argent massif, les enfans qu'ils ont de ces femmes données par l'Empereur succédent à leurs Etats, & s'ils meurent sans enfans, ces mêmes Etats passent en d'autres familles selon la disposition du Prince. Ils ont beaucoup de concubines, de là vient ce grand nombre d'enfans qu'ils ont dans leurs maisons; mais ceux-là ne succédent pas aux Etats de leurs péres. Tout ce qui se peut imaginer pour le plaisir de la vie, se trouve dans leurs serrails; des jardins, des canaux, des bois, des volliéres; tous les jours ce ne sont que comédies, musique, & semblables divertissemens. Les hommes n'y entrent point, s'ils ne sont de leurs plus proches parens, & cela même ne leur arrive pas souvent, car on fait dans ces maisons une garde fort exacte. Les Dames soit qu'elles soient vieilles ou jeunes ne peuvent avoir aucune conversation avec les hommes de de-

hors:

hors: elles paſſent dans cette cloture tout le tems de leur vie, on ne leur pardonne rien, & l'on punit de mort jusques au moindre ſoupçon de crime. Les filles qui ſont deſtinées à ſervir dans ces lieux ſont choiſies avec grand ſoin, & ſervent leurs maitreſſes avec une modeſtie très grande & beaucoup d'addreſſe. On les diviſe par troupes de ſeize perſonnes, chaque troupe a ſa Dame qui lui commande: ces troupes ſervent leur maitreſſe chacune à ſon tour, & dans l'ordre qu'elles ont appris; car on leur fait des leçons de bien ſervir comme on leur apprend ailleurs à danſer ou à faire quelque ouvrage. La différence de ces troupes ſe fait encore remarquer autrement: chacune a ſes habits d'une couleur & d'une étoffe particuliére. Si dans une troupe elles ſont habillées de rouge avec des rubans verds & une coeffure de même, l'autre troupe aura du blanc avec des rubans rouges. Elles ſont pour la plupart des premiéres maiſons du pays, belles, bien élevées, & ont les maniéres fort nobles: elles s'engagent à ſervir pour le moins pour quinze ou vingt ans, & la plupart même pour toute leur vie. Ils les prennent quelquefois fort jeunes dès

dès l'âge de quatre ou cinq ans, & lorsqu'elles ont servi jusques à celui de vingt cinq ou trente ans, ils les marient à quelques uns de leurs Gentilshommes ou personnes de leur suite, chacune selon sa condition. Celles qui passent dans ce service l'âge de trente ans, y demeurent ordinairement le reste de leurs jours. Toutes les femmes depuis celles qui sont de quelque condition jusques aux premiéres Dames du pays sont fort savantes, aussi n'ont-elles point d'autre occupation. La coutume du pays leur défend d'entrer en connoissance d'aucune affaire qui regarde le gouvernement des Etats, & de la maison de leurs maris: elles se tiennent fort sur leur garde de ce côté là, & n'entrent jamais dans cette matiére. Les hommes d'ailleurs, quand ils passent dans leur serrail, n'y portent point d'autres pensées que celle de se divertir, & il n'y a point de femmes au monde qui ayent plus d'adresse pour se faire aimer. Ils apportent pour raison de cette garde étroite de leurs femmes, & de l'ignorance dans laquelle ils les tiennent de leurs affaires, que les femmes sont faites pour donner du plaisir, & pour élever leurs enfans; qu'ils en usent ainsi pour éviter les jalousies, les bri-

gues, les querelles, les guerres, & les autres desordres qu'une plus grande liberté fait naitre dans les pays où la même chose n'est point observée. Ces femmes d'ailleurs sont fort fidelles à leurs maris; je n'en rapporterai ici qu'un ou deux exemples qui arrivérent de mon tems. L'Empereur fit mourir secrettement dans le Royaume de Fingo un Gentilhomme de mérite qui avoit une belle femme; quelques jours après sa mort l'Empereur fit venir cette Dame & la voulut obliger à demeurer dans le Palais. Elle savoit la mort de son mari, & dit à ce Prince en dissimulant; „ je dois me réjouir & m'estimer fort „ heureuse de ce que vous m'avez jugée „ digne de votre amitié; je reçois donc „ cette grace comme je dois la recevoir, „ mais je prens la liberté de vous demander le terme de trente jours pour „ achever de pleurer la mort de mon „ défunt époux: permettez qu'après „ cela je puisse régaler ses parens dans „ l'une des tours de votre château; car „ je voudrois finir par cette réjouissance „ le déplaisir de sa perte ". Le Roi lui accorda cette priére, qui ne différoit que de quelques jours le plaisir qu'il

se

ſe promettoit de la jouiſſance de cette Dame: il but par excès le jour du feſtin. La Dame prit ce tems, & faiſant ſemblant de vouloir s'appuyer ſur l'un des balcons de cette tour, ſe précipita du haut en bas en la préſence du Roi, ſatisfaiſant ainſi à ſon honneur, & à la fidélité qu'elle devoit à ſon mari.

Un des principaux Seigneurs du pays devint paſſionnément amoureux d'une fille de ſon ſerrail, qu'il avoit ôtée à la veuve d'un pauvre ſoldat. Cette veuve écrivit un billet à ſa fille, pour lui repréſenter la pauvreté où elle étoit, & le Seigneur la ſurprit liſant cette lettre. Il la preſſe de la lui montrer: mais la fille ayant honte de découvrir la pauvreté de ſa mére, fit un bouchon de la lettre & l'avalla avec tant de précipitation, qu'elle lui demeura dans la gorge & l'étouffa. Ce Seigneur qui rapporta la choſe à quelque amitié ſecrette, lui fit ouvrir la gorge, on déploye la lettre, & on trouve qu'elle avoit été écrite par la mére de cette fille. Il en fut au deſeſpoir; mais n'ayant point d'autre moyen de réparer ſa faute, il appella auprès de lui la mére de cette fille,

fille, & elle y eſt encore entretenue avec toutes les commoditez qui lui manquoient auparavant.

Une fille ſervant ſon maitre, & faiſant effort pour atteindre à un plat qui étoit ſur la table un peu loin d'elle, ne put retenir un vent que l'on n'attendoit pas. Elle s'en punit elle même, ſe mordant le ſein qu'elle porta à ſa bouche & dont elle expira ſur le champ de rage & de honte.

Les principaux Seigneurs & tous ceux qui ont de grands Etats ont outre leur nom propre, encore celui de leurs terres ou du château de leur réſidence, nom par lequel ils ſont plus connus; mais ils ont cela de particulier au Japon qu'ils changent tous trois fois de nom. Les enfans changent le nom qu'ils ont eu dans l'enfance, dès qu'ils ont atteint l'âge de virilité, & ce nom qu'ils portent alors ne ſe donne jamais ni aux enfans ni aux vieillards: le troiſiéme & dernier nom ſe prend dans la vieilleſſe. Mais cependant, outre ces trois noms dont ils changent, ils retiennent toujours celui de leur famille.

Les Japonois ſont fort retenus dans leurs diſcours, il leur échape rarement

de dire quoi que ce ſoit de ſale, & quand il arrive à quelqu'un d'eux de manquer à cette retenue, les plus jeunes ſe lévent & s'en vont. Ils portent beaucoup d'honneur & d'amitié à leurs parens, ils croyent que ceux qui manquent à ce devoir ſeront punis par leurs Dieux. Ils s'abstiennent une fois le mois de manger des choſes qui ayent eu vie, & font même abſtinence l'anniverſaire du jour que leurs péres & leurs méres ſont morts. Mais pour retourner aux revenus des Seigneurs du pays, je dirai que les uns les tirent des grains, les autres des mines d'or, les autres des mines d'argent: quelques uns du cuivre, du fer, de l'étain & du plomb: d'autres les tirent de leurs bois, de leurs grains, de leurs cottons, & de leurs ſoyes. Ces revenus ſont exactement comptez, & le compte en eſt fidellement rapporté à ceux des officiers de l'Empereur qui ont commiſſion d'en tenir regiſtre.

L'Empereur tient auprès de chacun de ces grands Seigneurs, un Chancelier. Voici la teneur de la lettre qu'il écrit au Seigneur à qui il l'envoye. „ Notre
„ bien aimé, vos Etats ſont de grande
„ étendue, vous avez grand nombre de
„ Su-

„ Sujets, & c'eſt pour cette raiſon que „ j'ai jugé à propos de vous envoyer „ un homme ſage & de confiance, qui „ eût été élevé à ma Cour. Je l'envo- „ ye donc pour vous ſoulager dans le „ ſoin que vous devez avoir de vos Su- „ jets, & pour le tenir auprès de vous „ dans vos conſeils: ſervez vous de lui, „ & recevez comme vous devez le ſoin „ que je prens de ce qui vous regarde". L'Empereur prend ordinairement pour cet emploi des perſonnes qui ont été é-levées à la Cour, dont la fidelité eſt con-nue, & avant que de partir, ils ſignent de leur ſang qu'ils avertiront le Roi de ce qui viendra à leur connoiſſance dans les affaires qui regardent l'Etat, & qu'ils tiendront un journal exact de toutes les actions du Prince auprès duquel on les place. Ainſi les Princes ne peuvent rien faire ſans le communiquer à ces perſon-nes, & on peut dire que ces conſeillers, ou plutot ces eſpions gouvernent les E-tats de ces Princes.

La plupart des grands Seigneurs ont entre leurs ſerviteurs des perſonnes de bon ſens, qu'ils obligent de les avertir tous les jours des fautes qu'ils remar-quent dans la conduite de leurs maitres: car

car ils ſont perſuadez que les hommes ne ſe faiſant point juſtice ſur ce point là, ne ſauroient connoitre leurs défauts. Ils ſavent auſſi que les hommes nourris dans le commandement & élevez à une grande autorité, ſont encore plus expoſez à ce défaut commun à tous les hommes, qui eſt de ſuivre la pente de leurs paſſions: ils diſent donc qu'ils aiment mieux que leurs domeſtiques les avertiſſent de leurs fautes, que d'attendre les reproches que les étrangers leur en pourroient faire.

Quand quelque Seigneur meurt, il ſe trouve ordinairement quinze ou vingt de ſes ſujets qui ſe fendent le ventre & meurent avec lui: presque tous ceux qui ſe tuent de la ſorte ſe ſont obligez à cette condition en entrant au ſervice de leur maitre. Le ſacrifice de ces ſujets ſe fait de cette maniére ci. Ils aſſemblent leurs parens dans une égliſe, ils mangent avec eux dans le même lieu & le font avec beaucoup de joye, ſans que l'approche de la mort paroiſſe en rien troubler la réjouiſſance du feſtin; ils ſe fendent enſuite le ventre en forme de croix. D'autres plus braves encore, après s'être fait cette inciſion, ſe coupent la gorge: les

uns

uns ſe fendent en croix, les autres d'une autre façon, & ceux qui ſe font les plus belles inciſions & les mieux ouvragées meurent auſſi avec plus de gloire que les autres.

Lorsque ces mêmes Seigneurs bâtiſſent quelque grand bâtiment pour le Roi, ou pour eux-mêmes, il ſe trouve entre leurs ſerviteurs des gens qui les viennent prier de permettre qu'ils ſe jettent dans les fondemens de leur bâtiment; car les Japonois ont opinion que les murs bâtis ſur des corps humains ſont exemts de tous les accidens qui arrivent aux autres. Ainſi ces bons valets, ou plutot ces pauvres malheureux ſe jettent dans les fondemens, & ſont écraſez par les premiéres pierres que l'on y met.

Le Roi a pluſieurs châteaux: les deux principaux ſont les châteaux d'*Oſacca* & de *Yedo.* Je n'ai pas vu les châteaux des principaux Seigneurs du pays: mais je ſai par la relation de ceux qui y ont été, qu'ils ont des villes & des châteaux conſidérables. Leurs villes ſont toutes d'une même enceinte, & les villages d'une même meſure: chaque rue

a

a ſoixante Ieckiens de circuit, chaque Ieckien eſt de deux cens aunes. Deux portes ferment la rue pendant la nuit: on fait garde, & on tient de la lumiére à chacune de ces portes. La distance des grands chemins eſt marquée par des colonnes miliaires : il y a dans chacune deux perſonnes qui en ont le ſoin, & qui doivent auſſi rendre compte de ce qui ſe paſſe parmi le peuple commis à leur direction. Ces commis portent leurs plaintes à leurs ſupérieurs, & les informent des beſoins publics, ce que le commun peuple ne pourroit pas faire avec la même bienſéance.

VIII. QUESTION.

Quels ſont leurs revenus, & en quoi ils conſiſtent.

LEs villes & les villages n'ont aucun revenu, on ne paye au Seigneur du Pays ni impôt ni redevance, ſinon ce qui ſe donne pour le fond ſur lequel les maiſons ſont bâties: ce droit ſe paye à proportion de la grandeur de ces lieux, les moindres payent vingt ſols, & les plus

plus grands jusques à vingt livres. Quand il se présente quelque occasion où le Seigneur a besoin de monde, chaque maison fournit un homme à son Seigneur. Il arrive peu que l'on exige d'eux de semblables corvées: on ne les retient quelquefois que l'espace d'une demie journée. Tous les fruits de la terre, tous les profits de la mer composent les revenus du Prince. Les Gentilshommes & les soldats subsistent des appointemens qu'il leur donne, le marchand des gains qu'il fait, les artisans du travail de leurs mains, & les laboureurs, qui sont comme esclaves, de la partie des fruits de la terre qu'ils ont cultivée, & qu'on leur laisse pour leur subsistance.

IX. QUESTION.

Comment la Justice y est administrée.

CHaque Seigneur particulier, depuis l'Empereur jusques au moindre bourgeois, a droit de justice sur ses Sujets & sur ses serviteurs.

L'Empereur, dans toutes les juris-

dictions des villes & des villages, a ses officiers qui administrent la justice. On fait l'honneur à un Gentilhomme qui a mérité la mort de lui permettre de se couper ou fendre le ventre, & de se découper ou fendre le ventre, & de se faire ainsi lui même: on n'accorde pas le même privilége aux autres personnes de moindre condition. On n'y fait aucune estime des marchans, à cause, disent-ils, que l'occupation des marchans est de débiter des faussetez, pour mieux vendre leurs marchandises. Les artisans sont tout aussi peu estimez par cette autre raison, que l'artisan est comme le valet du public. Les Gentilshommes au contraire, & les soldats sont honorez de tout le monde, & il semble que les autres soient obligez de les entretenir, & de leur rendre toutes sortes de devoirs.

X. QUESTION.

Quels sont les crimes que l'on châtie le plus rigoureusement.

ON punit de mort les moindres crimes, mais principalement le larcin, quand il ne seroit que de la valeur d'un sou.

ſou. C'eſt un crime capital que de jouer de l'argent; toutes ſortes d'homicides y ſont punis de mort. Il y a de plus des crimes que l'on punit, non ſeulement par la mort du criminel, mais auſſi par celle de ſon pére, de ſes enfans, de ſes fréres: tous ſes biens ſont confiſquez, ſa mére, ſes filles & ſes ſœurs ſont vendues pour être eſclaves. Les biens qui viennent de ces confiſcations ne vont point au profit du Prince, mais ſont dépoſez entre les mains de certains adminiſtrateurs qui les employent ſelon l'occaſion, tantot à bâtir des temples, tantot à réparer les chemins, & toujours pour l'ornement ou pour la commodité du public. Voici les crimes capitaux: contrevenir aux Edits de Sa Majeſté, la malverſation d'un officier dans ſa charge, détourner l'argent du Prince, exiger des Sujets des droits auſquels ils ne ſont pas obligez, la fauſſe monnoye, l'incendie, le violement, le rapt. C'eſt pour ces crimes, que non ſeulement le criminel, mais auſſi ſes plus proches parens ſont punis de mort. Si la femme eſt complice, elle eſt punie de même, ſinon on la vend pour être eſclave; ainſi la femme ne meurt jamais que pour ſon

propre crime. Les ſupplices chez les Japonois ſont le feu, la croix où l'on attache le patient la tête en bas & les pieds en haut, faire tirer par quatre chevaux, & l'eau ou l'huille bouillante.

Il arriva qu'un valet qui avoit meilleure opinion de ſoi-même qu'il ne la méritoit, s'offrit à un Gentilhomme pour entrer en ſervice, en qualité de celui qui devoit porter les ſouliers. Le valet demanda beaucoup plus de ſalaire du Gentilhomme, que le Gentilhomme qui étoit pauvre ne lui en pouvoit donner; il ſe crut même offenſé de la prétention injuſte de ce valet, mais il en cacha le reſſentiment, & ſe contenta de lui dire; „ vous mettez à trop haut prix „ votre ſalaire, mais vous me plaiſez, „ je vous prendrai à mon ſervice ". Trois jours après le Gentilhomme lui envoya faire un meſſage, & lui reprochant au retour qu'il avoit demeuré trop longtems, il le fit mourir, ſe ſervant de ce prétexte pour ſe vanger de l'offenſe qu'il prétendoit avoir reçue de l'autre.

Il n'y a pas longtems que le Roi de *Firando* fit enfermer dans des caiſſes garnies de pointes de fer trois Dames de ſon ſerrail, l'une à cauſe des pratiques ſecret-

tes qu'elle avoit eues avec un Gentilhomme qui ſe tua ſur le champ en s'ouvrant le ventre; les deux autres furent punies ſeulement à cauſe qu'elles avoient eu connoiſſance de ces intrigues. Lorsqu'un mari trouve ſa femme enfermée avec un homme, il les peut tuer tous deux. Quand le mari eſt en voyage, le pére, le fils, ou le frére pendant l'abſence du mari ont le même droit de faire cette juſtice, ſes domeſtiques même la peuvent faire: de là vient qu'ils ont peu d'exemples d'adultéres Lorsque j'étois dans le pays, un mari ſurprit ſa femme avec ſon galand, il tua l'homme, & lia la femme dans cette même chambre où il les avoit ſurpris, la laiſſant toute la nuit en cet état. Le jour ſuivant il invita tous ſes plus proches parens & ceux de ſa femme, tant les Dames que les hommes: diſant qu'il leur vouloit donner à tous enſemble un feſtin. Bien que ce ne ſoit pas la coutume des Japonois, que les femmes s'invitent ainſi avec les hommes, cependant la choſe fut réglée de la ſorte pour cette fois là. Les Dames qui étoient dans une chambre à part demandoient de tems en tems à voir la mai-

treſſe du logis, & ce fâcheux mari leur répondoit qu'elle étoit occupée à donner les ordres pour les bien recevoir. Mais auſſitot que les Dames & les hommes furent à table, le mari ſe déroba de la compagnie, & alla couper les parties viriles de l'homme, qu'il avoit tué la nuit précédente. Il mit ces parties parmi des fleurs dans une boëte, après quoi allant trouver ſa femme, il lui fit prendre un habit de deuil, après l'avoir déliée, & lui mit entre les mains cette boëte fermée, lui diſant, „ allez préſenter ce régal à vos parens „ & aux miens, afin qu'ils jugent ſi je „ dois vous faire grace ". Cette femme à demi morte s'alla jetter aux pieds des principaux de la compagnie, leur criant miſéricorde, & leur préſentant la boëte. Les parens l'ouvrirent, mais la vue de ce qu'elle renfermoit fit tant d'horreur à la femme, qu'elle en tomba évanouie, & dans cet inſtant là le mari lui coupa la tête.

Un homme qui s'étoit obligé de fournir une certaine quantité de pierres & de bois de charpente, avoit corrompu ceux qui devoient examiner la qualité & la quantité de ces marchandiſes; la choſe

fut

fut ſue, les examinateurs furent obligez de s'ouvrir le ventre. L'Entrepreneur fut condamné à être mis ſur une croix, mais comme il étoit aimé de la plupart de ceux du Conſeil, quoiqu'il ne ſoit pas ordinaire de demander au Roi la grace de perſonne, ils ne laiſſérent pas de s'aſſembler, & de demander celle de ce miſérable.

Le Roi leur fit une réponſe qu'ils n'attendoient pas. „ Je ne puis, *dit-il*, „ aprouver votre priére; mais ce que „ j'y trouve de plus mauvais, c'eſt qu'il „ me ſemble qu'elle me fait connoitre „ que vous avez perdu l'esprit. Eſt il „ juſte qu'un ſi grand crime demeure „ impuni? D'où vient donc que vous „ me demandez la grace de ce criminel? „ Vous a-t-il corrompus, comme il a „ corrompu les autres? Avez-vous com- „ me eux quelque deſſein ſur mes finan- „ ces, & vous devez-vous ſervir ainſi „ de la la liberté que je vous ai don- „ née"? Il arriva de mon tems qu'un Gentilhomme, dont les terres étoient proches d'*Yedo*, exigea de ſes payſans des ſommes plus grandes qu'il n'en devoit exiger. Les payſans ſe plaignent, le Conſeil en eſt averti, on condamne le Gentilhomme à ſe fendre le ventre avec toute ſa race. Il avoit

un fils à deux cens quarante ſept milles de là du côté de l'Occident au ſervice du Roi de *Fingo*, & un oncle encore plus éloigné de vingt milles dans la Province de *Satſouma*: un autre fils au ſervice du Roi d'*Ecquinoccouni*: un autre petit-fils de ſa fille qui étoit du côté d'Orient à cent dix milles d'*Yedo*, au ſervice du Roi de *Maſſane*: un autre fils auprès du Gouverneur du château de *Quovano*: deux autres fréres qui étoient au ſervice de Sa Majeſté: un fils le plus jeune de tous qui avoit été marié à la fille unique d'un fort riche marchand, dont la perſonne eſt fort connue de Meſſieurs de la Compagnie des Indes Orientales. Toutes ces perſonnes, quoique les unes vers l'Orient, les autres vers le Midi, & fort éloignées les unes des autres, furent exécutées non ſeulement au même jour, mais à une même heure : tant les Japonois ſont exacts à donner leurs ordres, & à les faire exécuter. Vous remarquerez que ces criminels devoient être les propres exécuteurs de cet ordre, car ils étoient de condition à s'ouvrir euxmême le ventre.

Le marchand d'*Oſacca*, dont la fille avoit épouſé le fils de ce malheureux

pére, mourut d'affliction, & sa fille après que son mari se fut ouvert le ventre, se voulut tuer de ses propres mains; mais on la garda si étroitement, qu'elle ne put venir à bout de sa résolution. Cependant elle s'opiniâtra à ne vouloir ni boire ni manger, & mourut ainsi au bout de neuf jours.

Enfin ces peuples envisagent la mort sans en témoigner aucune appréhension, & sans marquer le moindre regret de quitter la vie, lorsqu'il faut l'abandonner. Mais les exemples de ce mépris de la vie sont encore plus ordinaires entre les femmes. On punit la menterie de mort, lorsqu'elle a pour sujet les affaires de la justice, ou celles du Gouvernement. Toutes les punitions que je viens de dire regardent les Gentilshommes & le reste du peuple: mais pour les Rois du pays, quand ils ont fait quelque faute, on ne les condamne point à la mort. A quatorze milles d'*Yeddo* il y a une Ile nommée *Faitsinchima*, qui peut avoir une lieue de circuit: cette Ile est le lieu d'exil des Rois du *Japon*. A toutes les pointes de l'Ile il y a des corps de garde pour empêcher que ceux de dehors n'ayent correspondance

avec les exilez, & ne leur rendent aucune assistance. Tous les mois, lorsque le vent le permet, l'on vient relever la garde, & l'on y porte ce qui est nécessaire tant pour la subsistance des Soldats, que pour celle des exilez. Cette subsistance se réduit à peu de chose, & consiste en quelque peu de ris & quelques racines; les exilez ont pour logement de petites maisons fort basses, où les incommoditez de l'hiver & de l'été se font sentir également. Ajoutez à cela qu'ils sont obligez de travailler à ramasser de la soye, & à la préparer dans la quantité & selon la tâche qui leur a été donnée.

Lorsqu'un Empereur du Japon mourut, en 1631., tous les exilez & tous les prisonniers qui étoient dans l'Etat furent délivrez à même heure & même jour. On donna même quelque argent à chacun de ceux d'entre les prisonniers, qui étoient pauvres, pour les mettre en état de commencer une meilleure fortune.

ON-

ONZIE'ME QUESTION.

Quelle est leur Religion?

CEtte Nation est peu attachée aux superstitions de sa Religion. Ils ne prient Dieu ni le matin, ni le soir, ni devant, ni après leurs repas: les personnes Religieuses vont seulement une fois le mois dans le temple. Ils se servent souvent dans leurs priéres de la parole de *Namanda*, qui doit être le nom d'un de leurs Dieux, ausquels ils ont plus souvent recours. Leurs Prêtres prêchent ordinairement trois fois l'année, & les peuples qui sont de leur croyance s'assemblent dans ces temples, quand ils sont malades. Dans leurs maladies ils ont recours aux hermites qui s'asseyent auprès d'eux, & leur lisent certaines paroles, dont on ne peut entendre un seul mot. Il en est de même de toutes les écritures qui regardent la Religion, la médecine & les autres arts & sciences; car il n'y a que les savans du pays qui les entendent & les puissent lire, & par conséquent il faut

s'en remettre entiérement à leur bonne foi.

DOUZIE'ME QUESTION.

Quels sont leurs temples?

LE nombre des temples & des idoles du Japon eſt incroyable, les plus grands ont jusques à vingt Prêtres, & les plus petits en ont deux.

TREIZIE'ME QUESTION.

Quels sont leurs Prêtres?

TOus ces Prêtres n'ont d'autre exercice que de lire devant les idoles, d'enſevelir les morts, ou de les bruler, & d'enterrer enſuite avec beaucoup de cérémonies les cendres des corps morts qu'on a brulez.

QUATORZIE'ME QUESTION.

Quelles ſont leurs Sectes?

IL y a parmi eux douze ſectes différentes, il y en a onze dont les Prêtres ne mangent rien qui ait eu vie. Ces Prêtres ne peuvent avoir aucune habitude avec les femmes. S'ils manquent à ces obligations, on les condamne à être enterrez au milieu d'un chemin jusques à la ceinture, & tous ceux qui paſſent par là, qui ne ſont pas Gentilshommes, ſont obligez de leur donner une eſtreinte d'une corde, qu'ils ont attachée au col. Ils demeurent dans ce ſupplice trois ou quatre jours avant que de mourir.

Il n'y a point de temples plus riches ni de Prêtres plus à leur aiſe que ceux de la derniére ſecte; quelques-uns de ces temples ont la Seigneurie & le revenu des terres où ils ſont ſituez. Chaque Japonois a ſon temple affecté avec quelque Prêtre de ſa ſecte; ils les entretiennent par principe de piété, toute leur dévotion eſt renfermée dans ce ſoin. Cha-

que secte à ses opinions particuliéres: les unes croyent que l'ame est immortelle, que l'esprit passera dans l'autre monde, où il sera heureux ou malheureux selon le mérite de ses actions; pas une d'elles ne croit que le monde doive finir. D'autres ne croyent point l'immortalité, & disent qu'il n'y a rien à craindre en ce monde, que la justice des hommes. Les plus dévots d'entre eux font de leurs temples des lieux de divertissemens, & ces temples sont situez ordinairement dans les lieux les plus agréables du pays, sur des éminences au milieu de quelque beau bois de haute futaye. Ces temples leur servent encore de réduit, lorsqu'ils se veulent aller divertir à la campagne; ils y boivent & mangent en la compagnie de leurs Prêtres, ils y ménent même des femmes de débauche, sans que leurs Prêtres y trouvent à redire. Je ne les ai jamais entendu disputer sur la prééminence de leur secte, & il y a peu de ces dévots qui ayant affaire d'argent, ne changent leur Religion ou secte pour cent richedalles.

La douziéme & derniére secte est la plus suivie. Les Prêtres n'y observent aucune distinction pour les viandes, ils se marient. Cette secte se nomme *Ikko*,

&

& a plus de ſuperſtitions que toutes les autres. Celui qui eſt le ſupérieur de tous leurs Prêtres & de tous leurs temples, qui, comme je l'ai dit, ſont en grand nombre, eſt ſuivi & respecté comme un Dieu, jusques-là que ceux qui ſont de la ſecte lui font des priéres lorsqu'il paſſe par les rues dans un Palanquin. Tous les Prêtres reconnoiſſent pour ſupérieur le grand *Daïro*, qui a le même rang & eſt dans la même estime parmi eux que le Pape entre les Catholiques. L'Empereur même eſt obligé de faire un voyage tous les trois ans à *Meaco*, pour lui faire la révérence. Le Prêtres Japonois, les plus grands Seigneurs du pays, & les Gentilshommes ſont fort adonnés à l'amour pour les garçons.

QUINZIE'ME QUESTION.

De la perſécution des Catholiques.

AU commencement ils faiſoient couper la tête à ceux qui s'étoient faits Chrétiens, & les mettoient après cela ſur une croix. D'abord ce ſupplice parut

parut fort rude, mais ils virent que les Chrétiens se présentoient sans faire paroitre aucune altération. Il ne se lit rien dans l'histoire des plus grandes persécutions de l'Eglise ancienne, qui puisse approcher des supplices qu'ils ont trouvez, pour mettre à bout la constance des martirs Chrêtiens. Une fois l'an on fait une inquisition ou recherche générale, on les oblige tous de signer dans un livre, qui se garde dans leurs temples, qu'ils sont tous bons Japonnois, & que la Religion des Chrétiens est fausse. Mais avec tout cela ils n'ont pu empêcher les progrès du Christianisme, & tous les ans il s'en trouve plusieurs centaines que l'on fait mourir dans les tourmens Ils ont publié depuis peu qu'un Chrétien qui auroit été condamné à être attaché sur une croix la tête en bas, seroit exemt de ce supplice, s'il en déceloit un autre; & il arrive que ne pouvant souffrir ce supplice, qui est le plus grand de tous ceux qui ont jamais été inventez, ils se dénoncent souvent les uns les autres. Les Japonnois espérent de ruiner la Religion par ce moyen, car ils tiennent un registre exact de ceux qui se sont sauvez par
cette

cette voye, avec intention, comme je l'ai appris, de les faire tous mourir en une fois, lorsqu'ils croiront être venus à bout de tous les autres. Entre les divers exemples de la constance de ces nouveaux Chrétiens, il n'y en a point de si admirables que ceux qu'en donnent quelquefois des enfans de dix ou douze ans. Ils refusent la vie qu'on leur offre; „ nous voulons, *disent-ils*, suivre „ l'exemple de nos péres, & aller avec „ eux dans un pays de joye, où nos persécuteurs ne nous pourront plus faire „ de mal ". Il s'en est rencontré d'autres, qui après avoir accepté la grace qu'on leur offroit, sont retournez au supplice, & se sont jettez dans les flammes, suivant en cela l'exemple & l'exhortation de leurs péres qui leur disoient, „ venez, mes enfans, délivrez-vous de „ la persécution de ces méchans hommes, nous vous ménerons dans un „ pays, où il ne manque rien pour la douceur de la vie ". On fit une recherche dans ces derniers tems de tous les ladres du pays; on en trouva dans les hôpitaux entre autres malades trois cens cinquante quatre Chrétiens, que l'on divisa sur deux vaisseaux pour les envoyer aux Iles Phi-

Philipines, en forme de préſent aux Eſpagnols qui y commandent.

Les Chrétiens d'ordinaire ſont conduits comme les autres criminels au lieu du ſupplice : mais les Prêtres, ſoit qu'ils ſoient Portugais, Eſpagnols, ou Japonnois, y ſont conduits ſur quelque méchant cheval, avec un baillon à la bouche : la moitié de la barbe & de la tête razée. L'endroit où le poil eſt razé eſt peint de couleur rouge : le baillon qu'ils ont à la bouche tient à une corde, laquelle étant attachée bien fortement par derriére les oblige d'avoir toujours la tête haute, & cela ſe pratique ainſi, pour empêcher ces Prêtres d'émouvoir par leurs diſcours, ou par leurs ſignes, ceux qui les voyent mener au ſupplice.

SEIZIE'ME QUESTION.

Quels ſont les meubles de leurs maiſons ?

LEurs maiſons ſont toutes bâties de bois, dont ils ont ſi grande abondance dans le pays, qu'encore qu'il s'en conſume quantité pour le chaufage & pour

pour les bâtimens, il ne laisse pas d'y être à fort bon marché. Le premier plan de leurs maisons est élevé de quatre pieds au dessus du rez de chaussée; & comme elles sont fort sujettes à être brulées, elles ont toutes un espace & un lieu, qui est moins exposé à ce danger, & où ils mettent ce qu'ils ont de meilleur. Leurs murailles sont faites de planches & couvertes de grosses nattes, qu'ils joignent fort exactement les unes avec les autres.

Ils habitent la partie la plus basse de leurs maisons, & tiennent fort propres les chambres où ils reçoivent leurs amis.

Les maisons des personnes de condition sont divisées en deux appartemens, d'un côté est le logement des femmes qui ne paroissent jamais. L'appartement où ils reçoivent ceux qui leur vont rendre visite est de l'autre côté. Les femmes ont plus de liberté dans les maisons des marchans & des bourgeois, celles-là se laissent voir. On traite les personnes de ce sexe avec beaucoup de circonspection, & l'on trouveroit fort mauvais que dans la conversation on leur eût manqué de respect, jusques dans les moin-

moindres choſes, ou qu'elles euſſent ſouffert ce manquement de reſpect.

La vaiſſelle dont ils ſe ſervent eſt peinte & dorée, les portes & les cloiſons de leurs chambres, ſont couvertes de papier, même dans les maiſons les plus magnifiques, mais ce papier eſt tout couvert d'or. Ils ont pluſieurs chambres de plain pied ſéparées les unes des autres par des cloiſons de planches; ces cloiſons ſont diſpoſées comme nos paravents, ſi bien qu'en couchant ces cloiſons les unes ſur les autres ils peuvent faire de pluſieurs petites chambres une grande ſalle; le plafond de leurs chambres eſt embelli de peintures. Ils tiennent ſur leurs fenêtres des fleurs dans des pots, le pays fournit ces fleurs pendant toute l'année. Preſque toutes les maiſons ont une galerie, qui ſert de paſſage pour aller au jardin. Les jardins ſont ornez de *termes*, & de bois toujours verds; ils ſont ordinairement diſpoſez de telle ſorte que l'on en a la vue du principal appartement de la maiſon. Les belles vaiſſelles, les cabinets, les beaux vernis du Japon, ces coffres qu'on nous apporte de ce même pays, ne leur ſervent point pour orner la partie de leur maiſon, qui eſt en vue. Ils
les

les tiennent dans des lieux où perſonne n'entre, que leurs amis les plus particuliers ; pour le reſte de la maiſon ils l'ornent de porcelaine, de pots pleins de *Tſia*, ou thé, de peintures, de livres manuſcrits, & de leurs armes, & armoiries.

DIX SEPTIE'ME QUESTION.

Comment ils reçoivent ceux qui les viſitent.

LEs perſonnes de condition auſſi bien que les autres, reçoivent leurs amis & les étrangers avec beaucoup d'honnêteté. On fait aſſeoir, on préſente du tabac & du *Tſia*, ou thé, on apporte du vin ſi l'on en demande, le maitre du logis le préſente lui-même dans une taſſe verniſſée. On donne le régal de la muſique tant que dure le repas, & il y a cela de bon parmi eux, qu'après avoir fait la débauche ils ſe retirent ſans faire du bruit, & ſans chercher de querelles. Il n'y a point de cabarets ni de tavernes dans le pays ; & cependant ils ne laiſſent pas de manger ſouvent enſemble,

ble, mais c'eſt dans leurs maiſons particuliéres, & cela n'empêche pas que ceux qui * voyagent ne ſoient fort bien logez, & ne trouvent des hôtelleries fort commodes.

DIX HUITIE'ME QUESTION.

Quelle forme de Mariage ils ont:

ILs ſe marient ſans s'être connus, les péres & méres du côté de l'homme & de la femme, ou leurs plus proches parens, font le mariage. S'il ſe rencontre qu'après quelque tems le mari ne ſoit pas content de ſa femme, il peut ſe ſéparer d'elle; le mari n'eſt point puni pour voir des femmes publiques †; il peut même, outre ſa femme, avoir encore des concubines: mais la femme, comme nous l'avons dit, eſt punie pour le moindre crime: on la punit même de mort pour avoir parlé

* *Le Hollandois fait cette remarque, à cauſe que le contraire ſe pratique en Hollande.*

† *Le Hollandois fait encore cette remarque, à cauſe que le contraire ſe pratique en Hollande.*

parlé en ſecret à un homme. Et la grande contrainte des femmes & la grande liberté des hommes font qu'elles s'étudient de connoitre bien l'humeur de leurs maris, & qu'elles ont mille addreſſes pour s'en conſerver l'affection. Les femmes publiques ſont esclaves des Seigneurs dans le pays desquels elles ſe proſtituent. Il y a par tout de ces lieux publics, de peur que les hommes n'attentent à la pudicité des perſonnes libres, ou des femmes mariées.

XIX. QUESTION.

Comment ils élévent leurs Enfans.

ILs élévent leurs enfans avec beaucoup de ſoin; ils ne leur crient point inceſſamment aux oreilles, ni ne les rudoyent point. Lorsqu'ils pleurent ils ont une patience merveilleuſe pour les appaiſer, connoiſſant bien que c'eſt un défaut de l'âge, & que les enfans ne peuvent pas profiter des réprimandes qu'on leur feroit en ce tems. Cette conduitte leur réuſſit ſi bien, que les enfans de onze ou douze ans y paroiſſent ſages

ſages comme des vieillards. Ils ſavent les coutumes de leur pays, ils parlent & répondent à propos. Ils ne leur font rien apprendre qu'ils n'ayent atteint l'âge de ſept ou huit ans, ils ne croyent pas que devant cet âge ils ſoient capables d'inſtruction ; & quand le tems de les envoyer à l'école eſt venu, ils les font étudier ſans les contraindre. Ils ne les obligent point à apprendre des choſes pour leſquelles ils croyent qu'ils ont quelque répugnance. Ils tâchent de les animer à ſuivre la vertu, par les exemples qu'ils leurs mettent ſouvent devant les yeux, des perſonnes de leur condition qui ſe ſont élevées. Ils leur donnent pour modelle la conduite de leurs parens qui ſe ſont établis par la vertu, & ils réuſſiſſent mieux dans cette éducation pleine de douceur, que les autres qui y employent la rigueur & le châtiment. Cette conduite d'ailleurs eſt fort propre à l'humeur de ceux du pays, qui ne ſe peut gagner par la force & par la violence.

XX. QUESTION.

Comment les Enfans ſuccédent aux biens de leurs Péres.

LOrsqu'ils ſont en âge de pouvoir prendre connoiſſance des affaires, & de vivre ſelon leur condition, le pére quitte ſa profeſſion, & la laiſſe exercer à l'ainé de ſes enfans, il le loge dans le principal appartement de ſa maiſon, il le met en poſſeſſion de la plus grande partie de ſes biens; & lorsqu'il eſt lui-même aſſez riche, il lui abandonne la maiſon toute entiére, & en prend une autre, ne retenant de ſon bien que ce qui eſt néceſſaire pour ſa propre ſubſiſtance, & pour celle de ſes autres enfans.

Les femmes n'aportent rien en mariage à leurs maris. Les perſonnes de condition donnent bien quelque argent à leurs filles lorsqu'elles ſe marient, mais cet argent ſe renvoye dès les premiers jours du mariage; car ils ne veulent rien recevoir de leurs femmes, de peur, diſent-ils, qu'elles n'en tirent avantage, & qu'elles ne leur en faſſent quelque jour des reproches.

XXI. QUESTION.

De la fidélité de cette Nation.

CEtte Nation est estimée fidelle, elle l'est en effet par principe d'honneur, qui fait leur plus grande passion: aussi il n'arrive guéres que l'on attaque l'honneur de personne, & ils exposent fort résolument leurs vies pour le défendre. J'en raporterai ici cet exemple. Quand ce *Fideri*, dont nous avons parlé, fut trahi par son tuteur, il avoit auprès de soi la femme du Roi de *Cocora*; les enfans de *Cocora* y étoient aussi avec plusieurs femmes de Rois & de Seigneurs du pays, qui demeuroient en sa Cour comme en ôtage. *Cocora* se déclara avec le tuteur contre *Fideri*: *Fideri* fit dire à cette Dame qu'elle le vînt trouver. Elle lui manda qu'elle devoit obéissance à son mari, qu'il falloit commander à son mari de lui ordonner ce que Sa Majesté desiroit d'elle. *Fideri* fut piqué de cette réponse, & lui fit dire qu'elle vînt dans son château, ou qu'il l'y feroit venir par force. Cette femme qui étoit de grande

grande condition, & croyoit que ce fût manquer à ſon honneur & à celui de ſon mari de ſortir de ſa maiſon, ſe réſolut de mourir plutot que d'obéir à ce commandement. Mais comme elle connoiſſoit qu'elle ne pouvoit pas réſiſter à l'autorité du Prince, elle s'enferma avec ſa nourrice, ſes enfans, & quelques unes de ſes demoiſelles, qui étoient réſolues de mourir avec elle. Elle fit dreſſer quantité de bois à l'entour de cette chambre, écrivit ſon teſtament, fit même quelques vers ſur ſa mort, & remit ces papiers entre les mains d'un Gentilhomme de ſon mari, le chargeant de les aller préſenter à ſon maitre, auſſitot qu'il verroit ſa chambre en feu: ce qui fut exécuté comme elle l'avoit commandé. Ils ſe gardent encore cette fidélité les uns aux autres, que ſi quelqu'un prie ſon ami de défendre ſon honneur & ſa vie, ils ſe tiennent ſi obligez de cette confiance, qu'il n'y a danger auquel ils ne s'expoſent volontiers pour la mériter. Lorsqu'il s'eſt fait quelque crime, & qu'on tâche par la torture d'obliger l'un des criminels à déclarer ſes complices, quoique les tourmens ſoient inſupportables,

& qu'ils ſachent que la mort les doit finir, ils ne les dénoncent jamais.

XXII. QUESTION.

† *Quel eſt le traffic du Pays, & par les mains de qui il paſſe.*

TOut le commerce qui ſe fait dans le Japon paſſe par les mains des étrangers ; ce commerce n'eſt pas grand à proportion des richeſſes du pays, par cette raiſon peut-être qu'ils ont en abondance toutes les choſes qui ſont néceſſaires à la vie. Entre les étrangers, les Chinois y ont traffiqué de tout tems, les Eſpagnols & les Portugais y ont négocié l'eſpace de cent ans, les Anglois auſſi quelque tems ; mais ils s'en ſont retirez à cauſe du peu de profit qu'il y a à faire. Il y vient tous les ans deux vaiſſeaux des Royaumes de Camboya & de Siam, mais ce trafic eſt fort diminué depuis peu. Les Hollandois y ſont bien établis

† *On a joint à la ſuite de cette Relation, quelques Mémoires touchant le Commerce du* Japon.

blis. Toutes les marchandises des étrangers sont portées dans la ville de *Meaco*, qui est comme un étape où ils portent leurs marchandises, pour les vendre & en acheter d'autres. Il y en vient quelquefois de plus de trois cens milles avant dans le pays. Et comme ce pays est fort inégal & plein de montagnes, toutes les voitures se font sur des chevaux, dont le nombre est incroyable.

On y aporte tous les ans quatre ou cinq mille picols de soye, quantité d'ouvrages de soye, deux cens mille peaux de cerf, 100. mille peaux vertes, beaucoup de chanvres & de toiles de la laine, du vif argent, du spiaulter ou zinch, des cloux de girofle, du poivre, du musc, du bois de sappan, du bois de Bresil, du sucre, de la porcelaine, du canfre, du borax, du calamba, des dents d'éléphant, du corail rouge, & toutes sortes de merceries que les Chinois y apportent ordinairement.

XXIII. QUESTION.

Quel eſt le traffic dans le Pays, & quels voyages ils font par Mer.

IL y a à *Meaco* plusieurs marchans fort riches, ils y ont eu autrefois grand commerce avec les peuples de la Chine: Les Rois mêmes de ces deux pays s'envoyent tous les ans des ambaſſadeurs respectivement l'un à l'autre: mais il arriva que dans un tumulte les Japonois qui ſe trouvérent dans une ville de la Chine prirent les armes, & ſaccagérent cette ville: le Roi de la Chine fut étonné d'apprendre qu'un ſi petit nombre d'hommes eût eu l'avantage ſur tout un peuple de ſes Sujets. Il en conſidéra la conſéquence, & fit ſortir de ſes Etats tout ce qu'il y avoit de Japonois. On dreſſa une colonne où étoit gravé l'Edit de leur banniſſement, & la défenſe aux Chinois de paſſer au Japon, ce qui peut-être a été obſervé plus étroitement autrefois qu'on ne l'obſerve a cette heure: peut-être auſſi que les Chinois lorſqu'ils viennent au Japon, font

font ce voyage ſecrettement, ou ſous d'autres prétextes. Du côté du Japon ils n'y trouvent point de difficulté ; car ſoit que l'Empereur veuille rendre le bien pour le mal, ou qu'il ait conſidéré que les ſiens s'étoient attiré par leur faute ce mauvais traitement, il permet l'entrée du Japon aux Chinois, de même qu'aux autres Nations qui ont la permiſſion d'y venir.

Depuis que les Japonois furent bannis de la Chine, ils allérent à *Tay-Ouan*, où les Chinois leur portoient leurs marchandiſes : mais on fit enfin défenſes aux Chinois de continuer ce traffic. Cent ans ou environ après cette défenſe ils ſe remirent à ce commerce : & les Japonois obtinrent de l'Empereur du Japon des paſſeports & des permiſſions d'aller à *Tay-Ouan*, à *Camboya* & à *Siam*. Dans ces paſſeports étoient contenus les réglemens de la maniére dont ils ſe devoient comporter à l'égard de ceux du Pays, & cela pour prévenir le deſordre qui leur étoit déja arrivé, comme nous avons dit : mais diverſes conſidérations ont obligé depuis Sa Majeſté Japonoiſe à révoquer ces paſſeports, & à ne point ſouffrir que ſes Sujets ſortent du pays.

Une des raiſons de cette défenſe eſt qu'ils croyent qu'il y va de l'honneur de la Nation, de l'expoſer à recevoir des traitemens ſemblables à ceux qu'elle avoit déja reçus à la Chine.

L'autre raiſon eſt qu'il leur importe d'empêcher qu'on ne faſſe pas quelque transport d'armes hors du pays, choſe dont ils ſont fort jaloux. Il n'y a pas longtems que l'on fit mourir un Chinois avec ſon fils, tous deux ayant été ſurpris dans ce trafic de contrebande. Ils alléguent pour troiſiéme raiſon la crainte que les Japonois, en traitant avec les étrangers, n'apportent dans le pays la Religion & les opinions des Chrétiens.

XXIV. QUESTION.

Du profit du Commerce.

IL n'y a aucun impôt ſur la marchandiſe, l'Empereur ni le Seigneur, dans le pays de qui ſe fait le trafic, n'en tirent aucun avantage : avec cela les gains ſont fort médiocres, ſoit à cauſe de la dépenſe du long transport des marchandiſes,

ou

ou de la grande quantité de peuple qui se mêle du trafic.

XXV. QUESTION.

Quelle correspondance il y a de l'Empereur avec ses voisins.

L'Empereur du Japon n'entretient point d'Ambassadeurs auprès d'aucun Prince, qu'auprès de l'Empereur de la Chine. Le Roi d'Espagne, celui de Siam, & le Pape même, lui en ont envoyé en diverses rencontres. Il les a tous reçus avec magnificence, mais il n'en a point renvoyé à ces Princes. *

XXVI. QUESTION.

Marchandises qu'on tire du Japon.

L'Empire du Japon a tout ce qui peut être nécessaire à la vie; de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du

* *Il a fait mourir les derniers Ambassadeurs Portugais.*

du plomb, & de tous ces métaux en abondance ; du coton, du chanvre, du poil de chévre, de la ſoye en picols, trois ou quatre mille picols de filoſelle, beaucoup de peaux de cerf, & ouvrages de menuiſerie : beaucoup de drogues qui ſont en uſage dans la médecine, & grande abondance de ce qui eſt néceſſaire pour la nourriture des hommes, ou pour leur entretien.

XXVII. QUESTION.

Quelle eſt leur Monnoye, quelles ſont leurs Meſures & leurs Poids.

COmme on ne parle qu'une langue dans tout le Japon, & que tout le monde y eſt habillé de la même façon, il y a de même par tout une même monnoye, un même poids & une même meſure. Les *Caſies* à la vérité ont été autrefois de différente valeur dans des Provinces différentes, mais l'Empereur les a fait refondre, & a fait faire une nouvelle monnoye de *Caſies* de cuivre qui court par tout ; il a même acheté l'ancienne plus qu'elle ne valoit, pour retirer

retirer par ce moyen tout ce qu'il y avoit dans le pays de cette vieille monnoye: ce qu'ils ont fait en quatre ans de tems. Outre ces *Cafies* il y a encore trois ſortes de monnoyes d'or, dont la plus haute péſe le poids de ſix réales qui font quarante tayles; chaque tayle peut valoir cinquante ſept ſols; dix piéces de la moyenne péſent enſemble ſix réaux & demi, & font ſix tayles & demi: les dix piéces de la troiſiéme & de la plus petite de ces monnoyes d'or péſent cinq huitiémes d'une réale, & chacune de ces piéces fait un tayle, & une ſeiziéme partie d'un tayle. Pour l'argent, l'alliage eſt le même que celui des écus. Les piéces d'argent ſont en forme de bâtons, ſans qu'elles ayent de poids certain; on péſe enſemble autant de ces bâtons, ou lingots d'argent, qu'il en faut pour faire cinquante tayls; on les envelope enſemble dans un ſac de papier, & on compte les ſacs ſans les dépaqueter. Il y a encore une petite monnoye d'argent qui a la figure d'une féve ronde, qui n'a point auſſi de poids arrêté, & qui péſe depuis une maes ou ſchelling jusques à dix maes; les caſies ſuivent après, il y en a de différente valeur, le millier vaut de-

puis huit jusques à vingt six schellins *. L'aune, le boisseau pour mesurer les grains, & le poids des cattis sont les mêmes par tout le pays.

XXVIII. QUESTION.

Quel Bétail & quel Gibier on trouve dans le pays.

ILs ont toutes les sortes d'oiseaux, de gibier, de venaison, & de bétail que nous avons ici ; grand nombre de chevaux, vaches & taureaux : ils ne châtrent point le bétail, & ainsi ils n'ont point de bœufs. On y trouve grand nombre de cerfs, sangliers, cochons, ours, cignes, canars, grues, faucons, faisans, pigeons, poules, & toutes les sortes de petits oiseaux que l'on se puisse imaginer.

* *Ou Escalins Monnoye de Hollande de six sols piéce.*

XXIX. QUESTION.

Quelles sont les Eaux Médecinales.

ILs ont divers bains d'eaux chaudes ; qui passent par des mines de cuivre, de salpêtre, de soufre, de sel, de fer & d'étain : ils s'en servent utilement pour la guérison de plusieurs maladies. J'en ai vu un entre autres qui venoit d'une mine d'étain, & sortoit d'une grotte qui étoit au pied d'une montagne. L'entrée avoit bien dix pieds d'ouverture, & autant que la vue se pouvoit étendre dans l'obscurité de cette grotte, on voyoit tout autour de l'ouverture des pierres taillées en pointes comme des dents d'éléphant attachées aux côtez de cette grotte : la chaleur de cette eau est tempérée, elle coule incessamment : on y peut sans peine tenir la main. J'en ai vu une autre qui étoit aussi au pied d'une montagne proche la mer, elle a cela de particulier, qu'elle ne coule que deux fois le jour, & chaque fois l'espace d'une heure : mais lorsque le vent souffle du côté de l'Est, & qu'il est violent,

la fontaine coule à trois & quatre différentes reprises dans le tems de vingt quatre heures.

Il y en a une autre qui sort d'une espéce de puits, dont les côtez sont garnis de pierres fort grosses & fort pesantes. Quand l'heure à laquelle elle doit couler est venue, elle coule avec un vent si fort, & donne une si grande abondance d'eau, que ces grosses pierres dont je viens de parler, en sont ébranlées. La premiére eau en sort à la hauteur de trois ou quatre brasses ; & cette eau est chaude jusques à un degré, auquel on ne peut point échauffer notre eau ordinaire. Elle conserve aussi sa chaleur beaucoup plus longtems que l'eau commune; le canal par où doit couler cette eau est revétu de pierres des deux côtez des murailles, de peur qu'elle ne brule la campagne. De ce canal on la conduit en plusieurs petites maisons, où les malades se logent.

XXX. QUESTION.

Comment se passe l'Audiance que l'Empereur donne aux principaux Seigneurs du Pays, aux Gentilshommes &c. & avec quelle suite ils s'y présentent.

L'Empereur donne son audiance tous les jours des fêtes solemnelles, entre lesquelles le premier jour de l'an est la premiére, & la plus grande. Le troisiéme jour du troisiéme mois est la seconde. La troisiéme se rencontre au cinquiéme jour du cinquiéme mois. La quatriéme le septiéme jour du septiéme mois. La cinquiéme le neuviéme jour du neuviéme mois.

Outre ces jours de fête il la donne encore deux fois tous les mois à la nouvelle & à la pleine lune. Le rang dans cette audiance est réglé; & la suite avec laquelle on va au Palais de l'Empereur de même. Ceux des grands Seigneurs du pays qui ont cent mille livres de rente, y vont avec cent personnes, les autres plus ou moins selon leurs facultez; & il y a de ces Seigneurs de la premiére qualité

qualité qui ont chez eux jusques à quatre ou cinq mille hommes & femmes. Ils ne peuvent entrer dans la ville, ni avoir auprès d'eux dans la premiére enceinte du château où logent les grands Seigneurs, que le nombre d'hommes permis à ceux de leur condition, & ceux qui en peuvent avoir cent dans la premiére enceinte. Lorsqu'ils entrent dans la seconde où demeurent les Conseillers d'Etat & les Princes, ils n'en peuvent avoir que vingt, mais personne ne peut entrer à cheval dans cette enceinte.

Ceux qui sont de qualité à y entrer autrement sont portez dans des palanquins, ou dans des chaises, les autres y entrent à pied. Les rues de ces Palais sont pavées au milieu de grandes pierres de taille, & au côté de petits cailloux; mais ils les tiennent avec cela si propres, qu'il n'y paroit pas la moindre ordure. Pour ce qui est de la troisiéme enceinte du Palais, où est la demeure de l'Empereur, personne n'y peut entrer qu'à pied & sans aucune suite. Seulement les plus grands Seigneurs ont deux valets auprès d'eux, & un jeune garçon pour porter leurs souliers; ceux

d'une

d'une condition médiocre un valet, & celui qui porte leurs ſouliers; & les autres un porteur de ſouliers ſeulement.

Dans cette multitude infinie de monde l'on n'y entend pas le moindre bruit ni la moindre parole, tout le monde composant ſes actions, & y demeurant avec le même respect que s'il étoit en préſence de l'Empereur. Non ſeulement les ſupérieurs gardent entre eux leur rang, mais même leurs valets auſſi: il n'y a point de lieu où l'on ſe puiſſe aſſeoir, mais tout autour ſont des galeries où ſont rangez & à couvert les ſoldats de la garde. Il y a par tout des gens qui ont l'œil pour empêcher les desordres. Les moindres bruits qui ſe commettent en ce lieu ſont punis de mort. Ils y ſont avec tant de respect, qu'il y a peu d'exemple que l'on en vienne à cette rigueur.

L'on garde encore un tel ordre dans toutes les villes, que les rues ſont diviſées ſelon une certaine meſure, & fermées chacune par des grilles que l'on ferme, & où l'on fait garde pendant la nuit: perſonne ne peut paſſer en ce tems-là d'un quartier à l'autre, s'il ne montre au Corps de garde le ſceau du Gou-

Gouverneur de la ville, qu'il va prendre chez le commissaire de sa rue, qui lui donne la permission par écrit. Ainsi l'on n'entend jamais parler qu'il se soit fait aucun desordre la nuit.

XXXI. QUESTION.

Quelle est leur Ecriture, leur Aritmétique, & s'ils ont des Histoires.

LEs Chinois, les Japonois, ceux de la Corée & du Tonquin, ont chacun un langage particulier, & tout à fait différent l'un de l'autre; si bien qu'ils ne s'entendent point, & leurs lettres mêmes sont différentes. Mais ceux de ces quatre Nations qui ont étudié, ont une maniére d'écriture, qu'ils savent lire chacun dans leur langage. Ils écrivent fort nettement avec des pinceaux: tous leurs messages se font par billets; & comme leur écriture abrége beaucoup, ils mettent peu de tems à les écrire. Leurs requêtes, leurs écrits, leurs lettres, & tous les formulaires de leurs secretaireries tiennent peu de place, & sont exprimez par peu de caractéres, quoiqu'ils

qu'ils contiennent beaucoup de choſes. La maniére des Italiens de tenir des livres de compte, n'approche point de l'exactitude avec laquelle ils tiennent les leurs. Ils font toutes les régles d'arithmétique, la diviſion, la multiplication, la régle de trois, & les fractions, auſſi vite que pas un de nos plus habiles Hollandois. Ils ont grand nombre de livres; & pluſieurs d'entre eux ont des bibliothéques: elles n'y ſont pas néanmoins ſi communes qu'en Hollande. Les annales du pays ſe gardent chez le *Daïro*, c'eſt lui qui les continue. Tous les livres qui ſe font ſortent de cette Cour, c'eſt l'occupation de ceux de cette famille. Les Seigneurs & les Gentilshommes du *Daïro* y travaillent auſſi avec leurs femmes & leurs filles; car pour l'ordinaire elles ne ſe marient point, & partagent avec les hommes cette occupation: ſi bien que cette Cour, qui eſt compoſée d'environ huit cens perſonnes, presque toutes d'une même race, n'a point d'autre penſée que de gouter les plaiſirs de la vie, & de s'exercer dans l'étude de la ſageſſe; c'eſt ce qui ſe conſidére principalement dans cet Empire. On ne s'y avance que par cette voye,

&

& chacun y tient le rang que ſon esprit & ſon étude lui ont acquis: ce genre de vie leur donne une ſi bonne opinion de leurs perſonnes, qu'ils n'ont point d'eſtime pour le reſte des hommes, & nulle converſation avec ceux qui ne ſont pas de leur cour ni de leur profeſſion. Le quartier de la ville où ils demeurent, eſt ſéparé du reſte par des murailles. Ils ſe diſtinguent auſſi par une façon particuliére d'habits; leur langage eſt plus figuré que celui du commun, & ils écrivent de cette écriture qui n'eſt lue & entendue que par les ſavans. Il y a plus de cent Prêtres entre eux qui paſſent pour être plus nobles que l'Empereur même, & auxquels on donne par cette raiſon des titres plus relevez.

Ils entendent parfaitement bien l'art de fondre le fer, & ils le fondent à découvert. Plus il fait froid, plus croyent ils que le tems eſt propre à cette fonte; ils ſe ſervent pour cet effet d'une tonne, la rempliſſent de terre franche ou de glaiſe, ne laiſſant au milieu qu'une ouverture de demi pied de diamétre, ils la renforcent par dehors avec des cercles de fer; & fondent

leur

leur fer à force de vent. Ils le tirent de ces tonnes avec leurs cuilléres, & le jettent dans leurs formes, avec toute l'adresse des plus grands maitres en ce métier.

L'imprimerie & l'artillerie ont été connues au Japon environ un siécle & demi avant qu'elles fussent en usage en Europe, si on en croit leurs histoires. Ils ont appris ces arts des Chinois. Leurs histoires ou chroniques sont pleines d'événemens étrangers. J'aurois encore mille particularitez à dire des révolutions de cet Etat, de ses loix, de ce qu'il y a de plus particulier, de la maniére de vivre de ses habitans, mais qui seroient trop longues pour les joindre aux réponses que j'avois à faire à vos demandes, ausquelles ayant satisfait le mieux qu'il m'a été possible, je finirai ici, & je demeurerai, &c.

ADDITIONS ET ME'MOIRES TOUCHANT LE JAPON.

* LA plupart veulent que les Japonnois ſoient venus des Chinois, dont je ſuis d'accord. Ce n'eſt pas pourtant que je croye que tous ceux du Japon ſoient abſolument ſortis des Chinois, n'y ayant point de doute que les Tartares Orientaux n'ayent auſſi habité le Japon, & qu'ils n'y ſoient entrez par les terres de Yedo, qui en ſont proches & voiſines, n'étant ſéparées ni détachées du Japon que par un petit détroit, qu'on peut traverſer avec de petits bateaux. Peut-être y ſont-ils entrez lorſque les eaux étoient priſes de glace; car il eſt conſtant qu'il y fait grand froid, & que les hivers y ſont fort rudes. Trois choſes m'obligent de le croire. La premiére,

* *L'origine de ceux du pays.*

miére, que ceux du Japon coupent leurs cheveux comme les Tartares, & n'en laiſſent que fort peu, le reſte de la tête eſt ras, comme s'ils étoient chauves ; ils s'arrachent le poil du menton avec des pincettes ; ce qui n'a jamais été en uſage ni pratiqué dans la Chine. La ſeconde, eſt qu'en parlant ils employent quelquefois le D, & l'R, ce qui n'eſt point uſité parmi les Chinois, qui n'ont aucun de ces deux caractéres. Pour l'R, c'eſt une lettre qu'ils ne peuvent jamais prononcer, quelque ſoin & diligence qu'ils y employent. La troiſiéme raiſon, eſt que la langue du Japon eſt fort différente de celle de la Chine, avec laquelle elle n'a aucun rapport ni convenance.

* Or ceux là ſe trompent qui écrivent que les Grands & les principaux de la Chine furent releguez au Japon & dans les autres Iles pour punition de leur revolte ; que là ils changérent presque toutes leurs anciennes coutumes & façons de faire, & en prirent de nouvelles, pour cacher par ce moyen leur origine & l'hiſtoire de leur rebellion, qu'ils tirent en effet des Chinois. Ceux du

Japon

* *Erreur touchant l'origine des Japonois.*

Japon tirérent leur Religion & leurs ſciences de ceux de la Chine, environ 600. ans après la naiſſance de Chriſt ; comme je le prouve manifeſtement dans mon abrégé de l'hiſtoire des Chinois, qui contient leurs commencemens & leur origine jusqu'au ſiécle où nous ſommes. Il eſt bien vrai que ceux du Japon ont changé quelques-uns de leurs caractéres, & en ont ajouté d'autres d'un uſage plus commode, & pour écrire en leur langue avec plus de facilité. Du reſte il n'eſt fait aucune mention de ce banniſſement ou exil dans toute l'hiſtoire de la Chine; quoiqu'elle ne laiſſe pas de remarquer de petites choſes, & qui ſont d'une bien moindre conſéquence. Ajoutez que l'habit dont ceux du Japon ſe ſervent, eſt le même que celui dont les Chinois s'habilloient dès le tems de la famille de Hana, ſous laquelle on inventa le rezeau pour lier les cheveux, avec les robes qui descendent jusqu'aux talons, qui avoient les manches fort longues & fort larges, comme une eſpéce de ſurplis, & autres ſemblables habits qu'on portoit de ce tems-là, & dont les Chinois ſe ſervent encore à préſent. Par là il eſt aiſé de voir que tant s'en faut

que ceux du Japon ayent changé de mode pour les habits, qu'au contraire ils la gardent & retiennent encore aujourd'hui.

† Je remarque au reste dans les histoires de la Chine, (d'où j'ai apporté avec moi leurs principaux livres aussi bien que ceux de Géographie) que beaucoup de Chinois furent au Japon sous le regne de Xius, & que même ils y demeurérent; ce qui arriva de cette sorte. S'il y eut jamais Empereur de la Chine considérable pour ses belles actions, ce fut Xius sans doute; mais n'étant point content d'avoir conquis & subjugué toute la Chine, il en voulut aux Tartares principalement, & aux autres nations étrangéres. Il envoya pour ce dessein des armées navales dans les prochaines Iles, même jusqu'aux Indes; ses armes furent par tout victorieuses sous la conduite de ses Lieutenans; mais son jugement l'abandonna au milieu de ses plus heureux succès, & de tant de belles qualitez. Il tomba dans une folie ordinaire aux grands Seigneurs de la Chine, qui n'ont aucune connoissance de l'autre monde; il s'imagina qu'on

† *Opinion plus véritable.*

pouvoit trouver quelque moyen de rendre perpétuelle cette vie qui ne dure qu'un moment, & dépensa beaucoup pour ce dessein, comme je le remarque ailleurs. Enfin un de ses Amiraux qui avoit été au Japon, & avoit vu que ce grand & excellent pays n'étoit peuplé & gardé que de peu de personnes, & encore gens grossiers & sauvages, se mit en tête de s'en faire un Royaume. Il donna avis à l'Empereur d'un nouveau pays qui avoit été découvert, où on trouvoit un reméde qui rendoit les hommes immortels; mais que pour y faire une descente, il avoit besoin de trois cens jeunes hommes à marier, & d'autant de filles qui sembloient être destinées & ordonnées par le Ciel pour le trouver. X*ius* écoute une proposition si vaine, lui accorde une armée navale avec tout ce qu'il desiroit; l'Amiral retourne au Japon, & y méne cette jeunesse au nombre de six cens, & beaucoup d'autres qui lui voulurent tenir compagnie. Commençant de faire cultiver un pays si fertile, & de dresser ce peuple à la douceur & à la civilité, il jetta ainsi les premiers fondemens du Royaume du Japon. Ceux qui savent de quel poids & autorité est l'his-

toire

toire de la Chine, & avec quel ſoin & diligence elle eſt écrite, ſauront aiſément par même moyen (comme je le dis ailleurs) ſi on doit douter de ce recit. Les Chinois écrivent auſſi que le Roi du Japon avoit accoutumé d'envoyer des Ambaſſadeurs & des préſens à l'Empereur de la Chine; mais ces ambaſſades ont ceſſé depuis que l'Empereur Tartare fondateur de la famille de Ivena, après avoir ſubjugué entiérement la Chine, commença d'envoyer des armées navales au Japon: car les Japonnois ne s'étant pas contentez de les avoir repouſſez, chaſſérent de leur pays tous les Tartares qu'ils purent trouver; de ſorte qu'ils n'ont rien oſé entreprendre ſur le Japon depuis ce tems-là. C'eſt là deſſus qu'ils reprochent aux Chinois qu'ils ont manqué de courage en s'aſſujettiſſant aux Tartares, & c'eſt de là que ſont venues ces haines naturelles, qui ont fort ſouvent dégénéré en cruelles guerres entre ceux du Japon & les Chinois: ceux du Japon ayant ſouvent fait des deſcentes dans la Chine, & pillé les principales places maritimes, ſur tout l'Ile ou Presqu'Ile de Corée, qu'ils ont ſouvent miſe à feu & à ſang. M. Polo de Veniſe trai-

te de cette guerre des Tartares de la famille de Ivena contre ceux du Japon, mais briévement.

* Ceux de la Chine nomment le Japon Gueique, Voçu, & Gepuen. Quant au premier nom, il vient de ce que cet Amiral qui fut envoyé au Japon par Xius, étoit de la famille Chinoise de Guei. Pour le nom de Voçu, c'est le nom d'un peuple & non pas d'un pays; ils appellent ainsi ceux du Japon, comme des hommes qui parlent une langue barbare. Le nom propre est Gepuen, qui signifie le lever & la naissance du soleil, parceque c'est le plus éloigné de tous ceux qui sont connus vers l'Orient, & que c'est la premiére terre, qui, à l'égard de ceux de la Chine, est éclairée du soleil; car c'est de là qu'ils le voyent lever & paroitre, ne croyant pas autrefois qu'il y eût d'autre monde, ni par conséquent que le soleil en fît le tour. Les Chinois appellent aussi le pays qui est à leur couchant, & le plus proche d'eux, Jeuco, c'est-à-dire la vallée obscure, où ils croyent que le soleil se cache quand il est nuit. Le nom de Gepuen dont

* *D'où vient le nom de Japon.*

dont ceux du Japon s'appellent, ne différe pas beaucoup de celui de Jeuco, & peut être une dialecte, ou un mot corrompu de la langue Japonnoise. Marco Polo l'a nommé Zipangri, y ajoutant l'R à la façon de Tartares, comme si on disoit Gepuengin: car Ge signifie le soleil, Puen le lever ou la naissance, & Gin un homme. Mais je ne saurois comprendre d'où le Royaume de Japon a pu aussi recevoir le nom de Chryse: peut-être est-ce un mot Tartare, dont ils nomment le Japon, de même que la Chine le Catay.



MEMOIRE

Pour

L'ETABLISSEMENT

DU COMMERCE

AU JAPON,

Dressé suivant l'ordre de

Monseigneur COLBERT

Par Mr. CARON.

AYant eu l'honneur d'être entretenu le 31. du passé par Monsieur *Colbert* & par V. E sur les voyes les plus propres de mettre en train le négoce de la Compagnie, & sur la ferme résolution du Roi de la maintenir de tout son pouvoir, & de la couvrir de sa royale protection; j'ai apris, entr'autres choses, ce que j'avois déja oui dire en Hollande, que la Compagnie a dessein de faire peupler l'Ile de *Madagascar* avec l'aide

l'aide Sa Majesté : d'y envoyer un nombre de gens de guerre & d'ouvriers, & de s'en servir d'entrepôt & de rendez-vous. Ce dessein est à la vérité bien concerté. Les vaisseaux, qu'on envoyera aux Indes, pourront se fournir promtement & abondamment de vivres en cette Ile, & apparemment la Compagnie en tirera les autres avantages qu'elle s'en promet, & qui pour n'avoir pas été recherchez par la Compagnie Hollandoise, ne lui sont pas connus, ni à moi non plus. Cependant, sauf l'opinion de V. E., l'Ile de *Madogascar* est un peu éloignée des quartiers du Sud, savoir de la Côte de l'*Inde*, de celle de *Malabar*, de *Bengale*, de *Surate*, de *Coromandel*, & de *Perse* : & l'on pourroit bien, à ce qu'il me semble, trouver une autre place plus propre vers ces quartiers du Sud, qu'on pourroit fortifier plus facilement & mieux, parce-qu'elle seroit de petite étendue.

Monseigneur *Colbert* m'a fait aussi connoitre que le dessein de la Compagnie est d'établir son commerce premiérement dans les quartiers du Sud, ce qui étoit bien mon avis aussi : & je trouve qu'on ne sauroit mieux commen-

cer que par l'envoi de deux petits vaiſſeaux, de 400. tonneaux chacun, à la *Chine*, & au *Japon*, pour demander la liberté du commerce, & pour le mettre en train, après en avoir eu la permiſſion; car il ſe paſſera à cela au moins deux ans, & peut-être plus.

Ces navires, outre les envoyez du Roi, & les préſens pour ces pays-là, devront avoir pour commencement de négoce une petite cargaiſon, conſiſtant en draps, en ras de Chalons, en étamines, en ſergettes, en perpétuanes, & en toute autre ſorte de ſerges; le tout aſſorti de couleurs rouge, violet, incarnat, cramoiſi, bleu céleſte, & autres ſemblables couleurs, avec un peu de noires, un peu de blanches, & un peu de gris de perle, le tout pour environ 50000 livres. Il faudra y charger auſſi pour environ 25000. d'ambre jaune, & de quincaillerie de la ſorte demandée à la *Chine* & au *Japon*, & que les Hollandois y envoyent depuis quelques années, pour autres 25. mille livres de poivre, que les vaiſſeaux iront acheter à la Côte de *Malabar*: & 250000. livres d'argent comptant.

Cette ſomme, qui monte à 350000. livres,

livres, sera employée en soyes, & en étoffes de soye, propres pour la *France*, & non pour le *Japon*; parcequ'il n'est pas permis de porter aucunes marchandises au *Japon* qu'après avoir eu audience de l'Empereur, & après en avoir obtenu la liberté du négoce. Il faut donc que le vaisseau qui ira premiérement au *Japon*, aille à vuide, & ne serve que pour l'ambassade de Sa Majesté, sans être chargé ni de marchandises, ni de marchans. Il n'y a point d'endroit au monde où la politique & le point d'honneur soient si scrupuleux. On s'y arrête beaucoup moins dans le reste des Indes Ce sera une très bonne affaire pour la Compagnie, que la liberté du commerce à la *Chine* & au *Japon*. Celui du *Japon* pourra être fait avec tout ce qu'on y portera de la *Chine*, avec des soyes, & des étoffes de soye, de *Bengale*, & de *Tunquin*; & avec un assortiment de toute sorte d'étoffes de laine faites en France.

Les présens du Roi pour les Empereurs de la *Chine* & du *Japon*, seront composez de toute sorte d'armes à feu, des plus curieuses de l'arsenal: de fins

& beaux draps les plus exquis qu'on pourra trouver: des plus fines ſerges, & de quelques riches brocards de ſoye. Il faudra faire entendre que tout cela eſt du fruit du pays. On pourra envoyer encore quelques piéces rares par l'uſage & par l'invention. Il faudra, entr'autres, qu'il y ait dans le préſent pour le *Japon*, trois machines de la nouvelle invention pour éteindre le feu. On en trouve à Amſterdam, & elles ſeront agréables au *Japon*, parceque les maiſons y ſont aſſez ſujettes à l'incendie: plus trois marbres en forme de baſſins, cizelez ſur le bord, aux armes de l'Empereur du *Japon*. Un baſſin ſera de marbre blanc, l'autre de marbre rouge, l'autre de marbre blanc & noir. On ſe ſert de ces baſſins au *Japon* à ſe laver les mains: & il n'y en a point d'autres que d'un marbre vert ſombre, mêlé de brun. Il les faudra ſemblables à la figure qui eſt à la marge: & les enfermer ſoigneuſement dans des caiſſes de bois pour empêcher toute ſorte d'accidens. On ne doit pas faire difficulté de prendre cette peine & de faire cette dépenſe pour le *Japon*, parceque les étrangers n'y payent nulle ſorte de droits ni d'impôts de tout le com-

merce qu'ils y font, soit d'entrée, soit de sortie, quelque opulent & riche que ce commerce puisse être. Ils sont obligez seulement d'aller tous les ans une fois faire la révérence à l'Empereur & à ses Ministres, & leur faire quelques présens, petits dans le fonds, quoique proportionnez néanmoins à leur commerce. C'est un honneur pour les Nations étrangéres que cette visite; car les vaisseaux de l'Empire sont obligez à la même chose; mais cette visite & ces présens annuels ne se feront pas au nom du Roi, mais au nom de ses Sujets négotians au *Japon.*

Les lettres pour ces Empereurs seront écrites en caractéres d'or, non sur du parchemin, mais sur de grand papier fort épais, lequel doit être fin pourtant & uni le plus qu'il se pourra. La lettre sera mise en une boëte d'or garnie d'un cercle de diamans, & la boëte enfermée en un sac carré de drap d'or très riche & cousu d'or trait. Le sac en une boëte d'argent de même forme, en laquelle il entre bien justement & sur laquelle il y ait une chasse gravée des deux côtez, & on mettra enfin cette boëte d'argent en une cassette de bois marbré

& poli, le plus beau qu'on pourra trouver. Il faut que la lettre ait toutes ces parures, & quant à la forme, il la faut d'une bonne grandeur, & de la longueur du papier, prenant bien garde de ne la plier point la moitié, en sorte que le haut & le bas portassent l'un sur l'autre.

Il faudra donner à l'Envoyé des instructions amples, exactes, & précises, & l'engager à les suivre dans la derniére exactitude; car tout dépend absolument de la conduite & des déportemens de l'Envoyé. Cela se peut observer dans les ambassades faites au *Japon*, l'une de la part du Roi d'Espagne l'an 1624. par deux Chevaliers de la Toison d'or; & l'autre de la part de la Compagnie de Hollande l'an 1628. & dans l'ambassade faite à la *Chine* de la part de la même Compagnie l'an 1656. Il ne fut point donné d'audience aux Ambassadeurs Espagnols ni aux Hollandois au *Japon*; & il ne fut rien octroyé à ceux-ci à la *Chine*: tout cela pour avoir voulu agir à leur fantaisie, & s'être écartez de leur instruction. Les Ecclésiastiques de la Religion Romaine sont fort estimez & considérez à la Cour de

de la Chine. Ils pourront aider beaucoup aux affaires de la Compagnie Françoiſe, & les mettre en bon chemin. Au reſte, comme d'une part la négociation eſt difficile, & de l'autre qu'il faut prendre les *Monſons* à point nommé pour le voyage, le retardement d'un mois, ou de vingt jours ſeulement, en cette occurrence, entraine la perte d'une année. Et comme il peut arriver d'ailleurs que la négociation languiſſe & ſoit retardée en ces Cours par des accidens, ſoit de maladie, ou de mort du Roi, & d'autres, qu'on ne ſauroit prévoir; il eſt très néceſſaire de ſe hâter, & Votre Excellence voit ſans doute fort clairement que le plutot qu'on mette la main à l'œuvre, ce ſera le meilleur, afin qu'on puiſſe ſemer à loiſir pour recueillir enſuite une ample moiſſon; jusqu'à ce que l'on puiſſe avoir le fruit attendu & deſiré, il faut faire compte qu'il ſe paſſera beaucoup de tems malgré nous. C'eſt tout-à-fait mon avis que ſi ce commerce de la *Chine* & du *Japon* réuſſit à ſouhait, il rendra beaucoup plus de profit que celui de tout le *Sud*. Il y a grande quantité de cuivre au *Japon*, & qu'on peut avoir à 6. ou à 7. ſols la livre au plus:

il peut ſervir de leſt aux navires deſtinez pour le retour : & être vendu ici quinze ſous la livre.

L'envoi qu'on fera à la *Chine*, doit prendre port en la riviére de *Nanquin*, ſituée entre les 30. & 31. degrez de latitude *Nord*. On y peut cingler à pleines voiles jusqu'à quatorze lieues de la ville. Il ſeroit meilleur de prendre port en la riviére de *Pekin*, car elle eſt plus haute & plus proche de la Cour ; mais elle a moins de fonds. Le dernier Ambaſſadeur de la Compagnie de Hollande ne ſachant où il valoit mieux aborder, alla jetter l'ancre à *Canton* ſituée vers le 20. degré, mais il échut aſſez mal, parceque *Canton* eſt une Province remplie de Tartares. Cependant c'eſt un pays où il ſemble que l'on pourroit faire un débit conſidérable d'étoffes de laine; choſe qu'il faudra obſerver dans la ſuite.

Pour exercer ce commerce de la *Chine* & du *Japon*, qui eſt en effet ſi utile & ſi néceſſaire, & celui des pays des *Malays* & de tout *l'Oueſt*, & particuliérement des *Moluques*, de la côte de *Ceram*, & des quartiers qui en dépendent, & où croît le poivre de *Bantam*, de *Palimbang*, de *Jamby*, de *Benjar-maſſing*,

ſing, de *Solor*, de *Timor*, tous lieux ſituez à *l'Oueſt*; pour exercer ce commerce, dis-je, il ſera fort néceſſaire d'un rendez-vous propre, qu'on ne ſauroit mieux choiſir qu'en l'Ile de *Banca*. La Compagnie de Hollande s'eſt mille fois repentie de n'avoir pas fortifié cette Ile, & de n'en avoir pas fait la Capitale de ſa réſidence & de ſes forces: & cela à cauſe des grandes guerres & des ſiéges qu'elle a ſoutenus à *Batavia* contre le Roi de *Bantam* d'un côté, & contre celui du *Grand Mataram* de l'autre, qui ne la laiſſeront jamais paiſible & en repos. Il y a de très beaux & bons endroits en cette Ile de *Banca* pour l'ancrage des vaiſſeaux, & pour en bâtir, & pour en radouber. Le bois propre pour cela ſe tirera de la côte de *Java*, & on tirera de là, & de pluſieurs autres endroits, tout ce qui ſera néceſſaire pour les atteliers. Il y faudra bâtir des logemens, & une fortereſſe, afin d'être en ſureté. L'Ile de *Banca* eſt presque toute couverte de bois. Il faudra en couper une partie, défricher la terre, & la planter de quelques milliers de cocotiers. Cet arbre de coco eſt d'une extrême utilité, & fait beaucoup de profit. La Compagnie reconnoitra avec le

tems

tems la bonté de cette Ile à l'égard de sa situation, & de tous les avantages qu'on en tirera. Il y faudra établir des officiers habiles & de mérite. Il y a présentement à Amsterdam un certain *Vander-Muyden*, qui a été Conseiller ordinaire des Indes & Gouverneur de Ceylan. On y attend l'été prochain un nommé *Coyet*, qui a été aussi Conseiller des Indes & Gouverneur de *Formose*. Ces deux hommes rendroient de grands services à la Compagnie. Il y a encore en Hollande un *Denis des Maitres*, qui a servi la Compagnie de Hollande en qualité de marchand, & quelques pilotes très expérimentez dans les mers des Indes, à la connoissance des côtes & des marées, & des endroits périlleux, de laquelle dépend souvent la conservation des navires. Il seroit fort nécessaire d'attirer de ces sortes de gens, & de se fournir pour ce long voyage de gens qui l'ayent fait plusieurs fois; parceque comme l'on ne doit pas donner bataille contre un ennemi puissant, sans des soldats courageux & des officiers expérimentez & sages; il ne faut point non plus entreprendre ce grand ouvrage, ou en espérer d'heureux succès, si l'on n'a des gens

gens pour les conduire douez d'expérience & de capacité. J'ai appris il y a déja du tems que la Compagnie a pris à son service un Hollandois, nommé *Mr. de Ligne*. Il a une grande connoissance de tous les quartiers du Sud, & est habile homme d'ailleurs. Il est bien desirable que la Compagnie engage beaucoup de telles gens à son service, pour le bien & le profit de ses affaires, parcequ'il y a beaucoup de lieux aux Indes, & tous importans, où il faut s'établir. Je veux croire que quand ils sauront que je suis au service de la Compagnie Françoise, ils se résoudront plus facilement à y entrer.

Il faut avoir un grand soin des marchandises & des victuailles, prenant très exactement garde que rien ne manque aux emballages & aux futailles; car autrement les unes & les autres se gâtent, & il arrive que les marchandises, pour être endommagées, ne rapportent aucun profit, & que les victuailles pour être gâtées rendent le monde malade & le font mourir, avec quoi la Compagnie tombe dans l'inconvénient d'un cavalier démonté. Un bon cavalier a un soin particulier de son cheval,

val, & ne lui plaint pas l'avoine. La Compagnie doit faire de même envers les matelots, & les soldats, & le reste du commun qui la sert. C'est le cheval qui tire la charrue, on ne sauroit rien faire sans lui. La Compagnie de Hollande l'a bien appris à ses dépens, & avec de grandes pertes, durant plus de cinquante ans qu'il lui a fallu pour remédier aux défauts de son établissement, & pour redresser toutes choses. Les hommes sont chers aux Indes, parcequ'il coute beaucoup à les y passer, & parcequ'on n'y en peut trouver de frais; les Indiens ne sont nullement propres à naviger sur des vaisseaux Européans: & ils sont de plus grands voleurs & meurtriers. La Compagnie de Hollande ne s'en sert jamais.

Il faut observer soigneusement d'avoir toutes les bariques & pipes neuves, pour mettre l'eau deux fois au moins, remplies & rafraichies de nouvelle eau une fois par semaine; sans cela l'eau devient noire, & cause de grandes maladies. Il faut observer aussi que toutes les pipes d'eau, de vin, de vinaigre, d'huile, de bœuf, de lard, & de chair, & généralement toutes celles qu'on enferme au

fond

fond de calle, soient des futailles fortes, neuves, & reliées de cercles de fer. Les cercles de bois se rompent durant les chaleurs, & ce qui est dedans se perd, comme on en a fait plusieurs & fort dommageables épreuves. Il faut encore plus prendre garde que les ancres, les cables & les cordages ne soient ni affoiblis, ni endommagez, ni étouffez, en les estivant. Egards qui semblent de peu d'importance, & dont cependant l'inobservance peut causer de grands retardemens, & d'autres malheurs, par la raison qu'un petit accident empêche souvent un grand exploit. La Compagnie doit les considérer tous, & d'autant plus que les cargaisons de ces navires seront riches, & les équipages nombreux. Je croi, & l'apparence le dit, qu'on aura en Hollande plus commodément, & à meilleur prix, tout ce qu'il faudra pour l'équipage des navires.

J'ai parlé ci-dessus des lettres qu'il plaira au Roi d'écrire aux Indes. Voici un modelle pour celle de Sa Majesté à l'Empereur de la Chine.

„ Au grand Empereur des Tartaries „ Orientale & Occidentale, Roi de la „ Chine, &c. un perpétuel accroisse„ ment

„ ment de bonheur, & longue vie, souhaite le Roi de France & de Navarre.

„ J'ai appris avec joye l'accroissement de votre Empire, & les triomphes que vous avez remportez sur vos ennemis depuis quelques années. Moi, qui marche sur les traces de mes ancêtres, Rois de mes Royaumes, Princes très glorieux, renommez par tout le monde, j'ai une inclination particuliére de faire connoissance avec Votre Majesté, célébre dans tout l'univers. C'est ce qui m'a porté à vous offrir ma bonne affection, & à vous faire connoitre le desir que j'ai de faire tout ce qui pourra donner du contentement à Votre Majesté. J'envoye expressément pour cela à Votre Majesté le porteur de cette lettre, N. N. mon Envoyé, avec les présens ici marquez, le tout comme un signe de ma cordiale affection; ils consistent en . . . . . J'assure Votre Majesté que je serai ravi qu'il y ait quelque chose dans mes Royaumes qui lui puisse être agréable, & qu'il n'y a rien que je ne fasse très volontiers pour entretenir une longue correspon-

„ dance

„ dance & alliance entre les Royaumes „ de Votre Majesté & les miens C'est „ en cette vue que je prie Votre Majesté „ d'accorder à mes Sujets un libre accès „ & un libre commerce dans ses Etats a- „ vec ses Sujets, sans nul trouble & nul „ empêchement. Je lui ouvre de tout „ mon cœur toutes les portes des miens, „ afin que Sa Majesté en fasse transpor- „ ter tout ce qu'elle trouvera de propre „ & d'utile à son service. Ecrit en mon „ Palais du Louvre.

A Paris.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi,

LOUIS.

II. INstruction pour N. N. Envoyé du Roi de France, au Grand Cham, Empereur de Tartarie, & Roi de la Chine, suivant laquelle il se conduira pour l'exécution des ordres qui lui ont été donnez.

Sa Majesté ayant agréé & trouvé bon les très humbles propositions, & très instantes priéres, qui lui ont été fai-

tes

tes par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'aider & de favoriser leur commerce de sa royale protection; & ces Directeurs lui ayant représenté en particulier le desir qu'ils ont d'établir leur commerce à *la Chine*, si la liberté leur en étoit octroyée par le Roi de ce pays-là; Sa Majesté a trouvé bon de la faire demander par une expresse députation, afin de l'obtenir plus aisément du Roi de *la Chine*, & avec plus d'avantages: & afin aussi de donner plus de poids, & plus de crédit au commerce de la Compagnie. C'est à ce dessein que Sa Majesté a fait choix de votre personne pour vous envoyer en son nom au Roi de *la Chine*, avec sa lettre royale, & les présens qui sont mentionnez dedans. Vous la délivrerez avec toute sorte de respect & de révérence, par les voyes qui vous seront ouvertes & montrées quand vous serez à *la Chine*.

Vous ferez votre voyage d'ici aux Indes, suivant l'instruction qui vous sera donnée pour cela par la Compagnie, & vous le poursuivrez de là à *la Chine* lorsqu'elle vous l'ordonnera. Vous ferez vos efforts d'aller à la hauteur de *Macau*, place Portugaise, située entre le 19. & le

le 20. degré de latitude au deſſous du Tropique du Nord. Vous chercherez là des pilotes Chinois, & tâcherez d'attirer en votre Compagnie tous les hommes qui connoiſſent par expérience la côte de la Chine, & qui vous pourront conduire à la riviére de *Nanquin.* S'il ne vous eſt pas poſſible d'en rencontrer de tels, ou pas aſſez pour vous confier ſur eux du ſuccès de votre voyage, vous monterez plus haut jusqu'au 23. degré vers la riviére de *Chincheu.* Les Hollandois y ſeront apparemment établis. Vous trouverez infailliblement en chemin beaucoup de vaiſſeaux Hollandois, & de bâtimens Chinois, qui vous fourniront le moyen de faire ſurement votre route, jusqu'en ladite riviére de *Nanquin*, car il y a toujours des gens ſur ces bâtimens avec qui vous pourrez parler.

Il pourra arriver qu'avant d'être à la hauteur de *Macau*, vous ſoyez rencontrez par les vaiſſeaux du fameux Pirate *Jacquun*. On dit qu'il fait ſa retraite dans la grande Ile d'*Aynan*, & qu'il a de nouveau une autre puiſſante armée de mer. Vous vous garderez de cingler droit où vous verrez pluſieurs voiles, ou de les attendre ſi elles viennent à vous.

vous. Vous les éviterez le plus qu'il vous sera possible, en continuant pourtant votre route. Vous ne devez point avoir peur d'un, ni de deux, ni de trois navires; mais vous devez cependant être toujours sur vos gardes, vous mettre en défense & en bon ordre, à toutes occasions. Si vous rencontrez des vaisseaux Hollandois, & que vous ayez besoin de quelques munitions de navire, vous les pourrez demander, en offrant de les payer raisonnablement. Vous leur cacherez soigneusement votre dessein, & leur direz seulement, *nous allons vers le Nord reconnoitre ce qui s'y peut faire.*

Etant arrivé, Dieu aidant, en la riviére de *Nanquin*, vous ferez voile avec toutes les circonspections possibles pour éviter les mauvais accidens. Les sables vous retiendront à environ quinze lieues de la ville, & là les pêcheurs Chinois viendront en grand nombre à votre bord. Vous en louerez un, celui que vous jugerez le plus propre, & vous envoyerez avec lui deux de vos gens du commun au Gouverneur de la Ville, avec uue lettre en François, & la traduction en Chinois. Vous lui manderez qu'il est arrivé en ce lieu un Envoyé exprès de la

la part du Roi de France, avec des lettres & des présens pour le grand Empereur de la Chine : & qu'il lui plaise d'envoyer au plutot quelqu'un à la Cour savoir l'état des affaires, afin de pouvoir ensuite travailler à exécuter la députation en toute la diligence & en la maniére convenable, suivant les ordres de l'Empereur. Il faudra attendre patiemment la réponse, ne laissant pas entrer trop de monde à la fois dans vos vaisseaux. Agissez cependant avec toute sorte de courtoisie & de civilité envers un chacun, & que vos gens qui iront par la ville faire emplette des choses nécessaires, en usent de même, se gardant de toute surprise & mauvaise avanture. S'il y a, par exemple, vingt ou trente Chinois à bord d'un vaisseau par visite, ou pour curiosité, & qu'il y en voulût entrer davantage, vous leur ferez dire qu'ils prennent la peine d'attendre que les autres en soient sortis, & qu'alors on les recevra volontiers. Il pourroit arriver aussi que le Gouverneur de la ville, ou le Viceroi de la Province, vous priveroient de quelques effets, & vous feroient en cela quelque injustice, fondez sur ce méchant prétexte que vous ne seriez pas

encore en la protection de ſon Roi. Il faudra vous ſervir de toute votre prudence en ces fâcheuſes rencontres: ne refuſez pas tout à plat, & n'accordez pas auſſi tout ce qu'on demandera. Il faudra faire de néceſſité vertu, vous tenant content d'avoir eſſuyé ces importunitez, non comme vous auriez voulu, mais comme vous aurez pu. Vous prierez toujours & ſans ceſſe le Gouverneur & les autres Magiſtrats d'accélérer l'arrivée de votre expédition de la Cour ſelon leur pouvoir, & de donner les paſſeports néceſſaires pour aller ſurement avec vos gens à *Pekin*, qui eſt la réſidence du *Grand Cam*.

Le Gouverneur de *Nankin* vous fera conduire, & remettre entre les mains du Chancelier du Royaume à *Pekin*. Vous le ſupplierez d'abord de vous permettre par grace de porter en perſonne aux yeux de l'Empereur la lettre & les préſens de Sa Majeſté, avec toutes les ſolemnitez accoutumées, & de vous procurer une favorable audience. Quand le jour en ſera venu, & que vous ſerez devant l'Empereur, vous lui déclarez que vous êtes envoyé expreſſément de la part du Roi votre Seigneur, pour

ſavoir

ſavoir l'état de ſa ſanté, & pour lui ſouhaiter un regne long & heureux. Vous lui préſenterez enſuite vos ſervices, & vous ſupplierez très humblement ſa Majeſté de vouloir répondre favorablement à la lettre du Roi votre Seigneur. Il eſt indubitable, qu'avant votre audience, vous aurez aſſez de tems de vous entretenir avec diverſes perſonnes, pour en tirer le plus de lumiéres que vous pourrez, vous le ferez particuliérement avec les Eccléſiaſtiques Romains, qui ſont en cette Cour-là & fort eſtimez & conſidérez. Vous avez pour eux des lettres de recommandation des Prélats de Paris. Vous les engagerez de tout votre pouvoir à vous aider en votre deſſein.

Après avoir délivré la lettre & les préſens du Roi, vous en ferez d'honnêtes au Chancelier de l'Empire, & aux autres Miniſtres qui vous pourront ſervir, à chacun à proportion de ſon emploi, & ſelon la coutume du pays. Vous ne manquerez point de gens qui vous conſeilleront juſtement, à qui, & comment, il en faut faire; parceque tous les Chinois, & particuliérement les Marchans, ravis de votre venue dans le re-

gard du négoce lucratif qu'ils espéreront de faire avec les François, s'intéresseront dans la liberté du négoce que vous venez demander. Ils vous conseilleront droitement ce qu'il faudra faire pour l'obtenir le plutot, & le mieux, & rechercheront sincérement votre amitié. Vous serez honnête, civil, & affable à tous, selon que votre expérience vous aura déja enseigné de l'être, & particuliérement aux gens qui sont en charges, & à ceux qu'on vous aura donnez pour escorte en chemin, & pour gardes à la Cour : faisant vos efforts d'obliger tout le monde à publier le mérite de votre personne, & de votre Nation. Et il faut pour cela tenir sévérement en devoir toute votre maison, & les autres gens qui dépendent de vous.

Après avoir eu audience de l'Empereur, & lui avoir fait vos présens, & aux Grands de la Cour, vous solliciterez le Chancelier d'obtenir de Sa Majesté l'octroi & la liberté demandée dans votre lettre : & particuliérement celle de vendre les marchandises, & d'employer le capital que la Compagnie vous aura donné. Quand vous l'aurez obtenue, vous

vous en servirez: & votre soin principal doit être d'observer très exactement quelles manufactures de France sont les plus demandées, quelles sortes de marchandises sont le plus de débit à la Chine, & ce qui peut y donner le plus de profit. Vous employerez ensuite votre capital en marchandises, savoir les deux tiers en fine soye crue, blanche, par assortiment, vous informant toujours soigneusement s'il n'y en a pas de meilleure sorte que celle qu'on vous montrera; car il est certain que s'il n'y a pas des gens fort connoisseurs commis à cet achat, on ne vous en présentera pas d'abord de la meilleure sorte. La Province de *Nanquin* produit la meilleure soye de la *Chine*, mais elle n'est pas toute d'une sorte. Vous employerez l'autre tiers en étoffes de soye, savoir en peling blanc, simple, demi double, & triple, presque tout ouvré, & peu d'uni. Les étoffes de *Nanquin* se vendent presque toutes par assortiment, tant pour l'usage du pays, que pour le négoce du *Japon*. Elles consistent en *Pelings*, *Linthées*, *Panghfils*, *Ghilams*, & *Armosin*. Les Hollandois n'apportent de tout cela que des *Pelings* en leur pays, parceque c'est ce qui donne

le plus de profit. Vous apporterez néanmoins cent piéces des ſortes nommées pour ſervir de montre, & à même deſſein, quatre vingts ou cent livres de ſoye de Bogi, de ſoye de poil, de ſoye à coudre, & de ſoye à broder; & pas plus de chacune, parceque votre cargaiſon ne ſera pas portée au *Japon*, mais apportée en France. Il ne ſe fait ni velours, ni brocards, ni damas, ni ſatin, ni pous de ſoye en la Province de *Nanquin*. Les Portugais en ont établi des manufactures dans celle de *Canton*, vers le Sud. On en pourroit apporter pour ſervir de montre. Le *Picol* de ſoye qui eſt de 125. livres poids de Hollande, ſe vendoit de mon tems à la *Chine* 300. piaſtres. La premiére ſorte, c'eſt environ 4. livres 15. ſous la livre; la ſeconde ſorte 4. livres 5. ſous; & la troiſiéme ſorte 3. livres 10. ſous la livre. Sur ce pied la ſoye de *Nanquin* aſſortie coute 4. francs la livre, & ſe vend au moins ſept francs au *Japon*. Il eſt fort important en l'achat des ſoyes ouvrées, & des étoffes de ſoye, d'acheter tout au poids à raiſon de la bonté. Les unes & les autres donnoient autrefois ſoixante & quatre vingts pour cent de profit au *Ja-*

pon.

pon. Les étoffes ſimples coutent 4. francs 10. ſous à 5. francs la piéce. Les entiéres coutent entre 12 & 15. Tout conſiſte à avoir égard au poids, & à la qualité de la ſoye. Il faut agir avec d'autant plus de circonſpection en ce premier achat, que ce ſera la leçon où la Compagnie étudiera ici ce négoce, & où les Chinois obſerveront notre capacité.

Votre négoce de vente & d'achat doit être exécuté avec toute la diligence poſſible, pour ne perdre point de tems: & quand il ſera achevé, vous ferez demander votre congé à l'Empereur par le Chancelier. Vous le ſupplierez très humblement de remercier Sa Majeſté, de l'asſurer que les agens de la Compagnie ne manqueront pas de revenir l'année prochaine, & toutes les années enſuite avec un grand fonds d'argent & de marchandiſes: & de requerir humblement en votre nom la bienveillance & la protection de Sa Majeſté pour notre Nation.

Enfin tenez un Journal exact & juſte de tout ce qui ſe paſſera ſur mer, & ſur terre, tant ſoit peu remarquable. Donnez le à tenir à quelque ſujet capable, curieux, & deſireux d'apprendre, qui faſ-

ſe toutes les recherches poſſibles, & mette tout par écrit. Il ſeroit bon de laiſſer à *Pekin* deux ou trois jeunes hommes d'esprit, prudens, & de bonnes mœurs, pour apprendre le Chinois. Il en faut avoir permiſſion du Chancelier, & l'on laiſſe à votre discernement les termes de la demande & le tems de la faire. Il ſera bien le mois d'Octobre avant la fin de votre négociation; c'eſt le tems que les vents du Nord commencent à ſouffler, vous vous en ſervirez pour vous rendre au lieu qui vous aura été marqué à votre départ des Indes pour la Chine. Dieu veuille donner ſa bénédiction à votre voyage & à vos affaires.

Quand le commerce aura été octroyé au Japon, & qu'il y ſera établi, les navires qu'on y envoyera ſe devront rendre environ la mi-Mai vers la ligne, pour pouvoir être à la fin de Juin à la *Chine*, & partir de là au commencement d'Aout pour le *Japon*; car c'eſt-là le meilleur tems: & ſi on ne le prend pas, la navigation eſt ſujette à beaucoup de fatigues & à beaucoup de dangers.

Au Souverain, & Très haut Empereur & Régent du Grand Empire du Japon, dont les ſujets ſont très ſoumis & obéiſſans. Le Roi de France ſouhaitte une longue & heureuſe vie, & beaucoup de proſpérité en ſon Regne.

PLuſieurs guerres, que mes ancêtres, les Rois de France, ont faites, & pluſieurs victoires qu'ils ont remportées, tant ſur leurs voiſins, que ſur les Royaumes éloignez, ayant été ſuivies d'un grand repos dont je jouis à préſent; les marchans de mes Etats, qui négocient en toute l'Europe, ont pris occaſion de me ſupplier très humblement de leur ouvrir le chemin de voyager, & de négocier dans les autres parties du monde, comme font les autres Nations de l'Europe. Leur ſupplication m'a été d'autant plus agréable, qu'elle eſt appuyée & du deſir des Princes & Seigneurs mes Sujets, & de ma propre curioſité, d'être exactement informez des mœurs & des coutumes des grands Royaumes hors de l'Europe, dont nous n'avons rien ſu juſqu'ici que par les relations de nos voiſins

qui voyagent en Orient. J'ai donc résolu, pour satisfaire & à ma propre inclination & aux priéres de mes Sujets, d'envoyer mes Députez en tous les Royaumes de l'Orient. J'ai choisi pour envoyer à Votre Haute & Souveraine Majesté *François Carron*, qui sait la langue Japonnoise, & qui a eu plusieurs fois l'honneur de faire la révérence à Votre Majesté, & d'en avoir audience. C'est pour cela que je l'ai fait venir exprès en mon Royaume: & parcequ'il est, comme je le sai fort bien, de bonne extraction, déchu de sa fortune à la vérité par le malheur des guerres, mais rétabli par moi en son premier état, & élevé en honneur & en dignité, pour être plus digne d'aborder Votre Haute & Souveraine Majesté, avec le respect convenable. Je l'ai choisi d'ailleurs, de peur qu'un autre, pour ne savoir point les sages ordonnances & coutumes établies par Votre Majesté, ne commît quelque chose contraire à leur intention, & ne vînt ainsi à déplaire à Votre Majesté: & qu'ainsi mes lettres & ma demande vous soient présentées par ledit *François Carron* avec les solemnitez requises, & soient par là mieux reçues de Vo-

tre Majesté : & afin aussi qu'il lui fasse connoitre ma bonne affection, & le franc desir que j'ai d'accorder à Votre Souveraine Majesté ce qu'elle me demandera, en reconnoissance de l'octroi des demandes que je lui fais ; lesquelles consistent en ce que les marchans de mes Royaumes & Etats, unis en corps de Compagnie, ayent le commerce libre en tout l'Empire de Votre Majesté, sans trouble, ni empêchement. Je vous envoye le présent ici marqué bien que ce soit chose de peu de valeur. . . . . Je souhaite qu'il soit agréable à Votre Souveraine Majesté, & qu'il se trouve en mes terres quelque chose qui lui soit utile, je lui en laisse volontiers toutes les portes ouvertes & libres.

A Paris la 24 année de mon Regne.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi

LOUIS.

III. *Instruction pour* François Carron, *Envoyé du Roi de France & de Navarre à l'Empereur du Japon, pour lui délivrer la lettre & le présent de Sa Majesté: & suivant laquelle il se conduira pour l'exécution des affaires projettées, & qui lui sont commises.*

LA Compagnie vous donnera une Instruction pour votre voyage aux Indes, & pour ce que vous ferez vers le Sud. Quand vous en aurez rempli tous les ordres, vous en partirez à la *Mossoum*, pour pouvoir être à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, sous la ligne. Vous prendrez de là votre route à la *Chine*, droit au lieu de l'établissement de la Compagnie; non pour y prendre aucunes marchandises, mais pour apprendre seulement l'état de ses affaires, & afin d'en faire rapport au *Japon*: car il est fort nécessaire que si l'on a obtenu la liberté du négoce à la *Chine*, on le fasse savoir aux Ministres du *Japon*.

Vous irez de là au Nord chercher le *Japon*. Vous prendrez garde sur toutes cho-

choſes de n'aborder à aucune place hors d'une extrême néceſſité, & du péril de la vie: & vous vous rendrez à la baye de *Nangaſaky* ſituée à 33. degrez 40. minutes. Vous y entrerez ſans crainte jusqu'à demie lieue de la ville. Il eſt infaillible qu'avant d'arriver à ladite baye, il viendra à votre bord des barques de la garde des côtes. On vous demandera d'où eſt le navire, & à qui il eſt. Vous répondrez que le vaiſſeau vient de France avec une lettre & des Envoyez exprès du Roi de France pour le Haut & Souverain Empereur du *Japon*, & qu'il leur plaiſe de vous montrer l'ancrage, & d'aller enſuite faire rapport de votre arrivée au Gouverneur de la ville, prendre ſes ordres & vous les apporter, parceque vous vous réglerez là deſſus parfaitement. La choſe paroitra nouvelle & rare, & vous ſaurez promtement ce que vous aurez à faire. Si l'on ne vous méne pas d'abord chez le Miniſtre de l'Empereur, établi audit lieu en qualité d'Agent & d'Intendant des affaires étrangéres, à cauſe que vous êtes l'Envoyé d'un Roi; on députera à votre bord des gens de qualité pour Commiſſaires. Ils auront grand train, & pluſieurs interpré-

tes, vous ferez couvrir de tapis le lieu où vous les recevrez, & les ferez asseoir dessus. Ces Commissaires vous interrogeront, & feront écrire mot à mot toutes vos réponses, & tous vos discours. Leurs demandes seront quelles affaires vous aménent? D'où vous venez? Quel est votre pays? De quel Royaume vous êtes? A quel dessein vous êtes venu? Et ce que vous avez apporté? Il faudra répondre que vous venez du Royaume de France: que vous êtes envoyé du Roi de France, avec une lettre & un présent pour les porter (après la permission nécessaire) au très Haut & Souverain Empereur du *Japon*: que vous avez apporté des victuailles & les choses nécessaires pour votre voyage seulement: que toute votre commission & votre ordre consiste uniquement à demander, à la façon accoutumée dans le *Japon*, audience de l'Empereur, afin de pouvoir délivrer en la forme requise, & avec les solennitez accoutumées, la lettre & le présent de votre Roi à sa Haute & Souveraine Majesté du Japon.

Ces Commissaires vous interrogeront ensuite fort amplement sur diverses choses, & sur celles mêmes dont ils seront

instruits, & feront écrire vos réponses comme auparavant. Entr'autres quel pays est la France? Quelle est son étendue? Quels ses limites? Ce qui y croît? Si le Roi en est Souverain absolu? Quelles armées il entretient? Contre qui il fait la guerre? Qui sont ses alliez? quelle est la police, quelle est la Religion, quelles les coutumes de son Royaume? Et cent questions semblables. Davantage quelle personne vous êtes, vous son Envoyé, de quelle qualité, & condition, & quel est votre emploi? Si vous avez des charges? Quelle sorte de lettre est celle du Roi? Comment elle est écrite, comment elle est cachettée, comment elle est empâquettée, & de quelle façon vous la gardez?

Il vous sera fait bien des semblables questions, tant par les Ministres de *Nangasacky*, que par ceux de la Cour, & par d'autres personnes considérables. Il faut que vous preniez fort garde à vos réponses: qu'elles soient non seulement toujours prêtes en votre mémoire; mais encore que vous en teniez registre pour l'uniformité, en sorte qu'il ne se trouve pas la moindre variété en vos discours. Les Japonnois observent naturellement

les

les étrangers de fort près, & ſur tout depuis la ſurpriſe qu'on leur fit l'an 1628. qu'un Ambaſſadeur Hollandois leur en fit acroire. La Compagnie de Hollande l'avoit envoyé pour féliciter l'Empereur de ſon avénement à l'Empire. Il dit qu'il étoit Envoyé du Roi de Hollande: & là-deſſus, il reçut le traitement & les honneurs qu'on fait-là à l'Ambaſſadeur d'un Roi; mais celui-ci ayant mal gardé ſon caractére, & s'étant équivoqué dans ſes réponſes, parcequ'enfin la vérité ne ſe déguiſe pas longtems aiſément, il fut reconnu pour Ambaſſadeur de la Compagnie, & on le renvoya avec deshonneur, & ſans lui vouloir donner audience. Il faut donc que vous agiſſiez avec bien de la prudence, & bien de l'attention, pour ne tomber en aucun des piéges qu'on tendra à votre langue, & afin que le reſpect dû au Roi, votre Seigneur, ſoit maintenu, & que ſes demandes ſoient accordées.

Vous répondrez ſur tous ces articles franchement & ſans déguiſement: que la *France* eſt le premier & le plus conſidérable Royaume de l'Europe; le plus grand, & ſitué dans le plus heureux

climat,

climat, le plus fertile, & le plus riche, qui fournit de plusieurs choses toute l'Europe, à chacun selon ses besoins. Qu'il a ses limites à l'*Espagne* d'un côté, à l'*Allemagne* d'un autre, & à l'*Italie* de l'autre, étant flanqué de deux grandes mers, l'une la *Méditerranée*, l'autre celle qui entoure l'*Angleterre*.

Que la France a une si grande puissance qu'elle tient en bride toute l'Europe, & tous ses voisins en balance, sans s'agiter pour cela extraordinairement, qu'elle entretient toujours cinquante mille hommes bien équipez, tant de cavalerie, que d'infanterie : qu'elle en peut lever trois fois autant dans les nécessitez pressantes, qu'elle est gouvernée par un Roi Souverain, qui a pouvoir sur la vie & sur les biens de ses Sujets, de quelque qualité qu'ils soient; lequel dès son enfance a fait diverses guerres contre ses voisins, principalement contre l'*Espagne*, l'*Italie*, & l'*Allemagne*; qu'il a encore envoyé de puissantes armées de trente à quarante mille hommes en *Hongrie*, en *Pologne*, & en *Suede*, &c. les unes pour attaquer, les autres pour défendre, selon l'intérêt de la France. Que ce grand Prince est à présent en paix avec tout le mon-

monde, l'ayant faite & acquise par la puissance de ses armes, & par sa sage politique. Que son Royaume est une école de sciences, d'arts, de loix, & de coutumes auxquelles presque toute l'Europe se conforme, & où on envoye de toutes parts la Noblesse s'instruire & s'élever.

Vous direz sur l'article de la Religion, que celle des François est de deux sortes: l'une, la même que celle des Espagnols, l'autre la même que celle des Hollandois: que Sa Majesté ayant appris que la Religion des Espagnols est desagréable au *Japon*, elle a ordonné qu'on y envoye de ses Sujets qui professent la Religion des Hollandois. Que c'est ce qui s'exécutera ponctuellement: & que les François ne seront jamais convaincus de vouloir contrevenir aux commandemens de l'Empereur. Ils feront une objection, savoir, si le Roi de France dépend du *Pape*, comme le Roi d'Espagne, & d'autres. Vous répondrez qu'il n'en dépend point, le Roi de France ne reconnoissant personne au dessus de lui, & qu'il est facile de voir la nature de la dépendance que Sa Majesté a au *Pape*, en ce qui arriva il y a deux ans, pour un

un outrage fait à Rome en la perſonne de l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté. Car le *Pape* ne l'ayant pas fait réparer aſſez tot, Sa Majeſté envoya une armée en Italie, dont tous les Princes, & le *Pape* même, ayant été effrayez, le *Pape* lui envoya un *Legat à latere*, chargé de ſupplications très humbles & très inſtantes, auxquelles Sa Majeſté ayant égard, rappella ſes troupes déja campées ſur les terres du *Pape*. Qu'ainſi le Roi n'eſt pas ſeulement très ſouverain & abſolu dans ſes Etats, mais qu'il fait encore la loi à pluſieurs autres Potentats, étant un jeune Prince, âgé de vingt cinq ans, vaillant, ſage, & puiſſant, plus que tous ſes ancêtres; & de plus ſi curieux, qu'outre une particuliére connoiſſance de toute l'Europe, il recherche avidement de ſavoir la conſtitution des autres pays du monde.

Voilà les plus particuliéres queſtions qui vous ſeront faites, auſquelles il faut que vos réponſes ſoient toujours égales, & que vous ajuſtiez là deſſus tous vos diſcours, & tout ce que vous ferez, ſans varier aucunement dans la ſubſtance de vos paroles.

Vous ſerez conduit à terre, & logé, pen-

pendant que les couriers dépêchez à la Cour porteront les nouvelles de votre venue. Vous aurez grand soin alors que tous vos gens se comportent sagement, civilement, & humblement avec les Japonnois, & de vous conduire en toutes choses comme le Gouverneur vous prescrira. S'il arrivoit que vous ne fussiez pas tout-à-fait logé & traité à votre aise, n'en témoignez ni incommodité, ni chagrin: & pensez toujours que c'est de l'Empereur que vos aises & vos commoditez doivent venir. Vous garderez vos plus beaux habits, & que vous n'aurez jamais mis au *Japon*, vous & ceux de votre suite, pour quand vous serez à la Cour, & pour le jour de l'audience. Dès que vous y arriverez vous ferez chausser vos gens avec de petits escarpins de cuir, & des pantouffles. Les planchers des maisons sont couverts de tapis au *Japon*, c'est pourquoi il faut ôter ses souliers en y entrant, & en avoir sans cartiers afin de les quitter plus facilement.

Dès les premiers ordres qui viendront de la Cour à votre sujet, & peut-être avant, on vous demandera à voir la lettre du Roi, & on en voudra faire la traduction

duction par écrit. Vous ne le refuserez point, & délivrerez une copie de la minute qu'on vous en aura donnée. La cassette, où sera la lettre du Roi, doit être enfermée dans le plus beau de vos coffres, ou en quelque beau cabinet. Vous le porterez en la haute place de votre chambre, sur quelque estrade, ou quelque pied haut élevé. Vous n'en devez jamais approcher la tête couverte. Ce n'est point la coutume du *Japon* d'être couvert près des gens de qualité & des gens de mérite, comme on fait assez souvent en Europe. Il faudra suivre en cela la coutume du pays, & sur tout, quand on ouvrira le cabinet, ou le coffre, où sera la cassette de la lettre, quand on la regardera, & quand on la remuera. Si les Japonnois ne vous donnent personne pour la remuer & apporter quand vous le direz, vous choisirez deux officiers des plus honorez de votre suite, qui tête nue & les bras étendus la prendront des deux mains, & la porteront là où vous ordonnerez. On mettra cette cassette dans une caisse qu'on emballera bien : & on la fera porter seule dans un *Palanquin*, (qui est une sorte de brancard) en vous menant à la Cour. Fai-

tes toujours marcher ce brancard devant vous, & le ſuivez inceſſamment. C'eſt pour témoigner votre respect envers la perſonne du Roi votre Seigneur, & envers ſa lettre: & pour exciter les Japonnois à en uſer de même, comme ils ne manquent point de faire aux lettres & aux Ambaſſadeurs des Rois. Si votre commiſſion & cette lettre étoient pour féliciter d'un mariage, pour des affaires d'Etat, pour offrir aſſiſtance, ou pour la demander, ou même pour une ſimple congratulation, comme on a dit que les Hollandois en envoyérent faire une l'an 1628.; il faudroit alors obſerver bien d'autres cérémonies: aller avec plus de train & d'appareil, qu'il n'en ſera apparemment néceſſaire en cette occaſion ci; parcequ'il ne s'agit que d'une liberté de négoce pour un Corps de marchans: & les marchans ſont beaucoup moins eſtimez au Japon qu'en Europe. Cependant les Japonnois, ſelon toutes les apparences, ne vous recevront pas ſi ſimplement. Mais s'il arrivoit néanmoins au contraire, que le défrai ne fût ni à votre gré, ni aſſez ſplendide, il vous faut abſtenir très particuliérement d'en rien témoigner, & recevoir & prendre

toutes choses avec tous les remercimens possibles, & tout le contentement apparent que vous pourrez démontrer: & à même tems vous ferez acheter sous main ce de quoi vous ne pourrez vous passer. Ayez soin jusqu'au scrupule de témoigner en toutes rencontres des civilitez & affabilitez extrêmes aux Commissaires qui vous méneront, & à ceux qui vous garderont à la Cour. Suivez toujours leur conseil, lors même qu'il est le plus contraire à votre humeur, & à toutes les maximes, & lumiéres du raisonnement d'Europe. Leurs mœurs & leurs coutumes ont mille choses toutes opposées aux notres: ils les estiment; & ils méprisent au contraire ce que nous suivons. L'unique moyen d'être respecté & considéré parmi eux, c'est de se faire à leurs maniéres, comme une longue expérience l'a montré.

Les présens du Roi pour l'Empereur sont spécifiez exactement dans la lettre du Roi à l'Empereur. Vous vous informerez de ceux que vous devez faire aux Ministres, & aux autres personnes de qualité. Vous trouverez assez de gens qui vous conseilleront justement ce que vous leur devez présenter: & ils ne vous

diront point d'en trop faire, les officiers étant taxez en ce qu'ils reçoivent des étrangers, & ne se hazardant jamais à prendre par dessus. Vous composerez ces présens des étoffes de laine, qu'on vous aura données pour cela. Lorsque vous approcherez de sa personne, on sera bien aise, & on vous en estimera beaucoup, si vous ôtez votre épée & la donnez à garder à un de vos gens, avant qu'on dise de le faire, comme il arriveroit assurément qu'on vous le diroit. Vous n'aurez rien sur la tête, pas même une calotte, tout le tems que vous verrez le visage de l'Empereur. Ce sera un grand Seigneur qui vous présentera à Sa Majesté, savoir celui qui sera de garde ce jour-là. Il sera à genoux proche des présens & de la lettre, au milieu de l'espace qui vous séparera de l'Empereur. Il recevra vos paroles, & les lui portera, vous lui direz le commandement que vous avez reçu du Roi, d'assurer de sa bonne volonté & affection Sa Majesté Impériale, à qui vous souhaittez une longue & heureuse vie, & toute sorte de prospéritez en son regne. Vous la supplierez de vouloir favorablement octroyer les demandes contenues dans la let-

tre du Roi votre Seigneur, & de vouloir prendre en sa protection la Nation Françoise qui viendra au *Japon.* Il pourra arriver que l'Empereur aura avec vous un peu d'entretien, il sera court, sans doute, & s'il a des demandes à vous faire, ce sera par l'entremise du Seigneur qui vous aura mené à l'audience. Ils en usent de même avec toutes sortes d'Ambassadeurs, non par mépris, mais par honneur; & c'est ainsi qu'ils l'expliquent. Votre audience vous sera donnée à la nouvelle, ou à la pleine lune, parcequ'alors tous les Rois, les Princes, & autres Grands du *Japon* viennent à la Cour voir l'Empereur, & lui faire la révérence.

Après votre audience, vous irez saluer les Ministres du Conseil, qui auront quelque influence en votre négociation. Vous leur ferez des présens: vous les supplierez de vous avoir une favorable & promte réponse à la lettre de Sa Majesté. On ne vous fera point languir après, & elle vous sera apportée avec des présens de Sa Majesté. Vous recevrez le tout avec beaucoup de révérence & de respect, & ferez porter toujours la lettre de Sa Majesté comme la lettre du Roi

votre Maitre. Vous reconnoitrez, à votre retour, par des présens réciproques ceux qu'on vous aura faits en chemin en allant à la Cour; ne faisant profusion de rien, & ne demeurant redevable de rien. Vous en userez de même envers le Gouverneur de *Nangasacky*, quand vous y serez de retour: & vous le supplierez très instamment de favoriser la Nation Françoise qui viendra au *Japon*; supportant les ignorances dans les maniéres & coutumes du pays, & les lui faisant enseigner le mieux qu'il se pourra. Vous partirez ensuite, & si le tems le souffre, vous passerez par la *Chine*, pour voir ce que fait la Compagnie. Ne vous exposez pas néanmoins aux vents & tempêtes qu'il fait sur la côte de la *Chine* durant la *Mousson* du Nord. Allez ensuite, supposé que le libre commerce du *Japon* ait été obtenu, comme l'on espére, à la côte de *Java*, prendre terre à *Bantam*, pour vous transporter de là au grand *Mataram*.

IV. *Ordonnance de l'Empereur du Japon envoyée par deux Commissaires de S. M: Impériale à tous les Gouverneurs des Pays & terres maritimes & des environs, portant ordre d'empêcher les Portugais d'aborder au Japon.*

„ LEs commandemens exprès & réi-
„ térez contre la promulgation de la
„ *Religion* & *Doctrine des Chrétiens* ont
„ été bien & duement publiez & répan-
„ dus par tout. Mais s'étant trouvé
„ qu'ils n'ont pas eu le pouvoir de les
„ retenir d'agir à l'encontre, il leur a
„ été défendu d'aborder avec leurs ga-
„ liottes, & autres bâtimens de mer, les
„ côtes du *Japon*. Mais au mépris de
„ ces défenses, quelques uns sont venus
„ à *Nangasacky*, où aussi en punition
„ d'une telle offense, il a été ordonné
„ de les mettre à mort. On vous man-
„ da l'année derniére par un comman-
„ dement exprès, expédié par écrit à
„ chacun en particulier pour les pays &
„ terres, qu'en cas que quelque bâti-
„ ment de mer vînt à se montrer sur les
„ côtes ou dans les ports, il y fût ad-

„ mis à jetter l'ancre, qu'on mît forte
„ garniſon deſſus, & que leur meſſage,
„ & ce qu'ils propoſeroient fût envoyé
„ à Sa Majeſté. Ce commandement-
„ là eſt révoqué & aboli, & l'on
„ vous donne celui-ci à la place, que
„ l'on vous ordonne & enjoint à chacun
„ en particulier, par ces préſentes, d'e-
„ xécuter exactement. C'eſt que ces bâ-
„ timens-là, ſans écouter ni ouir au-
„ cune parole de ceux qui ſeront deſſus,
„ quelque affaire que ce puiſſe être,
„ quelque allégation qu'ils puiſſent ex-
„ poſer, on les détruiſe & conſume par
„ le feu entiérement, & que tout le
„ monde du bâtiment, jusqu'au dernier,
„ ſoit mis à mort.

„ Il eſt de plus fortement commandé
„ à chacun de vous, de conſtruire & é-
„ lever dans les pays & terres de ſon
„ Gouvernement, des redoutes à ſenti-
„ nelles, ſur la pointe des montagnes,
„ tout le long des côtes, & de faire fai-
„ re continuellement bonne garde pour
„ découvrir les bâtimens de mer des *Por-*
„ *tugais*, afin qu'inceſſamment, & en
„ toute diligence, la nouvelle de leur
„ venue ſe répande par tout. Car s'il
„ avient

„ avient que quelque tel bâtiment ſoit „ découvert d'un lieu éloigné, plutot „ que des plus proches, & l'avis expé„ dié plutot, on imputera à crime de „ s'être laiſſé dérober la vue de ce bâti„ ment, & de ne l'avoir pas découvert „ avant & plutot que les ſentinelles plus „ éloignées ; & le Gouverneur ainſi pris „ en négligence, ſera privé de ſes Gou„ vernemens & emplois.

„ A l'inſtant qu'on aura découvert „ un bâtiment *Portugais*, de quelque „ grandeur qu'il ſoit, on en envoyera la „ nouvelle en poſte au Seigneur d'*Ar„ nua*, aux Régens de *Nangaſacky*, & à „ *Oſacca*, ſans oublier de l'envoyer auſſi „ aux lieux & pays voiſins.

„ Il vous eſt bien expreſſément dé„ fendu d'attaquer ni moleſter aucun bâ„ timent *Portugais* en mer, mais ſeule„ ment lorsqu'il ſera en quelque rade, „ havre, ou port de cet Empire ; en „ quoi vous vous conduirez ſelon les „ ordres qui vous ſeront envoyez par le „ Seigneur d'*Arnua*, ou les Régens de „ *Nangaſacky*, à moins que la néceſſité „ ne vous forçat à agir avant que de les „ avoir reçus ; & en ce cas, vous exé-

„ cuterez ce qui vous eſt prescrit ci-
„ deſſus.

„ Quant aux bâtimens d'autres Na-
„ tions, vous aurez, ſelon la teneur des
„ Ordonnances par écrit, que vous a-
„ vez reçues ci-devant, à les compter,
„ viſiter, & examiner: & après les a-
„ voir remplis d'une forte garde, ſans
„ avoir laiſſé perſonne descendre à terre,
„ les envoyer en toute ſureté à *Nanga-*
„ *ſacky*.

V. *Relation d'un fait mémorable arrivé en l'*Ile de Formoſa, *proche de la* Chine, *du tems qu'elle appartenoit à la* Compagnie des Indes Orientales de Hollande, *entre le Gouverneur & deux grands vaiſſeaux* Japonnois.

„ L'An 1627. le Conſeil de *Batavia* a-
„ voit envoyé en Ambaſſade au *Ja-*
„ *pon* le Sieur *Pierre Nuyts*. Cet hom-
„ me n'ayant nulle expérience de ces
„ pays-là, & ne voulant ſuivre que ſon
„ propre esprit, eut un fort méchant
„ ſuccès; car il fut contraint de s'en re-
„ tourner ſans rien faire, & même avec
„ deshonneur. On ne laiſſa pas de lui
„ don-

„ donner à ſon retour à Batavia le Gouvernement de *Formoſa*. La principale cauſe de ſon mauvais ſuccès, c'eſt qu'il s'étoit dit Ambaſſadeur du Roi de *Hollande*, bien qu'en effet il n'étoit envoyé que par le Conſeil de *Batavia*. Les *Japonnois* le crurent, comme il le diſoit, Ambaſſadeur d'un Roi, & le traittérent comme tel. Mais ayant reconnu de qui il étoit envoyé, ils furent fort indignez de la ſupercherie, & qu'on les eût pris pour dupes. Ils ne voulurent plus traiter avec ce trompeur, & ils le renvoyérent ſans réponſe.

„ Les *Japonnois* avoient encore alors la liberté de ſortir de leur pays pour aller où il leur plaiſoit; & comme le commerce de *la Chine* leur étoit le plus connu, ils venoient tous les ans à *Formoſa*, d'où ils retournoient chargez de ſoye, & d'autres riches marchandiſes de *la Chine*. Il y en vint deux grands vaiſſeaux l'an 1629. portant quelques 500. hommes, & audeſſus, partie marchans. C'étoient les premiers *Japonnois*, qui y étoient venus, depuis l'arrivée de *Nuyts*. Ce Gouverneur, qui avoit toujours gar-

„ dé un vif reſſentiment de l'affront
„ qu'il avoit reçu au *Japon*, (quoi-
„ qu'il le méritat tout à fait) & qui s'é-
„ toit bien promis de s'en venger de tout
„ ſon pouvoir à la premiére occaſion,
„ empoigna celle-ci avidement. Mais
„ comme il n'oſoit employer la force
„ ouverte, de peur de cauſer du préju-
„ dice au commerce de la *Compagnie de*
„ *Hollande au Japon*, il réſolut d'y em-
„ ployer l'artifice & la malice. Il en-
„ voya d'abord pour viſiter ces deux
„ navires, & pour les desarmer, comme
„ on fait ceux de la *Compagnie* au *Japon*;
„ c'eſt-à-dire apporter à terre canons,
„ armes, munitions, voiles, & gouver-
„ nail: choſe qui ne s'étoit jamais pra-
„ tiquée à *Formoſa*. Les *Japonnois*, ſur-
„ pris & émus de cette nouveauté, y fi-
„ rent une longue réſiſtance; mais com-
„ me ils manquoient d'eau, cette extrê-
„ mité les obligea de ſubir la loi du plus
„ fort: car le Gouverneur ne voulut
„ jamais permettre qu'ils en fiſſent un
„ ſeul tonneau, qu'ils n'euſſent été au-
„ paravant viſitez & desarmez. Ils y
„ conſentirent donc: mais après avoir
„ bien & ſolemnellement proteſté aupa-

„ ravant

„ ravant de la violence qu'on leur faisoit.

„ Ayant fait eau, & ayant employé „ quelques jours à trafiquer, ils demandérent leur équipage maritime, pour „ continuer leur voyage à la *Chine*. Le „ Gouverneur, qui ne commençoit que „ de se venger, le leur refusa, avec des „ feintes civilitez, sous le spécieux prétexte du danger des corsaires, qui infestoient alors les côtes de la *Chine*. „ *J'attens à toute heure*, leur dit-il, *des* „ *navires de* Batavia *pour* la Chine, *&* „ *des ordres pour y envoyer ceux qui sont* „ *déja en ce port. Ils vous escorteront. Le* „ *risque est trop grand pour deux vaisseaux* „ *seuls; & l'on me rendroit responsable au* „ Japon *de vous avoir laissé aller sans escorte, en une conjoncture dangereuse.* Les „ *Japonnois* s'apperçurent bientot que „ c'étoit-là une excuse frivole, & un „ vain amusement, dans la vue de leur „ faire perdre, par un esprit de haine, „ la *mousson* de *la Chine*, c'est-à dire la „ saison de l'année en laquelle seule on y „ peut aller.

„ Ils la perdirent en effet par la méchanceté de ce Gouverneur; & quand „ ils la virent passée, sans qu'on eût eu

„ nouvelle des vaisseaux de *Batavia*, dont „ il les leurroit, ils l'allérent trouver de „ nouveau, & le priérent de leur ren- „ dre l'équipage de leurs navires, pour „ retourner au *Japon*, puisque le tems „ d'y passer étoit venu, au lieu que ce- „ lui d'aller à la *Chine* étoit passé. *Com- „ ment*, dit le Gouverneur de *Formosa* „ aux *Japonnois*, faisant fort l'étonné & „ le surpris, *vous voudriez retourner au* „ Japon, *avec votre capital, sans avoir „ fait le commerce pour lequel vous vous „ êtes mis en voyage, & par conséquent, „ sans fruit de tant de peines & de tant „ de dépenses! Ce n'est point là un parti „ à prendre. Donnez-vous un peu de pa- „ tience, nos navires viendront; & si vous „ ne pouvez aller à* la Chine, *nous tâ- „ cherons de vous faire employer votre ca- „ pital ici, de maniére que vous y puis- „ siez gagner assez*. Le Gouverneur leur „ donna journellement d'autres belles „ paroles semblables; mais son dessein „ étoit uniquement de leur faire perdre „ aussi la saison de retourner au *Japon*, „ afin de les consumer en frais, & de „ les dégouter ainsi de revenir jamais à „ *Formosa*.

„ Les *Japonnois*, qui ne pouvoient „ dou-

„ douter de la méchante volonté du
„ Gouverneur *Hollandois*, répondirent
„ qu'ils ne pouvoient risquer leur re-
„ tour, qui étoit certain en partant ſans
„ délai, contre l'incertitude de l'arrivée
„ des vaiſſeaux *Hollandois*, dont il les fla-
„ toit, & contre celles du négoce qu'il
„ leur propoſoit; & que ſoit qu'ils fiſ-
„ ſent affaire ou non, il alloit de tout
„ pour eux de ne pas perdre le tems
„ de retourner chez eux. L'évidence
„ de leurs raiſons ſautoit aux yeux,
„ mais ils n'en avançoient pas davan-
„ tage leurs affaires. Le Gouverneur
„ les accabloit de diſcours & de promeſ-
„ ſes vagues, où il n'y avoit ni bon
„ ſens ni ſolidité. Il redoublérent leurs
„ inſtances, & les plus humbles priè-
„ res, qu'on les laiſſat aller, proteſtant
„ qu'ils recevroient leur congé pour la
„ plus grande faveur qu'on leur pût
„ faire. Le Gouverneur repliqua que
„ de les laiſſer ainſi retourner à vuide
„ au *Japon*, lui pourroit être imputé
„ à crime en ce pays-là: qu'il avoit
„ eu le malheur d'y déplaire à la Cour,
„ lorsqu'il y avoit été envoyé en ambaſ-
„ ſade, la fortune l'ayant mis fort in-
„ juſtement dans la meſeſtime des *Ja-*

„ *ponnois*: que ceci augmenteroit leur
„ mépris & leur haine pour lui : qu'il
„ ne pouvoit donc consentir à leur de-
„ sir.

„ Les *Japonnois* voyant qu'ils ne ga-
„ gnoient rien, se retirérent à leur lo-
„ gement. Ils délibérérent sur les mo-
„ yens d'obtenir promtement leur con-
„ gé. Ils proposérent d'y employer les
„ présens, l'intercession de quelques a-
„ mis, & toutes les autres voyes qu'ils
„ purent imaginer; mais nul expédient
„ ne leur paroissoit efficace, & ils vo-
„ yoient trop pleinement que le Gou-
„ verneur étoit résolu de leur faire per-
„ dre la saison de retourner au *Japon*
„ cette année-ci. L'indignation d'un si
„ injuste traitement, leur intérêt, & la
„ passion de retourner chez eux, les
„ déterminérent à une entreprise des
„ plus hardies, mais pourtant judicieu-
„ se: c'étoit de forcer le Gouverneur
„ le poignard à la gorge de les laisser
„ partir, ou de périr dans l'entreprise.

„ Ils élurent entr'eux pour la con-
„ duite de ce complot neuf personnes,
„ qui étoient les principaux, de même
„ que les plus braves des deux navires.
„ Ils se devoient saisir de la personne du

„ Gou-

„ Gouverneur, de ſon fils, qui étoit
„ toujours à ſon côté, & des autres
„ gens qui ſe pourroient rencontrer a-
„ vec lui. A ces 9. chefs des conjurez,
„ ils en joignirent vingt quatre, auſſi
„ d'élite, qui devoient les accompagner,
„ comme leurs ſerviteurs, ou de leur
„ ſuite. C'eſt la coutume des *Japonnois*
„ de mener toujours beaucoup de mon-
„ de avec eux. Ces 24. hommes étoient
„ deſtinez à ſe jetter ſur les Gardes du
„ Gouverneur, qui étoient toujours
„ dans ſa ſalle, au nombre de douze,
„ avec 5. ou 6. hallebardiers. Après
„ ces deux petits corps, on en forma un
„ autre de cinquante hommes, pour les
„ ſuivre de loin, avec ordre d'entrer
„ chez le Gouverneur par pelotons ; &
„ puis un autre encore de 100. hom-
„ mes, diviſez en petites bandes, pour
„ ſe tenir aux environs du château,
„ prêts à ſe raſſembler au premier ſignal,
„ & à ſe jetter dans le Palais du Gou-
„ verneur. Les choſes ainſi diſpoſées,
„ ils mirent, comme ils purent, leurs
„ deux vaiſſeaux en état de ſe mettre en
„ mer, ayant fait deux voiles pour cha-
„ que navire, de quelques vieilles voiles
„ & déchirées, qu'on ne s'étoit pas ſou-

„ cié d'emporter, comme ne pouvant
„ ſervir.

„ La conjuration ainſi formée aſſez
„ prudemment, fut exécutée de même,
„ & avec beaucoup de valeur, dans le
„ mois de Juillet. Les *Japonnois* armez
„ de deux ſabres, un long & un court,
„ comme c'eſt la coutume, ſe mirent
„ en marche, comme ils l'avoient con-
„ certé. Les neuf qui faiſoient la tête,
„ avec leur nombreuſe ſuite, entrérent
„ au Palais, & demandérent à parler au
„ Gouverneur. Ils furent reçus, ſelon
„ la coutume, avec beaucoup de civili-
„ té, & introduits dans ſa chambre. Il
„ étoit ſeul avec ſon fils, & un Con-
„ ſeiller du Conſeil d'Etat & Juſtice. Ils
„ débutérent par un long étalage de
„ plaintes d'être retenus à *Formoſa* depuis
„ plus d'un an, ſans accuſation intentée
„ contre eux, ſans plaintes, ſans cou-
„ leur de juſtice, mais ſous le biſarre
„ prétexte du danger de la mer; choſe
„ qui les regardoit proprement, & nul
„ autre. Que cependant ſous cette vai-
„ ne couleur, on leur avoit fait per-
„ dre la ſaiſon de paſſer à *la Chine*, le
„ but de leur voyage, ce qui leur a-
„ portoit un extrême dommage en

„ deux

„ deux maniéres ; l'une que leur comp„ tant & leurs marchandiſes deſtinées „ pour ce pays-là, leur demeuroient „ ſur les bras; l'autre c'eſt qu'ils a„ voient avancé l'année paſſée le prix „ de 25. mille livres peſant de ſoye à „ des marchans *Chinois*, à condition de „ la leur délivrer à la premiére ſaiſon, „ & que ce gros capital demeurant mort „ à *la Chine*, faute de s'y être rendus à „ tems pour le retirer, joint à l'intérêt „ qu'il leur en falloit payer, les acca„ bloit ; ſans faire mention du riſque „ des débiteurs, qui étoit pourtant une „ choſe de poids dans le négoce. Ils „ ajoutérent, que joignant à ces pertes „ les frais pendant un an de détention, „ ou de retardement dans ſon port, qui „ ne pouvoient être que très grands „ pour deux vaiſſeaux, qui portoient 5. „ à 600. hommes, il étoit clair que ſon „ procédé envers eux les ruinoit entié„ rement. Qu'ils avoient tous leurs fa„ milles au *Japon*, à qui il falloit donner „ à vivre, & qui ſe conſumoient en leur „ abſence.

„ Ayant ainſi expoſé les griefs, ils „ ajoutérent qu'ils vouloient bien oublier „ ces torts, quoique ſi conſidérables,

„ mo-

„ moyennant qu'on les laissât desormais
„ aller; de quoi ils le supplioient très
„ humblement & très instamment, &
„ qu'on ne les retînt pas davantage à
„ leur ruine entiére, sans profit pour les
„ *Hollandois*, ni pour lui-même. Le
„ Gouverneur de l'*Ile* reprenant ses fein-
„ tes dissimulations précédentes, fit des
„ réponses illusoires, comme il en avoit
„ fait cent fois, de belles promesses, &
„ grandes protestations; tout aboutissant
„ à les faire attendre encore un peu, &
„ qu'il les renvoyeroit contens. Les rai-
„ sonnemens ayant duré assez longtems,
„ sans rien produire, on en vint à la
„ contestation, qui ne faisant pas plus
„ de fruit, les *Japonnois* changérent de
„ ton, & dirent qu'ils ne vouloient pas
„ attendre davantage, & qu'absolument
„ ils vouloient s'en aller. Ils répétérent
„ cela tant de fois, avec chaleur & a-
„ vec fermeté, que le Gouverneur s'é-
„ chaufa aussi violemment; & les re-
„ gardant avec indignation, il leur dit
„ qu'il n'en feroit rien, mais qu'au con-
„ traire ils demeureroient. Les *Japon-*
„ *nois* mis ainsi au desespoir, se regar-
„ doient l'un l'autre, & sembloient s'en-
„ tredire qu'il étoit tems d'exécuter le

„ com-

„ complot. Le chef fit le ſignal, & ſu-
„ bitement lui & deux autres ſe jettérent ſur le Gouverneur, & lui liérent
„ les mains au cou. Trois autres prennent le Conſeiller à la gorge. Un autre ſe ſaiſit de l'enfant, & l'enveloppe
„ en ſa robe; & les deux autres ſortent,
„ & donnent le ſignal de ſe jetter ſur
„ tout ce qui ſe rencontreroit. A l'inſtant les 3. troupes de *Japonnois*, au
„ nombre de 174. qui attendoient ce ſignal, bien préparez, font main baſſe,
„ en criant, *tue*, *tue*. Le Corps de garde, & toute la maiſon du Gouverneur furent paſſez au fil de l'épée, excepté peu de perſonnes qui ſe ſauvérent à la fuite. Tout ce qui étoit dans
„ le voiſinage, artiſans, marchans, officiers, & domeſtiques de la Compagnie, & tout ce qu'on put attraper, fut
„ égorgé; & enfin, les *Japonnois* ne voyant plus perſonne paroitre, ils ſe retirérent dans le logis du Gouverneur,
„ & s'y barricadérent.

„ La nouvelle du maſſacre avoit cependant volé au château, qui ſe mit à
„ tirer pluſieurs volées de canon, mais
„ ſans oſer pointer au logis du Gouverneur; de peur d'accabler ſa famille,

„ auſſi.

„ auſſi-bien que l'ennemi: car l'on ne
„ ſavoit pas diſtinctement la conjura-
„ tion, ni l'état des choſes. Les *Japon-*
„ *nois*, qui appréhendoient d'être fou-
„ droyez du canon, obligérent le Gou-
„ verneur à faire ſignal de ne pas tirer
„ davantage, le menaçant de l'égorger,
„ s'il ne crioit des fenêtres qu'il étoit
„ ſain & qu'il ne couroit aucun danger;
„ & ils le forcérent de l'écrire de même
„ au château, & de faire défenſes de ti-
„ rer. Les officiers du château aſſem-
„ blérent là-deſſus le Conſeil; il fut ré-
„ ſolu d'obéir à l'ordre du Gouverneur,
„ & de lui envoyer deux députez, pour
„ ſavoir ce qui étoit arrivé, & l'état
„ des choſes, & deux autres aux *Japon-*
„ *nois*, pour leur demander ce qui les a-
„ voit portez à commettre ſubitement un
„ tel carnage, & quelle étoit leur inten-
„ tion. Les *Japonnois* répondirent qu'on
„ ne pouvoit pour l'heure parler au
„ Gouverneur, & que pour eux, ils ne
„ pouvoient non plus donner de répon-
„ ſe: qu'ils avoient aſſez fait pour un
„ jour, mais que le lendemain, ils s'ex-
„ pliqueroient & feroient connoitre leur
„ intention. C'étoit une excuſe frivole,
„ dont ils payoient celles avec lesquelles

„ on

„ on s'étoit moqué d'eux un an durant ; „ car dans le même tems ils traitoient a- „ vec le Gouverneur & avec le Conseil- „ ler, qu'ils tenoient tous deux à la gor- „ ge, & qu'ils obligérent à signer les „ articles suivans.

„ Premiérement, que leur entreprise „ entiére, selon qu'elle avoit été faite & „ exécutée, étoit reconnue pour juste, „ légitime, & nécessaire pour leur pro- „ pre conservation, & pour la réputa- „ tion des *Japonnois*.

„ Secondement, qu'ils seroient libres „ de retourner au *Japon*, quand bon „ leur sembleroit, & que pour cet effet „ on leur rendroit incessamment l'équi- „ page entier de leurs deux vaisseaux, & „ tout ce que l'on en avoit amené à „ terre.

„ 3. Qu'afin que les *Hollandois*, qui „ étoient au port, ne pussent venir après „ eux, pour les insulter, ou pour les ra- „ mener, ils seroient obligez d'envoyer „ à terre leurs gouvernails & leurs voi- „ les, le soir avant leur départ, qui se- „ roit le premier jour d'Aout.

„ 4. Que pour sureté de l'exécution „ de l'accord, on leur donneroit pour

„ ô-

„ ôtages 5. *Hollandois* des principaux de
„ l'Ile.

„ 6. Que puisque leur détention vio-
„ lente, & contre le droit des gens, les
„ avoit empêchez de passer à *la Chine*
„ pour recevoir les ving cinq mille li-
„ vres pesant de soye qu'ils y avoient
„ achettée & payée l'année précédente,
„ le Gouverneur leur en feroit livrer
„ autant, de la même qualité, qu'ils
„ choisiroient dans les magazins de la
„ Compagnie, & qu'il prendroit en
„ change les reçus & obligations des
„ marchans *Chinois*, qui leur devoient
„ livrer ces 25. mille livres pesant, &
„ qu'il s'en feroit payer.

„ Voilà les conditions que les *Japon-*
„ *nois* se firent accorder par le Gouver-
„ neur, desquelles ils ne voulurent rien
„ relâcher dans la suite. Leur résolu-
„ tion étoit de tuer le Gouverneur & son
„ fils, & de se tuer eux-même après, en
„ cas que leur conspiration n'eût pas eu
„ un entier succès; & cela, pour con-
„ server l'honneur de la Nation *Japon-*
„ *noise*, qui tient pour principal point de
„ Religion, & pour loi inviolable, de
„ mourir plutot, que de souffrir un affront.

„ Le Gouverneur, reconnoissant sa

„ mé-

„ méchante conduite, ne voulut plus a-
„ gir de ſa tête. Il aſſembla le Conſeil,
„ & leur communiqua ce qu'on l'avoit
„ forcé d'accorder. Il y fut conclu de
„ ratifier l'accord tout du long, & ſans
„ marchander, & de donner une entié-
„ re ſatisfaction aux *Japonnois*. Tout fut
„ donc exécuté de bonne foi. On leur
„ rendit, comme ils le ſouhaitoient, l'é-
„ quipage de leurs vaiſſeaux; on leur
„ donna les ôtages; on porta à leur bord
„ la ſoye; on desarma tous les navires
„ *Hollandois*; & cela fait, les *Japonnois*
„ élargirent le Gouverneur; & à même
„ tems, ils levérent l'ancre.

„ Le principal motif du Conſeil à ra-
„ tifier un accord ſi honteux à la Nation
„ *Hollandoiſe*, & ſi dommageable à la
„ Compagnie, fut l'appréhenſion que
„ ſon établiſſement au *Japon* ne portat la
„ peine de ce qui ſe paſſeroit à *Formoſa*.
„ On ne doutoit pas que l'Empereur ne
„ fît mourir tous les *Hollandois* qui é-
„ toient en ſes Etats, ne confiſquat leurs
„ effets par repreſailles, & ne les bannît
„ enſuite à perpétuité; & cela ſeroit in-
„ failliblement arrivé, ſi l'on eût exercé
„ des actes d'hoſtilité contre ces navires
„ *Japonnois*. Car autrement il étoit fort
„ aiſé

„ aiſé de les faire périr & tout leur mon-
„ de, ſans qu'il s'en pût ſauver un ſeul:
„ vû qu'il y avoit alors 600. hommes de
„ garniſon au château, & en d'autres
„ redoutes aux environs de la ville, &
„ ſept navires au port, montez de plus
„ de 600. hommes propres au combat.
„ Les *Japonnois* n'auroient pu réſiſter à
„ cette puiſſance. Ils le ſavoient bien:
„ ils diſoient franchement que leur en-
„ trepriſe n'étoit qu'un coup de deſeſ-
„ poir: qu'ils étoient fort réſolus & fort
„ contens de périr, pourvû qu'ils ſe ven-
„ geaſſent de l'outrage qu'ils avoient re-
„ çu du Gouverneur. Celui-ci fit ſi bien
„ par ſes ſoumiſſions, & par ſes pro-
„ meſſes, qu'il ſe conſerva la vie. D'ail-
„ leurs c'étoit un homme de ſi peu de
„ courage, qu'il n'auroit pas voulu la
„ perdre quand les choſes auroient tour-
„ né encore plus à ſa honte & à ſon deſ-
„ honneur, s'il eût été poſſible.

„ Dès que les *Japonnois* furent de re-
„ tour en leur pays, les principaux al-
„ lérent en diligence à la Cour, & y
„ contérent tout ce qui s'étoit paſſé à
„ *Formoſa*, en faiſant de grandes plaintes
„ contre l'injuſtice & contre la violence
„ des *Hollandois*. La Cour fut fort ir-
„ ritée

„ ritée de leur procédé, & elle résolut
„ de s'en venger hautement. Il y avoit
„ alors neuf navires de la Compagnie
„ au *Japon*. On les mit tous en arrêt:
„ on renferma dans une prison les ôta-
„ ges de *Formosa*: on apposa le scellé à
„ leurs magazins, dans lesquels étoit
„ renfermée la cargaison de ces neuf na-
„ vires, & un grand nombre d'autres ef-
„ fets, & enfin on leur interdit tout
„ commerce & trafic. Les *Hollandois*,
„ frapez comme d'un coup de foudre,
„ ne savoient à quoi imputer un si ri-
„ goureux traitement, ni ce qu'ils de-
„ voient faire ou dire. Ils passérent quel-
„ ques jours dans l'étourdissement de
„ leur surprise. Enfin, ils présentérent
„ des requêtes très humbles & très ins-
„ tantes, d'avoir la liberté de vendre
„ leurs marchandises, & de renvoyer
„ leurs navires. Elles ne furent pas ré-
„ pondues, & ce qui les desespéroit, c'est
„ qu'on ne leur disoit point la raison de
„ ces hostilitez, non plus que ce qu'on
„ vouloit qu'ils fissent. On ne leur di-
„ soit pas même que l'Empereur eût du
„ mécontentement contre les *Hollandois*;
„ au contraire, on affectoit tellement de
„ les traiter avec la civilité & l'accueil
„ or-

„ ordinaire, qu'il ne ſembloit pas qu'il
„ fût mal ſatisfait d'eux. Mais ces ru-
„ des hoſtilitez, ſavoir la détention de
„ leurs vaiſſeaux & de leurs effets, & l'in-
„ terdiction de tout commerce, faiſoient
„ bien connoitre qu'on étoit fort irrité
„ contr'eux; & la Cour ſe perſuadoit
„ qu'ils étoient bien informez quelle en
„ étoit la cauſe. Ils préſentérent plu-
„ ſieurs requêtes aux Miniſtres, & ils en
„ envoyérent pluſieurs directement à
„ l'Empereur. Ils n'y pouvoient avoir
„ de réponſe; mais tantot on leur di-
„ ſoit que le Conſeil étoit fort occupé,
„ tantot que l'Empereur étoit malade, &
„ on ajoutoit toujours qu'ils priſſent pa-
„ tience, ſans ſe laſſer. Cela ſe faiſoit
„ ainſi à l'imitation, ou pour mieux di-
„ re, par vengeance des amuſemens ſem-
„ blables, dont leur Gouverneur de *For-*
„ *moſa* avoit laſſé la patience des *Japonois*.
„ Le point ſur lequel les *Hollandois* inſiſ-
„ toient le plus dans leurs requêtes, &
„ dans leurs repréſentations aux Minis-
„ tres, étoit le dépériſſement de leurs
„ marchandiſes dans les magazins où on
„ les avoit renfermées, & le dommage
„ qui naiſſoit de l'interdiction de les
„ vendre. Comme il y avoit beaucoup

„ de

„ de justice en ce fait-là, le Conseil y „ eut enfin égard, & on leur donna per- „ mission de tout vendre ; mais la Cour „ nomma des Commissaires pour assis- „ ter aux ventes, avec ordre qu'à mesu- „ re que les marchandises se délivre- „ roient, le provenu en fût enregistré „ exactement, & déposé dans le même „ magazin ; & ainsi de suite, jusqu a ce „ que tout fût vendu, après quoi, on re- „ mettroit le scellé aux magazins, ce „ qu'on exécuta ainsi ponctuellement, „ de maniére que les *Hollandois* ne tou- „ chérent pas un sou de cette vente, qui „ avoit produit plus d'un million d'é- „ cus.

„ Cependant l'on avoit écrit à *Bata-* „ *via*, par la voye des vaisseaux *Portugais* „ & *Chinois* la funeste avanture des *Hol-* „ *landois* au *Japon*, & le misérable état „ où les affaires de la Compagnie s'y „ trouvoient réduites. Le Conseil de *Ba-* „ *tavia* étoit fort empêché comment il „ se falloit prendre avec cette Nation é- „ galement jalouse & superbe, & avec „ qui il importoit extrêmement à la „ Compagnie de se bien entretenir, pour „ les grands profits qu'on tire du com- „ merce qui s'y fait. On n'osoit y en-

„ voyer des navires, de peur qu'ils ne
„ fussent arrêtez comme les autres. Le
„ parti qu'on prit, fut d'y faire aller un
„ vaisseau, sous le nom d'un marchand
„ de *Batavia*, comme étant le vaisseau
„ d'un négociant particulier, qui n'a-
„ voit rien de commun avec la Compa-
„ gnie. La chose réussit comme on s'é-
„ toit proposé, les officiers du vaisseau
„ allérent se présenter droit aux *Japonois*
„ en descendant à terre, leur demandant
„ la liberté de vendre la cargaison de
„ leur vaisseau, qu'ils déclarérent apar-
„ tenir à un marchand particulier & ê-
„ tre pour son compte propre & uni-
„ que. Un verbal de cet exposé fut en-
„ voyé à la Cour, qui y ajouta foi, &
„ qui ordonna que ce navire jouît de la
„ liberté du commerce, comme tous les
„ marchans particuliers l'avoient. Qu'il
„ fût traité avec civilité, & qu'il eût
„ permission de s'en retourner quand il
„ voudroit. Tout cela fut exécuté. Le
„ navire déchargea, vendit, acheta, &
„ rechargea; & ensuite retourna à *Bata-*
„ *via*, sans trouble, ni traverses. Le
„ Conseil des *Indes* eut par cette voye
„ d'amples informations de l'état des af-
„ faires de la Compagnie *Hollandoise* au

„ *Japon*, & qu'il étoit toujours au même
„ état. Il y demeura 5. ans entiers ſans
„ altération, & ſans le moindre adouciſ-
„ ſement. Il n'y avoit pas moyen de faire
„ ouvrir la bouche aux *Japonnois*, ni ſa-
„ voir d'eux ce qu'ils vouloient faire des
„ *Hollandois* qui étoient au nombre de 6.
„ à ſept cens: de leurs neuf vaiſſeaux &
„ de ce grand capital qu'ils tenoient en
„ arrêt. Les Miniſtres gardoient là-deſ-
„ ſus un profond ſilence, & tout ce
„ qu'ils pouvoient arracher d'eux de
„ tems en tems, ſe réduiſoit à ces deſeſ-
„ pérantes remiſes, *Attendez, ne vous
„ impatientez pas.* Le Conſeil de *Bata-
„ via* perdoit l'eſprit à ce procédé
„ *Japonnois*, & ne ſavoit qu'imagi-
„ ner pour délivrer ſes gens & ſes
„ vaiſſeaux de cette captivité, avec tou-
„ tes les richeſſes qui avoient été ſai-
„ ſies en même tems. A la fin, ils pri-
„ rent l'expédient de ſacrifier le coupable,
„ en envoyant ce malheureux Gouver-
„ neur de *Formoſa* aux *Japonnois*, pour
„ en diſpoſer à leur volonté. On l'a-
„ voit fait amener priſonnier à *Batavia*,
„ dès qu'on avoit apris ſon étrange a-
„ vanture, fruit funeſte de ſa folle

„ conduite, & il y avoit été toujours „ gardé en prison.

„ Il tomba pâmé d'horreur & d'effroi, „ lorsqu'on lui signifia l'arrêt du Con- „ seil, & l'ordre de l'exécuter incessam- „ ment. Il s'emporta en gémissemens: „ il attestoit ciel & terre: il protestoit „ contre la Compagnie d'une sentence „ qu'il chargea d'injustice & de barba- „ rie. Il implora la compassion du peuple, „ le conjurant de le protéger. Il sup- „ plioit qu'on lui fît son procès, protes- „ tant être prêt de mourir, si l'on trou- „ voit qu'il méritat la mort; mais qu'on „ ne le mît point entre les mains de ses „ ennemis, & d'un peuple cruel & of- „ fensé. Mais tous ses cris & ses la- „ mentations ne servirent de rien, la „ Compagnie fit mettre le navire qu'on „ destinoit à le porter, en état de partir. „ On y embarqua l'infortuné *Pierre* „ *Nuyts*, malgré lui, & par force. C'é- „ toit l'an 1634.

„ Le vaisseau arriva heureusement au „ *Japon*: & aussitot qu'il eut jetté l'an- „ cre à *Firando*, le port accoutumé de „ la Compagnie, le Président & Conseil „ des *Hollandois* envoyérent une requête „ à la Cour, portant que l'homme qui

„ avoit

„ commis une action, laquelle avoit déplu à l'Empereur, étoit arrivé au *Japon*; qu'il plût donc à S. M. I. de donner maintenant par grace main levée des navires *Hollandois*, de leur équipage, & des effets de la Compagnie & de leur permettre de partir. L'Empereur ayant reçu la requête, envoya incontinent des Commissaires, avec les principaux *Japonnois* qui avoient eu le démêlé à *Formosa*, reconnoitre si c'étoit véritablement le même homme, ce même *Nuits*, Gouverneur de cette Ile-là, avec qui ils avoient eu prise. L'examen fut fait avec des précautions & une exactitude à peine imaginables, & avec des formalitez pleines de bagatelles; mais enfin, le personnage ayant été reconnu à tous les indices possibles, on écrivit à la Cour Impériale que c'étoit l'homme en question.

„ La Cour en étant assurée, ordonna aux Commissaires de faire au Président, & au Conseil des *Hollandois*, les questions suivantes de la part de l'Empereur. Premiérement, si cet homme, ci-devant Gouverneur de *Formosa*, est venu de lui-même, & de

„ ſon propre mouvement; & en ce cas, „ à quel deſſein il vient: ou bien, ſi c'eſt „ le Général de *Batavia* qui l'envoye, „ & en ce cas, à quel deſſein il eſt en- „ voyé.

„ Secondement, s'il ſe préſente pour „ ſe juſtifier, pour charger les *Japonnois*, „ & pour plaider ſa cauſe; ou ſi c'eſt „ pour reconnoitre ſa faute & pour l'a- „ vouer, pour en témoigner ſon repen- „ tir, & pour en demander le pardon.

„ Troiſiémement êtes vous contens, & „ conſentez vous que ce perſonnage ſoit, „ ou grillé ſur les charbons, ou brulé, „ ou écorché, ou mis en croix, ſelon „ que S. M. I. & ſon Conſeil trouve- „ ront qu'il aura mérité d'être traité, & „ que le cas l'exigera?

„ Voila ce qu'elle vous demande; & „ afin que vous y puiſſiez répondre plus „ murement, elle vous donne trois jours „ pour y penſer. L'Empereur requiert „ au reſte que vous lui donniez votre ré- „ ponſe par écrit.

„ Le Conſeil *Hollandois* eut bien de la „ peine à convenir de la réponſe qu'il „ falloit faire. Le Général & Conſeil „ de *Batavia* avoient envoyé un modelle „ de ce qu'il falloit dire aux Miniſtres,

„ en

„ en leur remettant le coupable; mais il
„ avoit laiſſé la liberté au Conſeil *Hollandois* de *Firando* de changer ce modelle, ſelon que les occurrences le requereroient. On ſe partagea en deux avis, l'un de livrer le coupable ſans apologie; l'autre au contraire de ne l'abandonner pas abſolument, & ſans réſerve. Car une partie étoit d'avis d'avouer tout le tort, en l'immolant à la discrétion des *Japonnois*, parcequ'en effet ſes parties n'étoient pas exemtes de crime en leur procédé. Mais les *Hollandois* du Conſeil, qui avoient connoiſſance comment les choſes s'étoient paſſées, étoient du premier avis, lequel étoit auſſi conforme à l'instruction de *Batavia*. On réſolut donc de faire la réponſe que le Général avoit propoſée, & l'on la ſuivit mot à mot. Elle portoit que cet homme, nommé *Pierre Nuyts*, étoit ce Gouverneur de *Formoſa*, qui cinq ans auparavant y avoit commis le crime, qui avoit attiré le courroux de l'Empereur, à qui le Général l'avoit envoyé pour ſubir la peine qu'il lui plairoit d'ordonner. Qu'au ſurplus, les *Hollandois* étoient fort perſuadez de l'équité de S.

„ M. I. en l'exercice de la Justice, & que
„ S. M. I. ne fait souffrir personne sans
„ cause & sujet, mais au contraire, qu'el-
„ le pardonne dans sa clémence les fau-
„ tes mêmes de ses propres Sujets; &
„ qu'ainsi ils se promettoient qu'elle
„ pardonneroit d'autant plus à un étran-
„ ger, qui s'étoit rendu coupable par i-
„ gnorance, & pour n'avoir pas su les
„ coutumes des *Japonnois*, & nullement à
„ dessein d'offenser Sa Majesté. Que c'é-
„ toit-là le dessein dans lequel on livroit le
„ coupable entre les mains de la justice.
„ Après quoi S. M. étoit très humble-
„ ment suppliée de relâcher tant de pau-
„ vres gens innocens, qui périssoient en
„ cette longue détention de cinq ans pas-
„ sez, & de leur donner la liberté d'em-
„ mener les vaisseaux de la Compagnie,
„ avec leurs effets.

„ Cette réponse franche, qui remet-
„ toit absolument le coupable à la discré-
„ tion de l'Empereur, sans condition,
„ l'appaisa entiérement, & lui donna &
„ à toute sa Cour beaucoup de satisfac-
„ tion de la conduite des *Hollandois*. On
„ leva sur le champ la saisie faite de leurs
„ vaisseaux, de leur monde, & de leurs
„ effets, avec permission de partir quand

„ il

„ il leur plairoit. On leva l'interdiction
„ de négoce qui leur avoit été faite ; &
„ quant au coupable S. M. ordonna qu'on
„ le fît sortir de la prison où l'on l'avoit
„ renfermé à son arrivée, & qu'on lui
„ donnat prison libre. Les *Japonnois* ap-
„ pellent *prison libre*, avoir des gardes,
„ & c'est-là uniquement en quoi elle
„ consiste : on demeure & l'on va où
„ l'on veut : on fréquente qui l'on veut,
„ & on fait tout ce qu'on veut. La
„ contrainte consiste uniquement à avoir
„ toujours ses gardes autour de soi ; car
„ ils ne quittent point le prisonnier. Ces
„ gardes sont des soldats de l'Empereur,
„ à qui on n'est point obligé de rien don-
„ ner du tout. Il est fort certain que si
„ l'on avoit pris un autre tour dans la ré-
„ ponse que l'on donna à l'Empereur, le
„ Gouverneur *Nuyts* eût été exécuté à
„ mort ; & tout ce qu'on auroit pu ob-
„ tenir en sa faveur, eût été sur le gen-
„ re du supplice, & que c'eût été la croix,
„ ou la décolation.

„ Il n'est pas facile de représenter la
„ joye du Conseil de *Batavia* à la vue de
„ leurs neuf vaisseaux du *Japon*, avec
„ tout leur monde, même les ôtages de
„ *Formosa*, & avec une riche cargaison ;

 „ ap-

„ apprenant par deſſus tout cela; que
„ l'Empereur s'étoit appaiſé envers la
„ Compagnie, & auſſi, choſe tout à
„ fait admirable, envers l'auteur de tout
„ le mal.

„ La Compagnie fait tous les ans un
„ préſent à l'Empereur du *Japon*. Elle
„ en envoya un l'année ſuivante, qui é-
„ toit l'an 1636. beaucoup plus riche
„ qu'à l'accoutumée. Il y avoit entr'au-
„ tres, un chandelier de laiton à trente
„ branches, piéce rare & ſans pareille,
„ tant par la beauté de l'ouvrage, que
„ pour la hauteur, qui étoit de quator-
„ ze pieds. Il arriva, par un rare bon-
„ heur, que ce préſent vint à la Cour,
„ juſtement comme on étoit occupé aux
„ aprêts des funérailles de l'Empereur
„ défunt, pére de l'Empereur regnant,
„ auquel on devoit faire des obſéques
„ d'une magnificence extraordinaire: &
„ cette piéce augmentoit merveilleuſe-
„ ment la décoration du mauſolée. S.
„ M. I. l'admira, diſant qu'on n'avoit
„ jamais vu une ſi belle piéce au *Japon*.
„ Elle demanda avec empreſſement d'où
„ cela venoit, & à quel deſſein une tel-
„ le rareté avoit été apportée. Un des
„ Miniſtres d'Etat, celui qui avoit cette

„ an-

„ année-là les affaires des *Hollandois* en „ ſon département, & qui étoit bien „ leur ami, répondit de ſon propre mou- „ vement, & ſans avoir été aucunement „ ni inſtruit, ni requis par les *Hollandois*: „ *Sire, ce ſont les Hollandois, qui ont envoyé* „ *ce chandelier, pour ſervir aux funérailles de* „ *l'Empereur votre pére, qu'ils ont ſu de-* „ *voir ſe faire en ce tems.* L'Empereur „ extrêmement ſatisfait d'un préſent ſi „ beau, & fait ſi à propos, s'informa „ s'ils demandoient quelque choſe. *Rien* „ *autre, Sire*, répondit le Miniſtre, *que* „ *la grace de V. M. I. pour un Gouverneur* „ *Hollandois, qui s'eſt rendu coupable en-* „ *vers elle, pour avoir manqué contre la* „ *loi & les coutumes de Japon, non à deſ-* „ *ſein, mais par pure ignorance.* L'Em- „ pereur répondit qu'on eût à le relâ- „ cher, & à le leur rendre à l'heure mê- „ me, & ordonna de plus de faire un „ riche préſent d'argent & de marchan- „ diſes aux *Hollandois*, qui avoient ap- „ porté ce chandelier. Tout cela fut e- „ xécuté ſur le champ; car il n'y a point „ ici de délai aux ordres du Souverain. „ Les *Hollandois* qui étoient à la Cour, „ & ceux qui étoient à leur bureau or- „ dinaire, ſur la côte de mer, furent a-

„ Commiſſaire de S. M. I. nommé *I-*
„ *noie Tſikingoe*, qui venoit par mer, &
„ devoit arriver inceſſamment.
„ Le 8. ſur le ſoir, on découvrit les
„ barques du Commiſſaire & du Gou-
„ verneur de *Nangaſacky*, & à l'inſtant
„ nous les fimes ſaluer du canon de nos
„ vaiſſeaux, qui continuérent de tirer
„ jusques à leur arrivée. Nous nous
„ trouvames à leur débarquement, pour
„ rendre nos devoirs au Commiſſaire &
„ lui faire la bien venue. S. E. nous de-
„ manda de le mener au plus grand de
„ nos vaiſſeaux, ce que nous fimes. Ce
„ vaiſſeau ſe nommoit l'*Eléfant blanc*.
„ Nous y régalames S. E. & le Gou-
„ verneur de *Nangaſacky*, & leur nom-
„ breuſe ſuite, le mieux qu'il nous fut
„ poſſible. Ils allérent par tout le vais-
„ ſeau, haut & bas, & en tous endroits,
„ ne ceſſant de l'admirer, avec de gran-
„ des exclamations. La nuit venant, ils ſe
„ rendirent en grande pompe & magni-
„ ficence à *Firando*. Nous les y accom-
„ pagnames, & leur y donnames le di-
„ vertiſſement d'un feu d'artifice, que
„ nous avions fait préparer, avec d'au-
„ tres régals; & ayant diverſes fois con-
„ gratulé le Seigneur Commiſſaire ſur
„ ſon

„ son heureuse arrivée, avec toutes les
„ marques de respect & de soumission
„ que nous pouvions donner, nous re-
„ çumes notre congé, & nous primes le
„ chemin de notre loge.

„ Le 9. sur les 8. heures du matin,
„ le Commmissaire & Gouverneur sus-
„ nommez vinrent avec une grosse suite
„ faire la visite du bureau de la noble
„ Compagnie, tant des dehors, que du
„ dedans, des greniers aux caves, avec
„ les magazins, lesquels étoient alors
„ pleins de marchandises. Il n'y eut pas
„ un seul endroit qu'ils ne visitassent de
„ près, avec une particuliére exactitude,
„ non seulement des yeux, mais aussi
„ des mains; ce qui se faisoit pourtant
„ avec courtoisie: car tantot c'étoit l'un,
„ & puis c'étoit l'autre de leurs officiers,
„ & sous divers prétextes, pris néan-
„ moins la plupart de leur curiosité, ou
„ de la nouveauté des choses. C'étoit à
„ dessein de trouver quelques ornemens
„ d'Eglise, ou quelque piéce servant au
„ culte de notre *Religion Chrétienne*; mais
„ n'ayant rien trouvé de tel, ils entré-
„ rent en une salle, où après quelques
„ discours peu importans de part & d'au-
„ tre, ils s'en retournérent au Palais du
„ Sci-

„ Seigneur de *Firando*, où le Commis-
„ ſaire étoit logé, & où peu après il
„ nous manda de le venir trouver, avec
„ tous nos commis, & tous les officiers
„ de notre bureau, ſans exception, à
„ quoi nous obéimes ſur le champ. Voi-
„ ci le discours qu'ils nous tint.

„ *Sa Majeſté Impériale eſt très bien in-*
„ *formée que vous autres, ni plus ni moins*
„ *que les* Portugais, *êtes tous* Chrétiens.
„ *Vous gardez le* Dimanche. *Vous dat-*
„ *tez de la naiſſance de* Chriſt, *& vous*
„ *mettez cette datte ſur le frontiſpice de*
„ *vos maiſons, & de tous les bâtimens que*
„ *vous faites de mer & de terre, où ce nom*
„ *eſt ainſi expoſé aux yeux de notre Nation.*
„ *Votre Souveraine* Loi *eſt celle des* dix
„ Commandemens; *votre* Priére *eſt l'*O-
„ raiſon de Chriſt; *& votre* confeſſion
„ de foi, *celle de ſes Diſciples. Vous la-*
„ *vez* d'eau *les Enfans qui naiſſent, &*
„ *vous offrez en votre culte religieux du*
„ pain *& du* vin. *Votre livre eſt l'*Evan-
„ gile. *Les* Prophétes *& les* Apôtres
„ *ſont vos* Saints. *Bref, (car à quoi bon*
„ *un plus grand détail?) votre créance &*
„ *celle des* Portugais *n'eſt qu'une même*
„ *affaire, & la différence qu'il y peut a-*
„ *voir entre vous, que vous prétendez con-*

„ *ſidé-*

„ *ſidérable, nous l'eſtimons légère. Nous*
„ *avons bien ſu de tout tems que vous é-*
„ *tiez* Chrétiens; *mais comme nous vous*
„ *voyions ennemis l'un de l'autre, les* Por-
„ tugais *& vous, nous penſions que c'étoit*
„ *un autre* Chriſt *que vous adoriez, &*
„ *non celui des* Portugais. *L'Empereur,*
„ *après cet énoncé, vous fait ſignifier par*
„ *moi, ſon Envoyé exprès, que vous ayez*
„ *à mettre bas inceſſamment toutes vos ha-*
„ *bitations & bâtimens, où cette datte eſt*
„ *marquée, ſans exception d'aucun, com-*
„ *mençant par le quartier Septentrional:*
„ C'étoit celui que nous avions achevé
„ le dernier.

„ *Nous ne voulons point ſouffrir que vous*
„ *obſerviez le* Dimanche *ouvertement afin*
„ *que la mémoire de ce nom prenne entière-*
„ *ment fin.*

„ *Le* Capitaine, *ou* chef *de votre Na-*
„ *tion en cet Empire, ne pourra plus de-*
„ *mais y demeurer qu'une année, mais vous*
„ *le changerez annuellement, de peur qu'un*
„ *plus long ſéjour ne produiſe un épanche-*
„ *ment de votre doctrine parmi le peuple du*
„ *pays. Faites état que le contraire de ce*
„ *qui vous vient d'être preſcrit donneroit*
„ *des défiances de votre docilité aux ordres*
„ *de l'Empereur. Pour ce qui eſt du reſte*
„ *de*

„ *de la conduite que vous aurez à garder à*
„ *l'avenir, les Seigneurs Régens de* Firan-
„ do *vous, le feront ſavoir.*

„ La réponſe que nous fimes fut en
„ ces termes. *Nous ſavons que ſur l'in-*
„ *timation des commandemens de l'Empe-*
„ *reur il ne faut dire autre choſe qu'oui,*
„ *& obéir; & que quand même il y au-*
„ *roit quelque remontrance, ou quelque*
„ *ſupplication à faire, ce n'eſt point à*
„ *préſent qu'il faut le découvrir, mais*
„ *dans la ſuite. Tout ce qu'il a plu à*
„ *S. M. I. de nous commander, nous l'e-*
„ *xécuterons ponctuellement, & entiére-*
„ *ment.* Nous donnames cette réponſe
„ d'un ton ſérieux & ferme, & en ter-
„ mes graves, mais toutefois très res-
„ pectueux.

„ Notre réponſe faite, on nous don-
„ na congé & nous paſſames en la
„ grande ſalle, où nous nous aſſimes,
„ attendant d'apprendre quelque choſe
„ ſur notre funeſte affaire. Il y vint
„ après quelques momens des Gentils-
„ hommes du Commiſſaire, qui étoient
„ dans la ſalle lorsqu'il nous parla,
„ lesquels nous rapportérent que dès
„ que nous avions été levez, il avoit
„ témoigné hautement beaucoup de ſa-

„ tis-

„ tisfaction, & beaucoup de joye de „ notre réponse, par raport à la disposition parfaite où nous avions témoigné d'être d'obéir rondement, & qu'il „ avoit dit ces mots ensuite. *Je n'eusse* „ *jamais cru cela d'eux; mais je ne me* „ *pouvois ôter de l'esprit, sur la connoissance que j'ai de la* Nation Chrétienne, *par la grande fréquentation que* „ *j'en ai faite, qu'ils ne manqueroient* „ *point de se jetter, ou sur des plaintes, ou* „ *sur des excuses, ou sur des supplications. ç'a été leur salut, que cela ne* „ *soit point arrivé; car par là ils sont* „ *échapez, & ils m'épargnent beaucoup de* „ *travail, beaucoup de meurtres, & beaucoup d'effusion de sang.*

„ Aussitot que nous fumes revenus „ en notre maison, nous mimes tout „ notre monde à déménager en grande „ hâte, selon que l'ordre le requeroit. „ Comme nous étions après il nous fut „ raporté en très grand secret, que „ quand le commandement de S. M. „ I. nous avoit été signifié par le Commissaire, en présence des Seigneurs „ de *Firando*, & du Régent de *Nangasacky*; s'il nous étoit arrivé d'user de „ remontrances sur notre qualité d'a-

„ gens

„ gens & de commis, que nous ne
„ pouvions disposer du bien de nos
„ maitres, & de demander des délais,
„ sous couleur de les informer & de
„ requerir les ordres; ou bien de nous
„ jetter, soit sur les plaintes de mauvais
„ offices à nous rendus, qui nous atti-
„ roient l'indignation de l'Empereur,
„ soit sur les suplications, pour avoir
„ du tems : en un mot, que si nous a-
„ vions témoigné la moindre répu-
„ gnance à l'exécution immédiate des
„ ordres de Sa M. I. qu'il nous signi-
„ fioit, vingt gardes armez, assis à nos
„ côtez, & derriére nous, auroient re-
„ çu un signal, auquel il leur étoit don-
„ né ordre de nous foudroyer de ces pa-
„ roles, *Desobéissans aux commandemens*
„ *de l'Empereur, vous êtes indignes de*
„ *vivre*; & à même tems, ils nous au-
„ roient percez de coups. On auroit à
„ même tems arrêté tous nos subalter-
„ nes, que nous avions amenez; &
„ aussitot on auroit fait avancer les
„ troupes des Seigneurs de *Fingo*, de
„ *Tsickingo*, & d'*Arnua*, qui n'étoient
„ qu'à une heure de la place, où le
„ Commissaire les avoit fait avancer,
„ sans qu'on en sût le sujet. On seroit
„ subi-

„ ſubitement entré dans notre *Iſle*, qui „ ne pouvoit réſiſter, & de-là on au„ roit pris & détruit notre flotte, (qui „ étoit conſidérable,) ſelon que les oc„ currences en euſſent fourni le moyen.

„ Sur le ſoir, le Seigneur de *Firando* „ nous fit avertir, en grand ſecret par „ une perſonne affidée que Monſeigneur „ le Commiſſaire ayant envoyé deux „ fois, d'une heure à l'autre, obſerver „ quelle diligence on faiſoit à déména„ ger & à abattre, le rapport qu'il en „ avoit eu l'avoit mis en colére, & qu'il „ avoit dit & répété, avec quelque em„ portement: *Je connois les artifices du* „ *Capitaine des Hollandois, qui eſt un* „ *homme ruſé. Je m'imagine qu'à l'heure* „ *qu'il eſt, il dépêche à la Cour, aux* „ *Conſeillers & Miniſtres d'Etat*, Samin„ kedo, Cangado, Taeckemondo *& à* „ *d'autres Seigneurs ſes amis, & affec*„ *tionnez à ſa Nation, comme eux, que* „ *je ſai qui le ſont beaucoup. Mais je ſai* „ *auſſi que ni leurs Excellences, ni nul au*„ *tre Miniſtre d'Etat, que moi ſeul, qui* „ *ai reçu tête à tête de la bouche de l'Em*„ *pereur les inſtructions & les ordres ſur* „ *cette importante affaire, n'en ont aucune* „ *connoiſſance. Oui aſſurément, ce Capi*-

„ *taine*

„ *taine n'oublie ni priéres, ni promesses,* „ *ni pré ens, pour obtenir seulement quel-* „ *que délai Cependant, si je découvre* „ *quelque sorte de lenteur dans l'exécution* „ *de l'ordre que je lui ai signifié, & que* „ *les gens n'ail ent pas tous plus vigou-* „ *reusement qu'ils ne font à abatre leurs* „ *édifices, je ferai couper la tête aux* 8.*ou* „ 10 *principaux Hollandois, en présence* „ *du Capitaine ou Résident. Et si cela ne les* „ *fait pas encore aller avec l'empressement* „ *requis à accomplir les commandemens de* „ *l'Empereur, je ne retarderai pas d'un* „ *moment les exécutions de ses ordres,* „ *quelque chose qu'il en puisse arriver.* Le „ Gouverneur de *Firando* nous faisoit „ donner cet avis en particulier par mo- „ tif d'affection, & nous exhortoit cor- „ dialement, mais franc & net, de nous „ hâter tout autrement que nous ne fai- „ sions à abatre nos édifices: qu'il par- „ tageoit avec nous la détresse où nous „ étions jettez, & y étoit sensible, d'au- „ tant plus qu'il avoit un intérêt person- „ nel dans notre triste avanture, puisque „ la chose se passoit eu un lieu de son „ Domaine & Seigneurie propre Nous „ fimes remercier S. E. avec toute l'ar- „ deur imaginable; & considérant qu'il

„ y

„ y alloit de notre salut particulier, & „ du commerce entier de la Compagnie, „ de redoubler nos efforts à mettre nos „ maisons à bas avec un extraordinaire „ empressement, nous fimes venir sur le „ champ 200. hommes de nos vaisseaux, „ louames du monde, & primes encore „ pour nous assister les marchans avec „ qui la Compagnie avoit coutume de „ traitter, tant pour l'achat que pour la „ vente, au nombre d'autres 200. hom-„ mes, gens forts & robustes, qui „ joints à ceux qui étoient déja à l'ou-„ vrage, firent un incroyable effort pen-„ dant toute la nuit, à transporter les „ effets & marchandises hors des maga-„ zins du côté Septentrional en ceux du „ côté opposé, & dans les chambres & „ les sales, & en des magazins & des „ maisons des Bourgeois de *Nangasacky*, „ qne nous empruntames pour cela.

„ Le 10. on travailla avec tant de vi-„ gueur, 6. ou 700 hommes que nous „ avions, que le coin Septentrional de „ l'édifice fut ruiné à fleur de terre.

„ Nous eumes au soir un message se-„ cret du Gouverneur de *Firando*, qui „ nous conseilloit d'aller rendre visite à „ Monseigneur le Commissaire, qui n'at-

„ ten-

„ tendoit pour s'en retourner à la Cour,
„ que de voir la démolition de nos édi-
„ fices avancée, mais que nous priſſions
„ bien garde de ne témoigner ni de pa-
„ role, ni de contenance, aucun mé-
„ contentement ni déplaiſir de ce qui ſe
„ paſſoit : choſe que nous exécutames
„ ainſi avant la nuit.

„ Le Commiſſaire nous fit un accueil
„ fort affable, & après quelques com-
„ complimens, il ſe mit à témoigner
„ beaucoup d'affliction & d'ennui des
„ peines & du chagrin qu'il avoit endu-
„ rez à notre ſujet, mais que cela étant
„ venu du bon plaiſir de Sa Majeſté Im-
„ périale il devoit le ſupporter non ſeu-
„ lement patiemment, mais auſſi d'un
„ esprit content, comme il le faiſoit
„ auſſi. Nous répondimes dans le mê-
„ me esprit, & d'un air & d'un ton
„ calme & nullement embaraſſé, que
„ nous étions parfaitement diſpoſez à o-
„ béir & à nous ſoumettre, avec une
„ entiére réſignation, à tout ce qui
„ nous ſeroit impoſé ou preſcrit de la
„ part de Sa Majeſté Impériale, & que
„ nous ſuppliions très humblement & a-
„ vec ardeur S. E. de vouloir nous
„ marquer & preſcrire la conduite que
„ nous

„ nous aurions à tenir à l'avenir. Le „ Commiſſaire, prenant un air plus que „ ſérieux, & un ton de voix triſte, „ nous répondit ces paroles : *Ce m'eſt „ un grand ſujet d'affliction d'avoir été dé- „ puté Commiſſaire de Sa Majeſté Impéria- „ le pour vous apporter une nouvelle & „ des ordres, dont je n'ignore pas le mor- „ tifiant effet, & vous n'en pouvez pas „ douter en conſidérant la connoiſſance & „ l'amitié qu'il y a depuis longtems entre „ nous, dont nous nous ſommes donné ré- „ ciproquement des marques aux occaſions. „ Mais mettez vous par grace à ma pla- „ ce, & conſidérez que j'étois chargé de „ cet ordre, & que c'étoit le commande- „ ment d'un très haut & redoutable Em- „ pereur, dont la volonté doit toujours être „ exécutée avec promtitude & avec zéle. „ Pour ce qui regarde la conduite que vous „ aurez à tenir, tant ſur le commerce, que „ pour les déportemens civils, on vous en „ donnera l'ordre dans la ſuite Vous „ pourrez cependant vous ſervir de vos ma- „ gazins, & de vos logemens du côté du „ Midi, jusques à la fin de vos affaires, „ & du départ de votre Flote, & vous „ pouvez confidemment vous repoſer là- „ deſſus.* Nous remerciames avec tout

„ le zéle possible ce Seigneur Commis-
„ saire de sa bonté & de son affection
„ envers nous, dont nous le suppliames
„ très instamment d'accorder la conti-
„ nuation à notre Nation, & nous pri-
„ mes ainsi congé de S. E. toujours si
„ consternez de notre desastre, que nous
„ n'étions pas capables de gouter l'a-
„ doucissement qu'on y apportoit.

„ Le 11. nous achevames de mettre
„ bas tous nos édifices du côté du Sep-
„ tentrion, & à droite & à gauche, dont
„ on rangea soigneusement les matériaux,
„ pierre & charpente, les uns sur les
„ autres, en piramide, au milieu de l'*I-*
„ *le*, où est la place ou le marché. Le
„ Commissaire ayant vu les choses en
„ cet état, partit de *Firando* au coucher
„ du soleil, pour s'en retourner à la
„ Cour, avec tout son train & toute sa
„ suite, en dix grandes barques. Il fut
„ accompagné par les Seigneurs & par
„ les Magistrats de *Firando*, & nous l'ac-
„ compagnames aussi. Mais qui pour-
„ roit exprimer notre douleur, en pas-
„ sant devant notre Ile couverte des rui-
„ nes de nos édifices, qui étoient sur
„ pied seulement quatre jours aupara-
„ vant?



RELATION

Du naufrage d'un

VAISSEAU HOLLANDOIS,

Sur la Côte de l'Isle de Quelpaerts:

Avec la description du Royaume de Corée.

NOus partimes du Texel sur le soir du 10. de Janvier de l'année 1653. avec un fort bon vent, & après avoir essuyé beaucoup de tempêtes & de mauvais tems, nous mouillames le 1. Juin à la rade de Batavia. Comme nous nous fumes rafraichis là pendant quelques jours, Monsieur le Gouverneur Général de la Compagnie des Indes nous ayant commandé d'aller à Tapowan, nous mimes à la voile le 14. du même mois, & partimes avec notre même vaisseau qu'on

nommoit l'Eprevier. Monsieur Corneille Lesser vint avec nous, pour prendre possession du Gouvernement de Tapowan & de Formosa, & de leurs dépendances ; à la place de Monsieur Nicolas Verbourgh, qui avoit été là trois ans, suivant la coutume du pays. Nous fumes si heureux, que le 16. de Juillet nous jettames l'ancre devant Tapowan. Aussitot Monsieur Lesler prit terre, & fit décharger notre navire. Ensuite, de l'avis du Conseil, il nous donna ordre d'aller au Japon ; de sorte que le 30. du même mois ayant notre charge & notre congé, nous nous remimes en mer. Le lendemain, après avoir eu beau tems presque tout le jour, sur le soir, au sortir du canal de Formosa, il s'éleva une tempête, qui augmenta beaucoup durant la nuit.

Le premier jour d'Aout, nous apperçumes dès le matin une petite Ile assez proche de nous. On fit aussitot tous ses efforts pour se mettre derriére à l'abri, pour trouver quelque endroit où l'on pût jetter l'ancre, car toute cette mer est presque sans fonds. Nous en vinmes pourtant à bout, mais ce ne fut pas sans grande peine, à cause que nous craignions

gnions d'aprocher d'un radeau qui bruloit aſſez près de nous. Notre pilote en mettant la tête à la fenêtre avoit heureuſement découvert cette Ile, & ſans cela nous étions perdus, parceque nous n'en étions pas éloignez de la portée du mousquet. Le brouillard étant diſſipé, & faiſant fort clair, nous nous trouvames ſi proche des côtes de la Chine, qu'il nous étoit aiſé de voir des hommes armez, répandus par bande le long du rivage, attendant notre perte pour en profiter. Mais Dieu merci leur attente fut vaine, quoique la tempête augmentat plutot que de diminuer. Nous demeurames donc le reſte du jour à leur vue, & toute la nuit à l'ancre.

Le lendemain, le vent étant tombé, nous remarquames que le nombre des Chinois étoit augmenté de beaucoup; ce qui nous obligea d'être toujours ſur nos gardes, réſolus de nous éloigner d'eux le plutot qu'il nous ſeroit poſſible. Mais le calme, qui dura tout le jour & la nuit ſuivante, nous en empêcha. Nous trouvames cependant le troiſiéme que l'orage nous avoit détournez environ vingt lieues de notre route, ſi bien que nous nous vimes une ſeconde fois en vue de la

la côte de Formosa. Nous voguames entre cette Ile & la terre ferme par un tems un peu froid, & ce qui nous fâchoit le plus, c'est que l'inconstance des vents & les calmes nous retinrent dans ce canal jusqu'à l'onziéme du mois, qu'un vent de Sud-Est émut une tempête accompagnée d'une grosse pluye, qui nous força d'aller Nord-Est, & Nord-Est à l'Est. Les trois jours suivans, le tems fut encore plus orageux, & nous fumes battus de tant de sortes de vents, que nous ne faisions incessamment que hausser & caler les voiles. Cependant les divers & fréquens coups de mer, avoient fort affoibli notre vaisseau, & les pluyes continuelles nous empêchant de prendre hauteur, nous fumes contraints d'abatre tout à fait les voiles, & de nous abandonner à la merci des vents.

Le quinziéme le vent soufla avec tant d'impétuosité, qu'on ne pouvoit s'entendre parler, ni déployer le moindre coin de voile; & pour comble de maux, notre navire faisoit eau en si grande abondance, qu'on ne pouvoit l'étancher quelque effort qu'on pût faire. D'ailleurs nous étions si souvent couverts des vagues,

gues, que nous nous attendions à tous momens d'être noyez. Le ſoir notre esquif & presque toute notre galerie furent emportez, ce qui ébranla fort notre beaupré, & nous fit appréhender de perdre notre proue. On fit tout ce qu'on put pour réparer le desordre, & pour en empêcher les ſuites; mais ce fut inutilement, car les coups de vent étoient trop violens, & ſe ſuivoient de trop près, outre que le flot nous ſubmergeoit de moment en moment. Enfin ne voyant point d'autre reméde pour nous ſauver, que d'abandonner notre vaiſſeau & les marchandiſes de la Compagnie; on réſolut de déployer une petite voile ſur l'avant, afin d'éviter les plus groſſes vagues. Mais comme on travailloit à cela, une vague qui nous ſurprit par la poupe, penſa enlever tout ce qu'il y avoit de matelots ſur le tillac. Elle laiſſa tant d'eau dans le navire, que le maitre pilote s'écria, Camarades, hâtez-vous de couper le mât, & de ſonger à Dieu, car ſi nous avons encore un ou deux ſemblables coups de mer, nous ſommes tous perdus, & toute notre ſcience & notre travail ne ſauroient nous en garantir. Nous étions en cet état, lorsque le deuxiéme ſable de

la ſeconde veille étant prêt à finir, celui qui faiſoit ſentinelle s'écria, *Terre, terre*, & qu'on n'en étoit qu'à une portée de mousquet; l'obscurité de la nuit & la pluye qui tomboit en abondance, avoient empêché de la découvrir plutot. On esſaya vainement d'ancrer, parcequ'il n'y avoit point de fonds, & que l'agitation de la mer & la violence du vent étoient des obſtacles inſurmontables. Les ancres donc ne trouvant point de réſiſtance, où elles puſſent s'attacher, trois flots redoublez nous ſurprenant dans cette occupation, entrouvrirent tellement le vaiſſeau, que ceux qui étoient couchez à fond de calle furent noyez, ſans avoir pu monter en haut, ni ſe lever. De ceux qui étoient ſur le tillac, une partie ſe jetta dans l'eau volontairement, & l'autre fut emportée çà & là par la mer. Nous abordames quinze en un même endroit, la plupart nuds & fort bleſſez. Nous crumes au commencement qu'il n'y avoit que nous de ſauvez, mais lorsque nous fumes montez ſur les rochers, on entendit quelques voix d'hommes qui ſe plaignoient, ſans qu'il nous fût poſſible de rien voir, ni de ſecourir perſonne à cauſe de l'obscurité de la nuit.

Le

Le ſeiziéme tous ceux d'entre nous qui pouvoient marcher, furent crier & chercher de toutes parts ſur la gréve, pour voir ſi nous ne découvririons point encore quelqu'un qui eût pris terre. En effet, nous en rencontrames de répandus de côté & d'autre, & nous nous trouvames trente ſix, la plupart dangereuſement bleſſez. En viſitant enſuite les débris du navire, on apperçut un homme entre deux aix, dont le corps avoit été ſi preſſé, qu'il ne vécut depuis que trois heures. Il eſt aiſé de juger que nous ſouffrions une extrême douleur de voir notre vaiſſeau briſé; & de ſoixante-quatre perſonnes, nous voir réduits à trente ſix en moins d'un quart d'heure. Cela ne nous empêcha pas d'aller le long de la côte, pour rendre les derniers devoirs aux corps que la mer auroit jettez ſur le rivage. Nous ne trouvames que notre conducteur Egbertz d'Amſterdam, étendu ſur le ſable à dix ou douze toiſes de l'eau, le bras paſſé ſous la tête, que nous enterrames au même endroit. Cependant comme nous n'avions presque rien pris les deux ou trois derniers jours, à cauſe qu'il avoit été impoſſible de rien préparer, nous cherchames ſur le ſable,

pour voir ſi la mer n'auroit point amené à bord une partie de nos vivres; mais nous ne pumes recouvrer qu'un ſac de farine, un tonneau où il y avoit encore de la chair ſalée & quelque peu de lard, & ce qui fut le meilleur pour les bleſſez, un baril de vin clairet. Ce qui nous mit le plus en peine fut de ſavoir comment nous ferions du feu; car ne voyant ni n'entendant perſonne, nous nous imaginions être dans une Ile deſerte. Sur le ſoir le vent & la pluye s'étant un peu appaiſez, nous ramaſſames de quoi nous faire un couvert, nous ſervant du reſte de nos voiles.

Le dix ſeptiéme comme nous déplorions le miſérable état de notre condition préſente, tantot nous plaignant de ne voir perſonne, & tantot nous flatant d'être proche du Japon, & qu'on pourroit rencontrer là quelqu'un, qui nous donneroit les moyens d'aller au quartier des Hollandois, notre vaiſſeau n'étant pas en état d'être radoubé; nous apperçumes un homme éloigné de nous de la portée du canon. Nous l'appellames & lui fimes ſigne; mais il ne nous eut pas plutot vus qu'il prit la fuite. Un peu après midi nous en vimes trois autres,

dont

dont l'un portoit un mousquet, & ses compagnons des arcs & des fléches. S'étant aprochez de nous de la portée du fusil, ils s'arrêtérent, & voyant que nous allions à eux, ils s'enfuirent, quoiqu'on s'efforçat de leur montrer par signes, que nous ne voulions rien d'eux que du feu. Enfin un de nous autres résolut de les attaquer ; mais ils lui rendirent les armes sans combatre, avec quoi nous allumames du feu, dont nous avions grand besoin. Ces gens étoient vêtus à la Chinoise, à la reserve du chapeau, qui étoit fait d'un tissu de crin de cheval, & nous apréhendions fort qu'ils ne fussent Chinois sauvages ou des Pirates. Sur le soir il vint environ cent hommes armez & vêtus comme les premiers, qui après nous avoir comptez, nous tinrent comme investis toute la nuit.

Le dix huitiéme nous employames toute la matinée à faire une plus grande tente, & sur le midi il survint près de deux mille hommes tant cavaliers que fantassins, qui se rangérent en bataille devant notre couvert. Notre sécretaire & le maitre pilote, avec celui de proue & un garçon, allérent au devant deux. Mais lorsqu'ils furent en présence du chef, il

commanda qu'on leur mît à chacun un gros carquant de fer au col avec une clochette, comme on en met en Hollande aux brebis. En cet état, on les obligea de ramper & de se prosterner devant le Commandant; ce qui fut accompagné d'une si grande clameur des soldats, que tous tant que nous étions dans notre tente nous nous mimes à crier, c'en est fait, & il nous faut préparer à recevoir un pareil traitement. Ce qui fut exécuté aussitot. Après qu'on nous eut laissez quelque tems couchez tout à plat, le ventre contre terre, on nous fit signe de nous mettre à genoux. Pendant que nous étions en cette posture on nous demanda des choses que nous ne pumes entendre, & de notre côté nous fimes tout ce qu'il nous fut possible, pour leur faire comprendre que nous voulions aller au Japon à Nanguasaky. Mais ils comprenoient si peu ce que nous leur voulions dire, qu'il sembloit que le Japon leur fût inconnu, & en effet, ils nomment ce pays-là Jeenaré, ou Jirpon. Le Commandant voyant qu'il ne pouvoit tirer autre lumiére de nos discours, nous fit verser à chacun plein une coupe d'arac †
&

† *Breuvage fait de Ris, il s'en fait aussi de cocos & d'autres choses.*

& nous renvoya dans notre tente. Les gens qui nous y amenérent, pour voir les vivres que nous avions, ne trouvérent qu'un peu de lard & de chair ſalée, qu'ils préſentérent à leur Chef. Une heure après ils nous apportérent du ris cuit dans de l'eau ; & comme ils nous croyoient fort affamez, ils ne voulurent pas nous en donner beaucoup, de peur de nous faire mal. L'aprèsdinée ils revinrent avec des cordes à la main, ce qui nous alarma fort, nous imaginant qu'ils nous vouloient étrangler ; mais notre crainte ceſſà, les voyant courir en foule vers les débris de notre navire, pour en tirer à terre ce qui leur pouroit ſervir. Le ſoir ils nous donnérent encore du ris à manger, & notre maitre pilote ayant pris hauteur, trouva que nous étions à l'Iſle de *Quelpaerts*, qui eſt au trente troiſiéme degré trente deux minutes.

Ces gens s'occupérent encore tout le dix neuviéme à pêcher les triſtes reſtes de notre naufrage, ſéchant les hardes, & brulant le bois pour avoir le fer, car ils aiment fort ce métal. Cependant comme nous commencions à nous aprivoiſer, nous approchames du Commandant des

pes & de l'Amiral de l'Isle, qui étoit aussi venu-là, & leur présentames à chacun une lunette d'approche, & un pot de vin rouge, avec la tasse d'argent de notre Capitaine, que nous avions rencontrée entre des rochers. Ils trouvérent ce breuvage si agréable, qu'ils ne cessérent point d'en boire qu'ils ne fussent fort gais. Après qu'ils nous eurent rendu la tasse, & fait beaucoup de démonstrations d'amitié, nous nous retirames dans notre tente.

Le vingtiéme ils achevérent de bruler tout le bois du navire & d'en tirer le fer, pendant quoi il arriva une chose assez plaisante. Le feu qu'ils faisoient s'étant pris à deux canons chargez à balles, il fit un si grand bruit, qu'ils s'enfuirent tous & furent assez longtems sans oser revenir, & n'approchérent depuis du vaisseau, que sur les assurances que nous leur donnames par signes, qu'ils n'avoient plus rien de semblable à craindre. Ce jour là ils nous aportérent deux fois à manger.

Le matin du vingt uniéme, le Commandant appella quelques uns de nos gens, & leur fit comprendre par signes qu'il falloit que nous lui apportassions

tout ce que nous avions ſauvé dans notre tente, afin qu'on y mît le ſceau, ce qui fut fait en notre préſence. Il arriva même pendant que cela ſe faiſoit, qu'on lui amena des gens, qui s'étoient approprié des choſes du débris de notre naufrage, comme du fer, des peaux & quelque autre choſe, dont ils étoient encore chargez. Ils furent châtiez à l'heure même, & devant nous, pour nous témoigner que leur intention n'étoit pas de nous rien ôter de notre bien. On donna donc à chacun de ces voleurs trente ou quarante coups ſur la plante des pieds, d'un bâton gros comme le bras & de la hauteur d'un homme. Ce ſuplice eſt ſi rude, que les doigts des pieds en tombérent à quelques uns. Vers le midi on nous fit ſigne qu'il falloit partir. On donna des chevaux à ceux qui étoient en ſanté, & on fit porter les malades dans des hamacs. En cet état nous partimes environnez de quantité de gardes à pié & à cheval, & au bout de quatre lieues nous arrivames ſur le ſoir à une petite ville nommée *Tadianc*; où après avoir repu aſſez légérement, on nous mena tous dans un magazin qui avoit aſſez l'air d'une écurie.

Le

Le lendemain vingt deuxiéme, nous partimes dans le même ordre, & dès le point du jour. Nous marchames jusques à un petit Fort, où il y avoit deux galiotes assez proches. On s'arrêta là pour manger, & sur le soir nous arrivames à la ville de *Moggan*, ou *Mocxo*, où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. On nous mena tous dans la place qui est devant l'Hôtel de Ville, où il y avoit environ trois mille hommes sous les armes, & dont quelques uns se détachant, nous présentérent de l'eau à boire dans des tasses; mais comme ils étoient armez à faire peur, nous crumes qu'ils avoient envie de se défaire de nous. Leur habillement même nous confirmoit dans cette crainte, car ils avoient je ne sai quoi d'affreux, & qu'on ne voit point au Japon ni à la Chine. Notre sécretaire, accompagné des mêmes personnes avec lesquelles il fut présenté la premiére fois au Commandant, fut mené au Gouverneur. Comme ils eurent été quelque tems prosternez contre terre, on nous fit signe d'en faire autant, après nous avoir fait approcher d'un espéce de balcon qui étoit devant le logis, où il étoit assis comme un Roi.

La premiére choſe qu'il nous fit demander par ſignes, fut de ſavoir d'où nous venions & où nous allions. Nous répondimes comme l'autre fois que nous étions de Hollande, & que nous allions à Nanguaſaky au Japon, ſur quoi il nous témoigna, en baiſſant un peu la tête, qu'il comprenoit quelque choſe à ce que nous diſions. Il ordonna enſuite qu'on nous fît paſſer quatre à quatre devant lui, & nous ayant fait à tous la même queſtion, & en ayant eu une même réponſe, il commanda de nous mener dans la maiſon où l'oncle du Roi qui avoit voulu s'emparer du trône, avoit été confiné, & y étoit mort. Auſſitot que nous fumes entrez, la maiſon fut environnée de gens de guerre, on nous donna réguliérement par jour à chacun 12. onces de ris peſant & autant de farine de froment, mais du reſte fort peu de choſe, & ſi mal aprêté que nous n'en pouvions manger. De ſorte que nos repas n'étoient ordinairement que de ris, de farine, & de ſel, & nous ne buvions que de l'eau. Le Gouverneur nous paroiſſoit fort habile, & nous expérimentames ſouvent depuis que nous ne nous étions pas trompez. Il étoit alors âgé de

de ſoixante & dix ans, né dans la Capitale du Royaume, & fort conſidéré à la Cour. En nous congédiant, il nous fit ſigne qu'il alloit écrire au Roi, pour ſavoir ce qu'il feroit de nous. Comme ces ordres ne pouvoient venir de longtems, à cauſe que nous en étions éloignez de quatre vingts lieues, dont les trois quarts & demi ſe font par terre: nous le ſuppliames de nous faire donner quelquefois de la viande, & quelque autre choſe à manger. Nous obtinmes auſſi de lui que ſix d'entre nous ſortiroient par jour, tant pour prendre l'air, que pour blanchir chacun ſon linge. Ce qui nous fut accordé fort à propos, car nous nous ennuyions fort d'être renfermez & d'être réduits au pain & à l'eau. Il nous fit auſſi l'honneur de nous mander ſouvent, & de nous faire écrire quelque choſe devant lui, en ſa langue & en la notre. Ce fut là où nous commençames à entendre quelque mots de leur langue, & comme il nous traitoit quelquefois, & qu'il ſe divertiſſoit à nous réjouir par de petits amuſemens, nous conçumes quelque eſpérance de pouvoir paſſer un jour au Japon. Il eut auſſi ſi grand ſoin de nos malades, qu'on peut dire que nous fu-
mes

mes mieux reçus de cet Idolatre que nous ne l'eussions été des Chrétiens.

Le vingt neuviéme d'Octobre notre sécretaire, le maitre pilote, & le second chirurgien, furent amenez devant le Gouverneur. Ils y trouvérent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. D'abord le Gouverneur nous demanda pour qui nous prenions cet homme, & comme on lui eut répondu qu'on le prenoit pour un Hollandois, il se prit à rire, & dit que nous nous trompions, & que c'étoit un Coresien. Après divers discours de part & d'autre, cet homme qui s'étoit tu jusques alors, nous demanda en Flamand quelles gens & de quel pays nous étions; à quoi nous répondimes que nous étions Hollandois, partis d'Amsterdam pour le service de la Compagnie, & qu'allant par ses ordres au Japon, la tempête nous avoit jettez dans l'Isle où nous étions. Que notre vaisseau s'étant rompu, nous ne demandions rien plus ardemment à Dieu, que de trouver quelque moyen de continuer notre route. Nous primes ensuite la liberté de lui demander son nom & sa patrie, à quoi il répondit qu'il s'apelloit Jean Jans Wettevrée, natif de

Riip † en Hollande, d'où il étoit parti volontairement en 1626. dans le vaisseau nommé Hollandia; & qu'en 1627. allant au Japon dans la fregate Ouderkerk le vent les avoit jettez sur la côte de Corée. Qu'ayant besoin de prendre de l'eau, & qu'étant du nombre de ceux qui étoient commandez pour aller à terre, charger l'esquif de provisions, il avoit été pris lui troisiéme par les habitans du lieu. Qu'il y avoit dix sept ou dix huit ans que ses deux camarades étoient morts à la guerre, lorsque les Tartares envahirent la Corée. Que l'un d'eux qui étoit de son même lieu se nommoit Thierri Gerards, & l'autre Jean Pieterz d'Amsterdam. Et comme nous lui eumes demandé où il demeuroit pour lors, & par quelle avanture il se trouvoit dans cette Isle, il nous apprit qu'il demeuroit dans la Capitale du Royaume de Corée, d'où le Roi l'avoit dépêché, pour savoir quelles gens nous étions, & qui nous avoit amenez sur ses terres. Il ajouta que pendant son long séjour en Corée, il avoit souvent demandé congé au Roi de pouvoir passer au Japon, sans avoir jamais pu obtenir d'autre

† *Le Riip est un grand village, dans la Nor d-Hollande.*

tre réponſe, ſinon, qu'il ne falloit point s'y attendre à moins que d'avoir des ailes & de voler jusques-là Que la coutume de cette Cour étoit de retenir tous les étrangers qui ſe trouvoient dans leur pays; mais du reſte qu'on ne leur laiſſoit manquer de rien, leur fourniſſant des vivres & des habits, pendant toute leur vie. La ſeule conſolation donc qu'il nous donna, fut qu'on nous traiteroit, comme on l'avoit traité, en cas qu'on nous menat devant le Roi. Au reſte la joye que nous eumes d'avoir trouvé un ſi bon truchemán, diſſipa toute notre triſteſſe, & nous fit oublier tous nos maux. Auſſi y avoit il ſujet d'être ſurpris, & même de s'étonner, de voir qu'un homme de cinquante huit ans, comme étoit celui-ci, eût tellement oublié ſa langue maternelle que nous eumes au commencement bien de la peine à l'entendre; il eſt vrai auſſi qu'il ne lui fallut qu'un mois pour s'y remettre. Le Gouverneur, après avoir fait écrire en bonne forme toutes nos dépoſitions, les envoya à la Cour, & nous dit de prendre courage, & que nous aurions réponſe dans peu de tems. Cependant il nous faiſoit tous les jours de nouvelles faveurs, jusques-là qu'il per-

mit

mit à Wettevrée, & aux Officiers qui étoient venus avec lui, de nous visiter à toute heure,& de l'informer de nos besoins.

Au commencement de Décembre il vint un nouveau Gouverneur, les trois ans de notre bienfaicteur étant expirez. Nous en fumes fort affligez, ne doutant point que ce changement ne produisît pour nous quelque chose de fâcheux. Il seroit difficile d'exprimer tous les témoignages de bonté & d'amitié qu'il nous fit à son départ, jusques-là que nous voyant mal vêtus pour notre hiver, il nous fit faire à chacun deux paires de souliers, une casaque bien doublée, & des chausses de peau. Outre cela il nous traita splendidement, & nous témoigna qu'il étoit marri de n'avoir pu nous faire passer au Japon, ou de nous emmener avec lui en terre ferme. Il ajouta à cela que nous ne devions pas nous attrister de son départ, puisqu'étant à la Cour, il feroit tout ce qu'il pourroit pour notre liberté, ou pour nous y attirer. Il nous rendit les livres que nous avions sauvez avec quelques autres petites hardes, accompagnant cela d'une bouteille d'huile précieuse dont il nous fit présent, & dont

nous

nous pouvions avoir beſoin dans la ſuite: Le nouveau Gouverneur commença par réduire notre pitance au ris, au ſel & à l'eau. On s'en plaignit au vieux Gouverneur, qu'un vent contraire retenoit dans l'Iſle; mais il nous fit répondre que, ſon tems étant expiré, il ne lui étoit plus permis de nous entendre, qu'il en écriroit pourtant à ſon Succeſſeur, & en effet tant qu'il fut dans l'Isle, on nous donna, quoique petitement, de quoi ſuspendre nos plaintes.

Après le départ de ce bon Seigneur, qui fut au commencement de Janvier de l'année 1654. on nous traitta bien plus mal qu'on n'avoit point encore fait; on nous donnoit de l'orge pour du ris, & de la farine d'orge, au lieu de farine de froment. Que ſi l'envie nous prenoit de manger quelque autre choſe, il falloit vendre notre orge, & nous paſſer avec douze onces de farine. Cette dureté fut cauſe que nous ſongeames à faire un meilleur uſage que nous n'avions fait jusques alors, de la liberté que nous avions de nous promener ſix à la fois. Nous étions conviez à prendre l'eſſort par le Printems qui aprochoit; voyant d'un autre côté que les ordres du

Roi

Roi ne venoient point, & que nous étions au hazard de finir dans cette Isle le reste de nos jours dans une rude captivité. Après avoir donc longtems délibéré tous ensemble des moyens de nous emparer d'une barque pendant une nuit obscure, nous résolumes six d'entre nous d'exécuter cette entreprise sur la fin du mois d'Avril. Mais par malheur un de la troupe étant monté sur la muraille, pour découvrir le vaisseau dont nous devions nous saisir, il fut aperçu & senti de quelques chiens, qui redoublant leurs cris, obligérent les Gardes à veiller avec plus de soin, ce qui nous fit manquer une belle occasion de nous sauver.

Au commencement du mois de Mai, notre maitre pilote avec cinq autres, dont trois sont encore en vie, étant sorti à son tour, remarqua en se promenant qu'il y avoit dans un petit hameau proche de la ville une barque bien équipée, que personne ne gardoit. Il envoye aussitot un de la troupe prendre un petit pain, & quelques petits bouts de planche. Avec cela, après avoir fait boire un trait d'eau à chacun de ses gens, il s'embarque sans se mettre en peine d'aucune autre chose. Pendant qu'ils tâchent de tirer la barque

que au delà d'un petit banc voisin, quelques habitans découvrirent leur dessein, & le premier qui s'en aperçut, sortant de chez lui avec un mousquet, s'avance dans l'eau pour les obliger à retourner. Mais cela ne les empêcha pas de sortir, à la reserve d'un, qui n'ayant pu joindre les autres, fut contraint de revenir à terre. Les cinq autres voulant lever la voile, le mât & la voile tombérent dans l'eau; ils retirérent promtement l'un & l'autre, & rajustant le tout avec bien de la peine, comme ils voulurent lever une seconde fois la voile, le bout du mât se rompit, & fut hors d'état d'être racommodé. Tous ces retardemens donnérent le loisir aux habitans de se jetter dans une autre barque, & il leur fut aisé de les attraper, car les notres n'avoient rien pour s'éloigner. Comme ils vinrent à se joindre, nos gens sautérent aussitot avec légéreté dans leur bord, espérant de s'en rendre maitres, malgré les armes de leurs ennemis. Mais ayant trouvé que cette derniére barque étoit pleine d'eau & hors d'état de servir, ils relâchérent tous ensemble. Après avoir pris terre, on les mena au Gouverneur, qui leur fit attacher la main à un gros

que bordée de roches, mais du reſte très abondante en chevaux & en troupeaux, qui payent de grands droits au Roi. Si bien que les habitans malgré la quantité de leurs harats & de leurs vaches, ne laiſſent pas d'être fort pauvres, & mépriſez de ceux qui demeurent en terre ferme. Il y a dans cette Iſle un fort haute montagne couverte d'arbres, & quantité de plus petites qui ſont découvertes, qui renferment beaucoup de vallons fort abondans en ris.

Les quatriéme & cinquiéme jours d'après, le vent changea & on nous embarqua de grand matin, avec les mêmes précautions que la premiére fois. Sur le ſoir nous approchames fort de la terre ferme, & après avoir paſſé la nuit à la rade, nous primes terre le lendemain, où on nous ôta nos chaines, mais on redoubla nos gardes.

Le jour ſuivant on nous amena des chevaux de fort bonne heure, pour aller à la ville d'*Heynam*, & comme nous avions été ſur mer ſéparez les uns des autres, & que nous avions débarqué en divers lieux, nous fumes fort aiſes de nous retrouver tous enſemble à ce premier gite. Le lendemain après avoir re-

pu aſſez légérement, nous arrivames à la ville de *Jeham*, où Paul Jean Cools de Purmerend notre canonier mourut, qui n'avoit point eu de ſanté depuis notre naufrage. Le jour venu le Gouverneur de la ville le fit enterrer, puis étant montez à cheval nous arrivames le ſoir à la ville de *Nadioo*; le lendemain nous couchames à *Sanſiangh*, de là à la ville de *Tongap*, après avoir traverſé une haute montagne, où l'on voit à l'endroit le plus élevé le fort de *Ilpam-Sanſiang* qui eſt très grand. Nous fumes de là à la ville de *Teyn*, & le jour ſuivant on nous fit repaitre à la petite ville de *Kunige*. Nous arrivames ſur le ſoir à la grande ville de *Chentio*, où le Roi tenoit autrefois ſa Cour, & où réſide préſentement le Gouverneur de la Province de *Thillado*. C'eſt une ville très marchande & très célébre dans le pays, quoiqu'elle ſoit éloignée d'une journée de la mer. Nous fumes coucher de là à la ville de *Jeſan*, qui eſt la derniére de la Province de *Thillado*, puis à la villette de *Gunûn*, de là à *Jenſan*, & enfin à *Conſio*, où réſide le Gouverneur de la Province de *Tiongſiando*. Le lendemain nous paſſames une grande riviére, & entrames dans la Pro-

vince de *Sengado*, où est *Sior*, la Capitale du Royaume. Après avoir couché divers jours de suite en différens lieux, nous traversames une riviére large comme la Meuse est devant Dordrecht, à une lieue au de là se voit la ville de *Sior*, où le Roi tient sa Cour. Nous comptames soixante & quinze lieues de chemin depuis l'endroit où nous débarquames, jusques-là, allant toujours au Nord, biaisant un peu vers le couchant. Quand nous fumes dans la ville, on nous mena tous ensemble dans une maison, où on nous laissa deux ou trois jours, après quoi on nous mit dans de petites loges, trois à trois, & quatre à quatre, chez des Chinois qui sont établis là. Ensuite on nous mena tous en corps devant le Roi, qui nous fit des questions sur toutes choses par l'entremise de Wettevrée. Comme nous lui eumes répondu le mieux qu'il nous fut possible, nous représentames à Sa Majesté que la tempête nous ayant privez de notre navire, nous le supliions de nous renvoyer au Japon; afin de pouvoir par le moyen des Hollandois qui sont là, retourner un jour en notre patrie, pour jouir du plaisir de revoir nos

femmes,

femmes, nos enfans & nos amis. Le Roi nous fit dire que ce n'étoit pas la coutume de Corée, de laisser sortir les étrangers du Royaume: qu'il nous falloit résoudre de finir nos jours dans ses Etats, & qu'il nous feroit donner ce qui nous seroit nécessaire. Ensuite il nous commanda de faire en sa présence les choses que nous savions le mieux, comme de chanter, de danser, & de sauter à notre mode; puis il nous fit donner à manger assez bien à leur maniére, & distribuer aussi à chacun deux piéces de toile pour nous habiller à leur mode. Nous fumes tous mandez le lendemain devant le Général de la milice, qui nous fit dire par Wettevrée que le Roi nous mettoit dans ses Gardes du Corps, & qu'en cette qualité on nous distribueroit soixante & dix cattys de ris tous les mois. On nous donna à chacun un papier, qui contenoit notre nom, notre âge, notre patrie, quelle avoit été notre profession, & notre emploi présent, le tout en lettres coupées à leur mode, scellé du grand Sceau du Roi, & de celui du Général, qui n'est qu'une empreinte d'un fer chaud. Cette commission fut accompagnée d'un mousquet, de poudre & de plomb; avec ordre de faire une salve le premier jour & le

le quatriéme de chaque mois devant le Général; d'être prêts à toute heure pour aller en campagne avec lui, soit pour accompagner le Roi, ou pour quelque autre sujet. Pendant le printems & l'autonne ce Général fait faire revue à ses troupes trois fois le mois, & les Soldats outre cela font autant de fois l'exercice en particulier. Un certain Chinois & Wettevrée furent préposez pour nous commander, le premier comme Sergent & l'autre pour avoir inspection sur nous, & pour nous instruire des coutumes & façons de faire des Coresiens. La plupart des Grands amoureux de la nouveauté, nous invitoient à manger chez eux, pour nous faire faire l'exercice à notre maniére, & pour nous faire tirer des armes & danser. Sur tout leurs femmes & leurs enfans avoient grande envie de nous voir, parceque le menu peuple de l'Ile de *Quelpaerts* avoit fait courir le bruit que nous étions monstrueux, & que lorsque nous buvions nous étions obligez de retrousser notre nez derriére l'oreille. Ces contes ridicules furent cause que les honnêtes gens de *Sior*, paroissoient fort étonnez de nous voir mieux faits que les hommes de leurs

pays.

pays. Ils admiroient ſur tout la blancheur de notre teint, & ſe preſſoient tellement pour nous voir, que nous avions peine au commencement de fendre la preſſe dans les rues, & on ne nous laiſſoit point en repos dans la maiſon, tant la curioſité étoit grande. Le Général à la fin y mit ordre, défendant à qui que ce ſoit de nous approcher ſans ſa permiſſion, d'autant plus que les eſclaves des Grands prenoient la liberté de nous venir tirer de nos chambres, pour ſe railler & ſe divertir de nous.

Au mois d'Aout le Tartare vint demander le tribut ordinaire, ce qui obligea le Roi à nous envoyer tous dans un grand fort, pour y être gardez pendant tout le tems que cet Ambaſſadeur ſeroit dans le pays. Cette place eſt à ſix ou ſept lieues de *Sior*, bâtie ſur une montage nommée *Numma Sanſiang*: il faut trois heures pour monter jusques en haut, du reſte elle eſt ſi forte, que le Roi s'y retire en tems de guerre, & la plupart des Grands du Royaume y demeurent. Il y a toujours là des proviſions pour trois ans, & pour beaucoup de monde. Nous y fumes jusqu'au commencement de Septembre que le Tartare ſe retira.

Sur la fin du mois de Novembre, il gela si fort, que la riviére, qui est à une lieue de la Capitale, comme je l'ai dit, fut prise, & on voyoit passer dessus jusqu'à trois cens chevaux chargez. Le Général ayant pitié de nous, à cause du froid que nous endurions, en informa le Roi, qui commanda de nous distribuer des peaux, sauvées de notre naufrage, dont la plupart étoient pourries; nous permettant même d'en vendre pour acheter de quoi nous vêtir chaudement. De l'argent qui en revint, deux ou trois résolurent d'employer leur part à l'acquisition d'une petite cabane, aimant mieux souffrir du froid, que d'être éternellement tourmentez par leurs hôtes, qui ne se lassoient point de nous envoyer chercher du bois dans des montagnes éloignées de deux & trois lieues. Ce travail étoit insupportable, à cause du froid, & que les chemins étoient rudes & fâcheux. La maisonnette qu'ils achetérent leur revint à neuf ou dix écus, & pour les autres s'étant vétus, le moins mal qu'ils purent, ils passérent ainsi l'hiver.

Le Tartare étant revenu au mois de

Mars

Mars † on nous défendit, comme auparavant, ſous des peines très expreſſes, de ne point ſortir de nos maiſons. Le jour qu'il partit pour s'en retourner, Henri Janſz d'Amſterdam maitre pilote & Henri Janſz Bos de Harlem canonier, ſous prétexte d'aller chercher du bois, réſolurent d'aller attendre cet Ambaſſadeur ſur ſon chemin. Lorsqu'ils le virent paroitre à la tête de pluſieurs gros de Cavallerie & d'Infanterie qui l'accompagnoient, ils prirent les rênes de ſon cheval d'une main, & de l'autre détournant leurs habits à la mode de Corée, il lui montrérent qu'ils étoient vêtus à la Hollandoiſe. Cela cauſa d'abord un grand trouble parmi la multitude; & le Tartare leur demanda fort qui ils étoient, mais ils ne purent jamais le lui faire entendre. L'Ambaſſadeur cependant leur ordonna de ſuivre, & de ſe rendre où il alloit coucher. Comme il fut là il s'enquit fort s'il n'y avoit perſonne qui pût expliquer ce qu'on lui diſoit, & comme on lui eut parlé de Wettevrée, il lui manda de le venir trouver en diligence. Ce truchement en ayant donné avis au Roi, on tint un Conſeil où il fut réſolu qu'on feroit

† 1655.

un présent à l'Ambassadeur, pour étouffer l'affaire, en sorte qu'elle ne vînt point à la connoissance du grand-Cham. Nos deux pauvres malheureux furent donc ramenez à *Sior*, dans une prison où ils moururent bientot après, sans avoir pu savoir si c'étoit de mort naturelle ou violente: pas un de nous n'ayant pu obtenir la permission de les voir. Aussitot que cette affaire fut divulguée, on nous fit aller au Conseil de guerre, où on nous demanda si nous avions eu quelque connoissance du dessein de nos camarades, & quoi que nous pussions dire soutenant que non, cela ne nous put garantir d'être condamnez à recevoir chacun cinquante coups sur les fesses, pour n'avoir pas donné avis du départ de nos camarades. Cependant nous aurions reçu effectivement cette correction, si le Roi ne nous eût fait grace, disant que nous étions de pauvres misérables, que la tempête, plutot que l'envie de piller, avoit jettez dans son pays. Toute la peine donc qu'il nous imposa, fut de nous renvoyer chez nous, avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

En Juin qu'on croyoit que le Tartare dût venir, le Général nous manda, & nous

nous fit dire par notre truchemen qu'il y avoit un vaisseau échoué en l'Isle de *Quelpaerts*, & que Wettevrée n'étant plus d'âge à faire ces voyages, il falloit que les trois d'entre nous qui entendoient le mieux le Coresien, se disposassent à partir. Suivant cette proposition on choisit l'assistant, le sous pilote & un canonier, qui partirent deux jours après pour apporter des nouvelles de ce naufrage.

Le Tartare étant arrivé au mois d'Aout, il nous fut deffendu sous peine de punition corporelle de ne sortir du logis, que trois jours après son départ. La veille de son arrivée nous reçumes par un exprès des lettres de nos camarades, qui nous apprirent qu'on les avoit confinez aux extrêmitez du Royaume du côté du midi, où ils étoient gardez fort exactement: afin que si le Grand-Cham avoit eu le vent de l'affaire de nos deux malheureux, & qu'il voulût avoir les autres, on lui pût dire qu'en passant à *Quelpaerts* ils étoient péris tous trois. Le Tartare vint encore à la fin de l'année, & nous fumes, comme les autres fois, gardez dans nos maisons, fort sévérement par les ordres du Roi.

* Quoique le Tartare eût déja envoyé deux fois en Corée, depuis l'entreprise de nos deux camarades, sans en avoir parlé: néanmoins la plupart des Grands faisoient tous leurs efforts auprès du Roi pour nous perdre. On tint Conseil trois jours pour cela; mais enfin ni le Roi, ni son frére, suivis du Général & de quelques autres, ne furent pas absolument de cet avis. Le Général opinoit à nous faire combattre l'un après l'autre contre deux Coresiens à la fois, donnant de mêmes armes aux uns & aux autres. Que par ce moyen on se déferoit de nous, sans qu'on pût dire que le Roi eût fait mourir de misérables étrangers. Quelques personnes plus charitables, qui savoient qu'on nous tenoit enfermez, & que nous ne savions rien de ce qui se passoit, nous firent dire en secret ce que je viens de dire, sur quoi Wettevrée ne disoit autre chose, sinon, que si nous pouvions encore vivre trois jours, nous en vivrions bien davantage. Or comme le frére du Roi qui présidoit à cette assemblée, passoit par notre quartier pour y aller, & même fort proche de nous, cela nous donna le moyen de nous jetter

à

* 1656.

à ses pieds, & d'implorer sa faveur, avec le visage prosterné en terre. Cet objet le toucha tellement de compassion, qu'il travailla depuis avec tant d'efficace pour nous, que nous ne sommes redevables de la vie qu'au Roi & à lui. Comme cela fit du dépit à beaucoup de gens, qui pouvoient tenter d'autres moyens de nous présenter devant les Tartares, on trouva bon de nous reléguer en la Province de *Thillado*, où l'on nous devoit donner de la part du Roi cinquante livres de ris par mois. Nous partimes donc en Mars de *Sior* sur des chevaux qu'on nous amena, accompagnez de nos connoissances jusqu'à la riviére, qui est à une lieue de la ville. Ce fut là que nous dimes le dernier adieu à Wettevrée, car depuis ce jour-là nous ne l'avons ni vu, ni oui parler de lui. Nous repassames dans toutes les mêmes villes que nous avions vues en allant à la Cour, de sorte qu'étant venus coucher à *Jeam*, nous en partimes le lendemain matin, & entrames sur le midi dans une grande ville nommée *Diusiang*, ou *Thillapenig*, qui est entiérement commandée par une grande citadelle qui est tout contre. Le Penigse qui est le premier en l'absence du Gou-

verneur,

verneur, fait là sa résidence, sous le nom de Colonel de la Province: ce fut pour lui que le sergent qui nous menoit nous donna des lettres du Roi. Il fut dépêché sur l'heure même pour aller querir nos trois camarades, qu'on avoit éloignez l'année précédente, & qui étoient à douze lieues de là, dans un fort où le Vice-Amiral commandoit. On nous logea cependant tous ensemble dans une maison publique, & trois jours aprés les absens étans revenus, nous revimes ensemble les trente trois malheureux qui restoient du naufrage.

On nous aporta en Avril quelques peaux qui étoient restées à *Quelpaerts*, (dont nous n'étions éloignez que de dix huit lieues,) parcequ'elles ne valloient pas la peine de les envoyer à *Sior*. Nous nous en accommodâmes le moins mal qu'il nous fut possible, & fimes quelques petites provisions dans notre nouvelle demeure. La seule chose à quoi nous étions obligez étoit d'arracher deux fois le mois toute l'herbe de la place qui est devant le château, & de la tenir nette.

*Cet-

* Cette année notre Gouverneur étant accuſé de quelque malverſation, fut obligé d'aller à la Cour pour ſe juſtifier, où on dit qu'il fut au hazard de perdre la vie. Mais comme le peuple l'aimoit fort, & que les Grands le favoriſoient à cauſe de ſon extraction, qui eſt des plus illuſtres du Royaume, il en ſortit ſi bien, qu'on lui augmenta ſes dignitez. Il nous fut fort bon, auſſi bien qu'aux habitans du pays, mais il nous vint en Février un Gouverneur fort diférent de l'autre; car outre qu'il nous ſurchargea de travail, il nous voulut forcer à aller chercher à trois lieues de là dans les montagnes, le bois que ſon prédéceſſeur nous faiſoit donner gratuitement. Dieu merci, une apoplexie nous en délivra dans le mois de Septembre, dont perſone ne fut affligé, tant chacun étoit mal ſatisfait de lui.

En Novembre il nous vint un nouveau Gouverneur, qui ſe ſoucioit ſi peu de nous, que lorſque nous lui demandions des habits ou quelque autre choſe, il répondoit que le Roi ne lui avoit donné aucun ordre là-deſſus. Qu'il n'étoit tenu de nous fournir que le ris de notre pen-

* 1657.

penſion, & que pour les autres néceſſitez c'étoit à nous à y pourvoir, comme nous le jugerions à propos. Nos habits cependant étant uſez à force de porter du bois, & le froid commençant à nous incommoder, nous réſolumes, n'étant pas honteux parmi ces peuples de demander l'aumône, de profiter de la curioſité qu'ils avoient de ſavoir de nous mille choſes. Pour amaſſer donc de quoi nous vétir, & n'être plus obligez à courir une demie lieue pour avoir une poignée de ſel, nous préſentames requête au Gouverneur pour obtenir de lui la permiſſion de mandier, expoſant qu'il ne nous étoit plus poſſible de gagner notre vie à porter du bois, à cauſe que nous étions nuds, & qu'il ne nous pouvoit revenir de tout ce travail qu'un peu de ſel & de ris: qu'on le ſuplioit donc de ſouffrir que nous allaſſions dehors tour à tour. C'eſt ce qu'il nous accorda, & de notre part nous ſumes ſi bien uſer de cette grace, qu'en peu de tems nous fumes remparez contre le froid.

* Au commencement de cette année le Gouverneur fut rappellé, & celui qui lui ſuccéda ne manqua pas de nous cau-

ſer

* 1658.

ser de nouvelles traverses. Il nous défendit de sortir, & nous dit que si nous voulions travailler pour lui, il nous feroit donner à chacun trois piéces de toiles de coton. Mais après avoir bien révé sur ces offres, qui ne pouvoient pas nous mettre à couvert des autres nécessitez, sur tout dans une année mauvaise comme celle-là, & pensé que nous userions plus d'habits à son service qu'il ne nous en donneroit: nous lui représentames fort respectueusement qu'il ne devoit point exiger cela de nous: sur quoi il arriva un accident, qui l'obligea à donner les mains à nos demandes. Ces gens craignent tellement les fiévres chaudes, que la seule pensée leur fait peur, & comme quelques uns de nous en étoient affligez, il consentit à nous laisser mandier par troupes, pourvû qu'on ne fût pas absent plus de quinze jours ou trois semaines, & qu'on n'allat ni du côté de la Cour, ni du côté du Japon. Pour la moitié qui restoit au logis, il les chargea d'avoir soin des malades, & d'arracher l'herbe de la place.

* Pendant le mois d'Avril de cette année le Roi mourut, & avec la permission

* 1659.

ſion du Grand Cham, ſon fils lui ſuccéda. Cela ne nous empêcha pas de continuer notre métier, & ſur tout chez les Moines Coréans, qui ſont très charitables, & qui étoient très reconnoiſſans du plaiſir que nous leur donnions en leur racontant nos avantures, & leur parlant des coutumes des autres pays. Ils ſe plaiſoient tellement à nous entendre, qu'il ne tenoit pas à eux qu'on ne paſſat les jours & les nuits dans ces entretiens.

† Le Gouverneur qui vint après celui-ci, nous fut ſi favorable, qu'il diſoit ſouvent que s'il ne tenoit qu'à lui, il nous renvoyeroit en notre pays, ou du moins en quelque lieu où il y eût de nos gens. Nous obtinmes de lui la confirmation de ſortir ſans aucune reſtriction. Cette année fut ſi ſéche, qu'elle cauſa une grande diſette de grains & de toutes ſortes de denrées. § L'année ſuivante fut encore plus déplorable. La plupart du monde mourut de faim, & les chemins étoient pleins de voleurs. Le Roi leur fit une cruelle guerre, & empêcha par ce moyen beaucoup de meurtres & de brigandages. Il ordonna auſſi d'enter-

rer

† 1660. § 1661.

rer les corps qu'on trouveroit à la campagne ſans ſépulture. Les glands, les pommes de pin, & les racines des champs faiſoient toute la nourriture du peuple. La famine fut ſi grande qu'il y eut des villages pillez, & les magazins du Roi furent forcez impunément, † parceque ce desordre ſe commettoit par les esclaves des Grands, & que cette calamité dura deux années de ſuite.

§ On s'en reſſentit même encore un peu l'année ſuivante; car là où le menu peuple n'avoit rien ſemé, il ne recueillit rien; toutefois cela fut réparé par l'abondante recolte qui ſe fit en d'autres lieux qui étoient arroſez par des riviéres, ou qui étoient voiſins des marais, ſans quoi le pays eût été abſolument détruit. Le lieu où nous étions ne pouvant plus fournir à notre entretien, le Gouverneur en écrivit à l'Intendant de la Province, qui lui fit réponſe que le Roi ayant aſſigné là notre ſubſiſtance, il ne pouvoit pas nous transférer ailleurs ſans un ordre de Sa Majeſté. Sur la fin de Février, le Gouverneur ſuivant les ordres de la Cour, nous disperſa en trois Villes, il en envoya dou-

ze

† 1662. § 1663.

ze à *Sayſiano*, cinq à *Siunſchien*, & autant à *Namman*; car nous n'étions plus alors que vingt deux en tout. Cette ſéparation nous affligea au dernier point, à cauſe de la conſolation que ce nous étoit d'être tous enſemble en un lieu où nous étions aſſez bien, & où nous avions d'aſſez bonnes proviſions, & il y avoit ſujet d'apréhender qu'on ne nous envoyat en un lieu qui ſe reſſentît encore de la famine. Mais cette affliction ſe changea en joye, car ce changement donna lieu à notre retraite, comme je le dirai dans la ſuite. Au commencement donc du mois de Mars, après avoir pris congé de notre Gouverneur, & l'avoir bien remercié de toutes ſes bontez, nous partimes de là à pié, mettant les malades & ce que nous avions de bagage ſur les chevaux qu'on nous donna. Ceux qui alloient à *Sayſiano* & à *Siunſchen* prirent notre même route, & nous couchames tous dans une même ville le premier ſoir, & le lendemain. Mais le troiſiéme jour nous entrames dans *Siunſchien*, où nous laiſſames cinq de nos camarades. Nous paſſames la nuit ſuivante dans une maiſon à la campagne, & en étant partis de grand matin, nous arrivames ſur les neuf heures

heures à *Sayſiang*, où ceux qui nous avoient conduits, nous mirent entre les mains du Gouverneur ou Amiral de la Province de *Thillado*, qui fait là ſa réſidence. Il ordonna auſſitot de nous loger & de nous donner les meubles qui nous étoient néceſſaires, & régla notre entretien ſur le pié que nous en avions joui jusqu'alors. Ce Seigneur nous parut un très bon & très honnête homme. Deux jours après notre arrivée il s'en retourna à la Cour, & trois jours après ſon départ, il en vint un autre pour lui ſuccéder, qui fut proprement notre fléau. Car il ne nous permettoit pas de nous éloigner de lui, & ſouffroit que nous fuſſions expoſez à toutes les rigueurs de l'été & de l'hiver. La plus grande grace qu'il nous accordoit, étoit d'aller couper du bois qui fût propre à faire des fléches à ſes gens, dont tout l'exercice eſt de tirer inceſſamment de l'arc: les Grands ſe piquant entre eux à qui aura les meilleurs tireurs. Il nous obligeoit encore à beaucoup d'autres choſes fâcheuſes, mais Dieu nous en vengea. L'hiver approchant, & la ville où nous étions qui ſe ſentoit encore de la miſére de l'année paſſée, ne nous ayant pas ſecouru des

choſes

choses nécessaires pour nous garantir du froid: nous représentames au Gouverneur le bon état où étoient nos camarades dans les autres villes, & le suppliames de trouver bon que nous pussions aller chercher de quoi nous remparer contre le froid. Il nous accorda la permission de nous absenter pour trois jours, à condition que la moitié demeureroit en faction auprès de lui, pendant que l'autre moitié seroit dehors. Cette permission nous fut fort avantageuse, parceque les Grands qui nous plaignoient, favorisoient nos courses, & on souffroit que nous fussions quelquefois un mois dehors. Nous raportions cependant tout en commun avec ceux qui demeuroient dans la Ville & cela continua jusqu'au départ du Gouverneur, à qui le Roi manda de se rendre à la Cour. En y arrivant il le déclara Général des armées, charge qui est toujours occupée par la seconde personne du Royaume. Celui qui vint en sa place nous exempta de toutes charges, & ordonna que nous serions traitez aussi favorablement que nos camarades, qui étoient dans les deux autres villes. Nous n'étions donc plus obligez qu'à faire montre deux fois le mois, à garder

garder notre maison tour à tour, à demander congé quand nous voulions sortir, ou du moins à en avertir le sécretaire, afin qu'en cas de besoin, on sût où on nous pourroit trouver. Nous remerciames bien Dieu de nous avoir délivré d'un si méchant homme, & de nous en avoir envoyé un si bon. Celui-ci, entre les graces dont je viens de parler, nous régaloit souvent & fort obligeamment, plaignant notre disgrace & nous demandant pourquoi étant le long d'une côte de mer, nous ne tentions pas de passer le détroit qui nous séparoit du Japon. Nous lui répondimes que nous n'osions rien entreprendre contre les intentions du Roi, d'ailleurs que nous ne savions pas la route, & que nous n'avions pas de barque. Il répliquoit à cela qu'il y avoit assez de barques le long de la côte, à quoi on répondoit qu'elles ne nous appartenoient pas, & que manquant son coup, on seroit puni comme larron & comme deserteur. Le Gouverneur rioit de notre scrupule, ne devinant pas que nous ne parlions de la sorte, qu'afin que l'on ne se défiat point de nous, que nous ne songions jour & nuit qu'à nous emparer d'une barque,

& que ceux qui ne nous vouloient pas de bien avoient empêché jusqu'alors qu'on ne nous en vendît une. Cependant on eut nouvelle que notre dernier Gouverneur n'avoit pas encore été en possession plus de six mois de sa nouvelle dignité, lorsqu'il fut cité devant le Roi pour répondre de ses mauvaises actions. Il étoit accusé d'avoir fait mourir plusieurs personnes tant du peuple que de la Noblesse, pour des sujets fort légers. Il fut condamné à recevoir quatre vingts dix coups de bâton sur les os des jambes, & banni à perpétuité.

Sur la fin de l'année on vit une Cométe, & puis on en vit deux à même tems, la premiére parut au Sud-Est environ deux mois, & la seconde au Sud-Ouest, mais leurs queues étoient opposées. La Cour s'en allarma si fort, que le Roi fit redoubler les Gardes dans tous ses ports & sur ses vaisseaux. Il fit même porter des vivres dans les places fortes, & quantité de munitions Il faisoit faire l'exercice tous les jours à toutes ses troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie, & ne s'attendoit à rien moins qu'à une irruption de l'un ou l'autre de ses voisins. Jusques-là qu'il fit défense d'allumer

lumer du feu de nuit dans les maiſons qui pouvoient être vues de la mer. Le commun mangea tout ſon fait, & ne garda la plupart que ce qu'il leur falloit pour ſubſiſter petitement avec du ris, parceque lorsque le Tartare vint s'emparer de leur pays & de leur bien, ils avoient vu les mêmes ſignes au Ciel. Ils ſe ſouvenoient auſſi qu'avant que les Japonnois leur déclaraſſent la guerre, il leur avoit paru quelque choſe de ſemblable. Par tout où nous nous trouvions, on nous demandoit quelles conſéquences on tiroit en notre pays de ces Cométes. Nous leur diſions que cela pronoſtiquoit quelque ſignalé jugement de Dieu, & ordinairement la peſte, la guerre ou la famine, & ſouvent tous les trois. Et comme ils l'avoient expérimenté, ils ſe confirmoient dans notre ſentiment.

* Nous paſſames, aſſez doucement cette année & la ſuivante, faiſant tous nos efforts pour nous rendre maitres d'une barque ſans pouvoir réuſſir. Nous voguions quelquefois avec un petit batteau qui nous ſervoit à chercher de quoi vivre le long du rivage, & à faire quel-

* 1665.

quelquefois le tour de certaines petites Isles, pour voir s'il ne se présentoit rien qui fût à notre bienséance, & qui pût servir à nous sauver. Nos camarades qui étoient dans les deux autres villes, nous venoient voir de tems en tems, & de notre côté nous leur rendions visite plus ou moins, selon qu'il plaisoit à nos Gouverneurs; car il y en avoit de plus indulgens les uns que les autres. Mais nous prenions en patience les plus rudes traitemens: nous paroissant que Dieu nous faisoit une grande faveur de nous donner de la santé, & même de quoi l'entretenir pendant une si longue captivité.

* L'année d'après nous perdimes notre protecteur & notre bon ami, car son tems étant expiré, le Roi l'honnora d'une plus belle charge. Pendant les deux ans de son Gouvernement on ne sauroit croire combien de graces & de faveurs il fit indifféremment à tout le monde, aussi étoit-il parfaitement aimé à la ville & à la campagne, & le Roi même & les Grands faisoient une estime toute particuliére de son savoir & de sa con-

* 1666.

conduite. Pendant qu'il fut en charge, il fit faire de grandes réparations, tint les côtes libres, & maintint & augmenta les forces de la marine. De toutes ces choſes le Roi lui en ſut ſi bon gré, qu'il l'éleva aux premiéres dignitez de la Cour. On fut ſans Gouverneur les trois jours qui ſuivirent ſon départ, car il ſuffit pour celui qui quitte, que ſon poſte ſoit rempli le troiſiéme jour par ſon ſucceſſeur, & on accorde ces trois jours au nouveau Gouverneur, afin qu'il puiſſe, de l'avis de quelque Devin, choiſir un moment heureux pour entrer en poſſeſſion de ſa charge. Lorſqu'il fut inſtalé, il ne ſe contenta pas de nous vouloir traiter dans toute la rigueur que le Gouverneur banni avoit voulu nous faire reſſentir, il vouloit encore qu'on pillat perpétuellement du grais: ce que nous refuſames, repréſentant que ſon prédéceſſeur ne nous avoit rien preſcrit de ſemblable. Que nos appointemens ne ſuffiſant qu'à peine pour nous nourir, il étoit juſte de nous laiſſer le tems qui reſtoit de nos factions, pour amaſſer de quoi nous vêtir, & de quoi ſubvenir à nos autres néceſſitez. Que le Roi ne nous avoit pas envoyez pour travailler, & que ſi cela étoit, il

nous ſeroit plus avantageux de renoncer à ſes gages, & de demander qu'on nous envoyat au Japon, ou en quelque autre lieu où il y eût de nos gens. Pour toute réponſe on nous commanda de nous retirer, avec menace qu'on ſauroit bien nous réduire. Mais il en fut bien empêché, car peu de jours après, comme il étoit dans un fort joli vaiſſeau, le feu qui par mégarde ſe prit aux poudres, enleva toute la proue, & tua cinq hommes. Sur quoi il faut remarquer que ces peuples tiennent leurs poudres dans un magazin devant le mât. Le Gouverneur croyant pouvoir tenir cet accident ſecret, n'en fit rien ſavoir à l'Intendant de la Province, mais il ſe trompa fort, parceque le feu fut apperçu d'un des eſpions que le Roi tient ſur ſes côtes, & même dans le cœur du pays pour ſavoir ce qui s'y paſſe. Cet eſpion donc ayant averti l'Intendant, celui-ci en écrivit à la Cour, où le Gouverneur fut auſſitot mandé, & reçut par ordre des Juges quatre vingts & dix coups de bâton ſur les os des jambes, & fut banni à perpétuité. Cela fut cauſe qu'en Juillet nous eumes un autre Gouverneur, qui marchant à notre égard ſur les traces du dernier, nous de-

demandoit tous les jours cent braſſes de natte. Nous lui fimes comprendre que cela étoit impoſſible, & lui repréſentames en ſubſtance tout ce que nous avions dit à ſes prédéceſſeurs. Mais il ne s'en émut pas davantage, nous témoignant que ſi nous n'étions pas propres à ces ſortes d'ouvrages, il ſauroit bien trouver à quoi nous occuper, & il l'eût fait comme il le diſoit, s'il ne fût point tombé malade. Nous conclumes de ſa dureté, que notre miſére étoit ſans reſſource, parceque les nouveaux Officiers impoſent bien plutot de nouvelles peines, qu'ils ne ſupriment celles qui ſont établies. Ainſi on avoit ajouté à nos factions, d'arracher les herbes de la place de Penigle, & d'aller enſuite choiſir & couper du bois propre à faire des fléches. Ces réflexions nous déterminérent à profiter de l'indiſpoſition de notre nouveau tiran, & à recouvrer à quelque prix que ce fût une barque, aimant mieux tout risquer, que de gémir plus longtems dans les fers au milieu des Idolatres, & de ſouffrir d'eux toutes ſortes d'inſultes. Pour exécuter notre réſolution, nous fumes d'avis de nous ſervir d'un Coreſien de notre voiſinage, qui avoit grande habitude avec nous, &

à qui nous avions ſouvent donné de quoi ſe défendre de la miſére. Nous lui propoſames donc de nous acheter, ou faire acheter une barque, ſous prétexte d'en avoir beſoin pour aller mandier du cotton dans les Iſles voiſines, promettant de lui en faire bonne part au retour. Il s'aquitta ſi bien de cette commiſſion, qu'il fit marché fort brusquement d'une barque de pêcheur, & on lui donna auſſitot de quoi la payer. Le vendeur s'étant apperçu que c'étoit pour nous, voulut rompre ſon marché, à la perſuaſion de quelqu'un qui lui diſoit que c'étoit pour nous ſauver. Que ſi cela arrivoit on le feroit mourir, & en effet cela étoit vrai, mais comme on s'offrit à payer le double il y conſentit, préférant un gain préſent à un mal à venir. Lorsque ces deux Coreſiens ſe furent retirez, nous pourvumes d'abord la barque de voiles, d'ancres & de cordages, de rames & de tout ce dont nous crumes avoir beſoin, pour partir au premier quartier de la lune, à cauſe que c'étoit le tems le moins douteux. Nous retinmes deux de nos camarades, qui par bonne fortune pour eux nous étoient venus voir, & qui ne ſe firent pas prier. Sachant auſſi que Jean Pierre de

Vries,

Vries, qui étoit un habile matelot étoit à *Siunſchien*, nous l'envoyames prier de venir, avec ordre de lui repréſenter que tout étoit prêt. Le Meſſager ne l'ayant pas trouvé dans ſa garniſon, fut le chercher à *Namman* qui eſt à ſeize lieues de là, d'où il l'amena, ayant fait plus de cinquante bonnes lieues de chemin en quatre jours. Le jour & l'heure étant pris, pour partir le quatriéme de Septembre à la lune couchante ; quoique nos voiſins ſe défiaſſent de quelque choſe, nous ne laiſſames pas ſur le ſoir après avoir mangé un morceau, de paſſer par deſſus les murailles de la ville, pour porter le reſte de nos proviſions, qui conſiſtoient en ris, des pots, de l'eau, & une poiſle à frire. Comme la lune étoit couchée, nous ne fumes vus de perſonne. La premiére choſe que nous fimes fut de paſſer dans une Iſlette qui étoit à la portée du canon, où nous primes de l'eau douce plein une tonne qui ſe trouva dans notre barque, de-là nous paſſames ſans faire bruit devant les vaiſſeaux de la ville, & tout contre les fregates du Roi, avançant le plus qu'il nous étoit poſſible dans le canal. Le calme qui avoit été grand jusqu'alors ceſſa, & il s'éleva un

vent favorable qui nous convia de mettre à la voile, ce que nous fimes en invoquant Dieu de bon cœur, & nous abandonnant à sa conduite. Le matin qui étoit le cinquiéme de Septembre, comme nous étions prêts de sortir du canal de l'Isle, un pêcheur nous apella, mais nous ne voulumes pas répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des vaisseaux de guerre qui sont aux environs. Au lever du soleil le vent tomba, ce qui nous obligea de baisser nos voiles, & de ramer, pour nous éloigner & nous empêcher d'être découverts. Sur le midi le tems commença à se rafraichir, & sur le soir nous mimes la voile au vent, prenant notre route suivant notre imagination du côté du Sud-Est. Le soir le vent s'étant fortifié, nous franchimes la pointe de Corée, & fumes hors de toute appréhension d'être suivis, & comme ce tems dura toute la nuit nous avançames fort.

Le matin sixiéme jour, nous nous trouvames fort proches de la premiére Isle du *Japon*, & le soir, favorisez toujours du même vent, nous vinmes sans le savoir devant l'Isle de *Firando*, où nous n'osames pas aborder, parceque pas un

de

de nous n'avoit été au *Japon*, & que la rade nous étoit inconnue. De plus les Coreſiens nous avoient ſouvent aſſuré qu'il n'y avoit point d'Iſles à côtoyer pour aller à Nanguaſaky. Nous paſſames donc outre pour gagner le haut d'une Iſle plus avancée, qui d'abord nous paroiſſoit fort petite & fort proche, & en effet nous la paſſames la nuit.

Le ſeptiéme jour nous continuames notre route avec un vent froid & par un tems aſſez inconſtant le long de quantité d'Iſles qui nous ſembloient ſans nombre, & comme nous étions prévenus qu'il n'y avoit point d'Iſles à paſſer, nous tâchions de gagner le deſſus Le ſoir nous penſames toucher à une Iſlette, & nous y euſſions paſſé la nuit ſur le fer, à cauſe que le Ciel ſembloit fort orageux, mais nous découvrimes une ſi grande quantité de feux dans tous les environs, que nous réſolumes de demeurer à la voile, ayant le vent arriére, mais aſſez froid.

Le matin du huitiéme jour nous nous trouvames au même endroit d'où nous étions partis le ſoir, ce que nous attribuames à la force de quelques courans. Sur quoi nous réſolumes de regagner la haute mer, mais à peine eumes nous fait

deux lieues qu'il s'éleva un vent contraire si violent, qu'il nous réduisit d'abord à la nécessité de chercher terre, & comme il augmentoit de moment à autre, ayant traversé une baye, sur le midi nous y jettames l'ancre, sans savoir en quel pays nous étions. Pendant que nous cuisions quelque petite chose pour manger, les habitans passoient & repassoient auprès de nous sans nous rien dire & sans s'arrêter. Sur le soir le tems s'étant un peu radouci, nous vimes venir une barque, qui portoit six hommes qui avoient chacun deux couteaux à la ceinture: ils passérent en ramant assez proche de nous, & mirent à terre un homme vis-à-vis du lieu où nous étions. Cela nous fit lever l'ancre, & mettre promtement à la voile, nous servant aussi de nos rames pour sortir de cette baye le plus vite qu'il nous seroit possible & regagner la haute mer. Mais cette barque nous en empêcha, car s'étant mise à nos trousses, elle nous attrapa bientot. Il est vrai que si nous eussions voulu nous servir de nos longs bâtons de bambucs, il nous eût été aisé de l'empêcher de nous joindre, mais voyant partir du rivage diverses autres barques pleines de gens, qui,

qui, selon la description qu'on nous en avoit faite, devoient être des Japonnois, nous cessames de nous allarmer. Comme ils crioient & nous demandoient par signes où nous voulions aller, nous arborames le pavillon des armes d'Orange, que nous avions préparé pour cela, criant Hollande, Nanguasaky. Sur quoi ils nous firent signe de caler la voile, & de prendre terre, ce que nous fimes aussitot. Ils firent passer ensuite un de nos gens dans leur barque, & rangérent le reste devant une de leurs pagodes.

Après avoir ancré & avoir mis des barques en garde autour de la notre, ils prirent encore un de nos hommes qu'ils mirent avec l'autre, leur faisant diverses questions sans se pouvoir entendre. Notre venue allarma toute la côte, & on ne voyoit pas un homme qui ne fût armé de deux épées, mais ce qui nous rassuroit, c'est qu'ils s'efforçoient de nous montrer *Nanguasaky*, & sembloient nous vouloir dire qu'il y avoit-là de nos gens. La nuit une grande barque, qui portoit la troisiéme personne de l'Ile de *Gotto*, vint nous aborder. Ce Seigneur voyant que nous é-

tions Hollandois, nous fit comprendre par ſignes que nous avions cinq vaiſſeaux à *Nanguaſaky*, où il eſpéroit de ſe rendre avec nous dans quatre ou cinq jours ſi nous en avions envie. Il nous fit entendre que nous étions dans l'Ile de *Gotto* qui obéit à l'Empereur du Japon, mais pour ſatisfaire à l'envie qu'il avoit de ſavoir d'où nous venions, nous eumes bien de la peine à lui faire comprendre que nous venions de *Corée*, & qu'il y avoit treize ans paſſez que nous avions fait naufrage dans une Ile dépendante de ce Royaume là. Que nous ne ſouhaitions rien tant préſentement que d'arriver à *Nanguaſaky* auprès des gens de notre pays. Que pour ſatisfaire à cette paſſion nous nous étions expoſez dans une méchante barque, ſur une mer qui nous étoit inconnue où nous avions fait quarante lieues ſans bouſſole pour aborder au *Japon*, & ſans nous ſoucier de tout ce que les Coreſiens nous avoient dit pour nous perſuader que les Japonois faiſoient mourir cruellement tous les étrangers qui abordoient en leur pays.

Nous paſſames les trois jours ſuivans au même lieu bien gardez dans notre barque, où on nous aportoit de l'eau, du

du bois, de la viande, & pour nous garentir de la pluye qui tomba pendant tout ce tems-là en abondance on nous donna une natte.

Le douziéme jour on nous pourvut des vivres néceſſaires pour aller à *Nanguaſaky*, & le ſoir même nous mouillames de l'autre côté de l'Ile où nous paſſames la nuit.

Le treiziéme jour le Seigneur dont nous avons parlé leva l'ancre, accompagné de deux grandes barques & de deux petites, il étoit chargé de lettres pour l'Empereur & de quelques hardes. Nos deux camarades étoient dans l'une de ces grandes barques, & nous ne les rejoignimes qu'à *Nanguaſaky*. Sur le ſoir nous vimes la baye de cette ville, & ſur le minuit nous mouillames devant & nous vimes là nos cinq vaiſſeaux. Pluſieurs Habitans de *Gotto*, & même des Grands, nous firent des préſens & de grandes amitiez, ſans vouloir rien prendre de nous.

Le quatorziéme jour on nous mena tous à terre, où les truchemans de la compagnie nous reçurent. Lorſqu'ils eurent écrit toute les réponſes que nous fimes à leurs diverſes queſtions, on nous

mena

mena chez le Gouverneur, & on nous présenta à lui sur le midi. Après que nous eumes satisfait à sa curiosité, il loua fort notre action, d'avoir surmonté tant de difficultez & de dangers pour recouvrer notre liberté. Il ordonna ensuite aux Truchemans de nous mener à notre Commandant, qui étoit Monsieur Guillaume Volguers, qui nous reçut très bien. Monsieur Nicolas le Roi son Lieutenant nous fit aussi un très bon accueil, & généralement toute la Nation. Au sortir de là on nous fit habiller à notre mode.

Le premier jour d'Octobre Monsieur Volguers partit de l'Isle, & le vingt troisiéme il sortit de la baye avec sept vaisseaux. Cependant le Gouverneur de *Nanguasaky* qui nous vouloit garder un an, nous fit mener devant lui le vingt cinquiéme du même mois, & après nous avoir examinez tout de nouveau, il nous rendit au Directeur de la Compagnie, qui nous fit loger chez lui, d'où nous partimes quelques jours après pour *Batavia.* Nous arrivames là le vingtiéme de Novembre, & donnames notre Journal en débarquant au Général, qui après nous avoir fort bien re-

reçus, promit de nous embarquer dans les vaisseaux qui partiroient de là le vingt huitiéme de Décembre. Ces navires, après avoir essuyé quelques tempêtes, arrivérent à Amsterdam le vingtiéme de Juillet de l'année 1668., où nous rendîmes graces à Dieu de nous avoir délivrez d'une captivité de treize ans & vingt huit jours, le suppliant d'avoir compassion de nos pauvres confréres qui étoient restez, dont voici les noms, & de ceux qui sont retournez en leur Patrie.

Noms de ceux qui sont revenus de Corée.

Henry Hamel de Gorcum, Sécretaire du vaisseau, & auteur de cette relation.
Godefroy Denis, de Rotterdam.
Jean Pieters de Uries, de Frise.
Gerard Jans, de Rotterdam.
Mathieu Ybocken, d'Enchuise.
Corneille Thierry, d'Amsterdam.
Benoist Clerc, de Rotterdam.
Denis Godefroy, de Rotterdam.

Noms de ceux qui sont demeurez en Corée.

Jean Lape, d'Amsterdam, Assistant.
Henry Cornelis de Vréelandt.
Jean Nicolas, de Dort.
Jacob Jans, de Norwege.
Antoine Ulders, d'Embden.
Nicolas Arents, d'Ost-Voren.
Alexandre Bosquet, Ecossois.
Jean d'Utrecht.



DESCRIPTION
DU
ROYAUME DE CORE'E.

LE Royaume que nous nommons *Corée*, & que les Habitans du pays apellent *Tiocencouk*, & quelquefois *Caoste*, s'étend depuis le trente quatriéme degré de latitude, jusqu'au quarante quatriéme, si bien qu'il a près de cent cinquante lieues de longueur du Midi au Septen-

tentrion, & environ ſoixante & quinze de large de l'Orient à l'Occident. Auſſi les Coreſiens le repréſentent-ils ſous la figure d'un quarré long, comme une carte à jouer. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de pointes de terre qui avancent extrêmement en mer.

Il eſt diviſé en huit Provinces, qui, dit-on, renferment trois cens ſoixante villes, ſans compter les châteaux ni les fortereſſes qui ſont toutes ſur les montagnes.

L'abord de ce Royaume eſt très difficile par mer, & fort dangereux pour ceux qui ne connoiſſent pas ſes côtes, à cauſe qu'elles ſont bordées d'écueils & de bancs en divers endroits. Du côté du Sud-Eſt, il eſt fort voiſin du Japon, n'y ayant entre la Ville de *Pouſan* & celle d'*Oſacco*, que vingt-cinq ou vingt ſix lieues. Entre deux eſt l'Iſle de *Suiſſima*, que ceux de *Corée* nomment *Taymutto*. Elle leur appartenoit autrefois, mais par un traité de paix fait avec ceux du Japon, ils l'échangérent contre celle de *Quelpaerts*.

Du côté du Couchant, ce Royaume eſt ſéparé de la *Chine* par le Golfe de *Nanquin*; mais il y touche du côté du Nord,

Nord, par le moyen d'une longue & haute montagne, qui empêche que la *Corée* ne soit une Isle. Il n'est borné du côté du Nord-Est que par une vaste mer, où on trouve tous les ans une grande quantité de baleines, dont une partie porte encore les crocs & les harpons des François & des Hollandois, qui vont ordinairement à cette pêche aux extrêmitez de l'Europe, vers le Nord-Est. On prend là aussi beaucoup de harengs en Décembre, Janvier, Février & Mars : ceux qu'on pêche pendant ces deux premiers mois, sont gros comme ceux de Hollande, mais ceux qu'on prend après sont plus petits, & ressemblent à celui que nous appellons hareng à frire, & qu'on mange en Mars & en Avril. D'où nous inférons qu'il y a assurément un passage entre la *Corée* & le *Japon*, qui répond au Détroit de *Waygatz*. Sur quoi nous avons souvent demandé aux matelots de *Corée*, qui fréquentent la mer du Nord-Est, quelles terres étoient au delà, & ils nous ont tous répondu qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût autre chose de ce côté là qu'une mer sans bornes.

Ceux qui vont de *Corée* à la *Chine*, s'embarquent au plus étroit du Golfe,

car

car le chemin par terre eſt trop incommode, à cauſe de la difficulté qu'il y a de traverſer la montagne & ſur tout en hiver, parcequ'il y fait fort froid, & qu'en Eté on y rencontre quantité de bêtes farouches. Il eſt vrai qu'il eſt aiſé de faire le trajet du côté du Nord en hiver, parceque le Golfe géle ordinairement aſſez fortement pour cela. Le froid eſt très grand en *Corée*, car en 1662. nous étant retirez dans les cloitres qui ſont ſur les montagnes, il tomba de la neige ſi prodigieuſement, que pour aller d'une maiſon à l'autre il falloit faire des chemins ſous la neige. Pour aller à découvert, ils portent ſous les pieds de petits ais ou des eſpéces de raquettes, ce qui les empêche d'enfoncer, ſans les empêcher de monter & de deſcendre ſur la neige. Le grand froid eſt cauſe que ceux qui habitent la côte du Nord, ne vivent que d'orge, & encore aſſez mauvais, le ris & le cotton n'y pouvant croitre. Les plus accommodez de cette Province-là font venir leur farine du côté du Midi, mais le menu peuple de ce quartier n'eſt vétu que de groſſe toile de chanvre & de méchantes peaux. En récompenſe la racine de *Niſy*, ou *Ginſeng*,

seng, croît là en grande abondance. Ils la donnent en payement au Tartare pour leur tribut ; & en font aussi un grand commerce à la *Chine* & au *Japon*. Le reste du pays est fertile, & produit toutes les choses nécessaires à la vie, & sur tout du ris & d'autres grains. Ils ont du cotton & du chanvre, & même des vers à soye ; mais il ne savent pas préparer la soye pour en faire des étofes. Ils ont chez eux de l'argent, du plomb, des peaux de tigre, & la racine de Nisy, sans parler du bétail, de la volaille, & de beaucoup d'autres choses. Il ont quantité de chevaux & de vaches, ils se servent de bœufs pour labourer, & de chevaux pour les voyages & pour le transport des marchandises. Ils ont aussi des ours, des cerfs, des sangliers, des pourceaux, des chiens, des chats, & divers autres animaux. Nous n'y avons point vu d'éléfans, mais on y voit des kaymans ou crocodiles de différente grandeur, qui se tiennent dans les riviéres. Leur dos est à l'épreuve du mousquet, mais ils ont la peau fort tendre sous le ventre. Il s'en trouve qui ont dix huit à vingt au-

aunes * de long, la tête large, le groin de pourceau, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, l'œil perçant, mais fort petit, les dents blanches & fortes, rangées comme celles d'un peigne. Ils ne remuent en mangeant que la machoire d'en haut. L'épine du dos de cet animal a soixante vertébres, & il a de longues grifes aux pieds, sa queue est aussi longue que le reste de son corps. Ils mangent également la viande, & le poisson, & sont frians de chair humaine: les Coresiens nous ont souvent dit qu'on avoit trouvé une fois trois petits enfans dans le ventre de l'un de ces crocodiles. Ils ont outre cela beaucoup de serpens & d'animaux venimeux. Pour les oiseaux, ils ont des cignes, des oyes, des canars, des herons, des cigognes, des aigles, des faucons, des millans, des pigeons, des becasses, des pies, des corneilles, des alouettes, des pinçons, des grives, des vanneaux, des faisans, des poules, & de tout en quantité aussi bien que d'autres oiseaux inconnus en Europe.

La *Corée* est gouvernée par un Roi, dont

* *Sept aunes de Hollande font quatre aunes de France.*

dont l'autorité eſt abſolue, quoiqu'il reconnoiſſe le Tartare; car il ordonne de tout comme il lui plait, ſans prendre le conſeil de perſonne. Il n'y a point de Seigneurs de Places, c'eſt à dire, qui ait des villes, des Iſles ou des villages en propriété, & tout le revenu des Grands procéde des biens dont ils n'ont que la jouiſſance, & du grand nombre de leurs eſclaves; car nous en avons vu tel qui en avoit deux ou trois cens. Ainſi les terres & les charges, dont le Roi honore les particuliers, lui reviennent toutes après leur mort.

Pour ce qui regarde la guerre, le Roi entretient beaucoup de ſoldats dans ſa Capitale, qui ne ſont occupez qu'à faire garde autour de ſa perſonne, & à le ſuivre quand il va dehors. Toutes les Provinces ſont obligées une fois en ſept ans, d'envoyer tous les hommes libres en garde chez le Roi pendant deux mois; ſi bien que durant toute cette année-là la *Corée* eſt ſous les armes, pour envoyer les uns après les autres tout le monde à la Cour. Chaque Province a ſon Général, qui a ſous lui quatre ou cinq Colonels, leſquels ont chacun autant de Capitaines, qui dépendent d'eux, & qui ont

ont tous le commandement de quelque ville, ou de quelque forteresse ; jusques là qu'il n'y a point de village où il n'y ait du moins un Caporal qui commande, & qui a des dixeniers au dessous de lui. Ces Caporaux sont obligez de donner tous les ans à leurs Capitaines un rolle des gens qui sont dans leur dépendance, & par ce moyen le Roi sait toujours précisément de combien de monde il peut faire état, lorsqu'il en a besoin. Leurs cavaliers sont armez d'une cuirasse, d'un pot & d'une épée, & portent outre cela un arc, des fléches & un fléau semblable aux notres, excepté que les leurs sont garnis de petites pointes de fer. Les fantassins portent comme eux un corselet, un morion & l'épée, avec le mousquet ou la demie pique. Les Officiers n'ont que des arcs & des fléches. Les soldats sont obligez d'être fournis à leurs dépens, de quoi tirer cinquante coups à balle. Chaque ville fournit aussi tour à tour un certain nombre de Religieux, qu'elle tire de l'étendue de son ressort, pour garder & entretenir à leurs dépens les forts & les châteaux qui sont dans les détroits & aux penchans des montagnes. Ils passent pour les meil-

leurs soldats, & obéissent à des Officiers pris de leur corps, qui observent les mêmes réglemens que l'autre milice, si bien que le Roi sait encore à un homme près combien il y en a en état de le servir. Ceux qui ont atteint l'âge de soixante ans sont exemts de faction, & leurs enfans prennent leur place. Le nombre des personnes libres qui ne sont point dans les troupes du Roi, & qui n'y ont point été, joint aux esclaves, fait environ la moitié des gens du pays. Au reste si un homme libre couche avec une femme esclave, ou un esclave avec une femme libre, les enfans qui en naissent sont esclaves, & pour ceux qui naissent de pére & de mére esclaves, ils sont au maitre de la mére. Comme la *Corée* est presque toute bordée de la mer, il faut que chaque ville entretienne un vaisseau, équipé & pourvu de toutes choses. Leurs navires ont ordinairement deux mâts, & sont à trente ou trente deux rames, qui ont chacune cinq ou six rameurs, de sorte qu'il y a sur ces espéces de galléres, tant en rameurs qu'en soldats, près de trois cens hommes. Ces vaisseaux ont quelques petites piéces de canon, & quantité de feux d'artifice. Chaque Provin-

ce à cauſe de cela a ſon Amiral, qui fait la revue des vaiſſeaux tous les ans, dont ils rendent compte au grand Amiral, qui ſe trouve auſſi quelquefois aux revues. Si quelqu'un des Amiraux ou des Officiers qui ſont ſous eux tombent en faute, il eſt puni de banniſſement ou de mort, comme nous vimes bannir au printems de l'année 1666. notre Gouverneur qui avoit le commandement ſur dix ſept vaiſſeaux, pour avoir caché au Roi que le feu s'étoit pris aux poudres & avoit emporté cinq hommes.

Les principaux Officiers de terre & de mer qui compoſent le Conſeil du Roi, s'aſſemblent chez lui tous les jours, & le ſervent en toutes les affaires qui ſe préſentent, ſans le pouvoir obliger à rien. Il faut qu'ils attendent qu'on leur demande leur avis pour le donner, & qu'ils ſoient nommez pour une affaire avant que de s'en mêler. Ces gens-là tiennent les premiers rangs auprès du Roi, & vivent & meurent dans ces emplois, ou juſqu'à quatre vingts ans, ſuppoſé qu'ils ne faſſent rien de mal qui les en rende indignes. Il en eſt de même des autres charges inférieures de la Cour, qu'on ne quitte, que pour monter à de plus hautes. Les

Gouverneurs de Places & les Officiers ſubalternes changent tous les trois ans, il y en a peu même qui ſervent ce tems entier, parcequ'ils ſont preſque toujours accuſez de diverſes malverſations, pendant leur exercice. Le Roi tient par tout des eſpions pour être informé de la conduite de chacun, ce qui eſt cauſe qu'on en punit ſouvent de mort ou de banniſſement perpétuel.

Le revenu du Roi, pour l'entretien de ſa maiſon & de ſes troupes, conſiſte aux droits qu'on prend ſur tout ce que la terre produit, ou qu'on tire de la mer. Il y a pour cela dans les villes, & dans chaque village, des magaſins pour ſerrer cette dixme, car les fermiers, qui ſont ordinairement des gens du commun, prennent le dixiéme de toutes choſes, qui ſe prend ſur le champ au tems de la recolte, & avant qu'on ait rien enlevé. Les Grands vivent de leurs propres revenus, comme j'ai déja dit, & pour ceux qui ſont en charge, ils vivent des penſions que le Roi leur donne à prendre ſur les fonds des lieux où ils réſident, aſſignant aux troupes de terre & de mer ce qui ſe léve dans le pays. Il faut outre cette dixme que les hommes qui ne ſont point enro-

rolez, travaillent trois mois de l'année à tout ce à quoi le pays les veut employer. On diſtribue tous les ans à chaque ſoldat & à chaque cavalier trois piéces de toile pour ſe vétir, qui valent en tout une piſtole, ce qui fait une partie de la ſolde des milices qui ſont dans la Capitale du Royaume. Voilà ce qui ſe léve ſur le peuple, qui ne connoit point d'autres gabelles ou impôts.

La juſtice des Coreſiens eſt fort ſévére, ſur tout à l'égard des criminels. Celui qui ſe rebelle contre le Roi eſt exterminé avec toute ſa race, ſes maiſons ſont raſées, ſans que perſonne oſe jamais les rebâtir, tous ſes biens ſont confiſquez pour le public, & ſe donnent quelquefois à un particulier. Quand le Roi a prononcé un Arrêt, ſi quelqu'un a la hardieſſe d'y trouver à redire, rien n'eſt capable de le garentir d'un rigoureux ſupplice, comme nous l'avions vu ſouvent. Il me ſouvient entre autres, que le Roi ſachant que la femme de ſon frére faiſoit de très beaux ouvrages à l'aiguille, il la pria qu'il pût porter une veſte brodée de ſa main; mais comme cette Princeſſe le haïſſoit mortellement dans ſon cœur, el-

le renferma entre les deux étoffes des charmes & des caractéres d'une si grande vertu, que le Roi ne pouvoit, dit-on, gouter ni repos ni plaisir pendant tout le tems qu'il portoit cet habit. Après s'être bien tourmenté pour en découvrir la cause, enfin il lui vint en l'esprit ce que ce pouvoit être. Il fit découdre la veste, & trouva la cause de ses agitations & de ses inquiétudes. On ne fut pas longtems à faire le procès à cette misérable. Le Roi la condamna à être enfermée dans une chambre, dont le plancher étoit d'airain, & fit allumer dessous un grand feu, dont la chaleur la tourmenta jusqu'à la mort. Le bruit de cette exécution s'étant répandu dans les Provinces, un proche parent de cette malheureuse, qui étoit Gouverneur de Place, & fort considéré à la Cour pour ses bonnes qualitez & pour sa naissance, se hazarda d'écrire au Roi, qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouser le Frére de Sa Majesté ne méritoit pas de mourir par un si cruel supplice, & qu'il falloit être plus indulgent pour le sexe. Le Roi irrité de la hardiesse de ce Courtisan, le mande aussitot, & après lui avoir fait donner

ner vingt coups de bâton ſur les os des jambes, il lui fit trancher la tête. Ce crime & ceux dont je vais parler ne ſont que perſonnels, & n'envelopent pas la famille dans le châtiment, comme au Japon. Si une femme fait mourir ſon mari, on l'enterre toute vive juſqu'aux épaules dans un chemin fort fréquenté, & on met à côté d'elle une hache, dont tous ceux qui paſſent & qui ne ſont pas nobles, ſont obligez de lui donner un coup ſur la tête, juſqu'à ce qu'elle ſoit morte. Dans la ville où ce malheur arrive, on interdit pour un tems les Juges, on lui ôte même le Gouverneur, la rendant dépendante d'un autre Gouvernement, & ne lui laiſſant au plus qu'un ſimple Gentilhomme pour commander. La même peine eſt ordonnée aux villes qui ſe revoltent contre leurs Gouverneurs, ou qui portent contre eux de fauſſes accuſations à la Cour. Un homme qui tue ſa femme, & qui peut prouver qu'il avoit raiſon de le faire, comme l'ayant trouvée en adultére, ou en quelque autre grande faute, ne court aucun danger pour cela. Si la femme tuée étoit eſclave, on en eſt quitte pour

en payer trois fois la valeur, à celui à qui elle appartenoit. Ils font mourir par de cruels tourmens les esclaves qui tuent leurs maitres, mais on ne compte pour rien qu'un maitre tue son esclave, quand ce seroit pour un léger sujet. Voici comme on punit un homme qui en a tué un autre. Après qu'on a longtems foulé aux pieds le criminel, on fait passer du vinaigre sur le cadavre corrompu, qu'on fait avaler au patient avec un entonnoir, & lorsqu'il en est plein, ils le frapent à coup de bâtons sur le ventre jusqu'à ce qu'il créve. Pour les larrons, ils les foulent aux pieds jusqu'à la mort, & quoique ce supplice soit fort rigoureux, les Coresiens ne laissent pas d'être fort enclins à dérober. Si quelqu'un non marié est trouvé couché avec une femme mariée, on le dépouille nud à la reserve d'un petit calçon. Après lui avoir frotté le visage de chaux, on lui passe une fléche à chaque oreille, & on lui attache un petit tambour sur le dos, qu'on touche aux carrefours pour le tourner en ridicule. Ce suplice finit par quarante ou cinquante coups de bâton sur les fesses nues des hommes, mais on laisse le calçon aux femmes. Les hommes sont

d'une complexion fort amoureuse, & si jaloux, qu'ils n'accordent qu'avec peine & rarement à leurs meilleurs amis la vue de leurs femmes & de leurs filles. Un homme marié trouvé couché avec la femme d'un autre est puni de mort, & sur tout parmi les personnes qui sont le plus en dignité; il faut même que le pére du criminel, s'il est en vie, ou son plus proche parent, fasse l'office de boureau. Le patient peut choisir de quelle mort il veut mourir, mais ordinairement les hommes demandent qu'on les perce à coups d'épée par derriére, & les femmes qu'on leur coupe la gorge. Ceux qui ne payent pas à point nommé ce qu'ils doivent au Roi, ou aux particuliers, sont frapez deux ou trois fois le mois sur les os des jambes, & cela se continue jusques à ce qu'ils ayent trouvé de quoi s'acquiter. S'ils meurent avant que d'avoir satisfait entiérement, leurs plus proches parens sont obligez de payer pour eux, ou de soufrir les mêmes peines; si bien que le Roi & les particuliers ne perdent jamais leur dû. Le plus léger supplice de ce pays-là, est d'être battu sur les fesses nues ou sur le gras des jambes; aussi ne le tiennent-ils pas à honte, parcequ'il

eſt fort ordinaire, & qu'on y eſt ſouvent expoſé pour avoit dit une ſeule parole mal à propos. Les Gouverneurs particuliers, non plus que les Juges ſubalternes, ne peuvent condamner perſonne à mort ſans la participation du Gouverneur de la province. Perſonne ne peut auſſi juger les criminels d'Etat que le Roi n'en ait été inſtruit. Pour ce qui eſt des ſupplices, voici comment ils donnent des coups ſur les os de jambes. On lie enſemble les deux pieds du coupable ſur un petit banc large de quatre doigts, & après en avoir paſſé un autre de pareille hauteur ſous les genoux, où on les attache, alors on frape entre les deux ligatures avec un bâton long comme le bras, un peu rond d'un côté, & plat de l'autre, large de deux pouces, & épais d'un écu blanc. Ces eſpéces de lattes ſont ordinairement de chêne ou d'aulne, dont on ne peut donner de ſuite plus de trente coups, & trois ou quatre heures après on continue juſqu'à ce que la ſentence ſoit exécutée. Lorſqu'il eſt ordonné qu'on frappera un coupable ſur la plante des pieds, on le fait aſſeoir à terre, & après avoir attaché un pied à l'autre, par les deux gros doigts, on les poſe

ſe ſur une piéce de bois qu'ils ont entre les jambes, & on les frape d'un bâton gros comme le bras, & long de trois ou quatre pieds, tout autant de coups que le Juge en a ordonné. Pour ce qui eſt du ſupplice des feſſes, voici comment il ſe pratique. Lorsqu'on a fait deshabiller les hommes, on les fait coucher par terre le ventre deſſous, & on les attache à un petit banc. Pour les femmes on leur laiſſe un calçon mouillé, & en cet état on les frappe d'une latte plus longue & plus large que les précédentes. Comme cent coups paſſent pour une peine de mort, pluſieurs en meurent auſſi, & même avant que d'en avoir reçu cinquante. Lorsqu'on eſt condamné à recevoir des coups ſur le gras des jambes, on les donne avec des baguettes groſſes comme le pouce. Ce châtiment eſt commun aux femmes & aux jeunes apprentifs. Pendant que toutes ces ſortes de coups ſe donnent, les cris des criminels ſont ſi lamentables, qu'il ſemble que les ſpectateurs ne ſouffrent pas moins que les patiens.

Pour la Religion, les Coreſiens n'en ont preſque point. Le menu peuple fait bien quelque grimace devant les Ido-

les, mais ils ne les révérent guéres ; & les Grands les honorent encore moins, parcequ'ils se croyent être quelque chose de plus qu'une Idole. Pour marque de cela, lorsqu'un de leurs parens ou de leurs amis vient à mourir, ils se trouvent tous pour faire honneur au mort à l'offrande qu'un Prêtre fait devant l'Image ; & ne craignent point de faire trente & quarante lieues pour assister à cette cérémonie, soit pour témoigner leur reconnoissance à quelque Seigneur, ou pour marquer l'estime qu'ils font de quelque savant Moine, & qu'ils en conservent la mémoire. Les jours de fête le peuple se range dans une espéce de temple ; & allument tous chacun un morceau de bois de senteur. Après l'avoir mis dans un vase, ils le viennent offrir à l'Idole, & le mettant devant elle, ils font une profonde révérence & se retirent. Voilà leur culte. Pour leur croyance, ils sont persuadez que celui qui fait bien en sera récompensé, & que celui qui fait mal en sera puni. Du reste ils ne savent ce que c'est que de prédication, ni de mistére, aussi ne disputent ils point de Religion, croyant tous une même

chose, & la pratiquant également par tout le Royaume. Pour les Moines, ils offrent deux fois le jour des parfums devant une Idole, & les jours de fête, c'est un Moine accompagné de tous les Moines de la maison, qui font du bruit avec des tambours, des bassins & des chauderons. Les cloitres & les temples dont le pays est presque rempli, sont la plupart sur les montagnes, chacun sous la jurisdiction d'une ville. Il y a tel monastére, où on voit jusqu'à cinq ou six cens Moines, & telle ville qui en compte dans son ressort jusqu'à quatre mille. Ils sont divisez par bandes de dix, de vingt & quelquefois de trente : le plus vieux commande, & si quelqu'un manque à son devoir, il le peut faire châtier par les autres de vingt ou trente coups sur les fesses ; mais si l'offense est grande ils le livrent au Gouverneur de la ville d'où ils dépendent. Comme il est permis à chacun de se faire Moine, tout le pays de *Corée* en est rempli, sur tout à cause qu'ils peuvent quitter cette profession quand il leur plait. Cependant les Moines en général ne sont guéres plus estimez que les esclaves, à cau-

se des grands tributs qu'ils sont obligez de payer, & des ouvrages qu'ils sont tenus de faire. Leurs supérieurs sont en grande estime, sur tout lorsqu'ils sont savans, car en ce cas-là ils vont de pair avec les Grands du pays, & sont nommez les Moines du Roi, & en portent l'ordre sur leurs habits. Ils jugent comme Officiers subalternes, & font leurs visites à cheval, étant fort bien reçus & régalez par tout où ils passent. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ils rasent leurs cheveux & leur barbe, & la conversation des femmes leur est interdite. Si quelqu'un manque à ces réglemens, on lui donne soixante & dix ou quatre vingts coups sur les fesses, & il est banni du cloitre. Dans le tems de leur premiére tonsure, ou incontinent après, on leur fait une marque au bras qui ne s'éface jamais, & c'est à cela qu'on reconnoit ceux qui ont été en Religion. Ils travaillent pour gagner leur vie, ou font quelque commerce, quelques-uns vont à la quête, & ils ont tous quelque légére pension du Gouverneur. Ils ont toujours chez eux de petits enfans, à qui ils aprennent avec grande aplication à lire & à écrire. Si les enfans veulent ê-

tre rasez, ils les retiennent à leur service, tirant tout le fruit de leur travail & de leur industrie jusqu'à la mort du maitre, qui les affranchit & les met en possession de ses biens dont ils héritent. Aussi sont ils obligez d'en porter le deuil comme de leur pére, en reconnoissance de toute la peine qu'ils se sont donnée pour les instruire & pour les élever. Les cloitres & les temples sont bâtis au dépens du public, chacun contribuant à proportion de son bien. Il y a encore une autre sorte de gens qui ressemblent à ces Moines, tant pour l'abstinence que pour le service des Idoles, mais ils ne sont pas rasez, & ils se peuvent marier. Ils croyent par tradition que tous les hommes ne parloient autrefois qu'un même langage, mais que le dessein de bâtir une Tour pour monter au Ciel avoit causé la confusion des langues. Les Nobles fréquentent beaucoup les cloitres, pour s'y divertir avec des femmes publiques, ou d'autres qu'ils y meinent: parceque la situation en est ordinairement délicieuse & plaisante, à cause de la beauté des vues & des jardinages, de sorte qu'on pouroit plutot les nommer des maisons de plaisir que des temples: ce qui se doit en-

entendre des cloitres communs, où les Moines aiment fort à boire. Il y avoit de notre tems dans la ville de *Sior* deux cloitres de Religieuses, dans l'un étoient toutes personnes nobles & de qualité, & dans l'autre des filles du commun. Elles étoient toutes rasées, observant les mêmes régles & le même service que les hommes. Le Roi & les Grands fournissent à leur entretien, mais il y a trois ou quatre ans que le Roi qui regne aujourd'hui leur donna la liberté de se marier.

Après avoir parlé du Gouvernement & de l'Etat Ecclésiastique, je dirai quelque chose des Particuliers. Les maisons des Coresiens de condition sont magnifiques, mais celles du peuple sont très peu de chose, aussi ne lui est il pas permis de bâtir à sa fantaisie. Personne ne peut faire couvrir son logis de tuiles sans permission, ce qui est cause que la plupart ne sont couvertes que de paille ou de roseaux. Elle sont séparées les unes des autres par un mur, ou par un rang de palissades. Elle sont bâties sur des pilliers de bois, dont l'intervalle est rempli de pierres jusqu'au premier étage, le reste du bâtiment est de bois enduit par

de-

dehors, & recouvert de papier blanc collé par dedans, les planchers ſont faits en voute, & ils font faire du feu deſſous en hiver , ce qui eſt cauſe qu'ils ſont toujours chaudement comme dans un poiſle, le platfonds de la chambre étant couvert de papier huilé. Leurs maiſons ſont petites, n'ayant qu'un étage & un grenier au deſſus , où ils ſerrent leurs proviſions. Les Nobles ont toujours un corps de logis ſur le devant , où ils reçoivent leurs amis & logent leurs connoiſſances, & c'eſt-là auſſi qu'ils ſe divertiſſent, ayant ordinairement à l'entrée de leurs maiſons une grande place ou baſſecour , avec un reſervoir & un jardin avec des allées couvertes. Pour les femmes leur appartement eſt dans le fond de la maiſon, afin qu'elles ne ſoient vues de perſonne. Les marchans & les principaux bourgeois ont ordinairement à côté de leur maiſon un magaſin où ils mettent leurs marchandiſes , & régalent comme j'ai dit leurs amis avec du tabac & de l'arac. Il y a parmi eux d'honnêtes femmes, qui ont la liberté de voir le monde & d'aller en compagnie , & même en feſtin , mais elles ſont aſſiſes à part & vis-à-vis de leurs maris. Ils n'ont presque

que de meubles que ce qu'il en faut pour la nécessité. Le pays a quantité de cabarets & de maisons de récréation, où les Coresiens vont voir des femmes publiques qui dancent, chantent & jouent des instrumens. L'Eté ces sortes de divertissemens se prennent à la fraicheur des bois & sous des arbres fort toufus. Ils n'ont point de logis affecté pour loger les passans & les voyageurs, mais celui qui voyage se va asseoir où la nuit le prend, auprès de la palissade de la premiére maison qu'il rencontre, & là, quoique ce ne soit pas le logis d'un Grand, on lui aporte suffisamment de ris cuit & de viande préparée pour souper: au sortir de là on pourroit encore s'arrêter à une autre maison, & même à plusieurs. Il est vrai que sur le grand chemin de Sior, on trouve des logis où on donne à coucher & à manger à ceux qui voyagent pour le public qui en fait la dépense.

Ils ne peuvent se marier entre parens qu'au quatriéme degré, ils ne se font point l'amour, parcequ'on les marie dès l'âge de huit ou dix ans, & les filles dès ce moment là entrent dans la maison de leurs beau-péres, si ce n'est qu'elles soient uni-

uniques. Elles demeurent donc chez le pére du mari, jusqu'à ce quelles ayent apris à gagner leur vie, ou à conduire un ménage. Le jour qu'un homme se marie, il monte à cheval accompagné de ses amis, & après avoir fait le tour de la ville, il s'arrête devant la porte de sa maitresse, où il est fort bien reçu par les parens, qui prennent la mariée & la meinent chez lui, où se célébrent les noces sans autre cérémonie. Quoiqu'une femme ait donné plusieurs enfans à un mari, il dépend de lui de la répudier quand il lui plait, & d'en prendre une autre, mais la femme n'a pas le même privilége, à moins que le Juge ne l'ordonne. Un homme peut entretenir autant de femmes qu'il en peut nourir, & aller chez elles à toutes heures sans qu'on y puisse trouver à redire. Mais il n'y a chez lui que sa femme, les autres sont en Ville, ou dans d'autres maisons séparées de son ménage. Les Nobles pourtant, outre leurs femmes, en ont encore deux ou trois autres dans le logis, mais il n'y en a toujours qu'une qui domine & qui a l'intendance de tout. Les autres ont chacune un appartement séparé, où le maitre du logis va quand il

lui

lui plait. Dans la vérité, ils ne font pas grand cas des femmes, & ne les traitent guéres mieux que des esclaves, les chassant pour les moindres petites fautes & quelquefois sur de simples prétextes, & en ce cas-là ils les obligent d'emmener leurs enfans, dont ces malheureuses demeurent chargées. Cette liberté de chasser la mére & les enfans sert extrêmement à peupler le pays.

Les Nobles & les personnes libres ont un assez grand soin de l'éducation de leurs enfans, ils leurs donnent de bonne heure des maitres pour apprendre à lire & à écrire, à quoi cette Nation prend un très grand plaisir. Ils n'usent d'aucune contrainte dans leur maniére d'enseigner, faisant tout faire par douceur, représentant à leurs écoliers la science & le mérite de leurs Ancêtres, & la gloire de ceux qui par de semblables moyens ont fait de grandes fortunes, ce qui les pique & les rend assidus. Aussi est-ce une merveille de voir comment ils profitent, & comment ils expliquent les écrits qu'on leur fait lire, car c'est en cela que consiste toute leur doctrine. Outre cette étude particuliére, il y a en chaque ville une maison, où les Nobles, par une ancien-

ne

ne coutume, dont ils ſont grands obſervateurs, ont ſoin d'aſſembler la jeuneſſe, pour leur faire lire l'état des affaires du pays, & les condamnations des Grands qu'on a fait mourir pour leurs crimes. Pour achever de les perfectionner dans les affaires, il ſe fait tous les ans des aſſemblées dans deux ou trois villes de chaque Province, où les étudians ſe trouvent pour avoir de l'emploi, ſoit pour la plume ou pour l'épée. Les Gouverneurs de Places y envoyent des Députez habiles pour les examiner, & pour faire choix des plus capables ; & ſur le raport qu'on leur en fait, ils en écrivent au Roi. Il ſe fait auſſi tous les ans une aſſemblée à la Cour, où on examine la conduite de tous ceux qui ſont dans l'emploi. Les plus Grands du Royaume ſe trouvent-là, ſoit qu'ils ſoient encore en charge ou non. C'eſt là qu'on diſtribue les emplois à ceux qu'on en croit dignes, & le Roi en fait expédier les proviſions. Les vieux Officiers qui n'ont été jusqu'alors que dans la plume, ou dans l'épée, font tous leurs efforts en ce tems-là, pour avoir charge en l'une & en l'autre profeſſions, afin d'augmenter leur revenu. La pourſuite de ces ſortes d'honneurs ruine

ruine ſouvent les prétendans, à cauſe des préſens & des feſtins qu'ils font pour gagner les ſuffrages. Il y en a même qui meurent en chemin, & la plupart ſe contentent d'obtenir le titre de l'emploi qu'ils prétendent, & croyent que c'eſt beaucoup d'avoir été déſigné à une charge.

Les Péres chériſſent fort leurs enfans, dont ils ſont réciproquement fort reſpectez. Ils ſont tenus des faits l'un de l'autre, & ſi l'un des deux ſe retire après une méchante action, l'autre en eſt reſponſable. Il n'en eſt pas de même des eſclaves, qui ſe ſoucient fort peu de leurs enfans, parcequ'ils ſont aſſurez qu'on les enlévera auſſitot qu'ils ſeront en âge de travailler ou de faire quelque choſe. Lorſqu'un homme libre meurt, ſes enfans en portent trois ans le deuil; pendant tout ce tems là ils vivent auſſi auſtérement que les Moines, ne peuvent exercer aucune charge, & ſi quelqu'un en a une, ou quelque emploi que ce puiſſe être, il faut qu'il s'en défaſſe. Il ne leur eſt pas permis pendant ce tems-là de coucher avec leurs femmes, & s'il leur naiſſoit des enfans durant le deuil, ils ne ſeroient pas légitimes.

Il ne leur eſt pas permis non plus de ſe mettre en colére, ni de ſe battre, & encore moins de s'enivrer. Ils portent pour marque de deuil une longue robe de toile de chanvre, ſans avoir rien deſſous qu'une espéce de haire faite d'un tiſſu de fil tors, presque auſſi gros que le fil de bambous ou roſeaux, dont on fait les cables de navire. Ils portent auſſi en guiſe de crépe, une corde faite de cette herbe ſur un chapeau tiſſu de roſeaux verds. Ils ne vont point ſans un gros bâton ou roſeau à la main, ce qui ſert à diſtinguer de qui on porte le deuil, car par le roſeau ils marquent le bâton. Au reſte comme ils ne ſe lavent point pendant tout ce tems là, ils ſont noirs comme des mulâtres.

Auſſitot que quelqu'un eſt mort, ſes parens courent par les rues, pleurant, hurlant & s'arrachant les cheveux. Ils ont grand ſoin enſuite de l'enterrer honorablement, en quelque endroit d'une montagne qu'un devin leur indique. Ils ſe ſervent de deux biéres pour chaque mort, épaiſſes de deux ou trois doigts, qu'ils ferment exactemement, & les mettent l'une dans l'autre à deſſein de réſiſter à l'eau, les enjolivant & les

gar-

garnissant chacun selon son pouvoir! Ils enterrent ordinairement leurs morts au printems & en automne, & pour ceux qui meurent en été, ils les mettent dans une loge de paille élevée sur quatre pieux, où ils les laissent jusqu'à ce que le ris soit moissonné. Lorsqu'après cela ils les veulent enterrer, ils les raportent au logis, & renferment avec eux dans leurs cercueils leurs habits & quelques bijoux. De là ils partent avec le corps à la pointe du jour, après avoir fait bonne chére, & s'être fort réjouis toute la nuit. Les porteurs chantent & vont en cadence, pendant que les parens font retentir l'air de leurs cris. Trois jours après les parens & les amis du deffunt retournent sur la fosse, où ils font quelques offrandes, & ensuite ils mangent ensemble & font grande chére. Le menu peuple se contente de faire une fosse profonde de cinq ou six pieds fort bien creusée, mais les Grands sont mis dans des tombeaux de pierre, élevez & ayant au dessus une statue de même matiére, où l'on voit gravé au bas le nom & les qualitez du mort, spécifiant les emplois qu'il a eus. Toutes les pleines lunes, ils

font

font couper l'herbe qui ſe trouve ſur la foſſe, & offrent là du ris nouveau. C'eſt là leur plus grande fête, après celle du nouvel an. Ils ne comptent que par lunes, & de trois ans l'un ils en intercalent une, ſi bien que cette année là en a treize, au lieu que les deux autres n'en ont que douze. Ils ont des devins qui les aſſurent ſi les morts repoſent ou non, & ſi le lieu où ils ſont enterrez leur eſt propre, ſur quoi ils ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils les changent quelquefois de places deux & trois fois. Après que les enfans ſe ſont bien aquitez de ce qu'ils doivent à leurs péres & à leurs méres, par cette longue cérémonie, s'ils ont laiſſé du bien, le fils ainé ſe met en poſſeſſion de la maiſon qui lui apartient, avec toutes les terres qui en dépendent. Pour les autres biens ils ſe partagent entre les garçons, ſans que nous ayons oui dire que les filles y euſſent aucune part; parceque les femmes n'aportent rien en mariage que leurs habits. Lorsqu'un pére vient à l'âge de quatre vingts ans, il ſe déclare lui même incapable de gouverner ſon bien, & le céde à ſes enfans, qui entretiennent leur pére, & continuent toujours à le reſpecter beaucoup.

L'ainé étant entré en possession du bien, fait bâtir aux dépens de la communauté une maison pour son pére & pour sa mére, où il les loge & les nourit.

Les Coresiens sont fort enclins à dérober, & si sujets à tromper & à mentir, que l'on ne s'y doit pas trop fier. Ils croyent avoir fait une bonne action, quand ils ont attrapé quelqu'un, aussi la tromperie n'est elle pas infame parmi eux, & si quelqu'un peut prouver qu'on l'ait trompé dans un marché, soit de chevaux, de vaches, ou de quelque autre chose, il peut en revenir au bout même de trois ou quatre mois. Ils sont toutefois assez simples & crédules, & nous aurions pu leur persuader tout ce que nous aurions voulu, parceque les étrangers en sont fort aimez & sur tout des moines. Ce peuple est efféminé; & ne fait pas avoir dans l'occasion beaucoup de fermeté ni de courage. Du moins c'est ce que plusieurs personnes dignes de foi nous en ont dit, qui ont été témoins des ravages que l'Empereur du Japon fit dans leur pays, lorsqu'il tua leur Roi, sans parler de ce que Vettevrée nous a souvent raconté de l'entrée du Tartare, qui passant sur la gla-

glace s'empara du Royaume. Car il nous aſſuroit, comme ayant été préſent à tout, qu'il périt plus de Coreſiens dans les bois où ils ſe ſauvérent, que l'ennemi n'en tua. Ils n'ont point de honte de la poltronnerie, & ils déplorent le malheur de ceux qui ſont obligez de ſe battre. Il leur eſt même ſouvent arrivé de ſe retirer avec perte, lorsqu'ils penſoient piller quelque vaiſſeau venu d'Europe, jetté par la tempête ſur leur côte, en voulant aller au Japon. Ils ont une grande horreur pour le ſang, & fuyent quand ils en rencontrent. Ils craignent fort les maladies, & ſur tout les contagieuſes, c'eſt pourquoi ils enlévent auſſitot les malades, ſoit à la ville ou à la campagne, & ils les mettent dans des loges de paille au milieu des champs. Là perſonne ne leur parle, que ceux à qui on les donne en garde, qui avertiſſent les paſſans de ſe détourner, & lorsque le malade n'a point d'amis qui en ait ſoin, les autres le laiſſent plutot mourir que d'en approcher. Lorsqu'il y a de la peſte en une ville, ou en un village, on en ferme les avenues avec une haye d'épine, & on en met auſſi ſur le

toit des maiſons où il y a des malades, afin d'avertir ceux qui pourroient l'ignorer. Ils pourroient dans leurs maladies ſe ſervir des ſimples qui croiſſent dans leur pays, mais le peuple ne les connoit pas aſſez, & les médecins ſont presque tous au ſervice des Grands, ſi bien que les pauvres qui ne peuvent faire cette dépenſe ſe ſervent pour médecins d'aveugles & de devins, en qui ils avoient autrefois une ſi grande confiance, qu'ils les ſuivoient par tout à travers les riviéres, & les rochers, & ſur tout dans les temples des Idoles, où il invoquoient les Démons. Mais cette coutume fut entiérement abolie par ordre du Roi en l'année 1662.

Avant que le Tartare ſe rendît maitre de ce Royaume, il étoit rempli de luxe & de débauche, les Coreſiens ne faiſant que boire & manger, & s'abandonner à toutes ſortes de diſſolutions. Mais préſentement que les Japonnois & les Tartares les tiranniſſent, ils ont bien de la peine à ſupporter une mauvaiſe année, à cauſe des grands tributs qu'ils payent, ſur tout au Tartare, qui vient l'exiger trois fois l'an. Ils croyent qu'il n'y a dans tout le monde que douze Royau-

mes ou pays, commandez par un seul Empereur qui réside à la Chine, à qui tous les autres payoient autrefois tribut, mais qu'ils se sont tous mis en liberté depuis que le Tartare s'est emparé de la Chine, n'ayant pu les subjuguer. Ils nomment le Tartare, *Tiekse* & *Orankay*. Pour notre pays ils le nomment *Nampankouk*, qui est le nom que les Japonnois donnent au Portugal, de sorte que ne nous connoissant pas, ils nous le donnent aussi, l'ayant apris depuis cinquante ou soixante ans, que les Japonnois leur aprirent à cultiver le tabac, à le façonner & à s'en servir, car avant cela il leur étoit inconnu; & comme ils leur disoient que la semence venoit de *Nampankouk*, ils nomment souvent le tabac *Nampankoi*. Ils en prennent tant aujourd'hui que les enfans y sont accoutumez dès l'âge de quatre ou cinq ans, & il n'y a parmi eux que très peu d'hommes & de femmes qui s'empêchent de fumer. Au commencement qu'on leur en portoit ils l'achetoient au poids de l'argent, & c'est ce qui fait qu'ils estiment *Nampankouk* un des meilleurs pays du monde. Leurs écrits raportent qu'il y a quatre vingts & quatre mille contrées

différentes, mais la plupart ne le croyent pas, & disent qu'il faudroit, si cela étoit, que chaque Islette & banc de sable passat pour une contrée, n'étant pas possible, ajoutent ils, que le soleil en éclairat tant en un jour. Quand nous leur nommions quelque pays, ils se moquoient de nous, soutenant que nous n'entendions parler que d'une ville ou d'un village, leurs côtes géopraphiques ne s'étendant pas plus loin que Siam, à cause du peu de commerce qu'ils ont avec les étrangers qui sont au de là. Ils ne négocient presque qu'avec les Japonnois, & avec les habitans de l'Isle de *Suissima*, qui ont un magasin au Sud-Est dans la ville de Pousan. Ils aportent en Corée du poivre, du bois de sapan, de l'alun, des cornes, des buffles, des peaux de cerf & de bouc, & autres marchandises que nos gens & les Chinois vendent au Japon. Ils prennent en échange des denrées & des manufactures du pays. Les Coresiens ont aussi quelque commerce à Pequin, & aux contrées Septentrionales de la Chine, mais il est de grande dépense, car il ne vont là que par terre & à cheval. Aussi n'y a-t-il que les gros mar-

marchands de Sior, qui vont à Pequin, & qui ſont toujours au moins trois mois en leur voyage. Ce commerce conſiſte en toile, & du reſte les Grands & les principaux marchans achettent & payent avec de l'argent, mais le peuple ne trafique qu'avec du ris & des denrées.

Il n'y a qu'un poids & une meſure dans tout le Royaume, mais les marchands en abuſent fort, malgré toutes les précautions & les réglemens des Gouverneurs. Ils ne connoiſſent de monnoye que les caſis, encore n'ont ils cours que ſur les frontiéres de la Chine. Ils donnent l'argent au poids, par petits lingots comme ceux qu'on rapporte du Japon.

Leur langue, leur écriture, & leur façon de compter eſt fort dificile à aprendre, ils ont beaucoup de mots pour ſignifier une même choſe, & ils parlent tantot vite & tantot lentement, ſur tout les Savans & les Grands Seigneurs. Ils ont trois ſortes d'écritures différentes, dont la premiére & la principale reſſemble à celle de la Chine & du Japon. Ils s'en ſervent pour l'impreſſion de leurs livres, & pour ce qui concerne toutes les affaires publiques. La ſeconde eſt com-

me l'écriture ordinaire parmi nous. Les Grands & les Gouverneurs en usent, pour répondre aux requêtes, & mettre des apostilles aux lettres d'avis, & ailleurs. Le peuple ne sait pas lire cette écriture. La troisiéme est plus grossiére, & sert aux femmes & aux gens du commun. Elle est fort aisée à aprendre & à lire. On écrit de celle-ci plus aisément que des autres les noms & les choses dont on n'a jamais oui parler, cette écriture se faisant avec de petits pinceaux fort nets & déliez. Ils ont beaucoup de vieux livres tant imprimez que manuscrits, qu'ils gardent si chérement, qu'on n'en confie le soin qu'au frére du Roi. On en conserve des copies aussi bien que des figures, en plusieurs villes, afin qu'en cas d'incendie, on n'en fût pas entiérement privé. Leurs almanacs se font à la Chine, n'ayant pas assez d'adresse & de science pour les faire eux-mêmes. Ils impriment avec des ais, ou formes de bois, & ont une forme particuliére pour chaque côté de papier, ce qui fait la feuille. Ils comptent avec de petits bâtons longuets, comme nous faisons avec des jettons. Ils ne savent point tenir de livres de comptes ou de marchans:

ſeulement lorsqu'ils achettent quelque choſe, ils mettent le prix deſſus, & écrivent au deſſous ce qu'ils en retirent, & voyent par ce moyen aiſément le profit & la perte.

Quand le Roi ſort il eſt accompagné de toute la Nobleſſe de ſa Cour, portant ſon ordre ou quelque ouvrage de broderie devant & derriére ſur une robe de ſoye noire, avec une écharpe fort ample, ſuivi d'une grande troupe de ſoldats en fort bon ordre. Devant lui marchent des hommes à cheval & d'autres à pied, dont les uns portent des enſeignes & des étendars, & les autres divers inſtrumens de guerre dont ils jouent. Ils ſont ſuivis des Gardes du corps, qui ſont compoſez des principaux bourgeois de la ville. Le Roi eſt au milieu, porté ſous un dais d'or fort riche, qui paſſe dans un ſi grand ſilence qu'on n'entend pas le moindre petit bruit. Immédiatement devant lui marche un Sécretaire d'Etat, ou quelque autre Officier de grande importance, avec une caſſette où il met toutes les requêtes & placets que les particuliers préſentent au bout d'un roſeau, ou qu'ils font pendre le long des murailles ou des palliſſades: en ſorte qu'on ne voit point ceux

qui les présentent. Ceux qui sont établis pour les ramasser les apportent au Sécretaire, qui les met dans la cassette, & lorsque le Roi est de retour au Palais, on lui présente le tout pour en juger souverainement. C'est ce qu'il fait, & on exécute ses ordres sur le champ, & sans que personne y contredise. Toutes les maisons des rues où le Roi passe sont fermées tant les portes que les fenêtres, & personne n'oseroit les entrouvrir, & encore moins regarder par dessus la pallissade, ou par dessus la muraille. Quand le Roi même passe auprès des Grands & des soldats, il faut qu'ils lui tournent le dos, sans oser regarder, ni même tousser. Aussi dans ces rencontres la plupart des soldats se mettent de petits bâtons à la bouche, pour n'être pas accusez de faire du bruit. Quand l'Ambassadeur du Tartare vient, le Roi va en personne avec toute sa Cour pour le recevoir hors de la ville, l'accompagne jusqu'à son logis, & par tout chacun lui fait autant & plus d'honneur qu'au Roi. Toutes sortes de joueurs d'instrumens, de danseurs & de sauteurs, vont devant lui, tâchant à l'envi les uns des autres de le bien divertir. Pendant tout le tems que

que le Tartare eſt à la Cour, toutes les rues qui ſont entre ſon logis & le Palais ſont bordées de ſoldats, qui ſont à dix ou douze piez l'un de l'autre. Il y a deux ou trois hommes qui ne font autre choſe, que de ramaſſer des billets qui ſont jettez de la fenêtre du Tartare pour être portez au Roi, qui veut ſavoir à toute heure ce que fait l'Ambaſſadeur. En un mot, ce Prince cherche tous les moyens de le contenter, tâchant de lui faire connoitre par toutes ſortes de bons traitemens le reſpect qu'il a pour le Grand-Cham, afin qu'il en faſſe un favorable rapport à ſon maitre.



LETTRE DU PERE JARTOUX, JESUITE.

Au P. Procureur Général des Missions des Indes & de la Chine.

Touchant la plante de *Ginseng*.

A Pekin, le 12. d'Avril 1711.

MON RE'VE'REND PE'RE,

La Carte de Tartarie que nous faisons par ordre de l'Empereur de la Chine, nous a procuré l'occasion de voir la fameuse Plante de *Ginseng* si estimée à la Chine, & peu connue en Europe. Vers la fin de Juillet de l'année 1709. nous arrivames à un village qui n'est éloigné que

que de quatre petites lieües du Royaume de Corée, & qui eſt habité par des Tartares qu'on nomme *Calcatatze*. Un de ces Tartares alla chercher ſur les montagnes voiſines quatre plantes de *Ginſeng*; qu'il nous apporta toutes entiéres dans un panier. J'en pris une au hazard que je deſſignai dans toutes ſes dimenſions, le mieux qu'il me fut poſſible. Je vous en envoye la figure, que j'expliquerai à la fin de cette lettre. Les plus habiles médecins de la Chine ont fait des volumes entiers ſur les propriétez de cette plante: ils la font entrer preſque dans tous les remédes qu'ils donnent aux grands Seigneurs, car elle eſt d'un trop grand prix pour le commun du Peuple. Ils prétendent que c'eſt un reméde ſouverain pour les épuiſemens cauſez par des travaux exceſſifs de corps ou d'eſprit, qu'elle diſſoud les flegmes, qu'elle guérit la foibleſſe des poumons & la pleureſie, qu'elle arrête les vomiſſemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'eſtomac, & ouvre l'appétit, qu'elle diſſipe les vapeurs, qu'elle remédie à la reſpiration foible & précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les eſprits vitaux, & produit de la lymphe dans le ſang,

enfin qu'elle eſt bonne pour les vertiges & les ébloüiſſemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guéres s'imaginer que les Chinois & les Tartares fiſſent un ſi grand cas de cette racine, ſi elle ne produiſoit conſtamment de bons effets. Ceux mêmes qui ſe portent bien, en uſent ſouvent pour ſe rendre plus robuſtes. Pour moi je ſuis perſuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la pharmacie, ce ſeroit un excellent reméde, s'ils en avoient aſſez pour en faire les épreuves néceſſaires, pour en examiner la nature par la voye de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, ſuivant la nature du mal, auquel elle peut être ſalutaire.

Ce qui eſt certain, c'êſt qu'elle ſubtiliſe le ſang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide à la digeſtion, & qu'elle fortifie d'une maniére ſenſible. Après avoir deſſiné celle que je décrirai dans la ſuite, je me tâtai le poux pour ſavoir en quelle ſituation il étoit: je pris enſuite la moitié de cette racine toute crue ſans aucune préparation, & une heure après

je me ſentis beaucoup de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fonds ſur cette épreuve, perſuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous primes ce jour là. Mais quatre jours après me trouvant ſi fatigué & ſi épuiſé de travail, qu'à peine pouvois je me tenir à cheval, un mandarin de notre troupe qui s'en apperçut, me donna une de ces racines : j'en pris ſur le champ la moitié, & une heure après je ne reſſentis plus de foibleſſe. J'en ai uſé ainſi pluſieurs fois depuis ce tems là, & toujours avec le même ſuccès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraiche, & ſur tout les fibres que je mâchois, produiſoient à peu près le même effet.

Nous nous ſommes ſouvent ſervi de feuilles de *Ginſeng* à la place de Thé, ainſi que font les Tartares ; & je m'en trouvois ſi bien, que je préférerois ſans difficulté cette feuille à celle du meilleur Thé. La couleur en eſt auſſi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un gout qui font plaiſir.

Pour ce qui eſt de la racine, il faut la fai-

faire bouillir un peu plus que le Thé, afin de donner le tems aux esprits de sortir : c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent guéres la cinquiéme partie d'une once de racine séche. A l'égard de ceux qui sont en santé, & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque légére incommodité, je ne voudrois pas que d'une once, ils en fissent moins de dix prises, & je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle maniére on la prépare : on coupe la racine en petites tranches qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi septier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu, & quand de l'eau qu'on y a mis il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jetter un peu de sucre, & la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même maniére, pour achever de tirer tout le suc, & ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, & l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette raci-

cine, en attendant qu'on les voye marquez ſur la nouvelle Carte de Tartarie, dont nous envoyerons une copie en France, on peut dire en général que c'eſt entre le trente-neuviéme & le quarante ſeptiéme degré de latitude Boréale, & entre le dixiéme & le vingtiéme degré de longitude Orientale, en comptant depuis le Méridien de Peking. Là ſe découvre une longue ſuite de montagnes, que d'épaiſſes forêts, dont elles ſont couvertes & environnées, rendent comme impénétrables. C'eſt ſur le penchant de ces montagnes & dans ces forêts épaiſſes, ſur le bord des ravines, ou autour des arbres, & au milieu de toute ſorte d'herbes, que ſe trouve la plante de *Ginſeng.* On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fonds des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt, & la conſume, cette plante n'y repa-roit que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle eſt ennemie de la chaleur : auſſi ſe cache-t-elle du ſoleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire que s'il s'en trouve en quelqu'autre pays du monde, ce doit

être

être principalement en Canada, dont les forêts & les montagnes, au raport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles ci.

Les endroits où croît le *Ginseng*, sont tout-à fait séparez de la Province de *Quan-tong* appellée *Leaotum* dans nos anciennes Cartes, par une barriére de pieux de bois qui renferme toute cette Province, & aux environs de laquelle des Gardes rodent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chercher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces deserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté & le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la Province, ou en y rentrant.

L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre cette même année 1709. à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *Ginseng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa M. deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen

on

on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ 20000. livres Chinoiſes, qui ne lui couteroient guéres que la 4. partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrames par hazard quelques uns de ces Tartares au milieu de ces affreux deſerts. Leurs Mandarins qui n'étoient pas éloignez de notre route, vinrent les uns aprés les autres nous offrir des bœufs pour notre nourriture, ſelon le commandement qu'ils en en avoient reçu de l'Empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'herboriſtes. Aprés s'être partagé le terrain ſelon leurs étendars, chaque troupe au nombre de cent s'étend ſur une même ligne juſqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine diſtance: ils cherchent enſuite avec ſoin la plante dont il s'agit, en avançant inſenſiblement ſur un même romb, & de cetre maniére ils parcourent durant un certain nombre de jours l'eſpace qu'on leur a marqué. Dès que le terme eſt expiré, les mandarins placez avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paitre les chevaux, envoyent viſiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour s'informer ſi le nombre eſt complet. En

cas.

cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition : ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le tems du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les mandarins leur envoyent de tems en tems quelques piéces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année : ils ne laissoient pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, & de paroitre bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient, n'étoient guéres mieux traitez, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante, dont les Tartares & les Chinois font un ſi grand cas, je vais expliquer la figure de celle que je vous envoye, & que j'ai deſſinée avec les plus d'exactitude qui m'a été poſſible.

A. repréſente la racine dans ſa groſſeur naturelle. Quand je l'eus lavée, elle étoit blanche & un peu raboteuſe, comme le ſont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B. C. C. D. repréſentent la tige dans toute ſa longueur & ſon épaiſſeur : elle eſt toute unie, & aſſez ronde ; ſa couleur eſt d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement *B.* où elle eſt plus blanche à cauſe du voiſinage de la terre.

Le point *D.* eſt une eſpéce de nœud formé par la naiſſance de quatre branches qui en ſortent comme d'un centre, & qui s'écartent enſuite également l'une de l'autre, ſans ſortir d'un même plan. Le deſſous de la branche eſt d'un verd tempéré de blanc : le deſſus eſt aſſez ſemblable à la tige, c'eſt-à-dire, d'un rouge foncé, tirant ſur la couleur de mure. Les deux couleurs s'uniſſent enſuite

par

par les côtez avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles de la grandeur & de la figure qui ſe voit dans la planche. Il eſt à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre auſſi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu près paralelle au plan du ſol.

Quoique je n'aye deſſiné exactement que la moitié d'une de ces feuilles *F.*, on peut aiſément concevoir & achever toutes les autres ſur le plan de cette partie. Je ne ſache point avoir jamais vu de feuilles de cette grandeur ſi minces & ſi fines : les fibres en ſont très bien diſtinguées; elles ont par deſſus quelques petits poils un peu blancs.

La pellicule qui eſt entre les fibres, s'éléve un peu vers le milieu au deſſus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille eſt d'un verd obſcur par deſſus, & par deſſous d'un verd blanchâtre & un peu luiſant. Toutes les feuilles ſont dentelées, & les denticules en ſont aſſez fines.

Du centre *D.* des branches de cette plante, s'élevoit une ſeconde tige *D. E.* fort droite & fort unie, tirant ſur le

blanc

blanc depuis le bas juſqu'en haut, dont l'extrêmité portoit un bouquet de fruit fort rond & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit compoſé de vingt & quatre fruits : j'en ai ſeulement diſſiné deux dans leur grandeur naturelle, que j'ai marquées dans ces deux chiffres 9. 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit, eſt fort mince, & très unie : elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles, (car il s'en trouve de ſimples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la groſſeur & de la figure de nos lentilles ordinaires, ſéparez néanmoins l'un de l'autre, quoique poſez ſur le même plan *. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtez, aſſez fin, & de la couleur de celui de nos petites ceriſes rouges. Tous ces filets ſortoient d'un même centre, & s'écartant en tous ſens comme les rayons d'une ſphére, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'eſt pas bon à manger : le noyau reſſemble aux noyaux ordinaires ; il eſt dur, & renferme le germe. Il eſt toujours

* *Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il eſt preſque par tout également épais.*

jours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu applati des deux côtez. S'il est double, il a une espéce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent : il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée qui se cole sur les noyaux : elle devient alors d'un rouge obscur & presque noir.

Au reste cette plante tombe & renait tous les ans. On connoit le nombre des tiges qu'elle a déja poussées, dont il reste toujours quelque trace ; comme on le voit marqué dans la figure par les petits caractéres *b b. b.* Par là on voit que la racine *A.* étoit dans sa septiéme année, & que la racine H. étoit dans sa quinziéme.

Au regard de la fleur, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la description : quelques uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, & que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutot qu'elle est si petite & si peu remarquable qu'on n'y fait

pas

pas d'attèntion, & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que ceux qui cherchent le *Ginſeng*, n'ayant en vue que la racine, mépriſent & rejettent d'ordinaire tout le reſte comme inutile.

Il y a des plantes qui outre le bouquet des fruits que j'ai décrits, ont encore un ou deux fruits tout à fait ſemblables aux premiers, ſituez à un pouce, ou à un pouce & demi au deſſous du bouquet: & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parcequ'on ne manque guéres de trouver encore cette plante à quelques pas de là ſur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il y en a, diſtingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord : mais il arrrive ſouvent qu'elle n'en a point, quoique la racine ſoit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre H., qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fût dans ſa quinziéme année.

Comme on a eu beau ſemer la graine, ſans que jamais on l'ait vu pouſſer, il eſt probable que c'eſt ce qui a

donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre, que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, & qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau la laisse avec sa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort longtems en terre avant que de pousser aucune racine: & ce sentiment me paroit fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues, & qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles ayant poussé successivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite, eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques unes qui en ont cinq, ou même sept; & celles ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, de même que celle que j'ai dessinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits, sont d'ordinaire petites & fort basses.

La

La racine la plus groſſe, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, eſt toujours la meilleure. C'eſt pourquoi celle qui eſt marquée par la lettre H. l'emporte ſur l'autre. Je ne ſai pourquoi les Chinois l'ont nommée *Ginſeng*, qui veut dire, *Repréſentation de l'homme* : je n'en ai point vu qui en approchat tant ſoit peu, & ceux qui la cherchent de profeſſion, m'ont aſſuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui euſſent de la reſſemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hazard des figures aſſez bizarres. Les Tartares l'appellent avec plus de raiſon *Orhota*, c'eſt-à-dire, *la première des plantes*.

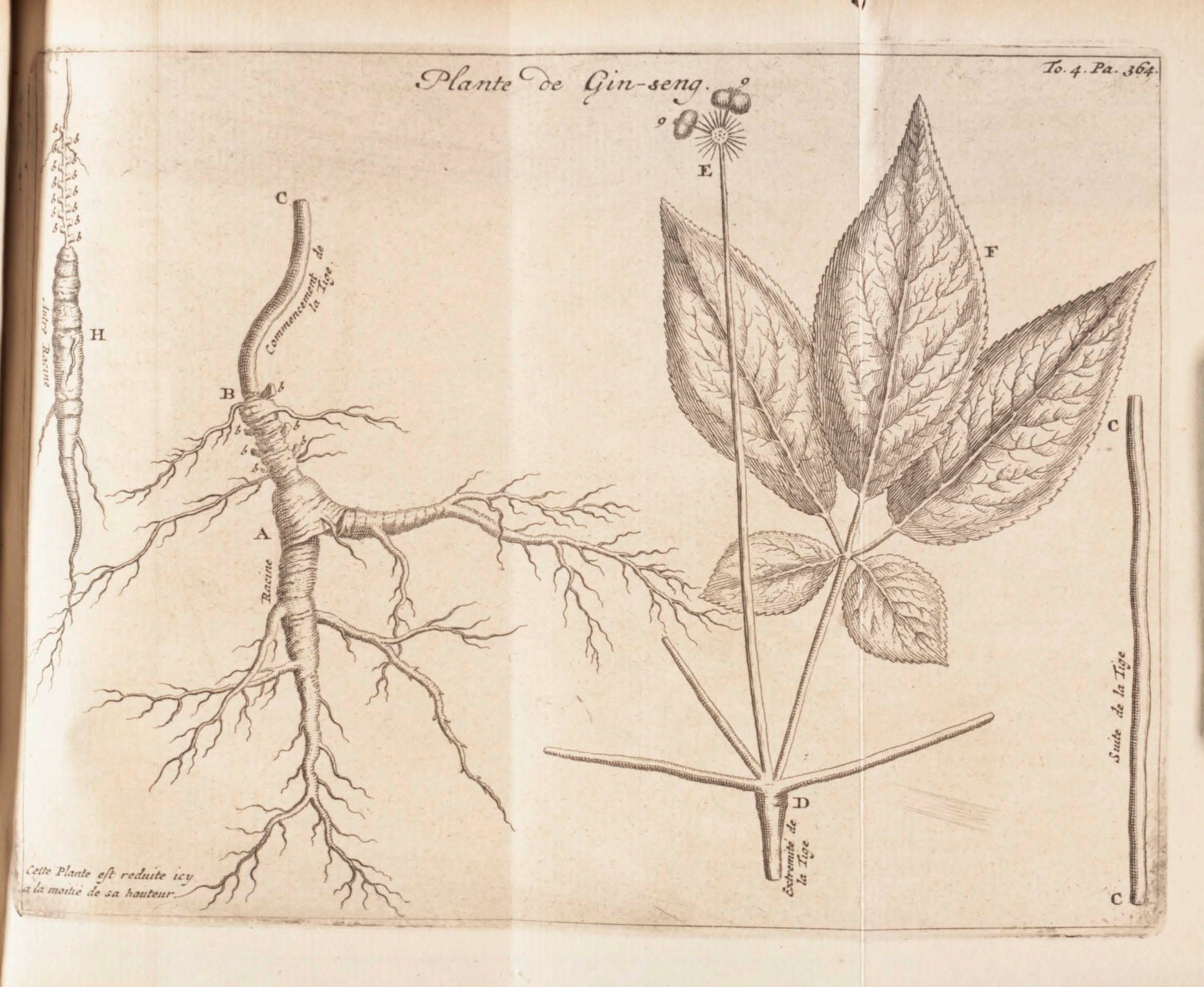
Au reſte il n'eſt pas vrai que cette plante croiſſe à la Chine, comme le dit le P. Martini ſur le témoignage de quelques livres Chinois, qui l'ont fait croitre dans la Province de Peking ſur les montagnes d'*Yongpinfou*. On a pu aiſément s'y tromper, parceque c'eſt là qu'elle arrive, quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante, n'en conſervent que la racine, & ils enterrent dans un même endroit tout ce

qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine, & de la nettoyer en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matiére étrangére. Ils la trempent ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, & la font sécher à la fumée d'une espéce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit â un petit feu : les racines couchées sur de petites traverses de bois au dessus de vase se séchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu ; mais bien qu'elles conservent leur vertu, elle n'ont pas alors cette couleur, que les Chinois aiment. Quand ces racines sont séches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi bien sec, autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées des vers.

Je souhaite, mon Révérend Pére, que la description que je viens de faire du *Ginseng* si estimé dans cet Empire, vous fasse plaisir, & à ceux à qui vous en ferez part. Nous sommes sur le point d'aller en Tartarie pour en achever la

Car-


Plante de Gin-seng.
To. 4. Pa. 364.
Commencement de la Tige.
Autre Racine
Racine
Extremité de la Tige
Suite de la Tige
Cette Plante est reduite icy a la moitié de sa hauteur.
A
B
C
D
E
F
H

Carte, car nous avons encore le Nord-Oueſt & l'Oueſt à faire. Je ſuis &c.

JARTOUX, Jéſuite.

RELATION
DE LA
TARTARIE ORIENTALE

PAR LE PE'RE MARTINI.

1. *Royaume de Niuche.*

Le premier Royaume qu'on rencontre de ce côté là * c'eſt celui de *Niuche*, que l'on peut dire avoir été juſqu'à préſent inconnu à ceux de l'Europe. Voici ce qu'en dit le Géographe Chinois. „ Ce Royaume au Couchant „ eſt borné par les terres de *Kilangho*; au „ Midi il touche à la *Corée*, & ſe nom„ moit jadis *Soxin*, alors il ne comprenoit „ ſeulement que le pays qui eſt ſitué le „ long de la riviére de Quentung, qui

* *La Tartarie Orientale.*

„ tire vers l'Orient, & vers *Caiyven* au
„ Septentrion. Ce peuple a été appellé
„ *Kin*. La famille d'Hana nomma ce
„ pays *Yeleu*, & le Roi de Guei, *Hoe-*
„ *kie*. Sous la famille de Tanga on lui
„ donna le nom de *Vico*, ſous la famil-
„ le de Taiminga on y bâtit quelques
„ forts, & on l'appella *Niuche*, & ce
„ Royaume lui paya tribut durant quel-
„ ques années ". Voila ce qu'il dit de la ſituation & du nom. Quant aux mœurs, voici ce qu'il en écrit. „ Ils habitent,
„ *dit-il*, en des cavernes ſous terre, s'ha-
„ billent de peaux de bêtes, ſe plaiſent
„ extrêmement à exercer leur force, ap-
„ prouvent le larcin & les rapines, &
„ mangent la chair toute crue, font un
„ certain breuvage ou biére de millet pi-
„ lé, qu'ils mêlent & détrempent avec
„ de l'eau ". Les arts auſquels ils s'addonnent ſont, tirer de l'arc avec dextérité & addreſſe, & la chaſſe. Il y a bien des ſortes de ces barbares, auſſi ont-ils des mœurs & des façons de faire bien différentes. Voila ce qu'en dit l'Hiſtorien Chinois fort ſuccictement, mais nous l'expliquerons un peu plus amplement. Et bien que j'avoue & confeſſe ingénuement n'avoir jamais vu ces pays, tou-

toutefois j'ajouterai quelque chose à sa relation avec autant de soin & d'exactitude qu'il me sera possible, l'ayant tiré des cartes de la Chine, & des narrations que m'en on faites les Tartares mêmes, avec qui j'ai souvent conversé étant dans la Chine.

* L'antiquité de la Tartarie Orientale paroit premiérement en ce qu'il en est fait mention sous la famille d'Hana, CCVI. ans avant la nativité de Notre Seigneur, & qu'elle continue, bien que sous divers noms, selon la coutume des Chinois †. On nomme ce peuple *Kin*, c'est-à-dire de l'or: on les appelle aussi communément les Seigneurs des montagnes d'or, parcequ'on estime que ce pays est très riche & très abondant en or. Les bornes de cette Tartarie sont au Septentrion & au Nord-Est *Niulhan*, autre Royaume de Tartarie, au Levant celui d'*Yúp'i* qui en est un autre encore, & qui est borné d'une mer qui passe entre le Japon & la Tartarie Orientale; au

 Midi

* *Antiquité de la Tartarie.*

† *En un autre endroit il dit qu'il y a quatre mille ans qu'ils sont connus aux Chinois, par les guerres qu'ils leur ont faites.*

Midi elle touche à la Peninſule de *Corée*, qui eſt proche du pays de *Leaotung*, dont *Niuche* eſt ſéparé par la grande montagne. Ses limites au Couchant ſont le grand fleuve de *Linhoang*, qui paſſe entre ce Royaume de Tartarie & les Terres de *Kilangho*.

* Entre tous les Tartares, ceux-ci ont toujours été les ennemis capitaux de la Chine, ils y entrérent ſous la famille impériale de Sungi, & défirent les Chinois en diverſes rencontres; de ſorte que les Empereurs même furent contraints de quitter & abandonner les Provinces du Septentrion, pour ſe retirer dans celles du Midi. Les Tartares s'étant rendus maitres des Provinces de *Leaotung*, de *Pecheli*, *Xanſi*, *Xenſi* & de *Xantung*, ils auroient ſans doute aiſément ſubjugué tout l'Empire, ſi les Tartares de *Samahania* leurs voiſins, n'euſſent pas été jaloux & envieux de leurs conquêtes. Ceux-ci qui avoient déja conquis une grande partie des Etats de l'Aſie, entrérent par les Provinces du Midi & par les plus Occidentales de la Chine, pour

* *Les Tartares ennemis des Chinois, & depuis quand.*

pour leur faire une rude & furieuſe guerre; ils les chaſſérent enfin hors de l'Empire, & ſe rendirent maitres de la plus grande partie de la Tartarie Orientale. C'eſt de cette guerre que traite Marco Polo de Veniſe. Après donc avoir livré pluſieurs combats ſignalez aux Empereurs Chinois, qui s'étoient retirez au Midi, ils eurent l'Empire tout entier pour prix & pour récompenſe de leurs victoires, & fondérent la famille d'Juena environ l'an mille deux cens ſeptante & neuf. Mais nous en parlerons plus amplement, lorsque nous traiterons du *Catay* & du *Mangin*.

Ce ſont ces Tartares de *Kin*, qui depuis peu ſe ſont rendus maitres de la plus grande partie de l'Empire, j'ai vu toute cette tragédie de mes propres yeux. Celui qui voudra ſavoir la ſuite de cette guerre, qu'il prenne la peine de lire mon petit abrégé de la guerre de Tartarie, où j'explique ce qu'on dit que les Tartares avoient accoutumé de payer tribut à l'Empire de la Chine, avec les raiſons qu'ils ont eu de ſe revolter & de faire la guerre. Mais

parlons de leurs mœurs & façons de faire.

* Ce que les Auteurs Chinois raportent que les Tartares habitent en des cavernes ſous terre, fait aſſez voir la haine que ceux de la Chine portent à cette nation : car ils ne demeurent point dans des cavernes, mais bien ſous des pavillons. Pour moi, je les ai vu avoir les meilleures tentes qui ſoient en aucun autre endroit : elles ſont faites d'étoffe de ſoie, cirées d'un beau luſtre : d'autres les ont de peaux, qu'ils tendent & détendent en un inſtant. Quand ils les élévent ſur terre un peu plus haut qu'à l'ordinaire, elles ſemblent être comme ſuſpendues en l'air. Ils les environnent tout autour d'un rets fait de groſſes cordes, à la hauteur de cinq ou ſix pieds, l'arrêtant & retenant avec de petits piquets, de la même façon que les bergers d'Italie aſſurent leurs logettes. Et pour empêcher que ce rets ne paroiſſe, ils le couvrent d'un tapis, comme auſſi la terre ſur laquelle ils s'aſſeyent. Ils mangent les jambes croiſées, ſans ſe ſervir de ſiéges, mais ſeulement de petites tables fort baſſes & ſimples. On s'aſſied de la ſorte

* *Habitations des Tartares.*

forte presque dans toute l'Asie, si ce n'est dans la Chine, où l'on a des siéges fort hauts & parfaitement bien travaillez, & même des tables qui ne doivent rien à celles de l'Europe. De façon qu'il semble à présent que la plupart de nos coutumes & façons de vivre soient venues des peuples de la haute Asie : car ceux de la Chine croyent que c'est une chose incommode & deshonnête de s'asseoir à terre, & de manger sans table, & disent que cela tient du barbare. Les grand Seigneurs ont d'autres tentes pour leurs femmes, pour leurs enfans, pour leurs valets, & pour la cuisine, qui sont si commodes & si bien ordonnées, qu'on les prendroit pour une maison. Je ne sai si ces cent vingt & quatre citez ou forts, qui furent bâtis sous la famille d'Juena, sont encore dans la Tartarie ou non, je n'ai pu m'en éclaircir : toutefois je leur ai oui dire qu'ils ne manquoient pas de petites maisons, entourées de murailles de terre, qu'on bâtissoit pour les paysans & pour les vieillards, qui ne s'éloignent pas beaucoup de leurs maisons. Le nom aussi que ces Tartares se donnent, me fait croire que *Muoncheu* est quelque grande

ville, car lorsqu'on leur demande d'où ils ſont, ils répondent pour la plupart qu'ils ſont de *Muoncheu*, & diſent que c'eſt la plus grande place de tout le Royaume : c'eſt pourquoi ceux de la Chine les apellent communément *Muoncheugin*, c'eſt-à-dire, hommes de *Muoncheu*. Au reſte, les Tartares ont des citez mobiles, errent avec tout leur bétail & leurs familles entiéres, & changent de paturage ſelon l'occaſion, comme nous le venons de dire des Tartares Occidentaux.

* Ils s'habillent d'ordinaire de peaux, mais ils ne laiſſent pas d'avoir des habits de ſoie & de coton, qu'ils achettent de ceux de la Chine, ou qu'ils échangent avec des peaux de loups, d'ours, de renards, de caſtors, de loutres, de martes, de ſouris de Moscovie, que nous appellons communément martes zibellines, & autres tels animaux. Leurs habits ſont fort longs, & deſcendent juſqu'aux talons, les manches étroites, qui finiſſent en forme de la corne d'un cheval. Ils ſe lient d'une ceinture un peu large, & ont un mouchoir à chaque côté pour s'eſſuyer

* *Habits des Tartares.*

yer les mains & le visage : ils ont aussi un couteau qui pend à leur côté, avec deux bourses, dans lesquelles ils ont du tabac qu'ils aiment beaucoup. Ils reçoivent les étrangers en leur offrant du tabac, & les valets apportent autant de pipes allumées qu'il y a d'hôtes. La vertu, ou plutot le vice de cette herbe, a déja pénétré par tout le monde, l'usage n'en étant que trop familier & ordinaire. Ils portent leur cimeterre du côté gauche, & prennent la poignée qui se léve trop par derriére : c'est pourquoi, lorsqu'ils vont à cheval, ils peuvent facilement tirer leur épée de la main droite, sans y employer la gauche. Leurs bottes sont faites de soye, mais pour la plupart de peau de cheval courroyée ; ils ne se servent point d'éperons. La coiffure qu'ils ont leur sied bien. Leur bonnet est rond & bas, lié tout autour d'une bande de fourure fort riche. Cette peau leur garentit la tête du froid. En été ils portent un bonnet qui est fait de jonc ou de paille. Par dessus la bande de peau, il y a une toile fine de lin rouge, qui environne la bande, & va tout autour du bonnet, ou bien du crin de cheval noir, ou qui est teint en un beau rouge.

Ils reſſemblent aſſez aux Chinois. * Leur couleur tire ſur le blanc, leur taille eſt ramaſſée & quarrée. Ils ne ſont pas grands parleurs; & pour leurs autres mœurs & façons de faire, ils ne reſſemblent pas mal aux Tartares qui ſont dans notre voiſinage; ſi ce n'eſt qu'ils ſemblent un peu plus adoucis & plus civiliſez, peut-être à cauſe du voiſinage de la Chine.

Pour ce qui eſt de leur force, ce que les Chinois en diſent eſt véritable, lorſqu'ils ſe comparent à eux : mais ſi vous les conſidérez abſolument & en général, vous trouverez que tout en eux eſt Aſiatique, & qu'ils ne méritent point d'être mis en comparaiſon avec ceux de l'Europe †, encore qu'ils ſoient plus ſoldats que les Chinois; car la plupart ſe nourriſſent & s'endurciſſent à la fatigue dès leur bas âge. La terre leur ſert de lit, ſur laquelle ils mettent le même tapis dont ils parent & couvrent leurs ſelles. La premiére viande qu'ils rencontrent leur eſt une bonne nourriture. Leur manger eſt ordinairement de la chair, ils ne

* *La conſtitution de leur corps.*

† *Leurs mœurs.*

ne haïssent pas celle qui n'est qu'à demi bouillie & rotie. Ils tuent des chevaux & des chameaux pour les manger. Ils s'adonnent & se plaisent extrêmement à la chasse. Ils ont aussi d'excellens vautours, & de fort bons chiens de chasse. Ils savent parfaitement bien tirer de l'arc, à cause qu'ils s'y exercent dès leur jeunesse. Ils sont grands larrons. Ils ont des casques de fer tout semblables aux notres, à la reserve de la partie qui couvre le visage Leurs cuirasses ne sont pas faites tout d'une piéce, mais de plusieurs piéces attachées avec de petits cloux de fer, de sorte que cela fait grand bruit lorsque la cavalerie marche. C'est une chose étrange qu'il n'y ait personne parmi eux qui sache ferrer les chevaux, quoiqu'ils soient presque toujours à cheval, & que toutes leurs forces consistent en cavalerie.

* De Religion, ils n'en ont presque aucune: ils ont en horreur le Mahométisme, ils ont mauvaise opinion des Turcs, qu'ils apellent *Hoei Hoei*. Peut-être que leur haine est venue de ce que les Turcs aidérent autrefois à ceux de

la

* *Leur Religion.*

la Chine à les chasser ; ce qui arriva sous le regne du Fondateur de la famille de Taiminga, lorsque les Chrétiens, & les Nestoriens principalement, prirent le parti des Tartares. Mais nous aurons occasion d'en parler dans un autre endroit. Toutefois il y a de l'apparence qu'ils ont tiré des Sacrificateurs des Indes, quelques cérémonies, ou plutot superstitions : car ils ont des Sacrificateurs qu'ils nomment Lamas, qu'ils aiment & respectent. De plus, ils brulent les corps morts, (ce qui est familier & ordinaire dans les Indes) & jettent dans le même bucher les femmes, serviteurs, chevaux & armes du deffunt. Ils contestent, comme étant fort en peine de ce qui leur arrivera après la mort. Ils reçoivent & embrassent la Religion Chrétienne avec grande facilité, & il y en a même déja plusieurs qui en font profession. Qui est celui qui pourra nier que le Ciel ne leur ait ouvert le chemin de la Chine, pour y trouver la véritable Religion ? C'est ainsi que la Providence divine permit autrefois que Rome, la maitresse des nations, fût prise & ruinée par des barbares, afin d'enseigner les principes & les fondemens de la Religion Chrétienne aux

Goths & aux Vandales, & pour les illuminer enſuite de la véritable lumiére de l'Evangile.

* La Langue de ce peuple eſt aiſée; elle ſemble avoir quelque affinité avec celle des Perſes. Il y a des caractéres qui reſſemblent à quelques unes des lettres Arabes. En liſant ils commencent du haut de la page, & finiſſent au bas, comme ceux de la Chine, continuant de la droite à la gauche, comme les Hébreux & les Arabes; ce qui eſt auſſi commun à ceux de la Chine. Leur alphabet eſt tout autre que celui des Chinois, leurs lettres (quoique différentes pour la figure) ont le même ſon & la même prononciation que les notres, ſavoir A. B. C. Ils ſe vantent d'avoir plus de ſoixante lettres au lieu de vingt quatre; à cauſe qu'ils font une lettre d'une voyelle & d'une conſonne jointes enſemble, & les proférent comme ba, be, &c.

† Les Chinois écrivent qu'on trouve des rubis & de fort belles perles dans cette Tartarie: peut-être les pêchent-ils dans

* *La langue des Tartares.* † *Les raretez qui ſe trouvent parmi eux.*

dans cette mer qui eſt entre la Tartarie & le Japon. Ils ajoutent qu'on y voit un poiſſon qui eſt une eſpéce de vache, plus grande que ne ſont les notres, & qui a d'ordinaire un cham ou perche de long, toutefois ſans écailles ni cornes. Je croirois que ce poiſſon eſt le même que celui dont le R. P. Chiſtophle d'Acunha fait une deſcription fort ample, lorsqu'il traite de la riviére des Amazones qu'il a vue toute entiére. Cette hiſtoire d'Acunha eſt imprimée en Eſpagnol à Madrid l'an M. DC. XL. Il y nomme ce poiſſon *Peſce Buei.* Il y a auſſi en Tartarie une ſorte de vautour nommé *Haitungcing*, plus petit que les autres; mais qui oſe bien attaquer des oyes ſauvages.

* La plus grande montagne qu'on trouve dans cette Tartarie eſt celle de *Kin*, c'eſt-à-dire, la montagne d'or; peut-être que c'eſt de là que ce peuple a tiré ſon nom. Cette montagne a deux branches, l'Orientale & l'Occidentale, qui s'étendent fort au long vers le Septentrion, comme les Alpes ou les monts Apennins en Italie. L'autre montagne eſt

* *Les plus conſidérables montagnes.*

eſt fort haute, ſe nomme *Chang-pe*, & a bien mille ſtades. Ils ont un lac de quatre vingts ſtades, d'où ſortent deux fleuves, l'un qui va vers le Midi & ſe nomme *Yalo*, & l'autre *Quenthung*, qui tire vers le Nord. La riviére de *Sung-hoa* prend ſa ſource dans cette montagne, & peu de tems après mêle ſes eaux avec celles du fleuve de *Quenthung*. Ainſi mêlez, ils ſe tournent un peu vers l'Orient, & ſe déchargent après dans la mer Orientale.

II. DU ROYAUME DE NIULHAN,

Et d'Yeço, ou Jeſſo.

LE Royaume de *Niulhan* eſt auſſi dans la Tartarie; mais il ne laiſſe pas d'être une dépendance de celui de *Niuche*, & proprement la partie de ce Royaume qui regarde vers le Nord-Eſt & le Nord. Les * Tartares *Yupiens* qui ne ſont pas loin de la mer, ſont proches de *Niulhan*. On

* *Les Yupiens Tartares.*

On les nomme ainſi, parcequ'ils ſe ſont des caſques & des corſelets de peaux de poiſſons très dures & très fortes. Plus loin il y a une terre ferme de grande étendue, que les Chinois appellent *Yeço*, & qui eſt ſans doute la même que celle qu'on nomme d'ordinaire *Jeſſo*, dans laquelle ils aſſurent qu'il y a un grand Lac apellé *Pe*.

Maffeo, un de notre ſociété, fait cette deſcription de *Jeſſo* au 5. livre de ſes épitres, deſcription qu'il a priſe mot pour mot des Hiſtoriens Chinois. Il y a un pays de fort grande étendue plein d'hommes ſauvages, & qui touche au Japon du côté du Nord, éloigné de 300. lieues de *Meaco*, ſelon les autres de deux cens cinquante quatre milles. Ceux d'*Yeſſo* s'habillent de peaux de bêtes, ont le corps tout velu, la barbe fort grande & des mouſtaches, qu'ils relévent avec un pieu lorſqu'ils veulent boire. Cette nation eſt fort âpre au vin, belliqueuſe & redoutable aux Japonnois. Ils lavent leurs playes d'eau ſalée, lorſqu'ils ſont bleſſez au combat, & c'eſt là le ſeul reméde qu'ils ayent. On dit qu'ils portent ſur leur poitrine un miroir de cuivre, capable de réſiſter aux coups de fléchés;

ches ; & que les plus riches entre les Tartares en portent auſſi. Ils attachent leur épée à leur tête , la poignée pend ſur leurs épaules. Ils n'ont aucune cérémonie, ſi ce n'eſt celle d'adorer le ciel, &c. Pluſieurs ſont en dispute pour ſavoir ſi cette terre de *Jeſſo* (que je nomme ainſi avec ceux de l'Europe, laiſſant le nom d'*Yeço* que les Chinois lui donnent) eſt une Ile ou un continent : mais ſi nous en voulons croire les Chinois, c'eſt véritablement une partie de la Tartarie deſerte , qui tient à *Niulhan* & aux *Yupi*, avec qui elle fait un même continent, & que le *Japon* eſt une Ile , puisqu'il y a un bras de mer qui le ſépare de *Jeſſo*. Quant à moi , je tiens ma parole de ne rien aſſurer quand les choſes ſont douteuſes, & je renvoye le lecteur à ma carte, dans laquelle j'ai repréſenté celle du *Japon* que j'ai rapportée de la Chine.

De plus, on voit par les écrits des Chinois que par delà le pays de *Leaotung*, il y a des terres au Nord-Eſt vers le continent, qui ont ſix mille ſtades, c'eſt-à-dire près de vingt quatre degrez, par où l'on voit qu'il y a de très grandes étendues de pays jusqu'au détroit d'*Anian*, qui doit être proche de *Quivira*. Je n'oſerois

rois pourtant aſſurer ce détroit, & ce que j'en dis en l'abrégé de mes hiſtoires ſemble être véritable. Si Dieu permet que je retourne un jour ſain & ſauf à la Chine, avec ceux de la ſociété qui ont deſſein de porter la lumiére de l'Evangile dans les terres les plus inconnues de la haute Aſie & de la Tartarie, il ſe pourra aiſément faire qu'avec cette occaſion nous mettrons auſſi cette hiſtoire au jour, pour la plus grande perfection de la Géographie : ce que pourtant nous n'eſtimons que fort peu ou même rien du tout, au prix de l'eſpérance du ſalut des ames de ces peuples.

III. DU ROYAUME DE TANYU.

LAiſſons l'Orient, & paſſons un peu plus vers l'Occident, où eſt ce grand & puiſſant Royaume des Tartares Orientaux, qui commence au couchant de la riviére de *Quenthung*, & occupe cette grande plaine qui eſt entre les deſerts & les ſolitudes ſabloneuſes

& arides de *Xamo.* Ce Royaume s'étend même au delà du desert jusques vers la vieille Tartarie, que les Chinois apellent *Samahania.* Ils nomment cet étendue de pays que nous venons de dire, *Tata*: corrompant le mot à cause de l'R, lettre que les Chinois n'ont point dans leur alphabet. M. Polo Venitien semble avoir connu cette Nation, quand il l'a apellée *Tangu*, changeant tant soit peu le nom. Les Chinois écrivent que ce peuple est un peu plus humain que ne sont les Tartares d'Orient; & il semble qu'il soit très ancien, parcequ'il en est fait mention dans les histoires du tems des premiers Empereurs de la Chine, comme de gens qui leur ont souvent bien taillé de la besogne. Néanmoins ils ont été souvent vaincus par les Empereurs de la Chine qui ont envoyé des Colonies dans leur pays, comme je le fais voir avec plus de soin dans mon abrégé, & de là vient peut-être que leur façon de vivre est plus polie & plus douce que celle des autres Tartares. Voici ce qu'en dit notre historien Chinois. „ Il „ y en a eu de diverses sortes, & selon „ les différentes familles de ceux qui ont „ tenu l'Empire, aussi ont-ils eu des noms

„ noms * différens. Hiaa, la premiére „ famille qui a regné , les a nommez „ *Hiuncho*: celle de Cheva , *Hienyun*: „ les familles de Cina & de Hana les „ ont apellez *Hiungnu*. Ensuite ils ont „ eu divers noms selon les différens Rois: „ selon la famille de Tanga ils ont été „ nommez *Thokive*, & *Kicheu* sous celle „ de Sanga. Ces Tartares furent subjuguez au même tems que la famille de Hana prit fin, & furent entiérement défaits par le Roi Vüon. Le rebelle Queïjú fort peu de tems après les défit presque à platte couture: ensuite le Royaume vint à ceux de Tho Kve. En ce tems-là ils souffrirent beaucoup de ceux de la maison de Tanga, qui les subjuguérent enfin. Mais le Roi de la Tartarie plus Occidentale en ayant chassé les Chinois, ses successeurs leur aidérent sous la famille de Sunga à s'emparer de l'Empire de la Chine. D'eux est sortie la famille d'Ivena, celle de Sunga ayant été tout à fait éteinte l'an M.CC.LXXVIII. après la naissance de Christ. Cette famille d'Ivena a gouverné assez paisiblement l'Empire de la Chine durant quatre

* *Noms différens.*

tre vingts dix ans ; neuf Empereurs de la Chine, Tartares de naiſſance, en ſont ſortis par une ſucceſſion continue, mais ils en furent chaſſez peu de tems après par Hunguvus, & la Chine délivrée de leur joug l'an de Chriſt M. CCC. LXVIII. auquel la famille de Thaiminga tint l'Empire, dont nous parlerons plus amplement ailleurs. Les Chinois décrivent les mœurs * de ces Tartares de cette ſorte. Ils vont çà & là avec leurs troupeaux, cherchant de l'eau & des paturages. Ils s'habillent de peaux des bêtes, & font leurs logettes avec des tapis. Ils ne pardonnent ni à leur pére ni à leur frére, quand ils ſont en colére. Ils brulent les corps morts : quand ils portent leurs morts au bucher, ils chantent & ſautent, accompagnez de tous leurs amis : d'autres entre eux pendent les corps aux arbres, & les laiſſent là trois ans durant, & puis en brulent les os. Voilà ce qu'en diſent les hiſtoriens de la Chine, à quoi je n'ai rien à ajouter.

† In eſt une montagne, où les Tar-

* *Leurs mœurs.*

† *Les Montagnes les plus remarquables.*

tares reçurent autrefois une grande défaite sous l'Empereur Hiaouvo, de la famille de Hana, car ils y perdirent leur Roi & les premiers du Royaume. Ils ont même encore à présent accoutumé de pleurer & de soupirer, quand ils passent cette montagne, comme touchez de compassion du malheur de leurs compatriotes. *Lankiasiu* est une autre montagne, sur laquelle soixante & dix mille Tartares furent pris tous en vie par l'armée des Chinois, lorsqu'ils étoient encore sous l'obéissance de la famille de Hana. *Jengen* s'apelle la montagne des festins, parceque Hiaovus y régala ses soldats, après que le Capitaine du charroy & le Général de sa Cavalerie eurent pour la troisiéme fois remporté sur les Tartares une très grande victoire. Là même est la montagne de *Kinúi*. Je ne trouve point d'autres riviéres que celles qui se voyent dans la Carte.

Il y a de fort grands * moutons dans cette Tartarie, dont la chair est très excellente, & la queue si grosse, qu'elle pése souvent plusieurs livres. Il y a beaucoup de bons & forts chevaux, encore qu'ils

* *Le bétail.*

qu'ils ayent la corne du pied fort étroite, la tête petite & courte ; ce qui est commun à presque tous les chevaux de Tartarie, qui à la vérité surpassent tous les autres à la course & en vitesse. Il y a grande abondance de chameaux, & d'autres animaux. J'ai remarqué parmi ces peuples deux choses qui m'ont semblé admirables. La premiére c'est un petit instrument de fer, ou une languette d'acier repliée, qui venant à être touchée des deux lévres & du doigt rend un son semblable à celui de ces instrumens qui se font à Nuremberg, & qu'on apelle communément *Trompunes*, les Tartares en ont de semblables, & s'en servent de même façon quand ils sont sur leurs chevaux, & se plaisent à ouir ce son. Je n'ai pu apprendre d'où ils peuvent avoir eu ces instrumens ; à moins qu'ils ne les fassent eux-mêmes, ou qu'ils n'ayent quelque commerce avec ceux de l'Europe. La seconde chose qui m'a surpris, est une certaine herbe qu'ils disent naitre sur les pierres ; * cette herbe est incombustible, lors même qu'on la tient longtems dans

 le

* *L'herbe incombustible des Tartares.*

le feu. Elle y devient bien rouge, & s'y enflamme en quelque sorte; mais quand on l'en tire, elle recouvre incontinent sa premiére blancheur, qui tire toutefois un peu sur le cendré. Elle ne croît pas fort haute, mais ressemble à la petite espéce de chanvre, sans toutefois avoir la tige ni si dure ni si forte; car elle se rompt beaucoup plus aisément. Quand on la met dans l'eau, elle se met en piéces & devient comme de la boue. Peut-être que les anciens Romains ont fait de cette même herbe ces draps, dans lesquels ils bruloient leurs corps morts, pour empêcher que les cendres ne se mêlassent avec celles du bucher; car j'ai de la peine à me persuader & à croire qu'ils les fissent de cette pierre qu'on nomme Amianthus, comme Porcacchi le veut dans ses funérailles, & Anselme Boëtius ou de Boot dans son traité des pierres précieuses; ou, comme d'autres auteurs plus modernes l'assurent, d'alun de plume, ou de talc, ou verre de Moscovie. On fait aussi de cette herbe une méche qui dure toujours, & qu'il n'est point besoin de moucher; mais quand elle est sale, on n'a qu'à la jetter dans le feu, & ôter ainsi les ordures qui s'y sont attachées;

chées ; car elle se trouve alors en son entier, & reprend sa premiére netteté.

IV. DU ROYAUME DE SAMAHANIA.

APrès la Tartarie Occidentale de *Tanyu*, est un autre Royaume, que ceux de la Chine nomment *Samahania.* Sa situation nous oblige de croire que c'est celui de *Samarcanda.* Il est situé au Sud-Est d'une des plus fortes villes de la Chine qu'on apelle *Socheu*, au couchant de la montagne *Imaüs.* Les Chinois affirment qu'on y trouve des villes fort remarquables, & des palais bâtis d'une belle architecture & ordonnance ; qu'en ce pays-là le Roi a accoutumé de s'habiller de blanc, de se servir de vaisselle & de meubles d'or & d'argent, & de toucher à la viande avec la main. J'ai mes raisons pour croire que ces pays ne sont pas fort éloignez de la Mer Caspienne, ni de l'Alexandrie, qu'Alexandre bâtit autrefois dans la Bactrienne. Les Tartares de la famille de Cinchi, qui envahirent l'Empire de la Chine, & dont

dont le Venitien parle, étoient de ce pays-là. J'ai d'autres raisons de croire que ce sont les mêmes, qui après avoir été chassez de la Chine, & s'être joints à Tamerlan, fondérent le Royaume du grand Mogol, réduisirent presque toute l'Asie sous leur puissance, & firent l'Empereur Bajazeth leur prisonnier. * Je ne trouve aucune mention dans leur histoire que Tamerlan aye jamais fait la guerre à ceux de la Chine; car Tamerlan n'a fait parler de lui qu'après que le premier de la famille de Taiminga eut chassé les Tartares de la Chine, & il n'a point poussé ses conquêtes vers l'Orient, mais bien plutot vers l'Occident, dans le Royaume de Mogol, jusques dans la Perse & dans les autres lieux qui tirent davantage vers le Couchant. Ce qui n'est pas difficile à prouver, si l'on considére que Tamerlan n'a pas regné fort longtems, & qu'il a vécu environ l'an de Notre Seigneur M. CCCC. VI. Auquel tems tout le Royaume de la Chine étoit sous l'obéissance de l'Empereur Taiçungus, de la famille de Taiminga, & l'un des descen-

* *Tamerlan ne s'est jamais approché de la Chine.*

cendans de cet Hunguvus, qui après avoir chaſſé les Tartares de la Chine, rétablit l'Empire & rendit la liberté à ſon pays; homme qui d'une fort baſſe condition, de petit Sacrificateur & de voleur qu'il étoit, parvint à l'Empire de la Chine.

Le Royaume de *Caſcar* touche (ſi je ne me trompe) au Royaume de *Samahania*. Qui en voudra ſavoir davantage, aye recours au voyage de Benoit Goes, inſéré dans le voyage du Révérend Pére Nicolas Trigaut.

V. DU ROYAUME DE SIFAN.

LE mot de *Sifan* parmi les Chinois comprend les frontiéres de leur Empire qui ſont vers l'Occident, mais principalement celles qui s'étendent de la Province de *Xenſi*, à *Iunnam*, où ſont compris les pays d'*Uſuçang*, de *Kiang*, & de *Tibet*. Ces noms comprennent pluſieurs peuples, ceux de la Chine diſent qu'il y en a de plus de cent Nations. Sur ces frontiéres ſont les Royaumes de *Geo* & de *Cangingu*, que le Venitien apelle le Royaume du Prêtre-Jean. Les Chinois

qui ne font point d'état des Royaumes étrangers, louent celui ci, & avouent que les bonnes mœurs s'y conservent ; que les Loix de la République & du Gouvernement y sont excellentes ; qu'il y a beaucoup de villes fortifiées de fossez & de murailles. Témoignage fort avantageux en faveur de l'excellence de ce pays, & dont on doit d'autant plus faire d'état, que ceux qui le rendent sont extrêmement retenus, lorsqu'il est question de donner des louanges ; car la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes, fait qu'ils n'estiment pas beaucoup ce qui est hors de la Chine. Les Chinois disent que ce Royaume est borné par les montagnes de *Min*, & par la riviére jaune qui y passe. Ces montagnes ont beaucoup d'étendue, & se joignent enfin à celles de *Quenlun*, qu'on nomme autrement les montagnes *Amassées*, d'où la riviére saffranée tire son origine.

* Là même, vers le Couchant, il y a un fort grand lac qui s'apelle *Kia*, d'où vient le *Gange* & les autres riviéres que j'ai mises dans la carte.

La plupart de ces peuples suivent la doc-

* *D'où le Gange tire sa source.*

doctrine de Fe ou Fo, & croyent la métempsychose. Ils fondent de grandes idoles de cuivre, font de fort beaux tapis, & ont grand nombre de bons chevaux. Je n'ai rien trouvé de rare de ces peuples que ce que j'en viens de dire.

Le Royaume de *Mien* suit après celui de *Tibet*, il est situé à l'Orient de *Bengale*, & s'étend jusques au Midi de la Province de la Chine nommée *Iunnan*.

VI LE ROYAUME DE LAOS.

Ce Royaume n'est pas de la Tartarie.

Ceux de la Chine apellent ce Royaume *Laoquo*. On n'en sait rien d'assuré dans l'Europe que le nom : je mettrai ici en peu de mots ce que les Chinois en écrivent, & ce que j'en ai lu dans la relation que le R. P. Leria de la Compagnie de Jésus en a faite, & dont j'ai le manuscrit, que j'estime beaucoup à cause du mérite de son auteur, qui y a passé plusieurs années à prêcher l'Evangile.

Ce Royaume de *Laos*, *dit Leria*, est situé au milieu de l'Asie Méridionale,

éloigné de tous côtez de la mer pour le moins de cent lieues: c'eſt pourquoi il n'y a preſque point de poiſſon, & bien qu'on en prenne quelques uns dans les riviéres, ils ne laiſſent pas d'être chers, & cependant ne ſont pas fort agréables au gout. Il y a quantité de bœufs ſauvages & de pourceaux, dont la chair eſt à grand marché. Ils ont auſſi force poules, on en a une dixaine pour cinq ou ſix ſols. On y a tous les fruits qui ſe trouvent dans les Indes, mais fort peu de ceux que nous avons dans l'Europe, à la reſerve des grenades, & des raiſins ſauvages qui y ont bon gout. Ce pays eſt très fertile en ris, qui ne craint point la ſécchereſſe, à cauſe des riviéres qui inondent toujours l'Eté; car les neiges des montagnes de *Tibet* (je croi qu'il a voulu dire *Iunnan*, qui eſt proche de Tibet) venant à ſe fondre, les font tellement croître, que tout le pays s'en trouve inondé, comme l'Egypte l'eſt des eaux du Nil: ce qui eſt une marque fort évidente d'une Providence tout à fait divine, puisqu'il ne pleut dans ce Royaume que deux mois de l'année. C'eſt au tems de ces pluyes qu'on laboure & qu'on ſéme: ſi les ri-

viéres n'inondoient point le pays, l'année ſeroit ſtérile, & la ſécherеſſe feroit mourir les grains. C'eſt encore une choſe admirable que le tuyau du ris ne croît qu'autant que l'eau monte ; la même choſe arrive à *Siam* & à *Camboya* : la moiſſon du ris ſe fait en batteau, car à peine léveroit-il, s'il n'étoit dans l'eau.

La même riviére, qui coupe le Royaume de *Laos*, & qui par ſes détours arroſe tout ce pays, ſe diviſe en deux bras, dont l'un touche en paſſant le Royaume de *Siam*, & l'autre celui de *Camboya*, où cette riviére élargit tellement ſon lit, que les plus grands navires y peuvent monter l'eſpace de quatre vingts lieues.

Le Royaume de *Laos* a cette incommodité, que ce fleuve ne va pas tout à l'entour, ni ne l'arroſe pas de tous côtez, comme il fait le Royaume de *Siam*; c'eſt pourquoi ces peuples ont été contraints de prendre beaucoup de peine à conduire des canaux, de peur que le terroir ne devînt ſtérile. On y cueille du benjoin, qui eſt une ſorte d'encens très excellent. Il y a quantité d'ivoire & d'éléphans. Ce pays produit auſſi des Rhinoceros, qui ſont ennemis mortels des éléphans : les Chinois en eſtiment fort

les cornes. Il y a du salpêtre, du fer; des mines d'or & d'argent, de l'étain du plus fin & du meilleur. Comme aussi du musc qui vient du Royaume de *Lu*, qui en est proche; mais si on y transporte l'animal d'où on le tire, il y meurt tout aussitot, comme le poisson hors de l'eau. Ce Peuple se sert de monnoye d'argent; mais pour achetter les marchandises qui sont de fort bas prix, ils ont de petites coquilles, ils les nomment caoxis, dont 1700. valent à peine une piastre: on en a toutefois assez d'une centaine pour achetter une poule. La langue de ceux de cette nation a un peu de rapport & d'affinité avec celle qui est en usage au Royaume de *Siam*.

* Les Royaumes qui confinent à celui de *Laos* sont, le *Tungking* & la *Cochinchine* au Nord-Est: celui de *Chanpar* le borne à l'Orient, & en est séparé par un desert & des montagnes: *Camboya* & *Siam* lui sont au Midi, & *Pegu* au Couchant: au Nord il touche le Royaume de *Lu* (ou pour mieux dire, à la Province *Iunnan* de la Chine) Voila tous les Etats avec qui ce Peuple fait commerce;

* *Les bornes du Royaume de* Laos.

ce; mais ſon principal trafic eſt avec ceux du *Tungking* & de *Camboya.* C'eſt preſqu'en ſubſtance tout ce qu'en dit notre P. Leria. Retournons maintenant à l'auteur Chinois. Le Royaume de *Laos*, *dit il*, a été une dépendance de l'Empire de la Chine, compriſe dans la Province d'*Iunnan*, quoiqu'après la revolte de celui qui en étoit Seigneur, il ſoit demeuré libre: il ſe nommoit *Chaoxuipuen.* C'eſt une nation fiére, arrogante & ſuperbe: ils peignent tout leur corps & leurs paupiéres, ſe faiſant pour cet effet de petites picqures avec une aiguille. Ils demeurent en des maiſons hautes: le reſte de ce qu'il dit s'accorde avec ce que nous avons touché ci-deſſus.

* Le milieu de ce Royaume eſt au dix neuviéme degré Nord, & va preſque juſqu'à vingt & deux: la moindre hauteur eſt de dix ſept. Tout le pays s'étend dans une longue campagne, qu'une grande riviére, qui paſſe au travers de *Iunnan*, coupe par le milieu. Cette riviére, qui ſe nomme *Lungmuen*, court avec grande violence; ils ſont par fois contraints de tirer leurs batteaux hors de

 l'eau;

* *La hauteur du Pole.*

Roi ; & d'ailleurs ſurpaſſant ceux de la Chine en force de corps, il défend ſa liberté. Lorsque la famille Taiminga commença à gouverner, cette nation fut ſubjuguée par Hunguvus, & il y a environ deux cens nonante ans qu'elle fut donnée à un petit Prince nommé Chin, en titre de Seigneurie féodale. Peu de tems après il fut tué par trois de ſes Gouverneurs, iſſus de la famille de Ly, qui ſe ſaiſirent du Royaume.

L'Empereur Junglous ayant apris les révolutions arrivées dans ce Royaume, fit mourir deux de ces Gouverneurs : le troiſiéme ayant pris la fuite, ce Royaume fut derechef réduit en Province. Mais à peine avoit-il mis bas les armes, que le fugitif Ly l'envahit pour la ſeconde fois, après en avoir chaſſé les Gouverneurs Chinois, s'étant au préalable aviſé fort prudemment de dépêcher une ambaſſade vers l'Empereur. Siventeus tenoit l'Empire pour lors, & ce Prince qui aimoit le repos, & qui étoit plus eſclave de ſes plaiſirs, que maitre de ſon Empire, s'ennuyant des rebellions de ce Peuple, le donna à Ly, & le fit Roi, à condition de le reconnoitre, & de lui envoyer tous les trois ans un ambaſſadeur

deur avec de grands préſens. Ainſi ce pays fut ſéparé de l'Empire de la Chine environ l'an M. CCCC. XXVIII. après la nativité de Chriſt. Mais il ne dura pas longtems dans cette forme de gouvernement: car, après avoir été tourmenté de guerres inteſtines, il fut diviſé en trois parties, dont l'une forme le Royaume de *Laos*, l'autre celui de *Tungking*, & la troiſiéme celui de *Cochinchina*. Tellement qu'à prendre les choſes dans leur origine, ce ne ſont que des parties des Provinces de *Quangſi*, & d'*Iunnan*, que les Chinois apellent toutes *Leao*, c'eſt-à-dire barbares. Voici la deſcription qu'en fait l'auteur Chinois. Ces habitans ſont barbares, ils ne ſavent ce que c'eſt que juſtice & civilité; ils laiſſent croître leurs cheveux juſques ſur les épaules, ſe coupent la barbe, prennent plaiſir à ſe laver le corps. Ils plongent fort bien ſous l'eau, demeurent en de petites logettes, ignorent la diverſité des rangs que doivent tenir les Magiſtrats, reçoivent ceux qui viennent loger chez eux avec des feuilles de betel & d'areca, qui ſont communes dans toute l'Aſie Méridionale. C'eſt ainſi que cet auteur mépriſe toujours les étrangers ſelon ſa coutume.

Ces

Ces pays ne laissent pas d'être extrêmement fertiles en tout ce qui est nécessaire pour la vie. Ils ont la même Religion que ceux de la Chine, les mêmes caractéres & la même façon d'écrire, & quoique la prononciation de ces lettres soit tout autre, elles signifient toutefois la même chose; semblables à des peintures, que diverses Nations nomment diversement, quoique les voyant elles leur représentent à toutes une même chose. Ils abondent en toiles fines, en soies & en coton. Cette huile ou liqueur si agréable, que les Portugais nomment *Rosamalia*, y découle des arbres : elle produit aussi grande quantité de ce bois d'aigle, de couleur de pourpre, que les Espagnols apellent *Lacque*. Ceux de la Chine s'en servent pour teindre leurs étoffes de soie. * Qui en voudra savoir davantage, qu'il voye ce que le R. P. Alexandre Rhodès de notre société en a écrit depuis peu en François avec clarté & netteté, ayant travaillé dans cette vigne du Seigneur a-
vec

* *Voyez aussi l'extrait du Livre des Missions du Japon, du P. Marini, qui sera dans la suite de ce Recueil.*

vec beaucoup d'aſſiduité durant pluſieurs années.

L'auteur Chinois dit qu'il y a auſſi force ſinges, & une ſorte qui s'apelle *Sing-ſing*. Pour les prendre on leur donne du vin à boire dans les forêts, dont ils s'enivrent. On veut que ce ſoit de leur ſang que ſe faſſe la plus belle écarlatte. Il ſe trouve auſſi parmi eux un autre animal qui eſt fort rare, qu'ils nomment *Feſe*. Il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu, marche légérement & fort vite, & dévore les hommes. Lorsqu'il rencontre un homme, il ſe prend à éclater premiérement de rire, imitant ſon ris & ſa voix avant que de l'attaquer.

Keuleu eſt une montagne *, au pied de laquelle il y a une ville qui a le même nom. Les montagnes de *Quen*, *Lung*, *Gai*, & *Siang*, n'ont rien de fort remarquable.

† *Laiſu* eſt une des principales riviéres. Je ne trouve pas que les Chinois y en ayent remarqué davantage.

Dans la deſcription que je donnerai de cha-

* *Les principales montagnes.*

† *Les riviéres.*

chaque Province de la Chine, je n'y avancerai rien, comme de moi-même, que ce que j'y ai vu. J'ai fait le tour de sept, & j'ai tiré le reste des Cosmographes Chinois avec beaucoup de fidélité : car leurs livres sont très exacts, & sont comme un corps d'histoire, dans laquelle ils décrivent le nom & la situation des grandes villes, des citez, des riviéres, des montagnes, & ainsi des autres particularitez. Il est vrai qu'ils ne marquent jamais la longitude ou latitude, encore qu'ils soient fort soigneux de faire mention des distances : mais parceque j'en ai fait l'observation en plusieurs endroits, il m'a été facile de les mettre en leur place; ce qui n'a pas laissé de me donner de la peine. Je me suis principalement servi dans tout ce travail, des cartes & des livres des Chinois, qui sont presque les seules choses que j'en ai rapportées, & que je garde comme un trésor.

VIII. LA PRESQU'ILE CORE'E OU DE CHAOSIEN.

CEux de l'Europe doutent ſi la * *Corée* eſt une Ile ou un continent; pour moi je ſai de ſcience certaine que c'eſt une Preſqu'ile, encore que quelques uns aſſurent qu'ils ont été tout à l'entour. Cette erreur vient de ce qu'ils ont cru que la grande Ile de *Fungma* †, qui eſt au Midi de la *Corée*, étoit la *Corée*. En cela je ſuis l'auteur Chinois, (que je dois plutot croire que les autres) je fais la *Corée* du même continent que le *Niuche* des Tartares; de même façon que les Cosmographes Chinois la repréſentent, encore qu'ils ne la nomment pas *Corée*, mais *Chaoſien*; car le mot dont nous l'apellons vient du Japon. Voici ce que les Chinois en diſent. § Au Septentrion elle touche au Royaume de *Niuche*; au Nord-Oueſt c'eſt la riviére d'*Yalo* qui la borne, la mer environne le reſte. C'eſt ce

* *Corée Peninſule.* † *L'Ile de Fungma.*
§ *Limites.*

ce pays que l'Empereur Vúus, fondateur de la famille de Cheva, donna en tire de fief & d'hommage à Kieius, allié de l'Empereur & de la famille de Xanga, environ l'an de Notre Seigneur mille cent vingt un, lorsque la famille de Xanga fut ruinée & éteinte par la mort de ce méchant Empereur Kieus, qui, après avoir été vaincu par Vúus, se brula tout vif dans le superbe palais qu'il avoit bâti ; mort digne d'une vie infame par ses débauches. Sous la famille de Cina elle s'apelloit *Leaotung*. Hiaovus, de la famille de Hana, contraignit le Roi de *Corée* de la reprendre derechef à titre de fief, & lui rendit son nom de *Chaosien*. Sur la fin de la famille de Cyna, après que le dernier de cette famille eut été défait, il entra dans cette Peninsule, & avec la permission du Roi de *Corée*, on lui permit de demeurer au Midi dans la Province de *Civenlo*. Ce qui fut cause que le fondateur de la famille de Tanga fit la guerre au Roi de *Corée*, & s'en rendit maitre & de la capitale *Pingjang*, après avoir défait le Roi de *Chaosien*, auquel il remit toutefois le Royaume, en lui prescrivant l'hommage & l'obéissance qu'il lui devoit rendre. Mais comme Hun-

Hunguus, le fondateur de la famille de Taiminga, eut chaſſé les Tartares de la Chine, le Roi de *Corée*, qui avoit auſſi été tourmenté par les Tartares, envoya des Ambaſſadeurs à Hunguus, pour le féliciter de ſa victoire & lui rendre hommage. Il reçut un cachet d'or de l'Empereur, ſemblable à ceux que l'Empereur de la Chine a accoutumé d'envoyer aux Rois qui tiennent leurs Etats à fief & en hommage. Le Roi de *Corée* lui rendit cette ſoumiſſion, à cauſe qu'il ſe voyoit ſur le point d'avoir guerre avec les Japonnois ſes voiſins, & à cauſe du ſecours qu'il eſpéroit de la Chine, & qu'il reçut auſſi à diverſes fois. Enfin les Rois de *Corée* furent contraints de payer tribut, avec cette condition de plus; que quand le Roi ſeroit mort, celui qui ſeroit élu viendroit toujours lui-même en perſonne vers l'Empereur à Pekin, ou qu'il y envoyeroit des Ambaſſadeurs, pour lui rendre les marques d'obéiſſance que doit un vaſſal & tributaire à ſon Seigneur. De mon tems le Roi même vint vers l'Empereur Chungchinius, & contracta à Pekin une grande amitié avec les Péres de notre ſociété, qui ſe ſervirent de cette occaſion pour batiſer

plu-

plusieurs *Coréans*; & entr'autres le grand Eunuque du Roi, qui desiroit bien d'emmener nos Péres avec lui dans la *Corée*, conformement au desir de ce Roi; mais nos Péres ne se trouvérent pas en assez grand nombre pour le satisfaire.

L'auteur Chinois écrit que ce Roi, qui fut le premier tributaire, & qui se mit sous la protection de Hunguus, étoit un homme de mauvaise foi, dont les mœurs n'avoient rien que de bas; qu'il fut tué séditieusement par ses sujets; qu'un des Gouverneurs du pays nommé Ly s'empara du Royaume, se déclara vassal de l'Empire, & en tint son Royaume à hommage, de sorte qu'on le fit Roi de *Chaosien*. Il n'y a plus eu d'interruption depuis ce tems-là, comme dit très bien l'auteur Chinois; & encore à présent ceux de la *Corée* font les mêmes soumissions à l'Empereur des Tartares. Lorsque je vins en Europe, l'an mille six cens cinquante un, ils se rebellérent contre l'Empereur des Tartares, à cause qu'on leur avoit fait commandement de se raser & d'aller vétus & habillez à la Tartare. On commença donc en ce tems-là de leur faire une rude guerre.

* Toute cette Peninſule eſt diviſée en huit Provinces ; celle qui eſt au milieu ſe nomme *Kinki*, où eſt la ville de *Ping-jang*, ſi célébre & ſi fameuſe, où les Rois tiennent leur Cour. La Province qui eſt à l'Orient ſe nomme *Kiangyuen*, & s'apelloit autrefois *Guiepe*; celle qui eſt au couchant ſe nomme *Hoanchai*, qui à proprement parler s'apelloit autrefois *Chaoſien*; comme la Province qui eſt au Midi, qui ſe nomme à préſent *Civenlo*, & ci-devant *Pienhan* : celle qui eſt au Sud-Eſt ſe nommoit autrefois *Xinhan*, & à cette heure *Kingxan* : celle du Sud-Oueſt a été apellée ci-devant *Mahan*, & à préſent *Chungcing* ; celle qui eſt au Nord-Eſt a à préſent le nom de *Hienking*, & eut autrefois celui de *Caokiuli* ; & celle qui eſt au Nord-Oueſt s'apelloit auparavant *Pingan*.

† Je ne trouve pas que le nombre des villes & des citez ſoit aſſuré ni exact, il y en a pourtant pluſieurs & fort peuplées, lesquelles ſont toutes bâties & fortifiées à la Chinoiſe. Leur forme de gouvernement eſt de même, ainſi que

* *Sa diviſion & ſes noms.*
† *Les mœurs & le naturel de ceux du pays.*

leurs habits & leurs autres maniéres, leur langue & leur écriture. Ils ont auſſi les mêmes cérémonies, la même Religion & la même croyance de la transmigration des ames: ils adorent la même idole qui eſt celle de *Fe* ou *Fo*. Ils s'adonnent à la Philoſophie, ſont aſſidus à l'étude. Ils n'enterrent les corps que trois ans après leur décès, les gardent durant ce tems-là dans leurs maiſons à la façon des Chinois, dans des biéres & cercueils fort propres & parfaitement fermez. Ils leur rendent même des honneurs & des reſpects pendant quelques jours, comme s'ils étoient encore en vie, pour leur témoigner leur gratitude & leur reconnoiſſance. Ils différent d'avec les Chinois, en ce qu'ils ne retiennent pas leurs femmes au logis avec tant de précaution ni ſi étroitement: de ſorte qu'elles ſe trouvent quelquefois dans les compagnies & aſſemblées d'hommes; & c'eſt pourquoi ceux de la Chine les font paſſer pour des fous. * Leur façon de faire en matiére de noces & de mariages, eſt bien contraire à celle de la Chine. Cha-

* *Coutumes différentes qui s'obſervent dans les noces & mariages.*

Chacun choisit celle que bon lui semble pour sa femme, & ils s'engagent de paroles & se marient, quand les deux parties sont d'accord; sans avoir aucun égard aux sentimens de leur pére & de leur mére. La coutume & la pratique des Chinois est bien différente: car il n'y a que les parens qui fassent les mariages à l'insu du fils & de la fille, de sorte que chacun est contraint de recevoir pour femme celle que son pére lui a destinée; & on croit communément qu'il y a de la barbarie à en user autrement. La raison qu'ils apportent, est que les filles doivent être si modestes, si pudiques, si chastes, que lors même qu'on leur demande si elles se veulent marier, elles sont obligées de répondre qu'elles ne le veulent point; tant ceux de la Chine aiment la modestie extérieure & apparente: quoique leurs enfans ne laissent pas naturellement d'être enclins à toute sorte d'impudicitez & de paillardises, & d'avoir assez de liberté: les parens n'en faisant pas grand bruit, pourvû qu'elles se passent en cachette.

* Il n'y a rien que le pays de *Corée* ne pro-

* *Abondance de toutes choses.*

produise ; il abonde principalement en froment & en ris, dont il y a de deux sortes, comme au Japon ; savoir de celui qu'on séme & qui croît dans l'eau, & de l'autre qui vient dans les campagnes séches comme le froment. Cette derniére sorte ne croît seulement qu'au Japon, & est bien plus excellente que l'autre. Ce pays est merveilleusement fertile & abondant en bleds & autres légumes, comme aussi en quantité de fruits, semblables à ceux que nous avons dans l'Europe ; sur tout en poires qui sont excellentes. Il s'y fait du papier de différentes sortes, aussi bien qu'au Japon, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont ceux de *Corée* & de la Chine se servent pour écrire. Il ne se trouve point ailleurs de meilleure gomme de *Sandaracha*, ou de *Cie* à la couleur d'or, dont aussi bien qu'au Japon ils ont accoutumé de vernir toute sorte de meubles. Il y a aussi force racines de *Ginseng* ; & plusieurs montagnes riches en or & en argent ; toutefois ce peuple n'a aucune correspondance ni trafic avec les étrangers, si ce n'est avec ceux du Japon & de la Chine. On pêche des perles dans la mer Orientale.

* Ceux de la Chine remarquent quelques montagnes dans la *Corée.* La premiére est *Pevo* ; ils veulent qu'elle soit située au Septentrion de la Province de *Kingki*, & qu'elle soit fort longue & fort haute.

La montagne de *Vatu* est au Nord de la Ville royale de *Ping yang*, où le Roi de *Ing* tenoit sa cour du tems de la famille de Hana.

Xincao est une montagne ; *Luyang* en est une autre proche de *Pingyang* vers le Nord-Est.

Hoang est une montagne dans la Province de *Chungcing.*

† La riviére de *Ly* passe par la ville royale de la Province de *Kingki*, & se jette vers le Couchant de cette ville avec impétuosité dans la mer.

Tatung est une riviére dans la Province de *Pingan.*

* *Les montagnes.*

† *Les riviéres.*

VOYAGE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE DANS LA TARTARIE ORIENTALE.

Ecrit par le Pére Verbiest.

En l'Année 1682.

L'Empereur de la Chine a fait un voyage dans la Tartarie Orientale au commencement de cette année 1682., apres avoir appaisé par la mort de trois Rois rebelles une revolte qui s'étoit formée dans quelques Provinces de l'Empire. L'un de ces Princes revoltez a été étranglé dans la Province dont il s'étoit rendu le maitre. Le

Le second ayant été conduit à *Pekin* avec les principaux Chefs de sa faction, fut mis en piéces à la vue de toute la Cour, les plus considérables d'entre les Mandarins prêtant eux-mêmes leurs mains à cette triste exécution, pour vanger sur ce rebelle la mort de leurs parens, qu'il avoit fait cruellement mourir.

Le troisiéme qui étoit le plus considérable, & comme le chef de toute la revolte, avoit par une mort volontaire prévenu le supplice qu'il méritoit, & avoit ainsi terminé une guerre qui duroit depuis sept ans. La paix ayant été par là rétablie dans l'Empire, & toutes les Provinces jouissant paisiblement de leur ancienne liberté, l'Empereur partit le 23. de Mars pour aller dans la Province de *Leaòtùm*, pays de ses ancêtres, dans le dessein d'y visiter leurs sepulchres, &, après les avoir honorez avec les cérémonies ordinaires, de poursuivre son chemin dans la Tartarie Orientale. Ce voyage fut d'environ onze cens milles, depuis *Pekin* jusqu'au terme.

L'Empereur menoit avec lui son fils aîné, jeune Prince âgé de dix ans, qui

a déja été déclaré héritier de l'Empire. Les trois premiéres Reines furent aussi de ce voyage, chacune sur un char doré; les principaux Rois qui composent cet Empire en furent aussi, avec tous les Grands de la Cour, & les plus considérables Mandarins de tous les Ordres, qui ayant tous une fort grande suite, & un nombreux équipage, faisoient à l'Empereur un cortége de plus de soixante dix mille personnes.

Il voulut que je l'accompagnasse aussi dans ce voyage, & que je fusse toujours auprès de lui, afin de faire en sa présence les observations nécessaires pour connoitre la disposition du ciel, l'élévation du pole, la déclinaison de chaque pays, & pour mesurer par les instrumens de Mathématique la hauteur des montagnes & la distance des lieux. Il étoit bien aise aussi de s'instruire sur ce qui regarde les météores, & sur beaucoup d'autres matiéres de Physique & de Mathématique. Ainsi il donna ordre à un Officier de faire porter sur des chevaux les instrumens dont j'aurois besoin, & me recommanda au Prince son oncle, qui est aussi son beau-pére, & la seconde personne de l'Etat; on l'appelle d'un nom Chi-

nois,

nois, qui ſignifie aſſocié à l'Empire. Il le chargea de me faire donner tout ce qui ſeroit néceſſaire pour le voyage; ce que ce Prince fit avec une bonté toute particuliére, me faiſant toujours loger dans ſa tente & manger à ſa table.

L'Empereur avoit ordonné qu'on me donnat dix chevaux de ſon écurie, afin que j'en puſſe changer aiſément; & parmi ceux là, il y en avoit qu'il avoit montez lui même, ce qui eſt une fort grande diſtinction. Dans ce voyage on marcha toujours vers l'Orient d'Eté.

De *Pekin* juſqu'à la Province de *Leaòtùm* le chemin, qui eſt d'environ 300. milles, eſt aſſez uni; dans la Province même de *Leaòtùm*, il eſt de 400. milles, mais beaucoup plus inégal à cauſe des montagnes. Depuis la frontiére de cette Province juſqu'à la ville d'*Ula*, où paſſe le fleuve que les Tartares apellent *Songoro*, & les Chinois *Sum-hoa*, le chemin, qui eſt encore de 400. milles, eſt fort difficile, étant coupé tantot par des montagnes extrêmement eſcarpées, tantot par des vallées d'une profondeur extraordinaire, & par des plaines deſertes, où l'on fait deux & trois jours de marche ſans rien trouver. Les montagnes de ce

pays ſont couvertes du côté de l'Orient de grands chênes, & de vieilles forêts, qui n'ont point été coupées depuis des ſiécles entiers.

Tout le pays qui eſt au delà de la Province de *Leaòtùm* eſt fort deſert, on n'y voit de tous côtez que montagnes, que vallées, que cavernes de tigres, d'ours & d'autres bêtes farouches : on n'y trouve preſque point de maiſon, mais ſeulement de méchantes chaumines ſur le bord des fleuves & des torrens. Toutes les villes & les bourgades que j'ai vues dans le *Leaò-tùm*, & qui ſont en aſſez grand nombre, ſont entiérement ruinées. On n'y voit par tout que de vieilles maſures, avec des monceaux de pierres & de briques. Dans l'enceinte de ces villes il y a quelques maiſons bâties depuis peu, mais ſans aucun ordre : les unes ſont faites de terre, les autres des reſtes des anciens bâtimens, la plupart couvertes de paille, très peu ſont faites de paille, très peu de brique. Il ne reſte pas maintenant le moindre veſtige de quantité de bourgs & de villages qui ſubſiſtoient avant la guerre. Car le petit Roi des Tartares qui commença à l'allumer, n'ayant d'abord

qu'une fort petite armée, fit prendre les armes aux habitans de ces lieux-là, qu'il fit détruire ensuite, pour ôter aux soldats l'espérance de retourner jamais dans leur pays.

La capitale de *Leaò-tùm* qu'on nomme *Xin-yam*, est une ville assez belle & assez entiére : il y a même encore un reste d'un ancien Palais. Elle est, autant que je l'ai pu remarquer par plusieurs observations, à 41. degrez 56. minutes; c'est-à-dire deux degrez au dessus de *Pekin*, quoique jusqu'à présent, & les Européans & les Chinois ne lui ayent donné que 41. degrez. Il n'y a dans cette ville aucune déclinaison de l'aiman, comme je l'ai remarqué par plusieurs observations réitérées. La ville d'*Ula* qui étoit presque le terme de notre voyage, est à 44. degrez 20. minutes. La boussole y décline du Midi à l'Occident, d'un degré 40 minutes.

Mais reprenons la suite de notre voyage. Depuis *Pekin* jusqu'à cette extrêmité de l'Orient, on fit un nouveau chemin, par lequel l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines sur leurs chars. Ce chemin est large d'environ dix pieds, le plus droit

& le plus uni qu'on l'ait pu faire. Il s'étend jusqu'à plus de 1000. milles. On avoit fait des deux côtez une espéce de petite levée haute d'un pied, toujours égale, & parfaitement parallele l'une à l'autre: & ce chemin étoit aussi net, sur tout quand le tems étoit beau, que l'aire où les laboureurs battent le bled dans les campagnes; aussi y avoit-il des gens sur le chemin, qui n'étoient occupez qu'à le nettoyer. Les Chrétiens n'ont pas tant de soin de balayer les rues, & les places publiques où le Saint Sacrement doit passer dans les processions, que ces Infidelles en ont de nettoyer les chemins, par où doivent passer leurs Rois & leurs Reines, toutes les fois qu'ils sortent de leur Palais.

On fit pour le retour un chemin semblable au premier. On avoit aplani les montagnes autant qu'on l'avoit pu; on avoit dressé des ponts sur les torrens, & pour les orner on avoit tendu des deux côtez une espéce de nattes, sur lesquelles étoient peintes diverses figures d'animaux, qui faisoient le même effet, que les tapisseries qu'on tend dans les rues aux processions.

L'Empereur ne suivoit presque jamais

ce

ce chemin ; chaſſant preſque toujours. Et lors même qu'il joignoit les Reines, il le côtoyoit ſeulement, de peur que le grand nombre de chevaux qui étoient à ſa ſuite ne le gâtaſſent. Il marchoit ordinairement à la tête de cette eſpéce d'armée. Les Reines le ſuivoient immédiatement ſur leurs chars, avec leur train, & leur équipage. Elles laiſſoient néanmoins quelque intervalle entre lui & elles. Enſuite marchoient les Rois, les Grands de la Cour, & les Mandarins, chacun ſelon ſon rang. Une infinité de valets & d'autres gens à cheval faiſoient l'arriére-garde.

Comme il n'y avoit point de ville ſur toute la route, qui pût ni loger une ſi grande multitude de gens, ni leur fournir des vivres, & que d'ailleurs on devoit faire une grande partie du voyage par des lieux peu habitez, on fut obligé de faire porter tout ce qui étoit néceſſaire pour le voyage, & même des vivres pour plus de trois mois.

C'eſt pourquoi l'on envoyoit devant, par les chemins qu'on avoit faits à côté de celui de l'Empereur, une infinité de chariots, de chameaux, de chevaux, de mulets, pour porter le bagage. Outre

cela l'Empereur, les Rois, & presque tous les Grands de la Cour, faisoient suivre un grand nombre de chevaux de main, pour en changer de tems en tems. Je ne compte point les troupeaux de bœufs, de moutons, & d'autre bétail, qu'on étoit obligé de mener. Et quoique cette grande multitude d'hommes, de chevaux, & de troupeaux allat par un chemin assez éloigné de celui de l'Empereur, elle excitoit cependant une si horrible poussiére, qu'il nous sembloit que nous allions dans un nuage; & nous avions de la peine à distinguer de 15. ou 20. pas ceux qui marchoient devant.

La marche étoit si bien réglée, que cette armée campoit tous les soirs sur le bord de quelque fleuve ou de quelque torrent. C'est pourquoi on faisoit partir de grand matin les tentes & le bagage nécessaire pour cela, & les Maréchaux des Logis étant arrivez les premiers, marquoient le lieu le plus propre pour la tente de l'Empereur, pour celles des Reines, des Rois, des Grands de la Cour, & des Mandarins, selon la dignité d'un chacun, & selon le rang qu'il tient dans la milice Chinoise, qui est divisée en huit Ordres, ou en huit Etendars.

Dans

Dans l'espace de trois mois nous fimes environ 1000. milles en avançant vers l'Orient d'Eté, & autant au retour. Enfin nous arrivames à *Kam-Hay*, qui est un fort situé entre la mer Méridionale & les montagnes du Nord. C'est là où commence cette muraille célébre qui sépare la Province de *Leaò-tùm* de celle de *Pékeli*, d'où elle s'étend fort loin du côté du Nord par dessus les plus hautes montagnes. Quand nous fumes entrez dans cette Province, l'Empereur, les Rois, & les Grands de la Cour, quittérent le grand chemin dont nous avons parlé pour prendre celui des montagnes du Nord, qui s'étendent sans interruption vers l'Orient d'Eté. On y passa quelques jours à la chasse, qui se fit de cette sorte.

L'Empereur choisit trois mille hommes de ses Gardes du corps, armez de fléches & de javelots. Il les dispersa de côté & d'autre, de sorte qu'ils occupoient un grand circuit autour des montagnes, qu'ils environnoient de toutes parts. Ce qui faisoit comme une espéce de cercle, dont le diamétre étoit au moins de 3000. pas. Ensuite venant à s'approcher d'un pas égal, sans quitter leur rang, quelque

ob-

obstacle qu'ils trouvassent dans leur chemin, (car l'Empereur avoit mêlé parmi eux des Capitaines, & même des Grands de la Cour pour y maintenir l'ordre) ils réduisoient ce grand cercle à un autre beaucoup moindre, qui avoit environ trois cens pas de diamétre. Ainsi toutes les bêtes qui avoient été enfermées dans le premier, se trouvoient prises dans celui-ci comme dans un filet, parceque chacun mettant pied à terre, ils se serroient si étroitement les uns contre les autres, qu'ils ne laissoient aucune issue par où elles pussent s'enfuir. Alors on les poursuivoit si vivement dans ce petit espace, que ces pauvres animaux épuisez à force de courir, venoient tomber aux pieds des chasseurs, & se laissoient prendre sans peine. Je vis prendre de cette maniére deux ou trois cens liévres en moins d'un jour, sans compter une infinité de loups & de renards. J'ai vu la même chose plusieurs fois dans la Tartarie qui est au delà de la Province de *Leaò-tùm*, où je me souviens d'avoir vu entr'autres plus de mille cerfs enfermez dans ces sortes de filets, qui venoient se jetter entre les mains des chasseurs, ne trouvant point de chemin pour se sauver.

On

On tua auſſi des ours, des ſangliers, & plus de 60. tigres. Mais on s'y prend d'une autre maniére, & l'on ſe ſert d'autres armes.

L'Empereur voulut que je me trouvaſſe à toutes ces différentes chaſſes, & il recommanda à ſon beau-pére d'une maniére fort obligeante d'avoir un ſoin particulier de moi, & de prendre garde que je fuſſe exposé à aucun danger dans la chaſſe des tigres, & des autres bêtes féroces. J'étois là le ſeul de tous les Mandarins qui fût ſans armes, & aſſez près de l'Empereur. Quoique je me fuſſe un peu fait à la fatigue depuis le tems que nous étions en voyage, je me trouvois ſi las tous les ſoirs en arrivant à ma tente, que je ne pouvois me ſoutenir, & je me ſerois diſpenſé pluſieurs fois de ſuivre l'Empereur, ſi mes amis ne m'avoient conſeillé le contraire, & ſi je n'avois craint qu'il ne le trouvat mauvais, s'il s'en fût apperçu.

Après avoir fait environ 400. milles en chaſſant toujours de cette maniére, nous arrivames enfin à *Xyn-yam* ville capitale de la Province, où nous demeurames quatre jours. Les habitans de *Corée* vinrent préſenter à l'Empereur un veau

veau marin qu'ils avoient pris. L'Empereur me le fit voir, & me demanda ſi dans nos livres d'Europe il étoit parlé de ce poiſſon. Je lui dis que nous avions un livre dans notre bibliotéque de *Pékin*, qui en expliquoit la nature, & dans lequel il y en avoit même une figure; il me témoigna de l'empreſſement pour le voir, & dépêcha auſſitot à nos Péres de *Pekin* un courier, qui me l'apporta en peu de jours. L'Empereur prit plaiſir à voir que ce qui étoit marqué de ce poiſſon dans ce livre, étoit conforme à ce qu'il voyoit; il le fit porter enſuite à *Pékin* pour y être conſervé ſoigneuſement.

Pendant le ſéjour que nous fimes en cette ville, l'Empereur alla viſiter avec les Reines les tombeaux de ſes ancêtres, qui n'en ſont pas fort éloignez, d'où il les renvoya à *Xin-yam*, pour continuer ſon voyage vers la Tartarie Orientale.

Après pluſieurs jours de marche & de chaſſe, il arriva à *Kirin*, qui eſt éloigné de *Xin-yam* de 400. milles. Cette Ville eſt bâtie le long du grand fleuve *Songoro*, qui prend ſa ſource du mont *Cham-pé*, diſtant de là de 400. milles vers le Midi. Cette montagne ſi fameuſe dans l'Orient

pour

pour avoir été l'ancienne demeure de nos Tartares, eſt toujours couverte de neiges, d'où elle a pris ſon nom; car *Cham-pé* ſignifie la montagne blanche.

D'abord que l'Empereur l'apperçut, il deſcendit de cheval, il ſe mit à genoux ſur le rivage, & s'inclina trois fois juſqu'en terre pour la ſaluer. Enſuite il ſe fit porter ſur un trône éclatant d'or, & fit ainſi ſon entrée dans la ville. Tout le peuple accourut en foule au devant de lui, en témoignant par ſes larmes la joye qu'il avoit de le voir. Ce Prince prit beaucoup de plaiſir à ces témoignages d'affection, & pour donner des marques de ſa bienveillance, il voulut bien ſe faire voir à tout le monde, & défendit à ſes Gardes d'empêcher le Peuple de l'approcher, comme ils font à *Pékin.*

On fait en cette ville des barques d'une maniére particuliére. Les habitans en tiennent toujours un grand nombre de toutes prêtes pour repouſſer les Moſcovites, qui viennent ſouvent ſur cette riviére leur diſputer la pêche des perles. L'Empereur s'y repoſa deux jours, après leſquels il deſcendit ſur le fleuve avec quelques Seigneurs, accompagné de plus de cent bateaux, juſqu'à la ville

d'*Ula*,

d'*Ula*, qui eſt la plus belle de tout le pays, & qui étoit autrefois le Siége de l'Empire des Tartares.

Un peu au deſſous de cette ville, qui eſt à plus de trente deux milles de *Kirin*, la riviére eſt pleine d'un certain poiſſon qui reſſemble aſſez à la plie d'Europe; & c'étoit principalement pour y prendre le divertiſſement de la pêche que l'Empereur étoit allé à *Ula*: mais les pluyes ſurvenant tout à coup, groſſirent tellement la riviére, que tous les filets furent rompus & emportez par le débordement des eaux. L'Empereur cependant demeura 5. ou 6. jours à *Ula*: mais voyant que les pluyes ne diſcontinuoient point, il fut obligé de revenir à *Kirin*, ſans avoir pris le plaiſir de la pêche. Comme nous remontions la riviére, la barque où j'étois avec le beaupére de l'Empereur, fut tellement endommagée par l'agitation des vagues, que nous fumes contraints de mettre pied à terre, & de monter ſur une charette tirée par un bœuf, qui nous rendit fort tard à *Kirin*, ſans que la pluye eût diſcontinué durant tout le chemin.

Le ſoir comme on entretenoit l'Empereur de toute cette avanture, il dit en riant: *Le poiſſon s'eſt moqué de nous*. Enfin,

fin, après avoir séjourné deux jours à *Kirin*, les pluyes commencérent à diminuer, & nous reprimes la route de *Leaò-tùm*. Je ne puis ici exprimer les peines & les fatigues qu'il nous fallut essuyer durant tout le cours de ce voyage, sur des chemins que les eaux avoient gâtez & rendus presque impraticables. Nous allions sans cesse par des montagnes, ou par des vallées: & l'on ne pouvoit passer qu'avec un extrême danger les torrens & les riviéres qui étoient grossies par des ravines qui y couloient de toutes parts. Les ponts étoient ou renversez par la violence des courans, ou tout couverts par le débordement des eaux. Il s'étoit fait en plusieurs endroits de grands amas d'eau, & une fange dont il étoit presque impossible de se tirer. Les chevaux, les chameaux, & les autres bêtes de somme qui portoient le bagage, ne pouvoient avancer; ils demeuroient embourbez dans les marais, ou mouroient de langueur sur les chemins. Les hommes n'étoient pas moins incommodez; & tout s'affoiblissoit faute de vivres & de rafraichissemens nécessaires pour un si grand voyage. Quantité de gens de cheval étoient obligez ou de trainer eux-mêmes

à pied leurs chevaux qui n'en pouvoient plus, ou de s'arrêter au milieu des campagnes pour leur faire un peu reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des Logis & les Fouriers n'épargnassent ni les travailleurs, ni le bois qu'on coupoit de tous côtez, pour remplir de fascines tous ces mauvais passages : néanmoins après que les chevaux & les chariots, qui prenoient le devant dès le grand matin, étoient une fois passez, il étoit impossible de passer après eux ; l'Empereur même avec son fils, & tous les grands Seigneurs de la Cour, furent obligez plus d'une fois de traverser à pied les boues & les marécages, craignant de s'exposer à un plus grand danger, s'ils les vouloient passer à cheval.

Quand il se rencontroit des ponts, ou de ces sortes de défilez, toute l'armée s'arrêtoit ; & dès que l'Empereur étoit passé avec quelques uns des plus considérables, tout le reste de la multitude venoit en foule ; & chacun voulant passer des premiers, plusieurs se renversoient dans l'eau. D'autres prenant des chemins de détour encore plus dangereux, tomboient dans des fondriéres & des bourbiers, dont ils ne pouvoient plus se re-

retirer. Enfin, il y eut tant à souffrir sur tous les chemins de la Tartarie Orientale, que les vieux Officiers qui suivoient la Cour depuis plus de trente ans, disoient qu'ils n'avoient jamais tant souffert dans aucun voyage.

Ce fut dans ces occasions que l'Empereur me donna plus d'une fois des marques d'une bienveillance toute particuliére.

Le premier jour que nous nous mimes en chemin pour le retour, nous fumes arrêtez sur le soir par un torrent si gros & si rapide, qu'il étoit impossible de le passer à gué.

L'Empereur ayant trouvé là par hazard une petite barque, qui ne pouvoit tenir que quatre personnes tout au plus, passa le premier avec son fils, & quelques uns des principaux Rois ensuite. Tous les autres Princes, Seigneurs & Mandarins avec le reste de l'armée attendoient cependant sur le bord avec impatience le retour de la barque, pour se rendre au plutot de l'autre côté du torrent, parceque la nuit approchoit, & que les tentes étoient déja passées depuis longtems. Mais l'Empereur étant revenu à nous sur une petite barque toute sem-

ſemblable à la premiére, il demanda tout haut où j'étois, & ſon beaupére m'ayant préſenté à lui, qu'il monte, ajouta l'Empereur, & qu'il paſſe avec nous. Ainſi nous fumes les ſeuls qui paſſérent avec l'Empereur; & tout le reſte demeura ſur le bord, où il fallut paſſer la nuit à découvert. La même choſe arriva le lendemain preſque de la même maniére. L'Empereur ſe trouva ſur le midi au bord d'un torrent auſſi enflé & auſſi rapide que le premier : il donna ordre qu'on ſe ſervît juſqu'au ſoir des barques pour paſſer les tentes , les balots & le reſte du bagage, & voulut enſuite que je paſſaſſe ſeul avec lui & avec peu de ſes gens, ayant laiſſé ſur l'autre bord tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs, qui furent obligez d'y paſſer la nuit. Le beaupére de l'Empereur même lui ayant demandé s'il ne paſſeroit pas avec moi, puiſque je logeois dans ſa tente, & que je mangeois à ſa table ; ce Prince lui répondit qu'il demeurat, & qu'il me feroit donner lui-même tout ce qui me ſeroit néceſſaire.

Lorſque nous fumes paſſez, l'Empereur s'aſſit ſur le bord de l'eau, & me fit aſſeoir à ſon côté, avec les deux fils de

deux

deux petits Rois Occidentaux, & le premier Colaos de Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions.

Comme la nuit étoit belle, & que le ciel étoit fort serein, il voulut que je lui nommasse en langage Chinois & Européen toutes les Constellations qui paroissoient alors sur l'Horison, & il nommoit lui-même le premier toutes celles qu'il connoissoit déja. Ensuite dépliant une petite carte du ciel, que je lui avois présentée quelques années auparavant, il se mit à chercher quelle heure il étoit de la nuit par l'étoile du Méridien: se faisant un plaisir de montrer à tout le monde ce qu'il avoit d'habileté dans ces sciences. Toutes ces marques de bienveillance, & d'autres semblables qu'il me donnoit assez souvent, jusqu'à m'envoyer même à manger de sa table; toutes ces marques, dis-je, étoient si publiques & si extraordinaires, que les deux oncles de l'Empereur, qui portent le titre d'associez à l'Empire, étant de retour à *Pekin*, disoient que quand l'Empereur avoit quelque chagrin, ou qu'il paroissoit un peu triste, il reprenoit sa gayeté ordinaire dès qu'il me voyoit.

Je suis arrivé en parfaite santé à *Pekin*

le 9. jour de Juin fort tard, quoique plusieurs ſoient demeurez malades en chemin, ou ſoient revenus du voyage bleſſez & eſtropiez.

Je ne dis rien de ce que nous avons fait pour la Religion dans ce voyage. On en reſerve le détail pour une relation particuliére, où l'on verra que par la grace de Notre Seigneur notre faveur à la Cour de la Chine produit des fruits conſidérables à l'Egliſe, & n'ôte pas les croix aux Miſſionnaires.

J'ajouterai ici les noms Tartares, & la diſtance de chaque lieu, par où nous avons paſſé dans la Tartarie Orientale, depuis la capitale de la Province de *Leaò-tùm* juſqu'à *Kiron*, ſelon l'ordre des jours que nous avons employez dans cette marche. On en pourra faire une carte topographique qu'on inſerera dans la carte de la Province de *Leaò-tùm* qui ſe trouve dans l'Atlas du Pére Martin Martini, en y changeant ſeulement les latitudes, ſuivant les hauteurs du Pole que nous avons marquées ci-deſſus. J'ajouterai encore une choſe que j'ai appriſe des habitans même d'*Ula*, ſavoir que *Nincrita*, qui eſt un lieu aſſez renommé dans ces quartiers-là, eſt éloigné d'*Ula* de

700. ſtades Chinoiſes, dont chacune eſt de 360 pas géométriques : & qu'en s'embarquant à *Nincrita* ſur le grand fleuve *Helùm*, dans lequel ſe décharge le *Songorò*, & quelques autres riviéres encore plus conſidérables ; ſuivant toujours le courant de l'eau, & allant à l'Orient d'été, ou un peu plus vers le Septentrion, on arrive en quarante jours de chemin à la mer d'Orient, qui eſt, comme je croi, le détroit d'Anien. J'ai appris cela de la bouche même du Général de la Milice, qui eſt à *Kirin*, & qui a fait lui-même ce voyage.

Diſtances des lieux par où nous avons paſſé dans la Tartarie Orientale.

L*E premier jour, nous partimes de* Xynyam *capitale de la Province de* Leaòtùm, *& nous arrivames à* Seao-Lyſtò, *c'eſt ainſi que ce lieu ſe nomme en Chinois,* 95. *ſtad Chin.*

Le 2. *jour nous arrivames à* Chacay Angha, 85. *ſtad.*

Le 3. *jour, à un autre torrent du même nom,* 70 *ſtad.*

Le 4. *à* Kiaghuchén, 50. *ſtad.*

Le 5. *à* Feyteri,	80. *ſtad.*
Le 6. *au torrent de* Séipery,	60. *ſtad.*
Le 7. *au torrent de* Ciam,	60. *ſtad.*
Le 8. *à* Courou,	50. *ſtad.*
Le 9. *au bourg de* Sapé,	40. *ſtad.*
Le 10. *à* Quaranny-pyra,	40. *ſtad.*
Le 11. *à* Elten-eme-Ambayaga,	70. *ſtad.*
Le 12. *à* Ypatan,	58. *ſtad.*
Le 13. *à* Suayen-ni-Pyra,	60. *ſtad.*
Le 14. *à* Ylmen,	70. *ſtad.*
Le 15. *à* Seuten,	70. *ſtad.*
Le 16. *à la ville de* Kirin,	70. *ſtad.*

Toute cette route eſt de 1028. *ſtades Chinoiſes, qui ſont* 369. *milles, de* 1000. *pas géométriques chacun. J'ai déja dit qu'une ſtade Chinoiſe eſt de* 360. *pas géométriques.*

VOYAGE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE.

En l'Année 1683.

L'Empereur de la Chine a fait cette année qui est la trentiéme de son âge, un voyage dans la Tartarie Occidentale, avec la Reine son ayeule, qu'on apelle la Reine Mére. Il partit le sixiéme de Juillet, accompagné de plus de soixante mille hommes, & de cent mille chevaux. Il voulut absolument que je le suivisse avec un des deux Péres qui sont à la Cour de *Pekin*, dont il me laissa le choix. Je pris le Pé-

re Philippe Grimaldi ; parcequ'il eſt le plus connu , & qu'il ſait parfaitement bien les Mathématiques.

Pluſieurs raiſons ont porté l'Empereur à entreprendre ce voyage. La premiére étoit pour entretenir ſa milice pendant la paix, auſſi bien que pendant la guerre, dans un continuel exercice : & c'eſt pour cette raiſon qu'après avoir établi une paix ſolide dans toutes les parties de ce vaſte Empire, il a rapellé de chaque Province ſes meilleures troupes ici, & qu'il a réſolu dans ſon Conſeil de faire tous les ans trois expéditions de cette nature en diverſes ſaiſons ; pour leur apprendre en pourſuivant les cerfs, les ſangliers, les ours & les tigres, à vaincre les ennemis de l'Empire ; ou du moins pour empêcher que le luxe de la Chine, & un trop long repos n'amoliſſe leur courage, & ne les faſſe dégénérer de leur premiére valeur.

En effet ces ſortes de chaſſes ont plus l'air d'une expédition militaire, que d'une partie de divertiſſement. Car, comme je l'ai déja remarqué, l'Empereur menoit à ſa ſuite cent mille chevaux, & plus de ſoixante mille hommes, tous armez de fléches & de cimeterres, diviſez

par compagnies, & marchant en ordre de bataille après leurs enſeignes, au bruit des tambours & des trompettes. Pendant leurs chaſſes ils inveſtiſſoient les montagnes & les forêts entiéres, comme ſi c'eût été des villes qu'ils euſſent voulu aſſiéger, ſuivant en cela la maniére de chaſſer des Tartares Orientaux, de laquelle j'ai parlé dans ma derniére lettre. Cette armée avoit ſon avant-garde, ſon arriére garde, & ſon corps de bataille, ſon aile droite & ſon aile gauche, commandées par autant de Chefs & de petits Rois. Il a fallu durant plus de ſoixante & dix jours qu'elle a été en marche, conduire toutes les munitions de l'armée ſur des chariots, ſur des chameaux, ſur des chevaux, & ſur des mulets par des chemins très difficiles. Car dans toute la Tartarie Occidentale (je l'apelle Occidentale, non par rapport à la Chine, qui eſt à ſon égard vers l'Occident, mais par rapport à la Tartarie Orientale) on ne trouve que montagnes, que rochers, & que vallées. Il n'y a ni villes, ni bourgs ni villages, ni même aucunes maiſons. Ces habitans logent ſous des tentes dreſſées de tous côtez dans les ampagnes. Ils ſont la plupart paſteurs,

& tranſportent leurs tentes d'une vallée à l'autre, ſelon que les paturages ſont meilleurs: là ils font paitre des bœufs, des chevaux, & des chameaux. Ils ne nourriſſent point de pourceaux, ni de tous ces autres animaux qu'on nourrit ailleurs dans les villages, comme des poules & des oyes; mais ſeulement de ceux qu'une terre inculte peut entretenir des herbes qu'elle ſproduit d'elle-même. Ils paſſent leur vie ou à la chaſſe, ou à ne rien faire; & comme ils ne ſément & ne cultivent point la terre, auſſi ils ne font aucune recolte. Ils vivent de lait, de fromage, & de chair, & ont une eſpéce de vin aſſez ſemblable à notre eau de vie, dont ils font leurs délices, & s'enivrent ſouvent. Enfin ils ne ſongent depuis le matin juſqu'au ſoir qu'à boire & à manger, comme les bêtes & les troupeaux qu'ils nourriſſent.

Ils ne laiſſent pas d'avoir leurs Prêtres, qu'ils apellent *Lamas*, pour leſquels ils ont une vénération ſinguliére; en quoi ils différent des Tartares Orientaux, dont la plupart n'ont aucune Religion, & ne croyent point de Dieu. Au reſte, les uns & les autres ſont eſclaves, & dépendent en tout des volontez de

leurs

eurs maitres, dont ils ſuivent aveuglément la Religion & les mœurs; ſemblables encore en ce point à leurs troupeaux, qui vont où on les méne, & non pas où il faut aller.

Cette partie de la Tartarie eſt ſituée au delà de cette prodigieuſe muraille de la Chine, environ mille ſtades Chinoiſes, c'eſt-à-dire, plus de trois cens milles d'Europe: & s'étend de l'Orient d'Eté vers le Septentrion. L'Empereur alloit à cheval à la tête de ſon armée par ces lieux deſerts, par des montagnes eſcarpées & éloignées du grand chemin, expoſé tout le jour aux ardeurs du ſoleil, aux pluyes, & à toutes les injures de l'air. Pluſieurs de ceux qui ſe ſont trouvez aux derniéres guerres, m'ont aſſuré qu'ils n'avoient pas tant ſouffert pendant ce tems-là, que pendant cette chaſſe; de ſorte que l'Empereur, dont le principal but étoit de tenir ſes troupes en haleine, y a fait entiérement ce qu'il prétendoit.

La ſeconde raiſon qu'il a eue d'entreprendre ce voyage, étoit afin de contenir les Tartares Occidentaux dans leur devoir, & de prévenir les pernicieux deſſeins qu'ils pourroient former contre l'Etat.

C'eſt pour cela qu'il entra dans leur pays avec une ſi groſſe armée, & de ſi grands préparatifs de guerre, ayant fait conduire pluſieurs piéces d'artillerie, pour en faire de tems en tems la décharge dans les vallées, & par le bruit & le feu qui ſortoit de la gueule des dragons, qui leur ſervent d'ornement, jetter par tout l'épouvante ſur la route.

Outre cet attirail, il voulut encore être accompagné de toutes les marques de grandeur, qui l'environnent à la Cour de *Pekin*; de cette multitude de tambours, de trompettes, de timballes, & d'autres inſtrumens de muſique, qui forment des concerts pendant qu'il eſt à table, & au bruit deſquels il entre dans ſon palais, & en ſort. Il fit marcher tout cela avec lui, pour étonner par cette pompe extérieure ces peuples barbares, & leur imprimer la crainte & le reſpect dû à la Majeſté Impériale.

Car l'Empire de la Chine n'a point eu de tout tems d'ennemis plus à craindre que ces Tartares Occidentaux, qui commençant depuis l'Orient de la Chine, l'entourent d'une multitude preſque infinie de peuples, & la tiennent comme aſſiégée du côté du Septentrion & de l'Oc-

cident. Et c'eſt pour ſe mettre à couvert de leurs incurſions, qu'un ancien Empereur Chinois fit bâtir cette grande muraille, qui ſépare la Chine de leurs terres. Je l'ai paſſée quatre fois, & l'ai conſidérée de fort près. Je puis dire, ſans exagération, que les ſept merveilles du monde miſes enſemble, ne ſont pas comparables à cet ouvrage: & tout ce que la renommée en publie parmi les Européens, eſt bien au deſſous de ce que j'en ai vu moi-même.

Deux choſes me l'ont fait particuliérement admirer. La premiére eſt, que dans cette longue étendue de l'Orient à l'Occident, elle paſſe en pluſieurs endroits, non ſeulement par de vaſtes campagnes, mais encore par deſſus des montagnes très hautes, ſur leſquelles elle s'éléve peu à peu, fortifiée par intervalles de groſſes tours, qui ne ſont éloignées les unes des autres que de deux traits d'arbalête. A notre retour j'eus la curioſité d'en meſurer la hauteur en un endroit par le moyen d'un inſtrument, & je trouvai qu'elle avoit en ce lieu-là 1037 pieds géométriques au deſſus de l'Horiſon: de ſorte qu'on

ne comprend pas, comment on a pu élever cet énorme boulevard jusqu'à la hauteur où nous le voyons, dans des lieux secs & pleins de montagnes, où l'on a été obligé d'apporter de fort loin avec des travaux incroyables l'eau, la brique, le ciment, & tous les matériaux nécessaires pour la construction d'un si grand ouvrage.

La seconde chose qui m'a surpris, est que cette muraille n'est pas continuée sur une même ligne, mais recourbée en divers lieux suivant la disposition des montagnes: de telle maniére, qu'au lieu d'un mur, l'on peut dire qu'il y en a trois, qui entourent toute cette grande partie de la Chine.

Après tout, le Monarque, qui de nos jours a réuni les Chinois & les Tartares sous une même domination, a fait quelque chose de plus avantageux pour la sureté de la Chine que l'Empereur Chinois qui a bâti cette longue muraille. Car, après avoir réduit les Tartares Occidentaux, partie par artifice, partie par la force de ses armes, il les a obligez d'aller demeurer à trois cens milles au delà de la muraille de la Chine: & dans cet endroit il leur a distribué des terres & des

des paturages ; pendant qu'il a donné leur pays aux autres Tartares ses sujets, qui y ont à présent leurs habitations. Cependant ces Tartares Occidentaux sont si puissans, que s'ils s'accordoient entr'eux, ils pourroient encore se rendre maitres de toute la Chine, & de la Tartarie Orientale, de l'aveu mêmes des Tartares Orientaux.

J'ai dit que le Monarque Tartare qui a conquis la Chine, usa d'adresse pour subjuguer les Tartares Occidentaux : car un de ses premiers soins fut d'engager par ses libéralitez royales, & par des démonstrations d'une affection singuliére, les *Lamas* dans ses intérêts. Comme ces gens ont un grand crédit sur tous ceux de leur Nation, ils leur persuadérent aisément de se soumettre à la domination d'un si grand Prince ; & c'est en considération de ce service rendu à l'Etat, que l'Empereur d'à présent regarde encore aujourd'hui ces *Lamas* d'un œil favorable, qu'il leur fait des largesses, & qu'il s'en sert pour maintenir les Tartares dans l'obéissance qu'ils lui doivent : quoique dans le fonds il n'ait que du mepris pour leurs personnes, & qu'il les regarde comme des gens grossiers, qui

n'ont aucune teinture des ſciences ni des beaux arts, en quoi ce Prince montre ſans doute une ſage politique, de déguiſer ainſi ſes véritables ſentimens par ces marques extérieures d'eſtime & de bienveillance.

Il a diviſé cette vaſte étendue de pays en 48 Provinces, qui lui ſont ſoumiſes & tributaires. De là vient que l'Empereur qui regne aujourd'hui dans la Chine, & dans l'une & l'autre Tartaries, peut avec juſtice être apellé le plus grand & le plus puiſſant Monarque de l'Aſie, ayant tant de vaſtes Etats ſous lui, ſans qu'ils ſoient coupez par les terres d'aucun Prince étranger; & lui ſeul étant comme l'ame, qui donne le mouvement à tous les membres d'un ſi grand corps.

Car depuis qu'il s'eſt chargé du gouvernement, il n'en a jamais confié le ſoin à aucun des Colaos ni des Grands de ſa Cour. Il n'a jamais même ſouffert que les Eunuques du Palais, ni aucun de ſes Pages, ou des jeunes Seigneurs qui ont été élevez auprès de lui, diſpoſaſſent de rien au dedans de ſa maiſon, & réglaſſent d'eux-mêmes aucune choſe. Ce qui paroitra bien extraordinaire, ſur tout ſi l'on examine de quelle maniére ſes pré-

prédéceſſeurs avoient accoutumé d'en uſer.

Il châtie avec une équité admirable les Grands auſſi bien que les petits, il les prive de leurs charges, & les fait deſcendre du rang qu'ils tiennent, proportionnant toujours la peine à la griéveté de leur faute. Il prend lui-même connoiſſance des affaires qui ſe traitent au Conſeil Royal, & dans les autres Tribunaux, juſqu'à ſe faire rendre un compte exact des jugemens qu'on y a portez. En un mot, il diſpoſe & ordonne de tout par lui-même: & c'eſt à cauſe de l'autorité abſolue qu'il s'eſt ainſi acquiſe, que les plus grands Seigneurs de la Cour & les perſonnes les plus qualifiées de l'Empire, même les Princes du Sang ne paroiſſent jamais en ſa préſence qu'avec un profond reſpect.

Au reſte les *Lamas* ou Prêtres Tartares, dont nous avons parlé, ne ſont pas ſeulement conſidérez du Peuple, mais auſſi des Princes de leur Nation, qui par des raiſons politiques leur témoignent beaucoup d'amitié: & cela nous fait craindre que la Religion Chrétienne ne trouve pas une entrée ſi facile dans la Tartarie Occidentale. Ils ſont encore

fort

fort puiſſans ſur l'eſprit de la Reine Mére, qui eſt de leur pays, & qui a préſentement ſoixante & dix ans. Ils lui ont ſouvent dit que la ſecte dont elle fait profeſſion, n'avoit point d'ennemis plus déclarez que nous : & c'eſt une eſpéce de miracle, ou du moins une protection toute ſpéciale de Dieu, que nonobſtant cela, l'Empereur qui a beaucoup d'égard & de reſpect pour elle, n'ait pas laiſſé juſqu'ici de nous combler d'honneurs & de graces, nous conſidérant toujours d'une autre maniére que les *Lamas*.

Durant le voyage, comme les Princes & les premiers Officiers de l'armée alloient ſouvent chez la Reine pour lui faire leur cour, & que nous fumes avertis d'y aller auſſi ; nous voulumes conſulter auparavant une perſonne de la Cour, qui nous aime beaucoup, & qui parle pour nous à l'Empereur dans nos affaires. Ce Seigneur étant entré dans la tente du Prince, lui dit ce qui ſe paſſoit, & ſortant auſſitot, *L'Empereur*, nous dit-il, *m'a fait entendre qu'il n'eſt pas néceſſaire que vous alliez chez la Reine comme les autres*, ce qui nous fit aſſez compren-

prendre que cette Princesse ne nous étoit pas favorable.

La troisiéme raison que l'Empereur a eue de faire ce voyage, est sa santé : car il a reconnu par une assez longue expérience, que quand il est trop longtems à *Pekin* sans sortir, il ne manque guéres d'être attaqué de diverses maladies, qu'il évite par le moyen de ces longues courses. Car tout le tems qu'elles durent, il ne voit point de femmes ; & ce qui est bien plus surprenant, il n'en paroit aucune dans toute cette grande armée, excepté celles qui sont à la suite de la Reine Mére. Encore est ce une chose nouvelle qu'elle ait accompagné le Roi cette année, cela ne s'étant jamais pratiqué qu'une seule fois, lorsqu'il mena les trois Reines avec lui jusqu'à la ville capitale de la Province de *Leaò-tùm*, pour visiter les sepulchres de leurs ancêtres.

L'Empereur & la Reine Mére prétendoient encore par ce voyage éviter les chaleurs excessives qu'on sent à *Pekin* en été pendant les jours caniculaires. Car dans cet endroit de la Tartarie, il regne aux mois de Juillet & d'Aout un vent si froid, principalement durant la nuit, qu'on est obligé de prendre de gros habits,

bits, & des fourures. La raiſon qu'on peut apporter d'un froid ſi extraordinaire, eſt que cette region eſt fort élevée & pleine de montagnes. Il y en a une entr'autres, ſur laquelle nous avons toujours monté durant cinq ou ſix jours de marche. L'Empereur ayant voulu ſavoir de combien elle ſurpaſſoit les campagnes de *Pekin* éloignées de là d'environ trois cens milles; à notre retour, après avoir meſuré la hauteur de plus de cent montagnes qui ſont ſur la route, nous trouvames qu'elle avoit trois mille pas géométriques d'élévation au deſſus de la mer la plus proche de *Pekin*.

Le ſalpétre, dont ces contrées ſont pleines, peut encore contribuer à ce grand froid, qui eſt ſi violent, qu'en creuſant la terre à trois ou quatre pieds de profondeur, on en tiroit des mottes toutes gelées, & des monceaux de glace.

Pluſieurs petits Rois de la Tartarie Occidentale venoient de tous côtez de trois cens, & même de cinq cens milles avec leurs enfans pour ſaluer l'Empereur. Ces Princes qui ne ſavent la plupart que leur langue naturelle, fort diffé-

différente de celle qu'on parle dans la Tartarie Orientale, nous marquoient des yeux & du geste une bonté toute particuliére. Il s'en trouvoit parmi eux, qui avoient fait le voyage de *Pekin* pour voir la Cour, & qui avoient vu notre église.

Un ou deux jours avant que d'arriver à la montagne, qui étoit le terme de notre voyage, nous rencontrames un petit Roi fort âgé, qui revenoit de chez l'Empereur : nous ayant apperçus, il s'arrêta avec toute sa suite, & fit demander par son interprête, lequel de nous s'appelloit *Nauhoaij*. Un de nos valets ayant fait signe que c'étoit moi, ce Prince m'aborda avec beaucoup de civilité, & me dit qu'il y avoit longtems qu'il savoit mon nom, & qu'il desiroit de me connoitre ; il parla au Pére Grimaldi avec les mêmes marques d'affection. L'accueil favorable qu'il nous fit en cette rencontre, nous donne quelque lieu d'espérer que notre Religion pourra trouver une entrée facile chez ces Princes, particuliérement si on a soin de s'insinuer dans leur esprit par le moyen des Mathématiques. Que si on a dessein de pénétrer quelque jour dans leur pays,

le

le plus sûr pour plusieurs raisons que je n'ai pas le loisir d'expliquer ici, seroit de commencer d'abord par les autres Tartares plus éloignez, qui ne sont pas soumis à cet Empire; de là on passeroit à ceux-ci, en avançant peu à peu vers la Chine.

Durant tout le voyage l'Empereur à continué de nous donner des marques singuliéres de sa bienveillance, nous faisant des faveurs à la vue de son armée, qu'il ne faisoit à personne.

Un jour qu'il nous rencontra dans une grande vallée, où nous mesurions la hauteur & la distance de quelques montagnes; il s'arrêta avec toute la Cour, & nous apellant de fort loin, il nous demanda en Langue Chinoise, *Hao mo*, c'est-à-dire, *vous portez vous bien?* Ensuite il nous fit plusieurs questions en langue Tartare sur la hauteur de ces montagnes, ausquelles je répondis aussi dans la même langue. Après cela, se tournant vers les Seigneurs qui l'environnoient, il leur parla de nous en des termes très obligeans, comme je l'appris le soir même du Prince son oncle, qui étoit alors à ses côtez.

Il nous a témoigné encore son affection,

tion, faiſant ſouvent porter des mets de ſa table dans notre tente, voulant même en de certaines rencontres que nous mangeaſſions dans la ſienne : & toutes les fois qu'il nous a fait cet honneur, il a eu égard à nos jours d'abſtinence & de jeûne, nous envoyant ſeulement des viandes dont nous puſſions uſer.

Le fils ainé de l'Empereur, à l'exemple de ſon pére, nous marquoit auſſi beaucoup de bonté ; car ayant été contraint de s'arrêter durant plus de dix jours, à cauſe d'une chute de cheval dont il fut bleſſé à l'épaule droite, & une partie de l'armée dans laquelle nous étions, l'ayant attendu, pendant que l'Empereur avec l'autre continuoit ſa chaſſe ; il ne manqua pas durant ce tems-là de nous envoyer tous les jours, & même quelquefois deux fois le jour, des viandes de ſa table. Au reſte, nous regardons toutes ces faveurs de la Maiſon Royale, comme les effets d'une providence particuliére, qui veille ſur nous & ſur le Chriſtianiſme, de laquelle nous avons d'autant plus de ſujet de remercier Dieu, que l'affection de l'Empereur ne ſe montre pas toujours ſi conſtante envers les Grands de l'Empire, & même les Princes du Sang.

Pour

Pour ce qui regarde les autres particularitez de notre voyage, elles ſont ſemblables à ce qui arriva l'année paſſée au voyage de la Tartarie Orientale que j'ai décrit amplement dans ma derniére lettre, c'eſt-à-dire, que nous nous ſommes ſervis des chevaux de l'Empereur, & de ſes littiéres; que nous avons logé dans les tentes, & mangé à la table du Prince ſon oncle, auquel il nous avoit particuliérement recommandez.

Durant plus de 600. milles que nous avons faits en allant & en revenant (car nous ne ſommes pas retournez par la même route) il a fait faire un grand chemin à travers les montagnes & les vallées pour la commodité de la Reine Mére qui alloit en chaiſe; il a fait encore jetter une infinité de ponts ſur les torrens, couper des rochers & des pointes de montagnes, avec des peines & des dépenſes incroyables. Le Pére Grimaldi décrira dans ſa lettre les autres circonſtances.

Quant au fruit que la Religion peut tirer de notre voyage, j'en ai parlé ailleurs. Il ſuffit de dire que l'Empereur, aux volontez duquel nous ne pouvons faire la moindre réſiſtance, ſans expoſer toute cette Miſſion à un danger manifeſ-

te, nous a ordonné de le ſuivre. Je n'ai pas laiſſé néanmoins de parler deux fois à ce Seigneur de la Cour, qui eſt notre ami particulier, pour nous diſpenſer de faire deſormais ces longues courſes, & moi principalement qui ne ſuis plus en âge de cela. J'ai tâché d'obtenir au moins qu'on ſe contentat de mener ſeulement un de nous. Les lettres de nos Péres m'ont toujours été rendues durant le chemin, & j'ai eu la commodité de leur écrire, à cauſe des couriers qui alloient continuellement à la ville royale, ou qui en venoient.

J'écris tout ceci à la hâte, pour continuer à vous rendre compte de nos occupations.

ECLAIRCISSEMENT NE'CESSAIRE POUR JUSTIFIER LA GE'OGRAPHIE QUI EST

supposée dans ces lettres.

On pourra s'étonner que l'Auteur de ces lettres fasse mention dans la premiére d'une espéce de guerre entre les Tartares Orientaux, & les Moscovites, vû l'extrême distance où ces peuples paroissent être l'un de l'autre dans nos Cartes Géographiques. Mais ceux qui savent combien les Moscovites ont étendu les bornes de leur Empire le long de la Mer de la Tartarie, jugeront la chose moins difficile. D'ailleurs ceux qui ont vu ces pays, y ont fait des découvertes fort contraires à ce que nos Géogra-

graphes nous en ont appris jusques ici. Tout nouvellement Monsieur d'Arcy, qui commande un des vaisseaux du Roi dans la flotte de Monsieur le Maréchal d'Estrées, nous a raconté qu'ayant servi en Pologne, & ayant été fait Gouverneur d'une place vers la Moscovie, des Ambassadeurs Moscovites y avoient passé en s'en retournant, & que les ayant régalez d'une maniére à les mettre en assez belle humeur, un d'eux lui fit voir une nouvelle Carte des pays, qui sont entre la Moscovie & la Chine, & lui dit que de trois villes qu'il lui montra, dont les noms étoient Lopsla, Abasinko, Nerginsko, *toutes trois de la domination des Grands-Ducs, quoique situées dans la grande Tartarie, il y avoit un chemin à* Pekin, *qui n'étoit que de vingt cinq ou trente journées. Il faut qu'on tienne cette Carte fort secrette en Moscovie. Car le lendemain le Moscovite fut au desespoir de l'avoir donnée, disant que ce seroit pour lui une grosse affaire si on le savoit. L'Officier étant revenu depuis en France en a donné une copie au Roi, & une autre à Monsieur le Marquis de Seignelai. Pour confirmer cela on peut ajouter ce qu'un François a écrit de Moscovie depuis moins de deux mois, qu'on y levoit actuellement des*

troupes pour aller faire la guerre aux Chinois.

FIN.

ADDITION

Qui apartient au voyage précédent.

POur entendre l'endroit de la derniére lettre où il est parlé des *Lamas*, il faut prendre garde de ne pas les confondre avec les *Bonzes*. Les *Lamas* sont les prêtres des Tartares idolatres, & les *Bonzes*, ceux des Chinois. Ceux ci sont dans un grand mépris à la Chine, sur tout parmi les gens de condition; & ceux là, comme dit la lettre, sont en vénération dans toute la Tartarie, même auprès des Grands. Aussi les *Bonzes* sont ils tous de la lie du peuple, & un ramas de canailles, la plupart grands scélérats. Mais ces *Lamas* ont parmi eux des gens de qualité, & il n'y a pas longtems que leur Pontife étoit un frére du Roi de *Tibet*. De plus ils vivent communément dans une grande apparence de régularité.

Mais pour ſavoir plus à fond ce qui regarde ces prêtres Tartares ſi ſouvent nommez dans les hiſtoires de la Chine, & toujours en paſſe de n'avoir que trop de part aux affaires de la Monarchie : je raporterai ici ce qu'un Jéſuite de Perſe en a apris d'un prêtre Armenien qui a été au *Tibet*, & d'un autre voyageur de la même Nation homme ſage & de bonne foi lequel y a demeuré quatre ans, dont le recit doit paroitre d'autant plus vrai que le Pére Gruber qui a paſſé par là en venant de la *Chine* s'accorde parfaitement avec lui.

Il y a deux Royaumes en Aſie qui portent le nom de *Tibet* : l'un s'apelle le petit, l'autre le grand. Le *petit Tibet* confine au Royaume de *Cachemir*, qui eſt cette agréable contrée de la domination du *Mogol* que nous a décrite Mr. Bernier, abondante en toutes ſortes de fruits comme les plus fertiles Provinces de l'Europe, embellie par tout de jardins, & arroſée de fort claires eaux, ayant des habitans doux, ſociables, de bon accueil pour les étrangers. Le *petit Tibet* eſt tout le conraire, quant à la nature du pays ; car

c'eſt une terre ſtérile, un climat froid, & un peuple fort pauvre.

Le *grand Tibet* que quelques uns apellent le *Tebat*, & d'autres le *Boutan*, confine à la Tartarie Chinoiſe. Il n'eſt guére plus agréable ni plus fertile que le petit. D'ordinaire on n'y fait point de pain. De la farine d'orge, *démêlée* avec l'eau de thé qui vient de la *Chine*, ou avec quelque autre liqueur en tient lieu. Quelques uns font néanmoins du pain d'orge, & la plupart des pauvres y mangent la chair crue. Les riviéres fourniſſent de fort beau poiſſon, & il y a quantité de laitage. La terre n'y produit ni vin, ni fruits. On y fait de l'eau de vie aſſez forte avec de l'orge & d'autres grains, on ſe ſert d'un peu de froment qui y croît pour faire d'autres liqueurs nouriſſantes. Le *Tibet* abonde en muſc, c'eſt un animal ſauvage de couleur fauve, un peu plus gros & un peu plus long qu'un chat, ayant deux dents fort grandes à la machoire de deſſus, & ſon parfum au nombril. La chaſſe de cet animal eſt la plus ordinaire du pays; il y a beaucoup de mines d'or & d'argent, mais comme les habitans ne ſavent pas travailler aux mines, ils n'ont que ce

qu'ils trouvent en creusant la terre au hazard, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit assez commun

L'air y est excellent, & on y est rarement malade; les hommes y sont robustes, assez équitables & punissant très sévérement les voleurs. La foi des mariages y est exactement observée, mais les personnes libres y vivent avec un grand libertinage. Ils n'enterrent point les morts. Ils les exposent aux bêtes & aux oiseaux dont ils croyent qu'il vaut mieux être mangé, que de pourrir & servir de nouriture aux vers.

Dans *Lassa*, qui est la capitale & l'unique ville du pays, commande un Mandarin de la Chine, qui y est envoyé par l'Empereur, à qui cet Etat est soumis. Par où l'on peut encore juger de l'immense étendue de l'Empire Chinois, y ayant plus de trois mois de chemin depuis le *Tibet* jusqu'à cette ville située au pié de la grande muraille. Quoique cet entre-deux soit extrêmement desert, & qu'on n'y trouve que des bêtes farouches; cependant il y passe fréquemment des caravannes qui vont du *Tibet* à la *Chine*, dont la capitale n'est éloignée que de deux autres mois. Outre le Manda-

rin qui commande dans le *Tibet* pour l'Empereur de la *Chine* , il y a encore ſous l'autorité du même Monarque un Prince Calmuque qui a une juriſdiction ſéparée, & à qui l'on donne le nom de Roi.

Mais on peut dire que le plus grand Seigneur du pays c'eſt le Pontife des *Lamas*, qu'ils apellent ou le *grand Lamas*, ou le *grand Lam* , ou le *grand Lamaſem*, & qui eſt aſſurément ce fameux Prêtre-Jean, que quelques uns ſans fondement ont placé en Ethiopie.

FIN.

AVIS,

Sur la Navigation d'Antoine Jenkinſon en la

MER CASPIENNE.

LA Mer Caſpienne eſt un des endroits du monde qui ont été juſqu'à cette heure mal connus, & qui mérite par cette raiſon qu'on en recherche de nouvelles deſcriptions, & principalement de ſa côte Septentrionale, qui

qui n'a point été connue des Auteurs modernes ni des anciens, ce qui est cause de la diversité qu'on voit dans les mesures qu'ils donnent de l'étendue de cette mer. Hérodote & Aristote savoient de leur tems qu'elle n'avoit point de communication apparente avec les autres mers; & cependant du tems de Pline, comme on le voit dans ses écrits, même au tems de l'Empereur Justin, & bien longtems après, on croyoit encore que ce fût un Golphe & une partie de la mer Septentrionale. La raison de cette erreur étoit qu'elle est salée, d'où ils tiroient une fausse conséquence qu'il falloit qu'elle eût communication avec les autres mers qui ont cette qualité, sans considérer que cette qualité pouvoit venir d'une autre cause, & qu'il y a de grands lacs dont les eaux sont sallées. Pour ce qui est des côtes, on connoit assez celle qui s'étend depuis l'embouchure du Volga jusques à Ferabat; tous ceux qui passent de Moscovie en Perse font cette navigation, & le passage en est fort ordinaire. Olearius dans son voyage de Perse nous donne exactement cette côte, & l'étendue qu'il lui donne de six vingts lieues d'Allemagne, revient assez à l'estime qu'en fait Hérodote; mais il veut ensuite corriger tous les anciens & toutes les Cartes modernes, supposant que la

 plus

plus grande étendue de cette mer ſoit du Nord-Oueſt au Sud-Oueſt, & non pas de l'Occident à l'Orient, comme la met Hérodote avec tous les anciens & avec les Géographes Orientaux, j'entends le Prince Abulfeda & le Géographe de Nubie Alderiſi. Et cependant Olearius ne fonde un changement de cette importance, que ſur ce que depuis la Province de Choraſſen qui eſt le long de la côte Orientale de cette mer, juſqu'en Circaſie, il n'y a que ſix degrez de longitude, c'eſt-à-dire quatre vingts dix lieues d'Allemagne. Or il eſt conſtant entre ceux qui entendent la matiére des longitudes, que nous n'avons point encore de pratique exacte pour connoitre combien il y a de degrez de longitude entre deux lieux qui ſont Eſt & Oueſt l'un de l'autre; & il y a peu d'apparence que dans des pays auſſi peu polis que ceux-là, il y ait même des gens qui puiſſent faire cette obſervation avec les circonſtances néceſſaires. Il s'en faut donc, ſelon mon ſens, tenir ſeulement à ce qu'il dit de la côte qu'il a couru depuis le Volga, juſqu'à Ferrabat; & pour le reſte des côtes de cette mer, en croire les anciens, ceux du pays, & Jenkinſon principalement, un des plus grands navigateurs de ſon ſiécle, & qui a couru cette mer depuis l'embouchure du Volga.

ga jusqu'à Mingislawe, & qui nous a laissé la seule description que nous en ayons. Car Erastostenes, dont nous avons les mesures des côtes de cette mer, n'avoit point connu la côte Septentrionale. Selon Jenkinson, comme on le verra dans son voyage, la plus grande étendue de cette mer est à peu près de l'Est à l'Ouest, comme les anciens l'ont mise. Jenkinson la fait de deux cens lieues d'Allemagne; car il compte soixante & quatorze lieues depuis la bouche du Volga jusqu'au Cap de Boghelatan. Olearius au contraire, dans sa Carte de l'édition Allemande, ne met que la moitié de cette distance; & ainsi, comme l'a fort bien remarqué le savant M. Vossius, il coupe la moitié de cette mer; ce que Scaliger avoit fait aussi devant lui.

Outre cette raison qu'on a eue d'insérer cette relation dans ce Recueil, on l'a encore fait à cause qu'elle nous donne connoissance des pays qui sont sur la côte Occidentale de cette mer, qui jusqu'à présent nous sont fort inconnus, & qui dans la plupart des Cartes sont remplis de figures de monstres, dont les Géographes ont tâché jusques à cette heure de couvrir leur ignorance. Pour la mer Caspienne proche de la Chine, on verra dans la suite de ce Recueil que cette mer est

 bien

bien plus proche de la Chine qu'on ne l'a cru par le paſſé. Au reſte, la relation de Jenkinſon s'accorde fort bien avec celle d'Abulfeda, le plus exact de tous les Géographes, & le ſeul de qui nous devions eſpérer la poſition des villes d'Orient. Il la décrit de la ſorte.

Cette mer eſt ſallée, quoiqu'elle n'ait point de communication apparente avec l'Océan; elle a huit cens milles de longueur, & 600. de largueur, elle a la figure d'un ovale. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu des auteurs qui lui donnent celle d'un triangle. Elle a trois noms différens, celui de mer de Cozar, de Georgian, & de Taberſtan. La partie de cette mer la plus avancée vers le Couchant, eſt ſous le ſoixante ſixiéme degré de longitude, & ſous le quarante uniéme degré de latitude; le fleuve El-cur, que Ptolomée apelle Cyrus, entre dans cette mer, à cent cinquante trois milles au Midi de Derbent. De là en tirant vers le Sud-Oueſt, on trouve la ville d'Ardevil dans la Province de Mogan plus avancée vers le Midi. Si de ce point l'on marche deux cens trente un milles le long de la côte Méridionale, on ren-

con-

contre les pays de Taberſtan, & les Provinces d'Elgel, & de Deilum, la côte court après vers l'Orient & vers la ville d'Abſeron ſous le ſoixante & dix neuviéme degré quarante cinq minutes de longitude, & ſous le trente ſeptiéme degré vingt minutes de latitude ; elle continue de s'étendre vers l'Orient juſques ſous le quatre vingtiéme degré de longitude, & quarantiéme de latitude ; elle monte après vers le Nord juſques à 50. degrez de latitude, & au même endroit elle en en a ſoixante & dix neuf de longitude. C'eſt dans ce retour qu'elle fait vers le Nord, que ſont les Provinces de Turkeſtan & la montagne de Seachuat. On trouve plus avant la riviére Elatach, la plus grande de toutes les riviéres de ces quartiers ; elle ſe rend par pluſieurs embouchures dans la mer, inonde & fait des marais des terres qui en ſont proche. Ceux qui habitent ces quartiers, & qui y navigent, diſent que les eaux de cette riviére ſe mêlant avec l'eau de la mer, celles de la mer deviennent de différentes couleurs, & qu'on y peut naviger quelques jours à l'endroit de l'embouchu-

re, ſans que les eaux ſe trouvent ſalées.

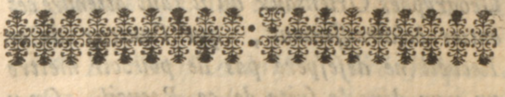
* *Le Sherif Alderiſi, cité juſques à cette heure ſous le nom de Géographe de Nubie, lui donne auſſi ſa plus grande étendue du Couchant à l'Orient, fait ſa longueur de huit cens milles, & la largueur de ſix cens.*

Outre la connoiſſance que Jenkinſon nous donne de la mer Caſpienne, il décrit auſſi ſon voyage dans les Provinces qui ſont le long du Jaxartes & de l'Oxus, & le peu qu'il en dit donne de grandes lumiéres pour l'hiſtoire & pour la poſition de ce pays. Ce n'eſt pas qu'il éclairciſſe tous les doutes que l'on a juſques à cette heure ſur le cours de l'Oxus, & ſur celui de la riviére qu'il apelle Ardock, qui eſt apparamment le Jaxartes; car c'eſt des Géo-

* *In ſeptimâ parte climatis quarti.* Itaque dicimus mare Tabareſtan eſſe mare ſeparatum, nulli cæterorum marium connexum, & ejus longitudinem porrigi ab Occidente in Orientem aliquanto cum flexu ad Septentrionem, ſpatio octingentorum milliarium, latitudinem verò ſexcentorum milliarium.

Géographes Orientaux qu'il faut attendre cet entier éclairciſſement, que l'auteur de ce Recueil ne deſeſpère pas de pouvoir mettre un jour dans la ſuite de ce Recueil. On y auroit déja pu mettre la Province de Mauralnahr, & le Chorraſçen, que Gravius a traduit d'Abulfeda; mais on ne l'a point fait à cauſe que cette traduction a déja été imprimée en Latin.

Cet avertiſſement eſt de l'éditeur du Recueil de Voyages curieux, imprimé à Paris en 4. volumes folio.



VOYAGE D'ANTOINE JENKINSON,

Pour découvrir le chemin du Cathay par la Tartarie. Ecrit par lui-même aux Marchands Anglois de Moscow.

LE 23. d'Avril 1558. Je partis de *Moscou*, & m'embarquai avec *Richard* & *Robert Johnson* & quelques autres personnes, muni de lettres du Czar pour divers Princes dans les Etats desquels nous devions passer. Le 28. nous arrivames à une ville nommée *Collom* à vingt lieues du *Moscow*. A une lieue au delà du *Collom* nous vinmes à l'*Occa*. C'est là que le *Moscow* se jette, & y perd son nom.

nom. Huit lieues au dessous de *l'Occa*, nous trouvames un château que nous laissames à droite, & le deuxiéme de Mai nous vinmes à *Peroslaw*, à huit lieues du susdit château.

Le 3. Nous arrivames aux masures de *Rezan* Le 4. à un vieux château à 12. lieues de *Rezan*, & le 6. à un autre château nommé *Cassim*, de la jurisdiction d'un Prince *Tartare*, sujet du Czar. Nous laissames *Cassim* à gauche, & le 8. nous arrivames à la ville de *Morom*, à vingt lieues de *Cassim*, à 56. degrez de latitude. Le 11. nous trouvames la ville de *Nisi-Novogrod.* C'est là que *l'Occa* se jette dans le fleuve *Wolga.* Il y a 25. lieues de *Morom* à *Nisi-Novogrod.* On trouve du miel en quantité dans toute cette étendue de pays qu'il y a entre *Rezan* & *Nisi-Novogrod* & sur les bords de *l'Occa.*

Nous séjournames à *Nisi-Novogrod* jusqu'au 19, en attendant le nouveau Gouverneur que le Czar envoyoit à *Astracan*, & qui arriva ce jour-là. Nous partimes ce même jour en bonne compagnie, & 500. barques de conserve chargées de soldats, de vivres, de munitions & de marchandises. Le 22. nous arrivames à

Basi-

Baſiligrod, à laquelle le Pére du Czar d'aujourd'hui a donné ſon nom. Car *Baſiligrod* ou *Gorod*, veut dire, citadelle de *Baſile*, & c'étoit la derniére conquête de ce Prince ſur les *Tartares*; mais *Jean Baſilowitz* qui regne à préſent a étendu ſes frontiéres juſqu'à la mer Caſpienne.

Le 25. nous arrivames à *Sabowſhar*, à 16. lieues de *Baſiligrod.* Les habitans de ce canton ne ſont Chrétiens que depuis la conquête du Czar *Baſilowitz*: mais la plupart ſont encore payens, & vivent dans les bois & dans les deſerts.

Le 27. nous arrivames à *Swiasko* à 25. lieues de *Sabowshar*, & le 29. à une lieue de la ville de *Cazan*. Il y a là une riviére qui ſe nomme *Cazanca-recca*, & va ſe jetter dans le *Wolga*. *Cazan* eſt une belle ville à la maniére *Tartare* ou *Ruſſe.* Le château eſt ſur une éminence, & entouré ci devant d'un rempart de terre avec des pieux & des paliſſades, mais le Czar regnant a démoli ce rempart. Cette ville très riche autrefois, & la capitale d'un Royaume Tartare, a fait beaucoup de mal aux Ruſſes; mais cet Empereur ci conquit la ville & tout le pays il y a neuf ans, & emmena le Roi de Cazan priſonnier, & le fit baptizer & élever à

sa

sa Cour, avec trois autres Princes du même pays.

Nous séjournames à Cazan jusqu'au 13. Juin, & le même jour nous passames une Ile qu'on apelle *l'Ile des Marchans*, à cause que c'étoit autrefois le rendez-vous des Tartares de *Casan*, de *Crim*, & de *Nogai*, qui venoient y trafiquer avec les *Russes*.

Le 14. nous passames la riviére de *Cama*. Cette riviére qui vient du côté de *Permia* va se jetter dans le *Wolga*, & n'est qu'à 16. lieues de *Casan*. Tout le pays qui est entre *Casan* & le *Cama* à la gauche du *Wolga*, s'apelle *Vachen*. Les habitans sont gentils, & vivent dispersez dans les bois, comme des loups. De l'autre côté du *Wolga*, & vis à vis du *Cama*, c'est le pays des *Czeremisses*, peuples en partie Gentils & en partie Mahométans. Tout le pays à la gauche du *Wolga* jusqu'à *Astracan*, & ensuite prenant le côté du Nord & du Nord-Est de la mer Caspienne jusqu'aux Tartares *Turcomans*, s'apelle le pays des *Mangals* & des *Nagays*. Ces peuples sont Mahométans, & belliqueux: aussi les Russes ont ils toujours eu de fâcheuses guerres avec ces Tartares, mais les guerres civiles, la peste

peste & la famine les détruisirent presque tous en 1558.

Voici la maniére de vivre de ces *Nogays.* Ils sont divisez en hordes, dont chacune a son chef à qui l'on obéit comme à des Rois. Ce chef s'apelle *Myrsa.* Ils n'ont ni villes, ni demeures fixes; chaque *Myrsa* méne sa horde où il lui plait. Femmes, enfans, troupeaux & bagages, tout marche à la fois, & quand le fourage est consumé en un lieu on va à un autre. Ils dressent leurs tentes sur des chariots (*Plaustra Scythica*) que des bêtes de voiture trainent, ou portent d'un lieu à l'autre. Leurs richesses n'excitent guéres l'envie, cependant chaque homme entretient trois ou quatre femmes, sans parler des concubines. Ils n'ont aucun usage de l'argent, ils ne connoissent ni art ni science, & n'aiment que la guerre, le brigandage, & les meurtres. Ils sont fort mutins, agiles & bon coureurs, grands mangeurs de viande, & boivent du lait de jument. Ils ne sément ni ne moissonnent, & ignorent si bien l'usage du pain, qu'ils se moquent de nous autres Chrétiens, en cette occasion. Ils soutiennent que l'usage constant de la viande & du lait accroît leurs forces, &

au

au contraire ils mépriſent les notres. Je reviens à mon voyage.

Le pays qui eſt au côté droit du *Wolga* & qui s'étend juſqu'à la Ville d'*Aſtracan* eſt habité par les Tartares *Crims*, qui ſont Mahométans, & vivent pour la plupart à la façon des *Nogays*, toujours errans & vagabons, & toujours en guerre avec les Ruſſes.

Le 16. Juin nous arrivames à un lieu nommé *Petowſes* à 20 lieues de *Cama.* On pêche là beaucoup d'éturgeons. Le 22. nous paſſames une grande riviére nommée *Samar*. Le *Samar* traverſe le pays des *Nogays*, & ſe jette dans le *Wolga*. Le 28. nous vinmes à une hauteur où l'on voit les ruines d'une eſpéce de fort des *Crims*. Cet endroit eſt à moitié chemin de *Caſan* & d'*Aſtracan*, & à 51. degrez 47. m. de latitude. Il y a quantité de regliſſe dans ces campagnes.

Le 6. Juillet nous arrivames à *Perovolog*. Ce lieu eſt fameux, parcequ'autrefois les Tartares tranſportoient de là leurs barques par terre juſqu'au *Don*, ou *Tanaïs*, pour détrouſſer ceux qui deſcendoient le *Wolga* juſqu'à *Aſtracan*, ou qui alloient par le *Tanaïs* à *Aſoph*,

à

à *Cafa*, & aux autres lieux ſituez ſur le bord de la *Mer Noire* ou *Pont Euxin.* Et c'eſt ce trajet qui a donné le nom à *Perovolog.* Le *Tanaïs* prend ſa ſource dans la Province de *Rezan*, dans un terrain bas & aſſez uni. Ce détroit de *Perovolog*, qui eſt entre les deux fleuves ſuſdits, a deux lieues de largeur, & c'eſt un très dangereux paſſage, quoique depuis la conquête d'*Aſtracan* il ſoit devenu un peu plus ſûr.

Au ſortir de *Perovolog* nous entrames dans un deſert, où nous trouvames une très groſſe troupe ou *horde* de Tartares *Nogayes.* Ils avoient environ mille bêtes de voiture, qui charioient les tentes de ces Tartares, dont le Chef étoit un *Myrſa* des plus conſidérables entre les *Nogays* nommé *Smilla.*

Le 14. nous laiſſames à droite le vieux *Aſtracan*, & arrivames le même jour au nouveau. Le Czar conquit cette Place en 1552. De *Moſcou* à *Aſtracan* il y a à peu près 600. lieues. *Aſtracan* eſt ſitué près d'une colline dans une Ile. La ville & le château ſont de bois, & ſimplement terraſſez. Les maiſons, excepté celle du Gouverneur, y ſont baſſes & méchantes. L'Ile eſt ſtérile, ſans bois

&.

& ſans herbe, & le ſol n'y porte point de grains. Il y a beaucoup de poiſſons & ſur tout d'éturgeons, dont les habitans ſe nourriſſent. Ils ſont ſécher le poiſſon dans les rues à la porte de leur logis, & c'eſt peut-être cela qui leur attire une telle quantité de mouches, que je n'en ai jamais vu davantage. Lorſque j'arrivai à *Aſtracan* la famine y étoit extrême, principalemeut parmi les *Nogaies*; ce qui fut cauſe que pluſieurs ſe ſoumirent aux Ruſſes leurs ennemis, mais ils en eurent peu de ſecours, & on les laiſſa mourir la plupart de faim & de miſére. Les Ruſſes vendirent même une bonne partie de ceux qui reſtérent en vie, & chaſſérent enſuite les autres. Il auroit été facile alors de convertir ces barbares au Chriſtianiſme, ſi les Ruſſes eux-mêmes étoient bons Chrétiens. Mais comment ce méchant Peuple auroit il pitié des autres Nations, puiſqu'ils ſont durs & impitoyables pour leurs propres compatriotes. J'aurois pu acheter plus de mille jeunes Tartares que les péres & méres vendoient eux-mêmes pour un pain de ſix ſols d'*Angleterre*. *Aſtracan* eſt la derniére Place Moſcovite du côté de la mer *Caſpienne*. C'eſt là que ſe fait le com-

commerce des Russes avec les Persans, les Tartares, les Georgiens, &c. Ce commerce consiste en pelleteries, vaisselles, ouvrages en bois, brides, selles, couteaux, denrées, soyes crues, & autres &c.

L'Ile d'*Astracan* a 12. lieues de longueur & trois de largeur, elle est Est & Ouest à 47. d. 9. m. de latitude.

Je m'embarquai à *Astracan* le sixiéme jour du mois d'Aout de l'année mil cinq cens cinquante huit, avec les deux Johnsons Anglois, & quelques Tartares & Persans. J'étois chargé avec ces deux Anglois, de la conduite de cette navigation. Nous courumes le long de la rive Orientale du *Volga*, & nous en débouquames à vingt lieues d'*Astracan*, sous la hauteur de quarante six degrez vingt sept minutes. Le *Volga* entre dans cette mer par dix sept embouchures. Au sortir, nous rangeames la côte qui court Nord-Est, avec un vent favorable. Le onziéme nous fimes sept lieues, la course est Nord-Est, & nous arrivames en une Ile où l'on voit une haute montagne apellée *Accurgar*, qui la fait connoitre de loin. De là, nous courumes dix lieues vers l'Est jusques à *Bawhiata*, autre Ile

plus

plus haute que la premiére. Entre ces deux Iles du côté du Nord, il y a un Golphe qu'ils apellent la *Mer bleue*. De là, notre route fut Eſt quart-au-Nord dix lieues ; & le vent s'étant tourné contraire, nous mouillames à une braſſe d'eau, & demeurames à l'ancre juſqu'au quinziéme, qu'une tempête qui venoit du Sud-Eſt nous obligea de nous mettre à la mer : le vent ſe tourna au Nord, & nous primes notre courſe vers le Sud-Eſt, & fimes ce jour là huit lieues. Le dix ſeptiéme, nous perdimes la terre de vue, & fimes trente lieues. Le dix huitiéme, nous fimes vingt lieues, notre courſe étoit vers l'Eſt, & nous nous trouvames par le travers du pays de *Baughleata*, qui eſt à ſoixante & quatorze lieues de l'embouchure du *Wolga*, ſous la hauteur de quarante ſix degrez cinquante quatre minutes. La côte court Eſt au Sud. Sur une pointe de cette côte eſt le ſepulchre d'un Prophéte Tartare, que tous ceux de ce pays viſitent avec grande dévotion.

Le dix neuviéme, vent Oueſt, notre route Eſt-Sud-Eſt, nous avançames dix lieues, & paſſames devant l'embouchure d'une grande riviére apellée *Jaïc*, dont

après cela 20. lieues, courant Eſt-Sud-Eſt, & découvrimes la terre-ferme, dont la côte nous parut coupée de montagnes. Nous courumes vingt lieues le long de cette côte; & plus nous avancions, plus la terre nous paroiſſoit haute. Le vingt ſeptiéme nous traverſames un golphe. La côte de ce golphe qui eſt au Sud étoit plus haute que l'autre: nous trouvames après un cap, dont les terres étoient fort hautes; & l'ayant doublé, il ſurvint une ſi furieuſe tempête du côté de l'Eſt, que nous crumes y devoir périr. Elle dura trois jours. De ce cap, nous allames chercher un port nommé *Manguſlave*, place où nous devions aborder, elle eſt à douze lieues de l'embouchure du golphe, & du côté du Sud; mais la tempête nous jetta ſur la côte qui eſt au Nord, au delà de *Manguſlave*. A ſon oppoſite la terre eſt baſſe, le lieu peu ſûr pour les vaiſſeaux, & il n'y étoit peut-être jamais arrivé de barques devant la notre.

Nous envoyames nos gens à terre pour traiter avec le Gouverneur, & pour avoir des vivres & des voitures pour charrier nos marchandiſes à *Sellizure* à vingt cinq journées de notre terriſſement.

Nos

Nos Envoyez retournérent avec beaucoup de belles promesses ; & le troisiéme de Septembre sur leurs assurances nous déchargeames notre barque. Le Prince me reçut bien ; mais étant venu à traiter pour des voitures & pour des vivres, ils nous rançonnérent, nous firent achetter jusqu'à l'eau, & en payer deux fois plus qu'il ne falloit. Il nous fut force de donner ce qu'ils demandoient, & pour chaque chameau qui ne porte que quatre cens pesant, nous leur donnames trois peaux de Russie, quatre plats de bois, & au Prince ou Gouverneur du pays une neuvaine & une septaine ; c'est à dire, un présent de neuf choses particuliéres, & un autre de sept, car ils ne se servent point de monnoyes.

Le quatorziéme de Septembre nous partimes avec une caravanne de mille chameaux ; & ayant fait cinq journées de chemin, nous nous trouvames sur les Etats d'un autre Prince Tartare. Nous trouvames sur le chemin quelques cavaliers de la Maison de Sultan Timer Prince de *Mangustave*. Ils nous firent commandement de la part de leur Prince de demeurer là, firent ouvrir nos caisses, & prirent sans nous payer ce qu'ils

crurent pouvoir être plus à ſon gré. Je pris la réſolution de l'aller trouver, & lui ayant demandé ſa protection, & un paſſeport pour être en ſureté dans ſes Etats, il me l'accorda, & me reçut bien. On me régala par ſon ordre de viandes & de lait de cavalle; (car pour du pain ils n'en ont point) & en payement des marchandiſes que ſes gens m'avoient enlevées, qui pouvoient bien valoir quinze rubles * de Moscovie, il me donna un paſſeport, & un cheval qui valoit bien ſept rubles; car l'argent n'a point de cours parmi eux. Bien m'en prit de lui avoir rendu cette civilité: car on m'aſſura que l'ordre étoit déja donné de me faire détrouſſer, ſi j'y euſſe manqué.

Ce Prince eſt toujours en campagne, & n'a ni châteaux ni villes. Je le trouvai ſous une petite loge ronde faite de rozeau, couverte de feutre par dehors & de tapis au dedans. Je vis avec lui l'Evêque de ce pays ſauvage, révéré entre eux comme le Pape l'eſt à Rome. L'un & l'autre me firent diverſes queſtions de nos pays, de nos Loix, de notre Religion,

* *Chaque Ruble peut valoir cent huit ſols de noſtre monnoye.*

Religion, & du dessein de mon voyage; il me parut assez satisfait des réponses que je lui en fis. J'allai retrouver les gens de la caravanne, avec laquelle je voyageai vingt jours dans le desert sans voir aucune ville ni habitation. Nous avions fait provision de vivres; mais comme ils nous manquérent, nous mangeames un de mes chevaux, le reste de la caravanne ayant payé les jours suivans son écot de même maniére. Nous fumes trois jours sans trouver de l'eau, & celle que nous trouvames les jours suivans, il la falloit tirer de certains puits fort creux, encore étoit ce de l'eau sallée.

Le cinquiéme jour du mois d'Octobre, nous nous trouvames sur les bords d'un golphe de la mer Caspienne, où les eaux sont fort bonnes. Ceux qui y tenoient la douane pour le Roi des Turquemans, prirent quatre pour cent de nos marchandises, & un présent de sept choses différentes pour le Roi. Nous n'y demeurames qu'un jour, & partimes après nous y être un peu rafraichis. Vous remarquerez que la riviére d'*Oxus* se rendoit autrefois dans ce golphe, mais que maintenant elle ne vient pas jusques-là; qu'elle tombe dans une autre riviére

nommée *Ardock*, * qui a ſon cours vers le Nord; qu'elle paſſe ſous terre l'eſpace de plus de cinq cens milles, qu'elle en reſſort après, & qu'elle ſe rend dans le lac *Kitay*. Nous partimes de ce golphe le quatriéme d'Octobre, & arrivames à un château nommé *Sellizure* le ſeptiéme du même mois. Un Prince nommé Azimcan y réſide, avec trois de ſes fréres; j'eus ordre de l'aller voir, & je lui préſentai les lettres de l'Empereur de Moſcovie, avec un préſent de neuf choſes. Il me reçût bien, & me fit manger en ſa préſence, on me regala d'un cheval ſauvage & de lait de cavalle. Il me renvoya querir une autre fois, & me fit diverſes queſtions ſur les Etats des Moſcovites, & me donna après cela un paſſeport.

Le château de *Selliſure*, réſidence du Can, eſt ſitué ſur une haute montagne. La maiſon du Prince eſt bâtie de terre, le peuple eſt pauvre, & n'a point de marchandiſes. Au Sud de ce château c'eſt un pays bas, mais fort fertile, où il croît beaucoup de bons fruits, & entre autres un qu'ils nomment *Dynié*, fort

* *Ce qu'il dit ici de l'Ardock & de l'Oxus eſt fort obſcur.*

fort gros & plein de ſuc. Le peuple le mange à la fin du repas, & il leur tient lieu de boiſſon. Ils en ont un autre nommé *Carbuſe*, de la groſſeur d'un gros concombre; il eſt jaune & ſucré, & outre cela une eſpéce de grain qu'ils apellent *Jegur*, dont la * tige reſſemble à la cane de ſucre; car elle eſt auſſi haute, & le grain eſt ſemblable au Rys, & vient par grappe. Toute l'eau dont ils ſe ſervent dans le pays eſt tirée par canaux de la riviére d'*Oxus*, & c'eſt auſſi par cette raiſon qu'elle ne ſe décharge plus dans la mer Caſpienne. Ce pays court risque d'être un jour deſert, quand ces peuples auront achevé de ruiner par leurs canaux le cours de cette riviére.

Le 14. du mois, nous partimes de *Selliſure*, & nous arrivames le ſeiziéme à une ville apellée *Urgence*, où nous payames un impôt par tête, & autant pour celles de nos chevaux, que pour les notres. Nous y demeurames un mois, le Prince du pays ſe nomme Ali-Sultan, & eſt frére d'Azimcan. Il revenoit de la ville de *Coraſan* qu'il avoit depuis peu con-

* *Selon cette deſcription, ce doit être quelque eſpéce de Sorgho ou de Milet.*

conquise sur le Persan ; car ils ont continuellement la guerre avec le Roi de Perse. J'eus ordre de l'aller trouver, je lui presentai une lettre de l'Empereur de Moscovie, & il me donna un passeport.

Urgence est dans une plaine, elle a plus de quatre milles de circuit; les murailles sont de terre, ses maisons sont aussi de terre & mal bâties. J'y remarquai une grande rue couverte par en haut qui sert de marché, elle a été prise quatre fois en 7. ans qu'ont duré leurs guerres civiles. Les marchans y sont fort pauvres par cette raison, & je ne trouvai à y vendre que quatre piéces de serge. Il y a fort peu de trafic à faire, l'on n'y trouve point d'autres marchandises que celles qui viennent de *Boghar* & de la *Perse.* Le pays qui est entre les bords de la mer Caspienne & cette ville, est apellé le pays des Turkemans. Azincan y commande avec cinq de ses fréres; le plus puissant porte le nom de Can, mais cette supériorité n'est reconnue qu'au lieu où il fait sa résidence; car chacun des autres veut être Souverain dans ses Etats, & ne songe

qu'à

qu'à détruire ſon voiſin. Ils viennent de différentes femmes, & ainſi ils n'ont point les ſentimens que les autres ont pour leurs fréres. Chacun de ces Sultans a quatre ou cinq femmes, avec pluſieurs concubines & de jeunes garçons, & ménent une vie fort déréglée. Ces fréres ſont presque toujours en guerre, & les vaincus ſe retirent à la campagne avec leur bétail, vivant des pilleries qu'ils font ſur les caravanes & ſur les marchands qu'ils attaquent au lieu où ils ſavent qu'ils doivent ſe fournir d'eau, & continuant cette vie vagabonde jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé quelque occaſion de rentrer dans leurs Etats. Le peuple n'a point de demeure arrêtée, & paſſe d'un lieu à un autre avec les troupeaux de moutons, de chameaux, & de chevaux. Leurs moutons ſont fort gros, avec des queues qui péſent quelquefois quatre vingts livres. Ils ont grand nombre de chevaux ſauvages, que les Tartares prennent ſouvent avec leurs faucons de la maniére ſuivante. Ces faucons ſont dreſſez à s'abbattre ſur les têtes de ces bêtes; ils les battent de leurs ailes, & les embarraſſent en ſorte

 que

que le chasseur a le tems de les joindre, & de les tuer à coups de fléches ou d'épée. Il n'y a point d'herbe dans tout le pays; mais de certains arbrisseaux dont le bétail se nourrit & devient fort gras. Ces Tartares n'ont ni or ni argent; ils troquent de leur bétail contre les choses qui leur sont nécessaires; ils ne connoissent point l'usage du pain, mais ils sont grands carnaciers, & aiment principalement la chair de cheval; leur boisson est de lait aigre de cavalle, dont ils s'enivrent souvent aussi bien que les Tartares Nogais. Depuis le lieu où nous débarquames jusqu'à ce second golphe, nous ne trouvames point d'autre eau que de l'eau de puits. Le vingt sixiéme de Novembre nous partimes d'*Urgence*; & après avoir fait cent milles le long de la riviére d'*Oxus*, nous traversames une autre riviére † nommée *Ardock*, où nous payames quelques petits droits. *Ardock* est une grande riviére fort rapide, qui vient de l'*Oxus*; & qui, après avoir couru mille milles vers le N., se cache sous

† *L'obscurité qui est dans la description de ces deux riviéres, est aussi dans le texte Anglois.*

ſous terre. Cinq cens milles après elle reparoit, & tombe dans le lac de *Kitai*. Le ſeptiéme de Décembre nous arrivâmes à un château nommé *Kaïté*, qui appartient à Sultan Saramet; il n'y eut que la crainte du Prince d'*Urgence* qui l'empêcha de voler notre caravanne, & il ſe contenta de nous obliger à lui faire un préſent. Nous lui donnames une peau de vache de rouſſi pour chaque chameau, & d'autres petits préſens a ſes officiers.

La nuit du dixiéme du même mois, comme nous eumes poſé nos gardes, nous primes quatre cavaliers qui nous avouérent qu'il y avoit quantité de voleurs dans ce pays. Nous les liames, & les envoyames au Sultan de *Kayté*, qui vint auſſitot avec trois cens hommes, auquel ils confeſſérent qu'ils étoient de la troupe d'un Prince banni, qui nous attendoit à trois journées de là avec quarante hommes pour nous voler. Le Sultan nous donna quatre vingts hommes avec un capitaine pour nous eſcorter, & mena avec lui nos 4. priſonniers. Cette eſcorte conſuma une grande partie de nos vivres; & le troiſiéme jour au matin ils ſe détachérent

rent de la caravanne, pour aller, ce diſoient-ils, reconnoitre le deſert. Nous les vimes revenir quatre heures après à toute bride, & ils nous dirent qu'ils avoient vu les traces de quantité de chevaux, nous demandant ce que nous leur voulions donner pour nous tirer du danger où nous étions. Nous n'en pumes pas convenir, & ils s'en retournérent vers le Prince, qui aſſurément étoit d'intelligence avec les voleurs que nous devions trouver. Cependant, quelques Tartares de notre troupe qui paſſoient pour Saints à cauſe qu'ils avoient été à la Méque, firent arrêter la caravanne, ſe mirent en priére, & enſuite à deviner ſi nous ferions une mauvaiſe rencontre. La devination ſe fit de la ſorte. Ils tuérent un mouton, en ôtérent les os, les firent bouillir, puis bruler; ils melérent de la cendre de ces os avec du ſang du mouton, & en écrivirent quelques caractéres avec des cérémonies, & avec pluſieurs paroles. Le jugement fut, que nous ſerions attaquez, mais que nous viendrions à bout de nos ennemis. Pour moi, je n'avois aucune créance à cette ſorte de divination. Mais le matin quinziéme Décembre nous découvrimes

de

de loin quantité de gens de cheval; nous étions bien quarante en état de combattre nous fimes nos priéres, Tàrtares, Persans, Chrétiens, chacun à notre mode, & nous jurames de ne nous point abandonner. Ils étoient trente ſept cavaliers, & à leur tête ce Prince banni. Ils nous criérent que nous nous rendiſſions, & nous commençames à tirer, l'eſcarmouche dura depuis le matin jusqu'à deux heures de nuit. Ils étoient mieux armez que nous, & ſe ſervoient plûs adroitement de leurs fléches; mais j'avois ſur eux l'avantage de quatre arquebuſes, avec lesquelles je leur tuai du monde. Nous traitames enfin une tréve, & nous nous campames ſur une éminence, faiſant un retranchement de nos chameaux & de nos marchandiſes. Ils firent la même choſe, ſe retranchant auſſi à la portée d'un arc; mais avec cet avantage, qu'ils nous avoient coupé le chemin de l'eau, dont nous avions grand beſoin. Sur le minuit, un de ces gens s'avança, & demanda à parler au *Boma* ou capitaine de la caravanne. Il répondit que ſi le Prince lui promettoit ſur ſa loi de ne lui point faire de tort, il envoyeroit deux des ſiens pour traiter avec lui. Le Prince

fit serment avec tous ceux de sa troupe à haute voix, en sorte que nous les pumes entendre. Nous envoyames donc un de la caravanne qui passoit pour un saint. Le Prince, dit son Envoyé, veut que vous autres qui êtes la plupart Bussarmans, c'est à dire circoncis, lui remettiez entre les mains les Caphres ou Infidéles qui sont dans votre troupe avec leurs marchandises; ce faisant, il vous laissera aller en liberté, autrement il vous traitera comme ces Infidéles.

Le capitaine de la caravanne répondit qu'il n'avoit point de ces Caphres ou Infidéles dans la troupe; & que quand il en auroit, il périroit plutot que de les remettre entre ses mains; qu'au reste, il verroit bien quand il seroit jour, qu'il n'apréhendoit pas; & cependant, sans avoir égard à leur jurement, ils enlevérent notre Envoyé, criant *Ollo*, *Ollo*, qui est parmi eux un cri de victoire. Nous apréhendions fort que cet Envoyé ne nous découvrît, mais il ne le fit pas, & garda la même fidélité pour toute la troupe, n'ayant point dit combien nous avions perdu d'hommes dans cette escarmouche. Le

matin,

matin, on eſcarmoucha de nouveau; on traita une ſeconde fois, & les gens de notre caravanne étant las d'expoſer ſi ſouvent leur vie, nous demeurames d'accord de donner à ces voleurs 20. préſens de 9. choſes chacun, & un chameau pour le porter, & ils ſe retirérent de notre côté.

Nous continuames notre chemin, & arrivames ſur la nuit au bord de la riviére *Oxus*; ce nous fut un grand rafraichiſſement, car il y avoit trois jours que nous n'avions trouvé d'eau. Nous y demeurames un jour entier, & y fimes bonne chére des chameaux & des chevaux qui avoient été tuez. Nous quittames après cela le grand chemin qui alloit le long de la riviére, pour éviter la rencontre des voleurs, & traverſames le deſert, où en trois jours de tems nous ne trouvames qu'un puits, dont l'eau étoit fort ſallée, & fumes o-obligez de tuer de nos chevaux & de nos chameaux pour vivre toute une nuit que nous étions dans ce deſert. Des voleurs enlevérent un de nos gens qui s'étoit écarté de la caravanne, on en prit auſſitot l'allarme; & quoique la nuit fût fort obſcure, on chargea, & partit à minuit,

&

& nous marchames jusqu'à ce que l'on eût gagné l'*Oxus*, où nous primes quelque repos après nous être fortifiez le long de ses rives.

Le vingt troisiéme Décembre, nous arrivames à la ville de *Boghar*, située dans la *Bactriane* pays le plus bas de tous ces quartiers. Elle est fermée d'une haute muraille de terre, & divisée en trois quartiers: le Roi avec sa Cour en occupe deux, le troisiéme est pour les marchands & les étrangers; & dans ce troisiéme chaque art ou marchandise à son département particulier. La ville est fort grande, leurs maisons sont bâties pour la plupart de terre; mais les bâtimens publics, les temples, par exemple, & leurs monumens sont fort superbes, fort dorez par dedans; mais sur tout, les bains qui sont les plus beaux du monde. La description en seroit trop longue pour l'insérer ici. Il y a une petite riviére qui court au milieu de cette ville, mais l'eau en est fort mal saine; car il vient ordinairement des vers d'une aune de long aux jambes de ceux qui en usent; ce qui arrive principalement aux étrangers. Ce vers se forme entre la chair & la peau, & se roule en plusieurs

cercles. Les Chirurgiens du pays ont une grande adresse à le tirer; car s'il se rompoit en le tirant, la partie où se trouve le reste du vers deviendroit morte ou cangrenée; c'est pourquoi on le tire chaque jour la longueur d'un pouce. Cependant, il ne leur est point permis de boire du vin ni d'autre boisson forte; on punit sévérement ceux dans la maison desquels il s'en trouve. Cette sévérité vient de celui qui est chef de la Religion, dont l'autorité est si grande, qu'il dépose quelquefois le Prince, comme il déposa celui qui regnoit de notre tems: il en avoit fait de même à son prédécesseur, qu'il avoit assassiné de nuit dans sa chambre; ce Prince aimoit fort les Chrétiens.

Boghar a été sujette autrefois au Persan, & fait maintenant une Province ou Royaume séparé. Ces peuples sont continuellement en guerre, c'est que les Persans ne veulent pas couper les moustaches de leurs barbes, comme font les Tartares, qui croyent que c'est un grand crime d'en user autrement, & qui apellent par cette raison les Persans infidéles, quoiqu'ils s'accordent avec eux dans tous les autres points de la Religion Mahométan.

métane. Le Roi de *Boghar* n'a point de plus grand revenu que celui qu'il tire de cette ville, où toutes les marchandiſes qui ſe vendent lui payent le dixiéme ; outre que quand il a affaire d'argent, il prend par force des marchandiſes dans les boutiques, comme il fit pour me payer dix neuf piéces d'étoffe d'Angleterre qu'il me devoit. Ils ont de la monnoye d'argent & de cuivre, leur monnoye d'argent vaut environ douze ſols; celle de cuivre eſt apellée *pole*, & il en faut ſix vingts pour faire douze ſols;cette monnoye de cuivre y eſt plus ordinaire que celle d'argent, elle change de prix ſelon le caprice du Prince. De mon tems, elle hauſſa & baiſſa deux fois en un même mois : ce deſordre, le droit du dixiéme que tire le Prince, & les fréquens changemens qui arrivent dans le pays, où un même Prince ne regne guéres plus de deux ans, ſont cauſe de ſa pauvreté & de ſa ruine.

Le 26. j'eus ordre de me préſenter devant lui avec mes lettres de l'Empereur de Moſcovie. Il me reçut bien, me fit manger en ſa préſence, & me fit diverſes queſtions ſur les Etats de l'Europe, & principalement ſur les Moſ-

covites.

covites. Il voulut que je tiraſſe au blanc de l'arquebuze devant lui, il tira lui-même quelques coups: il partit enfin ſans me payer ce qu'il me devoit, ſe contentant d'en laiſſer l'ordre, qui fut fort mal exécuté. Je fus obligé de prendre des nippes & des marchandiſes en payement. Ce n'eſt pas que je ne lui doive cette louange, d'avoir envoyé cent hommes dans le deſert pour prendre les voleurs dont j'ai parlé: ce qui fut exécuté, & on lui en amena quatre en vie, il me les fit voir, & les fit pendre aux portes de ſon Palais pour un plus grand exemple. Il vient à *Boghar* beaucoup de marchands tous les ans, des Indes, de Moscovie, de Perſe, & de Balgh; mais ils y apportent fort peu de marchandiſes, & y demeurent quelquefois deux ans pour les vendre; ſi bien qu'il n'y a pas grand fondement à faire ſur ce commerce. Les Indiens y aportent des toiles de coton blanches, dont les Tartares font des turbans; leurs habits ſont auſſi faits de cette étoffe & de crasko. Ils n'y apportent ni or, ni argent, ni pierres précieuſes, ni épiceries; leur retour eſt de ſoye travaillée, de peaux de vache de ruſſie, d'eſcla-

ves

ves & de chevaux. J'offris à ces Indiens, entre lesquels il y en avoit des rives du Gange & du Golphe de Bengale, des kreſſez & des draps, mais ils n'en firent aucun cas. Les Perſans y apportent du crasko, des draps de laine, des toiles, des étofes des ſoye, & de l'argomack. Je connus qu'ils ſe fourniſſoient de drap par la voye d'Alep; les Moscovites y portent des peaux de Ruſſie, des peaux de mouton, des brides, des ſelles, des plats de bois, & en rapportent des étoffes de laine & du crasko, mais en petite quantité. En tems de paix, que le commerce avec le Catay eſt ouvert, on leur apporte du muſc, de la rhubarbe, du ſatin & du damas. Il y avoit trois ans, me diſoient-ils, que deux Princes Tartares qui ſont ſur le chemin du *Kitai* étoient en guerre. Les pays de ces Princes ſe nomment *Taskent* & *Caſcar*. Ceux de *Taskent* avoient auſſi guerre avec les *Caſſaks* qui ſont Mahométans, & ils apellent *Roias* ces peuples qui ont guerre avec le Prince de *Cascar*. Les *Roias* ſont payens & idolâtres. Ces deux Nations barbares ſont fort nombreuſes & n'ont point de villes. Ils avoient tellement barré les chemins

chemins des villes de *Taskent* & de *Cascar*, que les caravannes ne pouvoient aller au *Catai*. Quand le chemin eſt libre, c'eſt un voyage de neuf mois. J'ai cru qu'il étoit plus à propos de vous informer de bouche de ce que j'ai appris du *Catai*, que de le mettre ici, en ayant eu une information fort ample dans le tems de tout un hiver, que je demeurai à *Boghar*. L'avis que j'eus que le Roi avoit été défait, & que la ville étoit ſur le point d'être aſſiégée, m'obligea à en partir. La Perſe étant alors en guerre, je fus obligé à m'en retourner par la mer Caſpienne. Je partis de *Boghar* le 8. Mars 1659. avec une caravanne de 60. chameaux, & bien nous en prit : car dix jours après le Roi de *Samarcand* aſſiégea *Boghar* avec une puiſſante armée, pendant que ſon Prince étoit allé faire la guerre à un autre de ſes parens. Il eſt extraordinaire qu'un Prince dure trois ans entiers en ces Etats, tant les révolutions y ſont fréquentes.

Le 29. de Mars nous arrivames à *Urgenſe*, après avoir évité une troupe de 400 voleurs qui nous attendoient, & qui étoient de même pays que ceux que nous avions rencontrez la premiére fois,

comme

comme nous l'aprimes de quatre eſpions qu'ils avoient envoyez. J'étois chargé de la conduite de deux Ambaſſadeurs que le Prince de *Boghar* & celui de *Balk* envoyoient à l'Empereur de Moſcovie. Le Roi d'*Urgence* y en envoya auſſi deux autres, avec la réponſe aux lettres que je lui avois apportées de la part du Moſcovite. Je leur promis qu'ils ſeroient bien reçus, avec tout cela ils ne venoient qu'avec crainte, à cauſe qu'il y avoit longtems que les Tartares n'avoient point envoyé d'Ambaſſadeurs en ce pays-là. Nous partimes le 4. d'Avril d'*Urgence*, & arrivames le 23. ſur les bords de la Mer Caſpienne, où nous trouvames notre barque ſans ancre, ſans funin, & ſans voiles. Nous avions porté du chanvre, nous en fimes un cable; notre toile de coton nous ſervit à faire des voiles. Comme nous ſongions à faire une ancre d'une roue de chariot, il arriva une barque de Moſcovites d'Aſtracan, nous leur en achetames une. On ſe mit à la voile, les deux Johnſons & moi faiſions tout l'équipage du vaiſſeau, ayant avec nous ces ſix Ambaſſadeurs & 25. Moſcovites qui avoient été longtems eſclaves en Tartarie. Le 13. Mai

nous eumes le vent contraire, nous mouillames à 3 lieues de la côte; il se leva une tempête qui dura 44 heures. Le cable que nous avions mal filé rompit. Nous mimes notre voile pour tâcher d'éviter la côte sur laquelle la tempête nous jettoit, & nous échouames enfin dans une anse de fonds vaseux, ce qui nous sauva la vie. La tempête passée, nous remimes notre barque en mer; & comme par le moyen de la boussole nous avions marqué précisément le lieu où nous avions mouillé, nous retirames notre ancre, ce qui étonnoit fort les Moscovites, qui ne pouvoient s'imaginer comment nous l'avions pu trouver. C'étoit fait de nous si le vaisseau se fût perdu à la côte, car les peuples qui l'habitent vivent comme des bêtes. Deux jours après nous eumes une autre tempête du côté du N. E., nous courumes grand danger de périr tant les vagues étoient hautes: nos Tartares apréhendoient fort d'être jettez sur la côte de Perse, & de tomber entre les mains de leurs ennemis. Nous gagnames à la fin la riviére du *Jaïk*, & durant notre navigation nous arborames le pavillon d'Angleterre & la Croix rouge de S. George, qui n'avoit point

encore été vue dans la mer Caſpienne. Après avoir couru pluſieurs fortunes, nous arrivames enfin le 28. Mai à *Aſtracan*, où je demeurai juſqu'au 10. du mois ſuivant, pendant que l'on préparoit des barques pour les Ambaſſadeurs qui devoient aller à Moſcow.

La mer Caſpienne a environ 200. lieues de longueur, & 150. de largeur. La côte Orientale de cette mer eſt habitée par des Tartares nommez Turkemens: à † l'Oueſt elle a les Circaſſes, le mont Caucaſe, & le Pont Euxin qui eſt éloigné de quelques cent lieues. Au Sud elle a la Medie & la Perſe, & au Nord le Volga & les Nogays. Les eaux de la Mer Caſpienne ſont douces en quelques endroits, & ſalées aux autres comme celles de l'Océan. Elle reçoit pluſieurs riviéres qui s'y déchargent, * la plus grande eſt celle du *Volga*, que les Tartares apellent *Edel*. Sa ſource eſt éloignée de quelques deux cens lieues de ſon embouchure. Les riviéres du *Jaïc* & du *Yem* viennent de la Siberie, pour le *Cyrus* & l'*Arax*, ils deſcendent du Mont Cau-

† *Deſcription de la mer Caſpienne.*

* *Les Rabins l'apellent Athel.*

Caucaſe. Le 8. de Juin nous partimes d'*Aſtracan* pour aller à Moſcow avec une eſcorte de cent mouſquetaires. Nous y arrivames le 2. de Septembre; on me préſenta à l'audience de l'Empereur; je lui baiſai la main, & lui fis préſent d'une queue de vache de Tartarie, & d'une tymbale du même pays, qu'il reçut comme une choſe fort curieuſe. Je lui préſentai les Ambaſſadeurs qu'on avoit mis ſous ma conduite, & ce jour-là le Prince voulut que l'on me ſervît à diner en ſa préſence, & me fit diverſes queſtions ſur les pays où j'avois été. Je demeurai à Moſcow pour les affaires de la Compagnie juſqu'au 17. de Février. Elle m'excuſera ſi je l'ai ennuyée par cette relation que je n'ai pu faire plus courte.

Les latitudes ou hauteurs de certaines Places principales de Moscovie, & autres Pays.

	degrez.	minutes.
Moscow.	55	10
Novogrod le grand.	58	26
Novogrod le petit.	56	33
Colmogro.	64	10
Vologhda.	59	11
Cazan.	55	33
Oweke.	51	40
Astracan.	47	9
Notre entrée dans la mer Caspienne sous la hauteur de	46	27
Manguslave dans la mer Caspienne.	45	0
Urgence en Tartarie, à vingt journées de la mer Caspienne.	42	13
Boghar ville de Tartarie à 20. journées d'Urgence.	39	0

Remar-

Remarques faites par Richard Johnson, qui étoit à *Boghar* avec Antoine Jenkinson, sur le rapport des Moscovites & autres étrangers, des chemins de Moscovie au *Catay*, où il est fait mention de divers peuples qui n'ont point été encore connus.

Route donnée par un Tartare nommé Sarnichoke sujet du Prince de Boghar.

D'Astracan à Serachick par terre, en faisant petites journées comme sont celles des caravannes, 10. de ces journées.

De Serachic à une ville nommée Urgence, 15. journées.

D'Urgence à Boghar, 15. journées.

De Boghar à Cascar, 30. journées.

De Cascar au Cathay, 30. journées.

Autre route donnée par la même personne, qu'elle disoit être la plus sure.

D'Astracan au pays des Turkemens par la mer Caspienne, 10. journées.

Des Turkemens avec des chameaux qui portent cinq cens de charge, 10. journées jusques à Urgence.

D'Urgence à Boghar, 15. journées.

Nota. La ville de Boghar eſt le lieu où les Tartares traitent avec les Cathayens & autres Nations de ces quartiers-là. L'on y paye deux & demi pour cent des marchandiſes.

De là à Caſcar, ville de la frontiére du Grand Chan un mois de chemin; il diſoit qu'il y a pluſieurs places entre deux.

De Caſcar au Catay un autre mois de chemin. Il ajoutoit qu'il avoit entendu dire (car il n'y avoit pas été) que l'on pouvoit paſſer de là par mer aux Indes, mais il ne ſavoit pas comment giſoit la côte.

Relation d'un autre Tartare, Marchand de la ville de Boghar, ſelon qu'il avoit été informé par un homme de ſon pays qui avoit été au Catay.

D'Aſtracan par mer à Serachik, 15. journées; il confirme que l'on pouvoit faire le chemin par terre, marqué ci deſſus.

De Serachick à Urgence, 25. journées.

D'Urgence à Boghar, 15. autres journées.

Nota.

Nota. Il nous faiſoit remarquer que dans ces 15. journées de chemin on ne trouvoit point d'habitation; mais ſeulement des puits de journée en journée.

De Boghar à Taskent beau chemin 14. journées.

De Taskent à Caſcar, 20. journées. Caſcar eſt la ville principale d'un Royaume qui eſt entre Boghar & le Catay, dont le Prince ſe nomme Reshit-can. *

De Caſcar à Sowchick, 30. journées de chemin. Sowchick eſt la premiére place de la frontiére du Catay.

De Sowchick à Camchick au Catay deux mois de chemin au travers d'un pays fort peuplé, fort tempéré, abondant en toutes ſortes de fruits, dont la Ville principale ſe nomme Cambalu, & eſt à dix journées du Catai.

Ces gens nous aſſurent qu'au delà du Catay qu'ils diſent être un pays fort poli &

* *Ce Reshit-can eſt peut-être le Prêtre Jean que l'on a placé en ces quartiers, & comme le mot de Teriſt chan à fait nommer l'Empereur des Abyſſins Prêtre Jean; Teriſt can qui en langue Perſanne ſignifie l'Envoyé, exprime bien le titre d'Apôtre que prend ce Prince.*

& plus riche qu'on ne le ſauroit croire, il y a un autre pays nommé en langue Tartare Cara-calmack, habité par des Négres : car pour le Catay, comme il tire vers l'Orient les peuples ſont blancs, & bien-faits de leurs perſonnes : leur Religion, ſelon le rapport de ce Tartare, eſt celle des Chrétiens, ou en approche beaucoup, & leur langue fort différente de la langue Tartare.

On ne trouve point d'ours dans cette route, mais des loups blancs & des noirs : ce qui vient peut-être de ce que les bois du pays ne ſont point ſi forts que ceux de Moſcovie qui en nourriſſent beaucoup. L'on y trouve, ſelon leur rapport, un animal que les Moſcovites nomment Barſe. Autant que j'en puis juger par la peau qu'ils me montrérent, il eſt auſſi grand qu'un lion, la peau tachetée, & je croi que c'eſt un tigre ou léopart.

Vous remarquerez encore qu'à 20. journées du Catay il y a un pays nommé Angrim, où ſe trouve l'animal qui porte le meilleur muſc. La plus grande partie ſe tire des genoux du mâle. Le peuple eſt olivâtre, & à cauſe, dit-on, que les hommes ne portent point de barbe, & qu'ils ſont du reſte fort ſemblables

aux

aux femmes; pour les distinguer, les hommes portent sur leurs épaules un fer rond, & les femmes le portent au dessous de leur ceinture. Ils se nourrissent de chair crue aussi bien que dans un autre pays nommé Titay, dont le Prince se nomme Can. Ces derniers adorent le feu, & sont à 34. journées du grand Catai. Entre le Titay & le Catay, on trouve des peuples qui se servent de couteaux d'or: on apelle ces peuples Comorom. Ils sont, selon leur rapport, plus près de Moscovie que du Catay.

Extrait de deux Lettres écrites de Petschora à Monsieur Hacluit par Jonas Logan du 24. Février 1611. Pour servir d'éclaircissement à ce que dit Linschoten dans ses deux voyages.

*IL vient ordinairement dans la saison de l'Hiver deux mille Samoiedes entre lesquels il en vint un qui nous apporta un morceau de dent * d'Eléphant qu'il dit avoit achetté d'un homme de son pays. Il nous parla de certains peuples appellez Tingoessi, qui*

* Cette piéce de la dent d'un éléphant fut portée en Angleterre.

qui habitent un pays qui est au delà de la riviére d'Oby & celle du Tas. Leur pays s'étend le long de la riviére Jenissai, riviére fort grande, & qui tombe dans la mer Natonzie. Il semble que ce pays ne doit pas être fort éloigné de la Chine; & que l'on pourra par là en découvrir le chemin si on s'y prend de bonne maniére.

Autre Lettre de Petschora du 16. Aout 16 . . .

IL vient ici deux ou trois mille Samoyédes qui y apportent diverses fourures, des sibelines, des peaux de castors, des renards noirs, des écureuils, des loups, des rosomacs & des hermines. On y trouve au mois de Septembre beaucoup de saumons, d'huile d'un grand poisson nommé bealouga, d'huile de morsses, & en été de l'huile de baleine avec des peaux de renard blanc & des plumes. J'ai eu quelque conférence avec un Moscovite, qui m'a dit qu'il avoit appris des Samoiedes qu'ils avoient trouvé sur leurs frontiéres des tombeaux de minchins, c'est à dire d'étrangers qui avoient été enterrez là dans des biéres les bras croisez sur leur poitrine. Ils ajoutoient (a) *qu'il pouvoit bien y avoir soixante ans*

(a) Martinius dit que les Tartares apel-

ans qu'ils avoient été enterrez, qu'ils avoient trouvé dans ces biéres des tablettes écrites & d'autres bagatelles, que le passage du Waeigatz est quelquefois fermé par les glaces & quelquefois ouvert : que là proche il y a du cristal de montagnes; que les Moscovites & les Permaques trafiquent tous les ans sur la riviére d'Oby & en deçà; qu'ils vont quelquefois par Mer dans un grand golphe qui est en deça de Petchora. Ils l'apellent en leur langue Yowgorskyshar. Ils disoient encore qu'il y a 4. riviéres qui s'y rendent, que celle qui est plus vers l'Orient s'apelle Cara-Reca, ou la riviére noire, qu'il y en a une autre nommée Moetnaya-Reca; que de là ils trouvent un Volock ou nez de terre, (ils entendent un promontoire) qui s'etend en mer l'espace de trois verstes; qu'ils le traversent & transportent par terre leurs marchandises & bateaux, & qu'ils trouvent après cela une autre riviére nommée Zelana-Reca, c'est à dire, la riviére verte; qu'en

pellent *Minchin* les étrangers, & que c'est de là que vient Mangi, & le nom que les Tartares & Marc Polo donnent à la Chine: ce qui est ici très remarquable, aussi bien que les biéres dont parle cette lettre.

ſuivant cette riviére ils deſcendent dans l'Oby; que la riviére du Tas y entre du côté de l'Eſt & ſe rend avec l'Oby dans la mer. Ces deux riviéres n'ayant qu'une même embouchure, qu'il y a beaucoup d'Iles à l'embouchure & que d'un bord on peut voir l'autre.

Il nous parla auſſi d'une autre riviére nommé Yeneſſy au deça du Tas plus grande & plus profonde que l'Oby, qu'elle entre bien avant dans les terres, que perſonne d'entr'eux ne connoit ſa ſource, qu'ils l'avoient remontée à la rame l'eſpace de quatorze journées. Les Tingoëſſy qui demeurent le long de ſes bords, ne leur purent dire juſqu'où elle s'étend. Ils la remontérent juſqu'à une ville dont la muraille & les maiſons leur parurent blanches, ce qui leur fit croire qu'elle étoit bâtie de pierres de taille; car ils n'oſérent pas s'en approcher de plus près; qu'ils y entendirent un grand bruit de cloches, & virent des bétes qui n'avoient point de reſſemblance à leurs élans; car elles ont, ce diſent ils, une longue queue, & n'ont point de cornes. La piſte de leurs pieds eſt ronde, & n'eſt point fendue comme celle des élans. Ces peuples, ajoutoient-ils, montent ſur le dos de ces bêtes, & ne s'en ſervent point

à

à faire tirer des traineaux comme nous. Je m'imagine que ces bêtes étoient des chevaux. Ces mêmes Samoyedes dirent encore qu'ils virent des hommes tout vêtus ae fer ; leurs têtes, leurs bras, en sorte que ni les épées ni les fléches ne leur peuvent faire de mal, & que deux cens de ces hommes pourroient conquérir tout leur pays. Vous voyez par là qu'ils ne sont pas fort éloignez de la Chine & du Cathay. Je croi vous avoir révélé un grand secret, que je vous prie de communiquer au Comte de Salisbury. Je vous souhaite toute sorte de prospéritez, & je demeure &c.



RELATION
DU SIEUR
FERRAND,

Médecin du Kan des Tartares,

Touchant la KRIME'E, *les* TARTARES NOGAÏS, *& ce qui se passe au Serrail dudit Kan.*

ON regarde le Kan des Tartares comme le premier Sujet de l'Empire Turc, devant succéder à la Couronne si la Maison Othomane venoit à manquer. Les Tartares qu'il commande sont ceux de *Krimée*, & les *Nogaïs*. Ces derniers habitent les Terres qui sont entre les fleuves *Volga* & *Tanaïs*. Il y a dans la *Krimée* trois Places qui sont gardées par les Turcs, la premiére se nomme *Caffa*, Ville fort ancienne, autrefois occupée par les Génois. Les *Kara-Nogaïs* l'ayant prise, la remirent au Grand-Seigneur

gneur pour aſſurance de l'alliance de Hadgy Mehemed Guiray Kan, avec Sa Hauteſſe.

La ſeconde eſt *Orkapy*, ou la porte d'or, qui eſt à l'Iſthme de la *Krimée*, & l'endroit où l'on paye les douanes. Elle n'eſt pas forte: il y a quelques années que le Prince Galiczin l'aſſiégea avec deux cens mille Moſcovites ſans pouvoir la prendre, Galga Sultan Frére du Kan & Généraliſſime de ſes armées étant venu à ſon ſecours. Il prit au Prince Galiczin vingt ſept piéces de canon, qui ſont encore à *Gulo* Ville maritime de *Krimée*.

La troiſiéme eſt *Yenykalé* qui eſt une fortereſſe faite en dernier lieu par les Turcs dans le Boſphore Cimmerien: c'eſt la plus forte. C'eſt auſſi par là qu'on peut empêcher l'armée navale du Czar d'entrer dans la Mer noire, & les Coſaques d'y faire des courſes. On a établi beaucoup de villages aux environs de cette place, pour faciliter la ſubſiſtance de la garniſon. Sa fortification conſiſte en quatre baſtions, & pluſieurs ouvrages extérieurs, avec une platte-forme du côté de la mer à mettre deux cens piéces de canon. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt

que les murailles ſont faites d'une pierre molle qui ne durcit jamais. Le Kan étant allé voir cette place, fit tirer un coup de canon de vingt quatre livres de balle dans une de ces pierres, qui ne fit qu'un trou à paſſer la tête. On compte ſur les remparts trois cens canons, la plupart de vingt quatre, & dix huit : les autres portent plus de deux cens livres de balle ; mais les boulets ne ſont que de pierre, & ce canon eſt poſé ſur le bord de la mer comme celui des Dardanelles. Le Gouverneur de cette place prend la qualité de Janiſſaire Aga. On y avoit envoyé un Viſir ; mais il s'eſt retiré après avoir établi le bon ordre parmi la milice, & avoir pourvu la place de toute ſorte de munitions.

Cette fortereſſe a été bâtie en quatre ans. Le Grand-Seigneur y envoyoit ſes galéres & une partie de ſes vaiſſeaux ſous le commandement du Capitan-Pacha. Le premier qui y fut s'apelloit Atſehy Mehemed. Il n'en fit que les fondemens, & au retour de la campagne il fut dépoſé.

Le ſecond Capitan-Pacha fut Oſman Pacha beau-frére du Grand-Seigneur. Il

avança fort les travaux ; mais Sa Hauteſſe ayant deſaprouvé l'ouvrage, ſur le deſſein qui lui fut envoyé, ordonna qu'on détruisît tout ce qui avoit été fait du côté d'Orient, & qu'on le refît ſur le nouveau plan qu'elle envoya : ce qui fut exécuté. Oſman Pacha ayant perdu neuf galéres, fut encore déposé à ſon retour.

Le troiſiéme Capitan - Pacha s'apelloit Abduram. Il étoit François de Nation. Il mit la place dans ſa perfection. A ſon retour il ne laiſſa pas d'être étranglé par un ordre ſorti de la bouche du Grand-Seigneur & preſqu'à ſes yeux. La malice de ſes ennemis fut grande ; car ils firent mettre le feu à un magazin de l'arſenal pour le rendre ſuſpect au Grand-Seigneur, & pour le perdre. Ils ne pouvoient ſouffrir ni le mérite ni la faveur de cet étranger.

Le quatriéme Capitan - Pacha fit ſeulement paliſſader tous les dehors, & quelque citernes dans la place : il s'apelloit Vily Pacha : ce fut en 1706. La garniſon eſt de cinq cens Janiſſaires, & d'autres troupes juſqu'au nombre de trois mille.

L'*Adda* ou petite *Circaſſie* eſt ſous la domi-

domination du Kan des Tartares. Il y a une ville qu'on apelle *Taman*, où l'on voit encore des débris du tems des Génois. A dix lieues de *Taman* il y a une autre petite ville nommée *Temerouk*, où l'on trouve beaucoup de Chrétiens & de Juifs, qui payent le Carach au Tartar Kan, & la douane. Mais il faut en payer une seconde au Grand Seigneur, pour l'entretien d'un château qui défend le pays des courses des Moscovites & de Cosaques. Les douanes sont de trois pour cent. Tous ceux qui aménent des esclaves de *Circassie* en *Krimée*, sont obligez de prendre un Pengikt dans ce lieu-là: autrement ils seroient regardez comme des voleurs. Chaque Pengikt coute trois piastres.

La Province de l'*Adda* s'étend jusqu'à une riviére qu'on apelle *Karakoban*. Après l'avoir passée, on se trouve dans le pays que le Grand-Seigneur a assigné aux Tartares noirs. Ils ont effectivement une mine affreuse. Ils sont sujets du Kan, & ne laissent pas de faire souvent des courses en Moscovie, & dans la Russie noire, (contre les ordres) où ils font des eclaves en grand nombre. Il n'y a pas longtems que 30. mille de ces Tartares firent une course en Ukraine, d'où ils

rame-

ramenérent ſix cens eſclaves, & environ mille bœufs ou chevaux. Le Czar en fit ſes plaintes au Kan des Tartares, lequel pour ſatisfaire le Czar envoya un de ſes Agas dans le pays des *Nogaïs*, pour faire rendre leſdits eſclaves & les beſtiaux. Les *Nogaïs* répondirent qu'ils étoient fidelles ſujets du Kan, mais qu'ils n'avoient point d'autre métier que celui de la guerre, & qu'ils étoient hors d'état de ſubſiſter, ſi on leur retranchoit les courſes; que par conſéquent ils ne pouvoient pas remettre leſdits eſclaves, & que les Moſcovites pouvoient prendre des *Nogaïs* à la place, s'ils en avoient la force. Le Kan ayant reçu cette réponſe, ordonna dans toutes les échelles, & dans les terres de ſa dépendance de n'achetter aucun deſdits eſclaves, ſous peine de cinq cens coups de bâton à ceux qui les auroient achettez, & de la perte de leur argent. Les *Nogaïs* ayant apris l'ordre du Kan portérent leurs eſclaves en Perſe, où ils les vendirent avec avantage.

Les *Nogaïs* vouloient paſſer en Hongrie au ſervice du Prince Ragotzy, mais n'ayant eu aucune de ſes nouvelles, ils ſe déterminérent à la courſe dont je viens de

de parler. Ils ont pour leur logement une maiſon portative à la façon d'un moulin, qu'ils font avec de grands cercles. Ils la couvrent de feutres : le deſſus eſt une eſpéce de paravant qu'ils tournent contre le vent pour empêcher que la fumée ne les incommode, quand ils y font du feu. On diſtingue la maiſon d'un Gentilhomme *Nogaïs*, autrement *Monrza*, par la figure d'un ſabre qui ſe voit par dehors ſur le paravant. Leur nourriture ordinaire eſt de millet qu'ils font bouillir avec de l'eau : ils l'apellent *Chorba*. Lorſqu'ils veulent faire un feſtin pour quelque mariage, ou autre réjouiſſance, ils coupent la tête d'un cheval, la font bouillir, & la mettent en hachis. Ils préférent ce mets au bœuf, au mouton, & à toute ſorte de volaille ; & lorſqu'ils veulent diſtinguer quelqu'un de la compagnie, ils lui préſentent le boyau gras du cheval qu'ils eſtiment le meilleur morceau. Ils en portent même qui ont été fumez quand ils vont en courſe : & lorſqu'ils ont fait une bonne priſe, ils les mangent avec leurs amis.

Les *Nogaïs* peuvent demeurer dix & douze jours ſans manger, leurs chevaux de

de même ; & souvent ils font des courses au plus fort de l'hiver de deux & trois mois sans porter aucune provision, ne mangeant que ce que la fortune leur présente.

Un jour me trouvant dans le pays des *Nogaïs* avec Sultan Galga qui commandoit trente mille hommes, il m'ordonna d'aller voir un *Mourza* malade qui étoit à deux lieues de là : il me donna une escorte de trente cavaliers de sa garde. Nous partimes avec un domestique du *Mourza*, pour nous servir de guide. Quand nous eumes marché une heure, nous rencontrames environ deux cens hommes le sabre à la main partagez en deux escadrons, au devant desquels marchoient deux chariots couverts. Ils paroissoient se battre. Je consultois en moi même si je devois passer, lorsque l'officier qui commandoit mon escorte voyant l'incertitude où j'étois, me dit de ne rien craindre, & que dans l'un des deux chariots il y avoit une fiancée qu'on menoit d'un village à l'autre, & que ces gens là ne combattoient pas pour se tuer, mais seulement pour se faire quelques légéres blessures d'où il pût sortir du sang, pour pronostiquer aux enfans mâles qui viendroient

de

de ce mariage, qu'ils ſeroient un jour de braves guerriers. Ils ont encore une maxime, que lorsqu'il nait un garçon, tout le monde va à la porte de la maiſon avec des marmites. Ils font un grand bruit, diſant que c'eſt pour faire fuir le diable, & qu'il n'aura plus aucun pouvoir ſur l'eſprit de cet enfant.

Ces Tartares donnent par an 2000. moutons au Kan, qu'ils envoyent à trois repriſes différentes. Les premiers *Mourzas* ſont encore obligez de venir ſouhaiter les bonnes fêtes au Kan dans le tems du *Baïrami*, & ils lui aménent quelques chevaux & des oiſeaux de proye des meilleurs. Le Kan leur fait donner un habit complet à chacun.

Pour la Juſtice, lorſqu'un homme a été battu, tous ſes parens & ſes voiſins vont avec un fouet à la main battre l'aggreſſeur, & ſouvent ils battent à la mort. Si l'on tue quelqu'un, il faut que le criminel meure à coups de ſabre ſur le tombeau du mort. Ce n'eſt pas comme en Turquie où ſouvent on ſe rachette pour de l'argent, & où il n'y a que les pauvres qui ſoient condamnez. S'ils ſe battent en duel, & ſans avantage, qui eſt mort eſt mort : on n'en fait point de recherche.

cherche. On ne trouve dans leur pays ni pain, ni vin, ni ſel, ni poivre, ni huile, ni vinaigre. En hiver ils ne vivent que de millet, & en été ils boivent le lait de leurs jumens. Ils ne laiſſent pas d'avoir des bœufs, des moutons, & de la volaille en quantité, mais ils l'eſtiment beaucoup moins que la chair de cheval. Ils font bouillir du lait qui devient dur comme une pierre; ils le font encore ſécher au ſoleil, & le mettent en pelotes, & pour ſe deſaltérer en été ils pilent une pelote, & la mêlent avec un pot d'eau qu'ils boivent. Voila leur ſorbek.

Les femmes de ce pays-là ſont toutes laides & noires, au contraire de celles de la grande *Circaſſie*, & je n'y ai vu qu'une ſeule fille d'un *Mourza* qui fût belle; mais elle l'étoit à l'excès.

Les *Nogaïs* ne cultivent aucun fruit, & on n'en trouve dans le pays que de ſauvages qui ſont fort mauvais. On voit des plaines à perte de vue qui ſont de bonne terre, mais ſans ſemence. Ils mettent leurs millets auprès des riviéres, & quand il arrive un débordement d'eau, ils ſe trouvent ſans recolte. Comme

me ils n'ont point de demeure fixe, on voit un jour des villages dans un endroit, & le lendemain on n'y trouve plus rien. Ils ne s'arrêtent guéres plus de deux mois dans un même lieu: ils en paſſent un à ſemer le millet, & l'autre à le recueillir.

Quand on a paſſé les *Noguïs*, on entre dans la *Circaſſie*, qu'on appelle *Cabartha* du nom de la Capitale. Elle dépend du Kan, & c'eſt là ſon tréſor par les belles eſclaves qu'il en tire: le ſexe y eſt généralement beau. Le Kan envoye ſouvent de ces filles au Grand-Seigneur, & pluſieurs ont été aſſez heureuſes pour changer leur condition d'eſclaves en celle de Sultanes. Il y a un Beig dans cette Province, qui prend la qualité de Gouverneur-Général, & qui traite tous les habitans du nom d'eſclaves. Il a d'autres Gouverneurs ſous lui: ils ſont tous obligez d'envoyer pour tribut annuel au Kan trois cens eſclaves, ſavoir deux cens filles & cent garçons, qui ne paſſent pas l'âge de vingt ans: & s'il arrive parmi les Beigs quelque différend, qui les oblige de prier le Kan de leur envoyer un officier de conſidération pour les mettre d'accord, cet

officier prend pour ses peines une certaine quantité de filles, les plus belles qu'il peut trouver dans le pays.

La nourriture de ces *Circasses* est à-peu-près de même que celle des *Nogais*, ils aiment fort le laitage : pour leur pain ils font bouillir un peu de farine de millet avec de l'eau sans sel, & ils ne le font cuire qu'à demi : ensuite ils le laissent sécher.

Le pays est rempli de beaux arbres de toutes espéces & de très belles fontaines. On prétend que l'eau de ces fontaines, le laitage, & l'abstinence du sel, contribuent à la beauté des femmes Circassiennes. Le peuple respecte les Chrétiens, principalement les Génois, dont ils se disent descendus.

J'avois un habit la Françoise, ce Kan m'ordonna de le mettre avec ma perruque & mon chapeau : je fus avec cet équipage dans une ville ancienne, où il y a encore plusieurs vestiges du tems des Génois. Tout le monde couroit après moi, & on me regardoit comme un homme miraculeux : chacun vouloit me mener dans sa maison, & on me prioit pour recevoir des présens. Quand on sut que j'étois le médecin du Kan, on

m'estima

m'eſtima encore davantage. Je me diſois Génois. Le Beig me propoſa ſa niéce en mariage, à condition que je ne la ménerois pas plus loin que la *Krimée*, & il lui faiſoit une dot de vingt filles eſclaves. La niéce du Beig étoit fort belle : je crus lui reconnoitre quelque diſpoſition à me vouloir du bien, quoique je ne puſſe lui parler que par ſignes. Elle pleura quand je partis, ou du moins elle en fit le ſemblant ; elle reprochoit à ſon pére la contrainte qu'il lui faiſoit de l'empêcher de me ſuivre, diſant que c'étoit le Ciel qui m'avoit envoyé là pour le bonheur de ſa vie. Je lui donnai une croix & une image, & je la baptizai en lui recommandant de baiſer la croix tous les jours. Je baptizai auſſi le pére & une partie de ſes parens. Pour le Beig il panchoit un peu au Mahométisme.

Un Miſſionnaire qui ſauroit la langue feroit de grand progrès en *Circaſſie*. Les Peuples n'ont ni livres ni Religion : ils adorent les cercueils de leur péres qu'ils ſuspendent à des arbres : il ne laiſſent pas d'avoir de la vénération pour les images. Lorsqu'ils tombent en esclavage, ils ſuivent

ſuivent toujours la Religion de leurs maitres.

Quand le Kan a beſoin de troupes, il peut en tirer du pays des Beigs, jusqu'au nombre de vingt mille hommes; mais ils ſont plus propres à remuer la terre & à un travail dur, qu'à combattre: ils ne laiſſent pas de tirer fort bien une fléche.

Le *Boudgiak* eſt une autre Province dépendante du Kan; elle eſt entre le *Nieſter* & le *Danube*, & confine avec la *Moldavie*. Les habitans s'apellent auſſi Tartares; ils vivent comme ceux de *Krimée*, mangeant du pain, de la viande, &c. Il y a trois villes dans ce pays là qui ſont aſſez conſidérables; dont l'une eſt ſur le bord de la mer, & rend vingt mille écus de douane par an au Kan: mais il n'en retire que la moitié, donnant le ſurplus à un Sultan qu'on apelle Orbeig, qui demeure ordinairement avec un Corps d'armée ſur les paſſages de la *Moldavie*, & qui en rend le commerce libre.

Lorsque le Kan apelle les Tartares de *Boudgiak* en tems de guerre, ils ſont obligez de marcher avec quarante mille hommes, & ſouvent il en vient jusqu'à ſoixante mille. Ils obſervent une cou-

tume assez particuliére: quoiqu'ils ménent leurs enfans de bonne heure à la guerre, ils les laissent chez eux dans leur treiziéme année, ils en usent de même à la vingt sixiéme; enfin on ne voit point de Tartares de *Boudgiac* en campagne à la 39. à la 52. & ainsi de treize en treize ans jusqu'à la fin de leur vie. Ils ne portent même cette année là ni sabre ni autres armes: ils disent que c'est une année infortunée pour les guerriers. Ils ne se marient pas non plus, & ils se tiennent presque toujours en priéres, pour éviter le malheur de cette année. Le premier jour de la quatorziéme ils font un grand festin à leurs amis, où ils boivent une certaine liqueur apellée *boza*, faite avec la farine de millet qu'on laisse fermenter: elle ne laisse pas d'enivrer. J'ai vu des Tartares en boire trente ocques dans une heure: l'ocque pese deux livres & demie poids de marc. Ils ne manquent jamais de tuer un cheval pour le festin, quelquefois deux, suivant la faculté de celui qui le donne. J'en ai vu tuer jusqu'à sept par un *Mirza* qui se piquoit de magnificence. Il y avoit plus de trois cens Tartares invitez au repas. Quand ils ont bien man-

gé & bien bu, ils se couchent sur le dos, le visage exposé aux ardeurs du soleil. Après avoir dormi, s'ils se réveillent avec un grand mal de tête, ils s'en réjouissent, disant qu'ils se sont bien enivrez, & se remettent à boire.

Les Tartares *Calmouks* sont en partie sujets du Kan des Tartares, & en partie sous la domination du Czar. Ils sont tous obligez de venir féliciter le Kan aux fêtes du Baïram; & ils lui apportent un présent d'un carosse assez propre tiré par quatre chevaux, & d'un autre petit chariot attelé de deux chameaux, dans lequel il y a deux pelisses de martes zibelines pour le Kan, une pour la Sultane mére, ou pour la Sultane favorite, & quelques autres pour Sultan Galba, Sultan Nuradin, Sultan Orbey, pour le premier Visir, & pour le Moufti.

C'est un des *Calmouks* le plus qualifié qui vient pour ce sujet, avec une suite de trente hommes qui font peur à voir par leur mine affreuse. Quand ils arrivent à la *Porte d'or*, ils sont obligez, avant d'entrer en *Krimée*, de faire avertir le Khan de leur arrivée. Il leur envoye un Chiaoux avec ordre de leur fournir tous leurs besoins pendant quatre jours, qui est le

tems necessaire pour venir à la capitale. Le lendemain de leur arrivée, ils font avertir le Visir du Kan pour avoir audiance, laquelle étant accordée, le Visir envoye son Kiaya avec deux Chiaoux pour les accompagner au Divan avec leurs présens. Dès que l'Ambassadeur est arrivé à la porte du Divan avec son cortége, deux Capigy-Bachys viennent le prendre sous les bras; & il est conduit en présence du Kan. Pour lors il se prosterne jusqu'à terre, & baise le bout de la veste de Kan, qui lui dit qu'il est le bien venu. Il se tient debout pendant les interrogations que le Visir du Kan lui fait. Il assure ensuite le Kan de la fidélité de tous les *Calmouks*, & lui offre ses présens. On lui donne le Caftan, & on le fait passer dans un autre appartement, où le grand Ecuyer du Kan le régale avec du caffé, du sorbek, & des parfums suivant l'usage des Turcs. On lui donne pendant son séjour un tayn en pain, viande, beurre, ris, & fourrage pour ses chevaux. On le loge dans une maison commode, & on lui fournit l'emmeublement d'une chambre aux dépens des Chrétiens & des Juifs. Si les Chrétiens

ſont chargez de ces dépenſes, ils ont auſſi la douceur de ne payer qu'une piaſtre & un tiers de Karasch.

Les Beys de *Valachie* & de *Moldavie* envoyent auſſi un préſent tous les ans au Kan de la valeur d'environt vingt mille écus.

Le Kan a toujours cinq à ſix mille hommes de troupes réglées ſous le commandement d'un Aga, pour aller par tout où le beſoin le demande; & cet Aga prend ſur le pays une espéce de dixme pour l'entretien de cette milice, ſur tout dans la *Krimée* qui eſt fort peuplée. Son revenu peut aller à trente bourſes. C'eſt le meilleur emploi de la *Krimée*.

Le Czar envoye tous les ans deux oiſeaux de proye, qu'on apelle *ſungurs* au Kan des Tartares. Ils ſont eſtimez mille ſequins piéce. Autrefois le Czar donnoit la valeur de deux cens mille écus au Kan en peliſſes, ou en argent: mais depuis le dernier Traité, Sa Hauteſſe Adgy Sultan Selin Guirai de ſe contenter de deux oiſeaux, avec promeſſes qu'il lui tiendroit compte du reſte; & ce fut un des articles du Traité entre le Grand-Seigneur & le Czar. Il y a pour l'ordinaire un Envoyé du Czar en

Krimée. Ce Prince dit un jour à un Tartare, que le Czar lui avoit envoyé dire qu'il vouloit éprouver ſes forces avec le Kan, que pour cet effet il avoit ordonné qu'on choisît dix mille hommes de ſes troupes qu'il faiſoit diſcipliner avec ſoin; que le Kan pouvoit en faire de même: que ſi les Moscovites étoient victorieux, le Kan n'auroit plus d'oiſeaux, & que s'ils étoient batus on lui donneroit le même tribut qu'avant le traité de paix. Le Kan fit répondre au Czar qu'il acceptoit le défi, à condition qu'ils commanderoient tous deux leurs troupes, s'il n'aimoit mieux terminer ce différend par un combat particulier. Le Czar ne s'eſt pas déclaré, & Gary Guiray Khan a été dépoſé par la Porte.

VOYA-

VOYAGE D'UN AMBASSADEUR

Que le Czar de Moscovie envoya par terre à la Chine l'année 1653.

CEt * Ambaſſadeur partit de la ville de *Tobol* en *Siberie* au mois de Mars 1653. Après quatre ſemaines & trois jours de navigation ſur la riviére † *Irtis*, qui ſe rend dans l'*Obi*, il arriva à la Ville de *Tara* le vingt ſeptiéme Juillet. Il en partit le premier Aout, & arriva le dix Septembre à *Belou Voday*, c'eſt à dirë aux *Eaux Blanches*; il y fut quatre ſemaines pour prendre des guides & des bêtes de ſomme que le Prince Ablai lui devoit fournir. Il en partit le quinze Octobre avec cinquante chevaux & quarante chameaux que ce Prince lui avoit envoyez. Après huit jours de marche il arriva à un lieu nommé *Calbaſin*; il n'y trouva

* *Il s'apelloit Saedor Jacowits Boicoof.*

† *Elle eſt mal placée dans quelques Cartes.*

trouva qu'une grande maiſon presque ruinée. De là il fut à *Loukaragay*, qui en eſt à deux journées; il gagna après les bords de la petite riviére *Henkutia*, qui eſt à une journée de *Loukaragay*; elle vient d'entre des rochers, & ſe va perdre dans l'*Irtis*. A main droite en remontant la riviére *Irtis*, eſt l'habitation d'un (a) Laba, ou Prêtre Kalmuck, qui a quelques maiſons de pierre ſur l'autre rive de l'*Irtis*. Ce Laba vit de la culture de la terre, il a à ſon ſervice des Buchares: l'on cultive en cet endroit du bled, de l'orge, du millet & d'autres grains.

Le 22. (b) Novembre l'Ambaſſadeur arriva à la réſidence du Prince Ablay. Ses Sujets demeurent ſous des huttes bâties de brique, ils ont toutes ſortes de bestiaux & de grains. Ce Prince faiſoit donner tous les mois à l'Ambaſſadeur, & à ceux de ſa ſuite, pendant qu'ils furent là, trente (c) *Kaepen* de bled & d'orge, cinq *Kaepen* de farine de froment, vingt moutons & dix chevreaux.

Le 27. le Prince envoya ſon frére vers

(a) *Peut-être Lama.*

(b) *ou Décembre, ſelon les Ruſſes.*

(c) *Kaep eſt un poids de quarante livres.*

vers l'Ambassadeur, pour voir les présens du Tzaar, ou Grand-Duc de Moscovie.

Le 27. Décembre l'Ambassadeur fut porter au Prince Ablai les présens de Sa Majesté Tzaarienne. Il demeura deux jours à sa Cour, & après avoir passé quatre mois & dix jours dans ses Etats, il prit avec lui son Ambassadeur, & ils arrivérent ensemble le troisiéme Avril, après douze jours de marche, à une petite riviére nommée *Beska*, qui prend sa source entre des rochers, & va se perdre dans l'*Irtis*. Le Prince Ablai fait cultiver la terre (a) proche de cette riviére, & il y a même fait bâtir quelques maisons de pierre par des ouvriers que le Grand-Cham lui a envoyez du *Cathay*.

Le trentiéme Janvier l'Ambassadeur quitta le Prince Ablai pour continuer son voyage; & après quatorze jours de marche, il arriva à la résidence du Prince Kol. A quatre journées de là est une petite ville nommée *Kol*, où il ne remarqua que deux maisons bâties de bri-

(a) *Le pays porte du bled, du seigle, des pois & autres légumes.*

brique habitées par des Prêtres Kalmucks.

A cinq journées de la ville de *Kol* est le grand Lac, nommé en langue Kalmuque, *Kisilbas*; la riviére *Irtis* le traverse. Après que l'Ambassadeur eut marché huit jours au delà de ce Lac, le long de l'*Irtis*, il entra dans les Terres d'un (a) Taitsa Mogol.

Deux jours après il arriva au pays du Taitsa (b) Irdekulu, qui demeure avec ses Sujets sous des tentes dressées le long de l'*Irtis*. Après sept jours de marche, toujours entre des rochers, il entra dans le pays d'un Taitsa Kalmuck, apellé Suruktakon (c), où la riviére *Irtis* prend son origine, à un lieu nommé *Bulugan*, qui est la résidence de ce Taitsa. De là aux Terres du Taitsa Sudbiligenia Mogol, il y a vingt deux journées de chemin qui se fait par des montagnes fort hautes. Le pays qui dépend du Taitsa Semsi, aussi Mogol, en est à huit jour-

(a) *Taitsa, en Kalmuck, signifie Prince. J'ai parlé à Mosco à un Prince Kalmuck apellé Taitsa Aldadoïs.*

(b) *Dans l'original Moscovite Jerdakula.*

(c) *Suratekon dans l'original Moscovite.*

journées de chemin; il y a trois autres journées de là jusques aux terres du dernier Taitsa Mogol, nommé Dobrona: car du pays que posséde ce Prince, jusques aux frontiéres du *Cathay*, il ne reste que 15. journées de chemin.

Tous ces Princes Kalmucks & Mogols habitent sous des tentes, qu'ils transportent ça & là quand ils veulent changer de demeure.

L'Ambassadeur employa deux mois à aller depuis les frontiéres du *Cathay* jusques à la ville de *Kokotam*, qui est la premiére des villes qui se rencontrent de ce côté là. Il souffrit dans ce chemin de montagnes très hautes, tenues par les Mogols & par les Kalmucks, de grandes incommoditez; il fut même contraint de s'arrêter des deux ou trois semaines en quelques endroits faute de vivres & d'eau, qu'il falloit porter pendant le voyage. Comme l'Ambassadeur fut à dix journées au deça de *Kokotam*, il fit savoir son arrivée au Gouverneur, afin qu'il lui envoyat des vivres & des chevaux, suivant la coutume de la Chine; mais le Gouverneur s'en excusa sur ce

ce qu'il n'en avoit aucun ordre du * Grand-Cham son Maitre. L'Ambassadeur ne laissa pas de passer outre, après avoir demeuré huit jours à *Kokotam*, il en partit le 21 Janvier avec deux Mandarins que le Gouverneur lui donna pour le conduire à la ville capitale du *Cathay* nommée *Cambalu*.

La ville de *Kokotam* est fermée d'une muraille faite de terre & flanquée de tours de brique, il y en a six plus grosses que les autres, dans lesquelles sont percées les portes de la ville, fermées chacune de deux battans de bois de chêne, couverts de placques de fer. L'Ambassadeur ne remarqua aucune piéce d'artillerie sur ces tours, ni aux côtez des six portes de la ville. Il vit dehors & dedans la ville plusieurs Pagodes bâties de briques vernies, comme aussi quantité de boutiques bâties de pierre, sur le derriére desquelles les marchands sont logez. Tout le trafic se fait en Lalas, qui valent un peu plus de trois onces d'ar-

* *Le Prince Aldadois m'a dit que le Grand-Cham, qui est maintenant maitre de la Chine, est apellé Mugal par tous les Tartares & Mogols.*

d'argent fin: les petites denrées se tro-quent contre le tabac & le thé. Ces boutiques étoient fournies de toutes sortes d'étoffes de soye, de damas, de satins, de taffetas, de toiles de coton teintes de diverses couleurs, &c.

La terre y produit toute sorte de grains, & les forêts les fournissent de bois.

L'Ambassadeur partit de *Kokotam* le 21. Janvier pour aller à la ville de *Kapty*, qui en est à douze journées; c'est la seconde ville du *Cathay* qu'il rencontra sur sa route. Plusieurs Princes Mogols qui ont secoué le joug d'autres Princes de leur nation, & qui se sont engagez au service du Grand-Cham, campent dans l'espace du pays qui est entre ces deux villes. Ils n'ont point de demeure arrêtée, non plus que les autres Princes de leur nation.

L'Ambassadeur étant donc arrivé le dix Février poche de la Ville de *Kapty*, il fit savoir au Gouverneur sa venue, & lui fit demander des vivres & des bêtes de somme. Il s'excusa sur ce qu'il n'en avoit point d'ordre du Grand-Cham son maitre, & qu'il en écriroit à la Cour.

La ville de *Kapty* est entre ces hautes roches, sur lesquelles la muraille de la Chine est élevée. Cette muraille est bâtie de pierre, elle a trois * brasses de haut & la moitié autant de large; elle est défendue & flanquée par des tours de brique éloignées de plus de cent brasses les unes des autres. En quelques endroits les tours sont sur la muraille, en d'autres il s'en faut dix brasses qu'elles ne touchent à la muraille. Elle s'étend depuis la ville de *Suktsey* où croît la rhubarbe, jusques sur le bord de la mer, à ce que me dirent les Katayens, les Buchares, & les Kalmucks.

Dix jours après que le Gouverneur eut écrit au Grand-Cham sur le sujet de l'Ambassadeur, l'ordre vint de lui donner les choses dont il auroit besoin. Il partit de *Kapty* le 21. Février avec deux Mandarins envoyez par le Grand-Cham pour le conduire à † *Cambalu*, où il arriva après sept jours de marche. Dans cette marche il passa par dix huit villes bâties de pierre ou de bricque; il y vit peu d'armes à feu, mais seulement quelques petits canons de fer, quelques soldats

* *Dans le Russe Gaunas.*

† *Pekin.*

dats avec des fuzils & des picques. Il y remarqua des ponts de pierre bâtis fort proprement.

Les gens de quelque considération ont un ou deux valets qui les suivent, & qui leur portent un parasol ou un bâton doré ; mais les Gouverneurs, les Princes & les Gens de marque, vont en litiéres portées par quatre ou par huit porteurs. L'on crie devant eux *nem toec*, c'est à dire, attendez un peu.

Le 3. Mars 1656. l'Ambassadeur étant arrivé à une Wurst ou demie Wurst de la ville de *Cambalu* capitale du *Cathay*, deux Mandarins l'y vinrent recevoir. L'un étoit Tartare & l'autre Chinois, tous deux Présidens du premier Tribunal de la Chine. Ils conduisirent d'abord l'Ambassadeur dans une Pagode, où ils lui firent servir du café & du thé. Leurs Pagodes sont bâties à l'honneur & à la mémoire de leur Talemana, qui vivoit anciennement dans cette Pagode, & qui passe auprès d'eux pour leur Dieu. Après ce régal les deux Mandarins commandérent à l'Ambassadeur de se mettre à genoux, & d'incliner la tête devant la Pagode, lui disant, inclinez vous devant notre Roi. L'Ambassadeur refusa de le

faire,

faire, & leur dit que ce n'étoit pas la coutume en ſon pays de s'incliner de la ſorte, & de ſe mettre à genoux ayant le bonnet ſur la tête. Ils préſentérent à l'Ambaſſadeur du thé bouilli avec du beure & du lait de vache, lui diſant que cette boiſſon lui étoit envoyée de la part du Roi. L'Ambaſſadeur leur dit qu'il étoit carême, & que ſelon ſa Religion il ne pouvoit pas en boire.

L'Ambaſſadeur remarqua ſous la premiére porte de la ville de *Cambalu*, où il paſſa, trois petits canons de fonte long d'une aune & demie: il en vit encore deux autres de même longueur un peu plus avant dans la ville. Après avoir marché plus de trois Wurſt dans la ville, il arriva à la maiſon qu'on lui avoit préparée; elle n'avoit que deux chambres, elles étoient tendues de tapis faits de racines d'herbes.

Pendant que l'Ambaſſadeur fut en la ville de *Cambalu*, l'on lui donnoit tous les jours par l'ordre du Grand-Cham, pour ſa nourriture, un mouton, deux poiſſons, trois plats de farine, près d'une livre de thé, deux plats de ris, & environ une pinte d'eau de vie. Pour ſes gens, ils avoient de la chair de bœuf,

chacun

chacun du ris, & deux tasses d'eau de vie.

Le quatriéme Mars le Conseil envoya querir les présens du Tzaar; l'Ambassadeur refusa de les donner, & dit que l'on n'en usoit pas ainsi dans sa Cour, que l'on n'y donnoit les lettres ni les présens qu'au Prince même, au tems de l'audiance, & que le Grand-Cham ne la lui pouvoit pas refuser. Ces Envoyez répondirent que si cette coutume se gardoit à la Cour du Tzaar, il n'en étoit pas de même en celle du *Cathay*; qu'un Prince ne pouvoit pas prétendre établir des loix dans les Etats des autres, & enfin qu'ils étoient envoyez pour apporter les présens. Le refus que l'Ambassadeur fit de les donner n'empêcha pas que ces gens ne les emportassent. Ils dirent à l'Ambassadeur que le Grand-Cham lui donneroit audiance, & qu'il lui présenteroit lui même la lettre du Tzaar. Quelques jours s'étant passez, l'on vint querir l'Ambassadeur pour aller présenter la lettre du Tzaar au Conseil, ce qu'il refusa encore. Il ajouta qu'il étoit envoyé au Grand-Cham, & non à son Conseil.

L'on mit après cela l'Ambassadeur dans une autre maison, où il y avoit quatre

tre chambres ſemblables à celles de ſon premier logement.

Le dixiéme l'on envoya querir par diverſes fois l'Ambaſſadeur pour aller au Conſeil préſenter la lettre du Tzaar. Il continua dans ſon premier refus, diſant que cela étoit contre ſon ordre, & qu'il ne s'en pourroit jamais juſtifier auprès du Czar ſon maitre. Quelques jours après l'on rapporta à l'Ambaſſadeur ſes préſens, à cauſe, diſoient-ils, qu'il ne s'étoit pas voulu mettre à genoux, & qu'il n'avoit pas voulu préſenter au Conſeil la lettre du Tzaar. Ils ajoutérent que non ſeulement les Ambaſſadeurs étrangers ne voyoient point l'Empereur de la Chine, mais que les Chinois mêmes ſes Sujets ne le voyoient point, & qu'il n'y avoit que les principaux Seigneurs du pays qui le puſſent voir.

Je ne ſaurois dire au juſte comment la ville de *Cambalu* eſt grande, parceque l'on ne nous permit pas * de ſortir de notre logis, durant le ſéjour que nous y fimes. Je n'en ſai que ce que m'en ont dit les Mogols

* *Nieuhof m'a dit que l'on ne donna pas aux Moſcovites la liberté de ſortir du logis, à cauſe de leur mauvaiſe conduite.*

Mogols & les Cathayens, qui tiennent qu'elle a quarante wurſts ou huit lieues de large, & autant de long.

Les principales marchandiſes qui ſe trouvent à *Cambalu* ſont des brocards relevez d'or & de toute ſortes de figures, comme fleurs, dragons, ſerpens & autres; l'on y fait auſſi des ſatins, des velours, des tapis & d'autres étoffes de ſoye. L'argent, les pierreries & les perles y ſont apportées du pays * de *Karatſei*, autrement nommé le *vieux Cathai* par ceux du pays. Il y a de *Cambalu* au pays de *Karatſei* deux mois de chemin. Ils diſent qu'il eſt bien plus grand que le *nouveau Cathai*, & que l'on y trouve beaucoup de fourrures de martres zibelines, de renards, de caſtors & de tigres.

Leurs maiſons ſont bâties de pierre & couvertes de tuiles colorées, fort petites & fort baſſes: ſi ce n'eſt le palais du Grand-Cham. Il eſt fort élevé, ſpacieux, & peint de diverſes couleurs, le haut du toit eſt doré; ce palais eſt fermé d'une muraille de brique, où ſont percées cinq portes qui ne s'ouvrent que très

* *Peut-être Karakatai.*

très rarement, & qui sont toujours bien gardées par des soldats. Il est fermé d'un fossé plein d'eau, revêtu de grosses pierres, avec un pont aussi de pierre à chaque porte. Proche de chacun de ces ponts est dressée une haute colonne de pierre blanche, haute de six brasses sur laquelle sont gravez des caractéres Chinois Il y a une grande place devant le palais, où les courtisans s'assemblent trois fois tous les mois pour faire la révérence au Prince.

Les Cathayens fêtent toutes les nouvelles lunes, & arborent ce jour-là dans les rues plusieurs étendards & banderolles. Ce jour-là tous les grands Seigneurs & Officiers de l'Empire viennent richement vétus dans la place qui est devant le palais, où ils s'asseyent chacun selon son rang. Après avoir été assis une heure ou environ, il sort du palais un Officier du Grand-Cham, qui leur commande à tous de s'incliner vers le Palais: ce qu'ayant fait ils se rasseyent. Environ une heure après le même Officier revient, & tous les autres s'inclinent derechef, l'Oficier retourne une autre fois & ils s'inclinent pour une troisiéme fois. Cet Officier leur donne à chacun

un

un billet écrit, qu'ils reçoivent avec grande ſoumiſſion. Ces Seigneurs ôtent après cela les habits magnifiques dont ils étoient parez, & s'en retournent chez eux. Le Grand-Cham a auſſi vingt ſix éléphans que l'on a accoutumez à s'incliner devant lui.

Les Cathayens affectent de mettre ſur leurs habits, ſur les toits de leurs maiſons, ſur leurs Pagodes, & enfin par tout des repréſentations de ſerpens & de dragons.

Leur pays produit toutes ſortes de fruits en grande abondance. Ils ont auſſi du poivre, du cloud de giroffe, de la muſcade, du gingembre, du benjoin, du thé & des * badianes.

La terre y porte auſſi de toutes ſortes de grains, il y en a même d'une espéce que l'on recueille deux fois l'année. Pour du ſeigle, je n'y en vis point. Les rues des villes du *Cathay* ſont pavées de grandes pierres, & ont des deux côtez des conduits où tombent les immondices des maiſons.

Dans le *Cathay*, à ce que me dirent les Ca-

* *ou Bananes. C'eſt une eſpéce de fruit qui a été décrit.*

Catayens, il n'y a point d'autre grande riviére que celle qui est nommée *Chatul* qui vient de la *Bucharie*, & se perd dans la mer. Ils ajoutérent que cette riviére ne passe pas loin de la ville de *Cambalu*, que les Hollandois remontent de la mer avec leurs vaisseaux cette riviére, & que son embouchure est fort dangereuse pour les vaisseaux. Les gens du pays nous dirent aussi qu'il y avoit à *Cambalu* un étang dont l'eau est rouge, & que l'on y pêche du poisson qui paroit de la même couleur, mais que la chair n'en est pas rouge. Sur le sujet du Grand-Cham qui gouvernoit pour lors la Chine, ils me dirent qu'il étoit Tartare de Nation, qu'anciennement la Chine étoit gouvernée par un Roi Chinois; que depuis trente ans les Tartares avoient conquis la Chine; que Dai-Begham y regnoit lorsque les Tartares s'en rendirent les maitres, qu'il se pendit de desespoir; que son petit-fils lui survécut, & qu'il fut transporté par les confidens du Roi son grànd-pére dans l'*ancien Cathai*. Le pays ainsi abandonné demeura en proye aux Tartares, qui l'ont toujours gouverné depuis. Il est resté fort peu de Cathayens naturels en la Ville de *Cambalu*, & ceux

qui

qui y demeurent ſont tenus dans un grand esclavage.

Tous les Officiers du Cham ſont Tartares de Nation, & tous bien armez. Les armes au contraire ſont défendues aux Cathayens, ſous de grandes peines.

Les Cathayens, auſſi bien les hommes que les femmes, ſont d'une ſtature & d'une beauté médiocres. Celle des femmes conſiſte à avoir le pied petit. Elles ſe le forment de la ſorte dès leur jeuneſſe, elles portent des habits courts avec des manches fort larges. Ils ont les cheveux épais. L'habit des hommes eſt une veſte fort longue, ils la ferment par deſſous le bras gauche avec deux boutons. Les habits du commun peuple ſont de couleur obscure, mais les perſonnes de qualité en ont de diverſes couleurs très vives. Ils ſe couvrent la tête d'un petit bonnet à l'extrêmité duquel eſt une houpe de ſoye, mais en été ils ont de petits chapeaux. Les femmes Cathayennes portent leurs cheveux comme les Tartares. Les Cathayens adorent des idoles faites de terre, de bois & d'autres matiéres, les unes dorées, les autres argentées, ou peintes de diverſes couleurs; ils les gardent dans leurs Pagodes, où ils vont la nuit

nuit les adorer, & font bruler devant elles des chandelles de cire ou de suif. Leurs cloches dont ils ont très peú, sont de fonte & de fer.

Ils mangent, dit on, de tout indifféremment, des grenouilles, des tortues & des chiens, dont la chair se vend publiquement dans les boutiques.

Les Tartares sont belles, ont le pied de la grandeur ordinaire, & sont habillées de même que les femmes Kalmuques. Leur habit traine jusqu'à terre, les hommes y sont en général vétus de noir, ou de quelque autre couleur brune. Ils ont la même croyance & la même Religion que les Cathayens.

Les grands Seigneurs, quand ils marchent par les rues, se font porter un parasol. On les voit acompagnez de plusieurs valets qui ont chacun à la main un bâton doré par le bout. Une centaine d'autres, plus ou moins selon la qualité de la personne, le suivent, & quand il passe dans une rue, tous ceux qui s'y rencontrent à cheval doivent mettre pied à terre, & ne remonter que quand ils l'ont perdu de vue.

Le bois est si rare au *Cathay*, qu'il en faut pour neuf ou dix sols toutes les fois

fois que l'on veut faire cuire à manger.

Il vient en ce pays-là diverses Nations étrangéres que le trafic y attire, François, Hollandois, Espagnols, Italiens & autres. Elles y ont l'exercice de leur Religion libre; je vis même dans les maisons de quelques uns de ces étrangers des images de N. S. J. C., de la Vierge, & des Saints. Ces gens-là ont converti, dit-on, un grand nombre de Cathayens à la Foi Cath. Ils sont établis dans le *Cathay* depuis plusieurs années, mais les Cathayens ne savent pourtant pas quand ils y sont entrez, & d'où ils sont venus. Il y a aussi au *Cathay* plusieurs Persans qui y exercent librement la Loi Mahométane. On tient qu'ils y sont entrez avec Tamerlan, comme on le voit par leurs livres.

Du tems que nous étions là, le Grand-Cham faisoit la * guerre au fils de l'Empereur du *Cathay*, dernier mort; mais nous ne pumes savoir s'il gouvernoit le *vieux Cathay*. Quelques uns en doutent.

L'année 1655. le 7. Juillet il arriva à *Cambalu* une troupe de 28. Hollandois qui é-

* *Nota. Je croi que c'est plutot Inquam, auquel les Tartares faisoient la guerre pour lors.*

étoient partis, à ce que l'on nous dit, de leur pays avec trois vaisseaux sur chacun desquels il y avoit cent personnes. L'on ajoutoit qu'il s'en étoit perdu deux en chemin, & que de trois cens hommes qui étoient sur ces vaisseaux, il ne s'en étoit sauvé que soixante & quinze, dont ces vingt huit étoient venus en Ambassade vers le Grand-Cham ; que les autres étoient demeurez sur le vaisseau. L'on ne leur permit pas de sortir de leur logis pendant qu'ils furent à *Cambalu* ; c'est pourquoi nous ne leur pumes parler. Ces Hollandois envoyérent à l'Ambassadeur, comme il étoit sur le point de son retour, deux lettres pour Moscou, * l'une cachetée, l'autre ouverte.

Enfin nous partimes de la ville de *Cambalu* pour retourner en Moscovie, le quatriéme Septembre 1656 †. Nous allames

* *Nieuhoff en parle dans sa relation de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, qui est insérée dans la troisiéme partie du Recueil des Voyages curieux en 4. vol. folio à Paris.*

† *L'année chez les Russes commence au mois de Septembre. Dans la Traduction Latine de cet écrit il y a 1657.*

lames d'abord à la ville de *Kapty*, & nous eumes encore plus à ſouffrir au retour qu'en venant, parceque l'hiver approchoit, & que nous trouvions fort peu de vivres & de fourrages ſur les chemins. La plupart de nos chameaux & de nos chevaux mourrurent de faim & de ſoif, ou demeurérent enſevelis dans la neige; de ſorte que nous fumes contraints d'en achetter d'autres fort chérement. Les Catayens nous avoient marqué un autre chemin que celui que nous avions ſuivi en venant, entre le pays des Mogols & celui des Buchares. Enfin après avoir ſouffert mille incommoditez, nous arrivames au pays du Prince Ablay après ſix mois de marche, le 31. Juin de l'année 1656. & de là à la ville de *Tobol:* Nous avons employé trois ans & cinq mois dans notre voyage.

LETTRE

De Mr. DELISLE *à Mr.* CASSINI, *ſur l'embouchure de la Riviere Miſſiſſipi.*

MOnſieur. J'apris il y a quelque tems de Mr. de la Montre, que la

la Carte Manuſcrite du nouveau Mexique que Mr. le Duc d'Eſcalone a envoyée à Mr. Regis, & que Mr. Regis a renvoyée à l'Académie pour y être examinée, avoit été remiſe entre vos mains, & qu'il y avoit deux choſes ſur cette Carte bien différentes de ce qui ſe voit ſur celles que j'ai fait graver. La premiére que l'embouchure de la Riviére de Miſſiſſipi étoit à l'extrêmité Occidentale du Golfe de Mexique preſque Nort & Sud, avec l'embouchure de Rio Bravo & de la Riviére de Panuco, & à peu près ſous le même Méridien que la ville de la Vera-crux, au lieu que dans mes Cartes, l'embouchure de Miſſiſſipi eſt d'environ 5. degrez plus Orientale que celle de Rio Bravo, & que les autres endroits que j'ai nommez ci deſſus. Et la ſeconde, que la Carte de Mr. le Duc d'Eſcalone, fait une Ile de la Californie, au lieu que dans la mienne, la Californie paroit comme une partie du continent.

Comme les preuves que je veux donner au public des corrections que je crois avoir faites ſur les Cartes, ne paroiſſoient pas encore, je veux, Mr., vous rendre compte ici des raiſons que j'ai eues de faire les choſes comme je les

les ai faites, d'autant plus qu'ayant eu l'honneur de présenter mes Globes à l'Académie, dont vous êtes un des principaux membres, je suis dans une espéce d'engagement de justifier mes sentimens devant cette savante Compagnie.

Je commencerai par la Riviére de Missisipi, & je vous déclarerai d'abord que je n'ai pu tirer aucun secours de vos observations qui m'ont été si utiles ailleurs, parceque les Satellites ne se sont pas encore fait connoitre en ce Pays là, & que les Eclipses de Lune qui ont servi jusqu'ici au défaut de celles des Satellites, nous manquent pareillement. Il se trouve à la vérité quelques unes de ces Eclipses de Lune observées en Europe & à la Vera-Crux; mais elles ne peuvent servir de rien pour déterminer l'embouchure de Mississipi.

Je n'ai guéres tiré plus de lumiére des Cartes imprimées ou de toute la Floride, ou simplement de la Côte, parceque la Riviére de Missisipi ne paroit sur aucune de ces Cartes, si ce n'est sur celle du Sr. Nolin, sur laquelle il n'y a aucun fonds à faire, & que cette Côte est une des moins connues de l'Amérique. *Le Flambeau de la Mer* n'éclaire que médio-

diocrement en ce parage, & celui qui en eſt l'auteur, ou au moins qui a fait le dernier recueil des routes & des courſes de mer, déclare nettement qu'il n'a fait ici que fort peu de remarques, & qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire davantage; parceque, dit-il, il n'y a rien à faire pour le commerce en ce Pays-là. Il donne à la vérité les hauteurs de quelques caps & les embouchures de quelques Riviéres; mais il n'en donne point les diſtances, ni par quels Rumbs de vent on va des uns aux autres; ce qui ſeroit néceſſaire. Herrera nous manque pareillement en cet endroit, & je n'ai trouvé que Gomara qui puiſſe en quelque maniére ſuppléer à ces défauts.

J'ai donc été obligé de m'en rapporter preſque uniquement aux relations, & de toutes celles qui ont été faites ſur ce Pays-là, il n'y a eu que celles de Pamfile de Narvaés, de Ferdinand de Soto, & de Mr. de la Salle qui m'ayent ſervi.

L'an 1532. Pamfile de Narvaés ayant obtenu de l'Empereur Charle-Quint la permiſſion de faire la conquête de toutes les terres qui ſont depuis le Cap de la Floride juſqu'à la Riviére des Palmes, s'embarqua dans l'Ile de Cuba, & alla

prendre terre à un village que l'on apelloit Carlos du même nom que l'Empereur, ce qu'il crut être d'un présage heureux pour son expédition. Mais il se trompa bien fort; car après avoir fait 280. lieues par terre avec beaucoup de fatigues, il fut obligé de se rembarquer, & périt sur la mer, n'y ayant eu que quelques uns des siens, entre autres Alvare Nuguez surnommé Cabeça de Vacca, lesquels étant échapez du naufrage, coururent une partie du Pays durant plusieurs années avec des peines incroyables.

Comme on ne savoit ce que Narvaés étoit devenu, l'Empereur donna le gouvernement de l'Isle de Cuba & le Titre de Général de la Floride à Ferdinand de Soto, lequel étant affriandé par les richesses qu'il avoit amassées au Pérou, mouroit d'envie de découvrir des terres riches, où il pût encore mieux établir ses affaires, & obtint du même Empereur la permission de conquérir la Floride, & d'y marquer 30. lieues de pays en longueur, & 15. en largeur, qui seroient érigées en Marquisat, & dont il seroit fait Seigneur propriétaire.

Sur ces entrefaites arriva en Espagne Cabeça de Vacca, qui publia la perte de Nar-

Narvaés, & fit à l'Empereur une Relation de ses avantures, s'étendant beaucoup sur les fatigues qu'il avoit essuyées. Mais comme il ne s'expliquoit que malignement sur la qualité du Pays, il donna tant d'envie à plusieurs d'y aller, qu'il y en eut qui vendirent tous leurs biens pour y accompagner Soto, qui employa aussi tous les siens à cette expédition.

Soto partit de la Havane le 18. Mai 1539. Quelques jours après on découvrit la Floride, & l'on jetta l'ancre dans une baye que l'on apella du Saint Esprit, à cause que l'on y étoit entré le jour de la Pentecôte. Soto débarqua tout son monde, & renvoya quelque tems après ses vaisseaux à la Havane. Il fut 5. ans à courir le Pays, & à chercher des mines; mais il mourut au bout de ce tems-là au milieu de ces Nations sauvages, ayant perdu la plupart de ses gens & de ses chevaux; & celui qui lui succéda au commandement, ramena le mieux qu'il lui fut possible à Panuco le reste de cette petite armée.

Qand on eut appris sa mort en Espagne, plusieurs demandérent le Gouvernement de la Floride, & la permission de continuer la découverte, mais l'Empereur Charle-Quint ne voulut plus écouter

ter personne là-dessus. Cependant les Espagnols n'ont pas laissé de s'établir dans la suite à saint Augustin & à saint Mathieu à Apalache, & peut-être encore ailleurs.

Dans ces derniers tems les François sont entrez dans la Floride par la Riviére de Missisipi. Mr. de la Salle étant descendu sur cette Riviére plus bas qu'aucun autre François, & en ayant, disoit-il, reconnu l'embouchure, obtint du Roi la permission de faire un établissement dans ces endroits, & Mr. de Beaujeu l'y conduisit par mer. Il alla aborder à une Baye, qu'il apella de S. Louis, & il y débarqua son monde. Mais comme il alloit par terre cherchant sa Riviére, & observant les peuples de ces endroits, il fut malheureusement tué par un de ses gens: & la guerre étant survenue quelque tems aprés, on ne fit plus de tentatives sur ce pays là.

Ce n'est qu'avec le secours de ces relations que j'ai fait ma Carte de l'intérieur & de la côte de la Floride; mais je m'y suis particuliérement attaché. J'ai lu avec attention les avantures de Pamfile de Narvaés, & de Cabeça de Vacca, le voyage de Ferdinand de Soto, tant celui qui a été composé par Garcilasso de la

la Vega, que celui qui a été fait par un Gentilhomme d'Elvas en Portugal, & qui fut tiré il y a quelques années de la Biblioté-que de Mr. Bulteau pour être donné au public. J'ai même fait une Carte sur laquelle j'ai marqué les routes de Cabeça de Vacca & de Ferdinand de Soto, autant que l'obscurité de la matiére me l'a pu permettre.

J'ai examiné tout ce qui a été imprimé sur la Riviere de Missisipi & sur les voyages de Mr. de la Salle, & j'en ai même vu quelques relations manuscrites. J'ai entretenu Mr. de Beaujeu & Mr. Cavelier frére de Mr. de la Salle, & qui l'a accompagné dans son dernier voyage. J'ai vu deux Cartes manuscrites du Pays, l'une de la côte qui vient de Mr. de Beaujeu, & une autre des terres qui vient de Mr. de la Salle, & j'ai eu plusieurs conférences avec feu Mr. d'Amanville Prêtre habitué à saint Sulpice, & qui a été dans cette expédition. Je l'ai, dis-je, entretenu plusieurs fois de cette matiére avant & aprés son départ.

C'étoit alors une grande question parmi les curieux, de savoir positivement l'endroit où la Riviére de Missisipi se jette dans la mer; soit que ledit Sieur de la Salle ne l'eût pas assez observé, soit qu'il ne voulût confier son secret à per-

personne, comme il est plus probable. Et la difficulté ne laissa pas de subsister, lorsque Mr. de Beaujeu en fut de retour, parceque ni lui, ni Mr. de la Salle ne trouvérent point l'embouchure de cette Riviére. Comme on ne voyoit point de Riviére sur la côte de la Floride à laquelle on osat attribuer ce que l'on disoit de la Riviére de Missisipi, il y avoit des personnes & entre autres feu Mr. Thevenot qui vouloient qu'elle n'eût point d'embouchure remarquable & sensible, & qu'elle se perdît en terre ou dans des lagunes: parcequ'il est certain que la côte de la Floride est fort basse, & que les Riviéres par leurs avalaisons ont formé plusieurs Iles le long de cette côte, qui se joindront peut-être un jour au continent, comme il est arrivé à tant d'autres endroits dans le monde. D'autres, sur tout Mr. l'Abbé Bernou, soutenoient que cela ne pouvoit pas, & qu'une Riviére semblable à celle que l'on avoit décrite jusqu'alors, devoit avoir une grande & une profonde embouchure. Et il s'en trouvoit d'autres encore qui croyoient sauver les apparences, en disant que la Riviére de Missisipi étoit celle que les Espagnols apelloient Rio Escondido; & telle a été l'opinion du P.

Coronelli, comme on voit par la Carte que le Sieur Nolin son graveur a mise au au jour.

Dans cette Carte la Riviére de Missis-sipi se jette dans la mer à l'extrêmité Occidentale du Golfe de Mexique. Pour moi je n'ai jamais pu être de cette opinion, à cause du cours que l'on donnoit à la Riviére de Mississipi que j'ai examiné rac à rac, & je trouvois selon mes calculs qu'elle ne pouvoit pas aller si fort à l'Occident. Je puis même dire ici avec assurance que, dans le tems que j'avois l'honneur d'enseigner la Carte à Mr. le Marquis de Courtenvaux, Monsieur de Louvois m'ayant demandé d'où venoit cette Riviére & où elle se jettoit, je lui en figurai le cours sur la Carte dont nous nous servions: & quoique je ne l'eusse fait que par conjecture, néanmoins son embouchure s'est trouvée à peu près comme je l'avois marquée.

Je fus bien confirmé dans cette pensée par le dernier voyage de Monsieur de la Salle, lequel allant chercher avec Mr. de Beaujeu l'embouchure de cette Riviére, alla aborder à une Baye qu'il appella de Saint Louis, beaucoup plus à l'Occident que l'embouchure de ladite Riviére, soit qu'il n'eût pas aperçû cette embouchure en

en paſſant, ou qu'il voulût pouſſer plus loin pour reconnoitre la côte, & s'aſſurer des peuples qui étoient à l'Occident de cette Riviére; ce qui eſt plus probable. Quoi qu'il en ſoit, Mr. de la Salle en allant à cette Baye de Saint Louis, fit route preſque toujours droit à l'Oueſt, comme je l'ai apris de Meſſ. de Beaujeu & d'Amanville: ce qui ſe pourroit vérifier par le journal dudit Sieur d'Amanville que je n'ai pas, mais que l'on m'a dit être entre les mains de Mr. de Villermont.

Quand je n'aurois pas le témoignage de ces Meſſ., il eſt aiſé de prouver que la Baye de Saint Louis eſt beaucoup plus Occidentale que la Riviére de Miſſiſſipi, parcequ'on voit par la relation du P. le Clerc imprimée à Paris, & par celle du P. Hennepin imprimée à Utrecht, que Meſſ. de la Salle & Cavelier ſon frére, en partant de la Baye de Saint Louis pour aller chercher ladite Riviére, firent environ 250 lieues juſques aux Akanſas, (qui ſont ſur cette Riviére) marchant tantot au Nord-Eſt & tantot à l'Eſt-Nord-Eſt, qu'ils paſſérent par 50. peuples différens, & qu'ils traverſérent environ 20. Riviéres, dont quelques unes ſe jettent dans le Miſſiſſipi, mais dont la

plupart ſe doivent jetter dans la mer ; ce qui fait voir qu'il doit y avoir beaucoup de mer entre la Riviére de Miſſiſſipi & la Baye de Saint Louis. J'ai marqué cette route & ces Riviéres dans ma Carte particuliére de la Floride.

Que ſi on vouloit objecter que l'endroit de la Riviére où ſont les Akanſas eſt effectivement éloigné de la Baye de Saint Louis, mais que ſon embouchure en eſt proche ; j'oppoſerois la route de Cabeça de Vacça qui fit naufrage à l'Oueſt de cette grande Riviére, & qui erra longtems dans le Pays peu loin de la mer parmi différens peuples, & traverſa beaucoup de Riviéres avant que de ſe rendre au nouveau Mexique.

Voilà, Monſieur, les raiſons que j'avois quand je dreſſai ma Carte pour mettre l'embouchure de Miſſiſſipi à l'endroit où je l'ai miſe. Ce n'eſt comme vous voyez que par raiſonnement, par conjecture, par eſtime, & par rapport aux pays voiſins que j'ai tâché d'établir cette poſition. Mais que faire quand on n'a point d'obſervation, ni de point fixe où l'on puiſſe mettre le pied avec aſſurance? Pour aujourd'hui bien loin de reculer cette embouchure en Occident, & de la mettre à l'endroit où la Carte de

Mon-

Monſieur le Duc d'Eſcalone & celle du P. Coronelli la repréſentent, je vois bien qu'il faut la mettre encore plus en Orient; & la queſtion a été décidée par le voyage que Mr. d'Iberville a fait ſur cette côte. Vous ſavez, Monſieur, que la paix qui fut heureuſement concluë l'an 1697. ayant fait renaitre l'envie des établiſſemens, le Roi envoya mondit Sieur d'Iberville chercher l'embouchure de Miſſiſſipi, & y établir une Colonie dans l'endroit qu'il jugeroit le plus convenable à cela; qu'il partit de la Rochelle avec Meſſ. de Châteaumorand & de Surgéres, qu'il arriva ſur la côte de la Floride le 24. Janvier 1698. & qu'ayant trouvé les Eſpagnols établis à Apalachicoli & à Penſacola, il fit ſon établiſſement ſur la Baye de Bilocchi où il fit élever le Fort de *Maurepas*. Mais ce qui fait plus à la queſtion, eſt qu'il trouva l'embouchure de Miſſiſſipi véritablement un peu embaraſſée, mais profonde, comme l'avoit penſé Monſieur l'Abbé Bernou; que pour s'aſſurer que ce fût elle, il la remonta plus de cent lieues, & qu'il revint en France rendre compte de ce qu'il avoit fait.

J'ai une Carte de la côte qu'il a envoyée à un de ſes amis, avec la copie de deux

deux lettres qu'il a écrites ſur cette matiére. J'ai une autre Carte que Monſieur de Châteaumorand a faite des endroits de cette même côte où il a été. Enfin j'ai encore la copie d'une lettre d'un Garde Marine qui étoit ſur ces vaiſſeaux: & par tous ces mémoires & le peu que j'ai trouvé dans les livres Hollandois, j'ai connu qu'il devoit y avoir près de cent lieues de l'embouchure de Rio Bravo à celle de Miſſiſſipi en tirant à l'Eſt-Nord-Eſt; ce qui eſt bien différent d'être ſous le même méridien.

Mr. d'Iberville y eſt retourné comme vous ſavez, bien réſolu de n'en pas revenir ſans être parfaitement informé du Pays, comme il ſe voit par une de ſes lettres, & j'eſpére à ſon retour en ſavoir davantage. Car avant qu'il partît pour ce ſecond voyage, on lui envoya une Carte & des mémoires que j'ai faits, avec priére de faire attention aux choſes que je lui demande.

J'aurai l'honneur de vous parler au premier jour de la Californie.

Fin du Tome Quatriéme.

T A-

TABLE
DES RELATIONS
contenues dans les quatre premiers Volumes du Recueil de Voyages au Nord.

TOME PREMIER.

TOME II.

TOME III.

TO-

TABLE DES RELATIONS.

TOME IV.

Pour placer les Cartes.

Hémisphére

Septentrional

Tome Premier,

32
42
83
98
p.
65
la
14
37
ar-
456
470
rta-
516
535
lßis-
555

XIII.
Rela-

p.66
pole
paſ-
. 283
ſui-
p. 11
. 357
. 397
p. 32